ENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9558 34 PAGES — MERCREDI 15 OCTOBRE 1975

t la visite de M. Kissinger

Pékin dénonce « soutien » de Washington « traîtres tibétains »

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 630572
Tél. : 770-91-29

geste de M. Giscard d'Estaing à Moscou

…ontinuer

…nte franco-soviétique est
…dans les mœurs. Elle ne
…as passer pour un caprice
…rance, flattée de la consi-
… que lui marque une des
…andes puissances du
… ni comme une manœuvre
… de l'U.R.S.S. simplement
… à débaucher un des
… États-Unis ; ni, non plus,
… privilège de la France,
… bien d'autres chefs de
…ements occidentaux ont
… leur tour le chemin de

…onfiance des Soviétiques
… de Gaulle, fondée sur son
…dant la deuxième guerre
…le, avait été un peu
…e par l'anticommunisme
… qu'il avait manifesté à
… du R.P.F., de 1947 à 1953,
…ue par sa position très
… sur l'affaire de Berlin,
… à 1962. Mais le retrait
… France de l'OTAN,
…66, l'attitude du géné-
… l'Indochine et le Pro-
…ent, avaient transformé
…at. Ses successeurs ont fait
… d'une « période proba-
… dont les conclusions ont
…nment été favorables,
…i les dirigeants du Krem-
…grettent les déclarations
…mmunistes de ministres de
…card d'Estaing. Il en ira
…ne, du côté français, lors-
… Brejnev passera la main.
… dans tous les cas, il y a
… risques que les dirigeants
…eux pays se détournent
…oopération dont le prési-
…e la République vient de
…r qu'elle est « un élément
…e de la politique de la
…».

… la France, produit de
…ne toujours fragile malgré
…y passé, la paix, la sécu-
… même une entente sans
…pensées avec ses voisins
…ds, ne vont pas sans le
…oids « russe ». Si la
…ation française à la sécu-
…iétique est moins évidente,
…nce, seule nation de
… occidentale avec laquelle
… puisse s'entendre à demi-
…ns des circonstances dan-
…, joue elle aussi un rôle
…gable.
…magne n'est d'ailleurs pas
…tiers en cause. L'U.R.S.S.
… pour Paris une garantie
… les excès de son allié
…in. Et, pour le Kremlin,
…ce d'une France indé-
…e est une assurance que
… occidentale ne se dis-
… pas dans un « creuset
…ue ».
…dant, avec la conférence
…écurité et la coopération
…pe, Moscou a atteint un
… vieux objectifs. Du même
… détente a atteint un pa-
…entente franco-soviétique
…lite. Les frontières euro-
… sont désormais consa-
…ar écrit. L'expansion des
…s commerciaux est frei-
… les exigences de l'équi-
…ancier. Un authentique
…ment dépend beaucoup
… l'un accord entre Paris et
… qu'entre Moscou et
…gton.
…chissement des relations
…oviétiques ne peut se
…ue sur un autre plan :
…es échanges humains et
…ommencer culturels, qui
…nt dérisoires en regard
… que sont les civilisation-
…ux pays. Quels risques
… le régime, bientôt sexa-
… de l'U.R.S.S. si les res-
…nts des deux pays pou-
…e fréquenter, se réunir, se
… sans tracasseries ? Si les
…x et les livres pouvaient
… librement les frontières ?
…s ces domaines, le gou-
…ent de Moscou reste d'une
…n maladive, et les offres
…es pour négocier un ac-
…turel substantiel sont poli-
…ludées.
…âche — difficile — de la
… aujourd'hui est de per-
… les Soviétiques d'ouvrir
…êtres et des rideaux qu'ils
…t obstinément fermés.

…re page 4 l'article
…e SAMUEL PISAR
…ERS UNE CHARTE
…ÉCHANGES EST-OUEST

…our la première fois, un président français fleurit le mausolée de Lénine

MM. Brejnev et Podgorny devaient accueillir, ce mardi 14 octobre, à 15 heures (13 heures de Paris), à l'aérodrome de Vnoukovo, près de Moscou, le président et Mme Giscard d'Estaing. La cérémonie est retransmise en direct par la télévision soviétique. Le premier des quatre entretiens entre le président de la République française et le secrétaire général du parti communiste soviétique était prévu le même jour, à 17 heures, au Kremlin. Il devait être suivi d'un dîner offert par les dirigeants soviétiques. MM. Brejnev et Giscard d'Estaing devaient y prendre la parole.

MM. Sauvagnargues, Fourcade et d'Ornano accompagnent le chef de l'Etat. Des accords sur l'énergie, l'aéronautique et le tourisme seront signés au cours de cette visite.

Dans une interview à la télévision soviétique, M. Giscard d'Estaing a confirmé que les problèmes d'application de l'Acte final d'Helsinki seront à l'ordre du jour des entretiens. De son côté, l'agence soviétique Novosti souhaite que la France modifie sa position en matière de désarmement, ce qui, affirme-t-elle, permettrait « l'extension de la coopération politique entre les deux pays ».

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Dès son arrivée à Moscou, avant son premier entretien avec M. Brejnev, le président de la République devait déposer une gerbe au mausolée de Lénine, devant lequel il se recueillera. Il s'agit là d'un hommage tout à fait exceptionnel de la part d'un chef d'Etat occidental, que ni le général de Gaulle ni Georges Pompidou n'avaient accepté de rendre. Cette visite au mausolée de la place Rouge est réservée, en principe, aux dirigeants des « pays frères ». De source soviétique, on affirme que c'est à la demande de M. Giscard d'Estaing qu'une telle cérémonie a été inscrite au programme. M. Chirac avait fait la même demande en mars dernier, lors de son voyage en U.R.S.S.

Mercredi matin, en revanche, c'est par un hommage à l'intelligentsia de la vieille Russie que M. Giscard d'Estaing commencera sa journée en visitant, à Iasnaïa-Poliana, à 200 kilomètres au sud de Moscou, la maison où vécut Tolstoï et le parc où est enterré l'écrivain. Jeudi, à Kiev, M. Giscard d'Estaing admirera notamment la cathédrale Sainte-Sophie, l'une des plus anciennes églises de l'U.R.S.S. Le général de Gaulle, qui, lui aussi, s'était rendu dans la capitale de l'Ukraine il y a neuf ans, n'avait pu obtenir l'inscription de cette visite au programme et en avait manifesté quelque agacement. On lui avait montré, à la place, une exploitation agricole.

MAURICE DELARUE
et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

LE PORTUGAL ENTRE LA FAILLITE ET L'ANARCHIE

Le premier ministre lance un appel à la discipline et à l'austérité

Dénonçant une nouvelle fois les désordres et l'indiscipline, l'amiral Pinheiro de Azevedo, premier ministre, a brossé, lundi soir 13 octobre, un tableau très sombre de la situation économique et militaire au Portugal. Dans son long discours radiotélévisé, il n'a cependant annoncé aucune mesure concrète susceptible de remédier à une situation qui « risque de devenir insoutenable ». Les Portugais sont invités à l'austérité et au travail plutôt qu'à des « discussions politiques stériles ». Le déficit de la balance des paiements atteindrait, il est vrai, selon le premier ministre portugais, 32 milliards d'escudos cette année — soit un peu plus de 5 milliards de francs — tandis que les réserves de devises « approcheraient du point zéro ».

Si M. Mario Soares a jugé « intéressants » les propos du premier ministre, l'extrême gauche, soutenue le plus souvent par les communistes, n'a pas ralenti son offensive contre le sixième gouvernement. Un millier de personnes répondant à l'appel des commissions de travailleurs ont manifesté lundi soir devant l'hôtel de ville de Lisbonne pour exiger « une municipalité au service du peuple ». Les anciens combattants et mutilés de guerre ont menacé de prendre le contrôle de la radio nationale pour exposer leurs revendications au pays. Quant au mouvement Soldats unis vaincront (SUV), il a annoncé qu'il préparait « la destruction de l'armée bourgeoise et la création d'une branche armée du pouvoir ouvrier ».

Interrogé lundi soir à Radio-Monte-Carlo, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., a déclaré pour sa part que son parti était pour la discipline dans l'armée à condition qu'elle coïncide avec la ligne révolutionnaire. « Les communistes ne sont pas au gouvernement pour donner leur appui à un éventuel virage à droite », a-t-il ajouté.

L'alliance des communistes et des gauchistes

par MAURICE DUVERGER

Va-t-on voir se développer au Portugal une alliance politique d'un type nouveau : celle des communistes et des gauchistes ? Ailleurs, les deux fractions de l'extrême gauche ne s'affrontent pas toujours, elles mènent ensemble des luttes de classe dans les entreprises. Elles sont souvent côte à côte dans des combats clandestins contre des dictatures. Elles s'unissent parfois pour des batailles parlementaires ou électorales dans les démocraties pluralistes. Mais on n'avait guère vu jusqu'ici un parti communiste soutenir les gauchistes dans une situation analogue à celle qu'affronte le sixième gouvernement de la révolution portugaise.

Pour expliquer l'attitude du P.C.P., on a le choix entre deux hypothèses. On peut penser d'abord qu'elle est la conséquence de l'évolution du M.F.A. Tant que celui-ci restait uni et se faisait obéir des soldats, il était l'arbitre de la situation. Les communistes portugais s'efforçaient alors de coller à lui au plus près, afin de l'infléchir dans leur direction. Mais il n'y a plus de M.F.A., et l'armée est en train de se disloquer. Les officiers « populistes » se sont aperçus trop tard que les comités de base désagrègent les structures hiérarchiques avec une rapidité foudroyante. Cela renforce la situation de leurs collègues modérés et réactionnaires. Pour empêcher ceux-ci de dominer ce qui reste d'armée, ne convient-il pas alors d'accélérer le chaos ? Après tout, le jour où il n'y aurait plus de régiments cohérents, le parti communiste apparaîtrait comme la seule organisation solide autour de laquelle on pourrait reconstruire un Etat. C'est la stratégie de Lénine en 1917, favorisant la multiplication des soviets d'ouvriers et de soldats et proposant de leur donner tout le pouvoir, avant d'y mettre de l'ordre grâce à l'appareil du parti bolchevique.

On ne parvient pas à croire que tel soit l'objectif du P.C.P. Il peut difficilement méconnaître les énormes différences entre la Russie de 1917 et le Portugal de 1975.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

TOUS AZIMUTS

Le jour de la grande explication, il faudra bien réunir à côté de la conférence Nord-Sud celle d'Est-Ouest. On y retrouverait les mêmes, plus quelques autres.

Seulement, comment organisera-t-on ce « sommet » vraiment planétaire ? En alignant l'est et l'ouest du Nord face à l'est et l'ouest du Sud, ou en opposant le nord et le sud de l'Ouest au sud et au nord de l'Est ? Toute l'affaire est là.

En tout cas, une chose semble claire : cette conférence tous azimuts devrait se tenir à Londres, la Grande-Bretagne travailliste, européenne, atlantique et quelque peu appauvrie étant à elle seule le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest...

PABLO DE LA HIGUERA.

L'impôt foncier est-il « de gauche » ?

par MICHÈLE CHAMPENOIS

Formule magique pour les uns, épouvantail pour les autres, l'impôt foncier sort des manches des orateurs chaque fois qu'on parle de réformer l'urbanisme, de freiner la hausse des prix des terrains ou de trouver du sol pour construire. Chacun, selon son tempérament, son idéologie ou ses intérêts, charge ces mots de crainte, de satisfaction ou de scepticisme. L'impôt foncier est-il la mesure courageuse qui résoudra tout ou bien n'est-il qu'une solution partielle et finalement banale aux problèmes posés par l'inflation et le manque de terrains ?

La question sera encore évoquée au cours du débat sur la réforme foncière, qui reprend ce mardi 14 octobre au Palais-Bourbon.

« *L'impôt foncier n'est pas un mythe* », affirme M. Eugène Claudius-Petit, député réformateur de Paris. « *Ce n'est pas une panacée* », rétorque le ministre de l'économie et des finances. Inscrit dans le programme commun de la gauche et dans celui de l'U.D.R. (« l'enjeu »), défendu au Palais-Bourbon par les communistes, les socialistes, ainsi que par certains réformateurs rangés derrière M. Claudius-Petit et une poignée d'U.D.R. parisiens groupés autour de M. André Fanton, rapporteur de la commission des lois, qu'est au juste l'impôt foncier ?

Plus de deux Français sur trois habitent déjà dans les villes. En 1985, ils seront quarante-cinq millions. Pour les loger, équiper les quartiers où ils s'installent, des terrains sont nécessaires (20 000 hectares par an) et leur prix ne cesse d'augmenter. Leur attrait de valeur-refuge incite les propriétaires à ne pas s'en défaire. La part du prix du sol dans le coût de la construction (25 % en moyenne, jusqu'à 40 % à Paris) ne cesse d'augmenter.

Pour rompre ce cercle infernal, les pouvoirs publics disposent d'un arsenal de moyens plus ou moins efficaces.

(Lire la suite page 8.)

L'EMPLOI PUNI

par EDGAR FAURE

Peut-on imaginer un pays qui déciderait de faire une politique nataliste et qui créerait un impôt sur les enfants ?

Tout le monde reconnaît qu'une politique de l'emploi est nécessaire et urgente. Allons-nous maintenir longtemps — et aggraver sans cesse — un impôt progressif sur la main-d'œuvre ?

La France est à peu près le seul pays qui fasse peser l'intégralité des charges sociales sur les salaires. De surcroît, les nouvelles dispositions relatives au chômage augmentent encore le poids proportionnel de cette contribution. Ceux qui embauchent paient pour ceux qui débauchent.

Les entreprises qui, du fait de la structure de leurs activités, ont la chance — profitable pour elles — de faire un grand chiffre d'affaires avec un petit nombre de bras sont-elles vraiment plus précieuses à la collectivité que celles qui — du fait même des impératifs de leur secteur — font vivre, selon les références de comparaison, un très grand nombre de familles ?

A cette anomalie générale s'ajoute une pénalisation supplémentaire pour les petites et moyennes entreprises. Tout le monde reconnaît aujourd'hui les graves nuisances du gigantisme dans tous les domaines. On chante les louanges des entreprises à l'échelle humaine : or c'est un fait qu'elles occupent, par unité de capital investi, un peu plus de main-d'œuvre que les mégalo-monstres de l'économie survoltée. On prétend les mettre à l'honneur ; on commence par les mettre à l'amende.

Les salaires sont des charges de la production.

L'entretien des vieillards, le traitement des malades, la démographie de la nation, sont des charges de la collectivité.

Il n'y a pas de raison pour que les charges de la collectivité soient payées uniquement par les mainteneurs et les créateurs des emplois.

Ce qui est plus choquant encore, c'est que l'acte d'employer soit frappé plus lourdement quand il est plus méritoire de la part de l'entreprise et plus avantageux pour la société.

Quand nous disions cela en 1972, quand nous proposions d'attaquer immédiatement ce problème, la France se trouvait encore à l'apogée d'une longue phase d'expansion. On croyait qu'on pouvait attendre. Est-ce qu'on peut croire maintenant qu'on le peut encore ?

(Lire la suite page 30.)

« HOTES DE PASSAGE », D'ANDRÉ MALRAUX

Le génie du coq-à-l'âne

Un nouveau Malraux, « Hôtes de passage », sort ce mardi en librairie. Il s'agit d'un morceau manquant du « Miroir des limbes », à ranger, nous prévient-on, entre les « Antimémoires », de 1967, et « Lazare », paru l'an dernier.

Sauf le respect dû au brasseur de généralités le plus époustouflant du demi-siècle, les conversations et digressions que voici pourraient aussi bien trouver place ailleurs ou être lues seules, tant leur titubation du Sénégal au Quartier latin en passant par l'Acropole, Alexandre et les voyantes, reproduit le tohu-bohu de l'œuvre entière, où tout renvoie à tout dans un grand tresssaillement immobile de temps et d'espace.

Sans qu'on sache où elles veulent en venir, ni comment elles s'enchaînent, sous le vague habituel des « ceci me fait penser à cela », évocations et définitions lapidaires des plus hauts faits de civilisation zigzaguent sur fond de mort et de nuit, avec la fulgurance des insectes que l'auteur paraît chercher des yeux et chasser des mains.

Et pourtant une obsession unique change ce génie du coq-à-l'âne en questionneur essentiel : redonner aux songes de l'humanité le sens qu'ils ont perdu depuis la guerre, et éviter de mourir en soupirant, comme Valéry à l'oreille de Paulhan : « Quelle connerie, la vie ! »

Première des trois rencontres qui servent de tremplins au livre, le dialogue de 1966 avec le président Senghor s'élève en quelques répliques aux sommets de l'art comparé. Mais une saute de vent ou le passage d'un chat aux yeux « allumés comme des religions disparues » suffisent à faire rebondir le propos de Gorée au Parthénon, et de la négritude à l'impasse helléno-chrétienne. Après quoi court l'homme blanc depuis 1945, depuis la Bombe et les Camps ?.

Pour Staline, cité par Gorki, les choses étaient simples : « L'homme est sur terre pour devenir communiste, et le communisme pour faire régner la justice. » Mao, lui, « ne cherche pas un humanisme universel, même marxiste, il attend le triomphe du sien ». Mais cela laisse en suspens bien des questions fondamentales comme celle de la machine, à la fois irremplaçable contre la misère et condamnée à investir pour elle-même, ou « le plus grave dialogue de l'humanité » : entre les lois de la vie et sa signification, « entre Einstein et Bénarès ».

La place de l'irrationnel

La réponse du prochain siècle viendra-t-elle de l'« irrationnel » ? Malraux semble le croire quand il observe que l'histoire y a toujours « trouvé sa puissance ». Mais il se garde de l'affirmer, comme il s'en voudrait d'extrapoler les cas de voyance.

Avec Georges Salles, l'ancien directeur des Musées de France, il se borne à constater qu'une pythonisse de salon peut reconstituer la vie d'Alexandre à partir d'un bout de tissu. Lui-même a eu un rêve prémonitoire de la mort de sa deuxième femme et de son mariage avec sa belle-sœur. Le surnaturel « a tendance à venir à lui », si lui « a tendance à l'écarter ».

Mais il n'est pas de ceux à qui ces bizarreries arrachent comme à Martin du Gard, des « que je n'aime pas ça ! ». Il laisse Georges Salles assimiler le para-normal à l'inconscient d'avant la psychanalyse. Il aimerait seulement que la science « s'occupe sérieusement de l'aléatoire », y compris des religions, que respecte son incroyance : il fait partie des agnostiques, il l'a souvent dit, qui ne sauraient se rendre à Jérusalem autrement qu'en pèlerinage.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 14.)

PROCHE-ORIENT

Avant sa visite officielle aux États-Unis

Le président Sadate s'entretiendra le 26 octobre à Paris avec M. Giscard d'Estaing

A l'occasion d'une escale à Paris sur la route des Etats-Unis, où il est attendu en visite officielle, le président Sadate sera l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, le 26 octobre, à l'Elysée. Le secrétaire du chef de l'Etat égyptien pour les contacts extérieurs, M. Achraf Marouane, est arrivé lundi à Paris pour préparer cette rencontre.

Rappelons que le président égyptien avait fait en France une visite officielle du 27 au 29 janvier dernier. Son nouveau séjour à Paris se situe un mois avant la visite de M. Giscard d'Estaing en Egypte, prévue pour la fin de la première quinzaine de décembre.

L'Égypte s'efforce de diversifier ses sources d'approvisionnement en armements

La courte visite à Paris du président Sadate ne manquera pas de relancer les spéculations apparues lors de son premier séjour en France à la fin de janvier dernier, sur l'éventualité de livraisons massives de matériels militaires français à l'Egypte. D'autant que cette visite survient après la rencontre, le 26 septembre, à Paris, entre M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et M. Ashraf Marouane, conseiller du président Sadate et président par intérim du conseil d'administration de la Société arabe pour l'industrie militaire, mais aussi quelques semaines avant des entretiens du ministre français de la défense avec son homologue de l'Arabie Saoudite, pays qui se déclare prêt à financer en partie les achats d'armes du Caire.

A des journalistes néerlandais qu'il a reçus il y a moins de trois semaines, le président Sadate n'a pas dissimulé sa volonté de diversifier le plus possible ses sources d'approvisionnement en matériels militaires, de façon que l'armée égyptienne ne dépende plus à 97 % — comme c'est le cas présentement — du seul fournisseur soviétique. « *Si le diable lui-même proposait de me vendre des armes*, a dit M. Sadate, *je les achèterais.* » Cette diversification, qui n'a pas que des avantages sur le plan militaire, s'impose d'autant plus que l'Egypte se plaint de son fournisseur soviétique. Les militaires égyptiens estiment que certains matériels soviétiques sont inutilement compliqués, trop spécialisés, souvent de conception ancienne, ajoutant que leur mise en service opérationnelle suppose qu'aient été traduits au préalable du russe en anglais le mode d'emploi et les consignes d'instruction.

De leur côté, les dirigeants égyptiens, dont les moyens financiers sont faibles, n'apprécient pas de devoir payer comptant les armes soviétiques — pratique souvent imposée par Moscou à ses clients — et les industriels égyptiens, ainsi que les militaires, se plaignent en règle générale de ne recevoir qu'au compte-gouttes les pièces de rechange et l'assistance technique.

C'est la raison pour laquelle, sans rompre ses liens avec les fournisseurs soviétiques, le gouvernement égyptien tente depuis plusieurs mois de s'adresser à l'Europe et aux Etats-Unis, dont les techniciens sont, cependant, sans illusions puisqu'ils estiment à une dizaine d'années environ le temps qu'il faudrait aux Egyptiens pour mettre fin — grâce à des fournitures occidentales — à leur trop grande dépendance vis-à-vis de Moscou. Dans un premier temps, des équipements de conception occidentale seraient montés sur des matériels soviétiques (des discussions sont déjà ouvertes avec l'Egypte pour installer des centrales à inertie américaines ou européennes sur des avions Mig-21). Puis il s'agirait d'acheter des armements complets, comme des missiles air-sol guidés par laser. Ultérieurement, l'Egypte envisage la fabrication sur son propre sol de matériels militaires conçus par des pays occidentaux, c'est-à-dire la constitution d'une industrie de guerre autonome au profit de plusieurs Etats arabes.

Une industrie militaire arabe

La perspective d'une industrie militaire arabe, installée à proximité du Caire et financée par l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Fédération des émirats arabes unis et le Qatar, est d'ailleurs au centre des conversations entre l'Egypte, d'une part, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, d'autre part, en concurrence sur un tel marché arabe.

Le 29 avril dernier a été constitué un conseil d'administration de la société arabe d'industrie militaire, avec un capital de 1 400 millions de dollars (l'équivalent de 6 milliards de francs). Les contacts pris par des missions égyptiennes, tant à Londres qu'à Paris ou à Washington, donnent à penser que l'Egypte et ses partenaires estiment leurs besoins à environ 1 milliard de dollars par an, pendant les cinq prochaines années, pour l'acquisition d'avions de combat, d'avions d'entraînement, de missiles antichars et anti-aériens, de blindés légers, d'hélicoptères, de matériels électroniques de télécommunications ou de radars de tous types.

Avec la France, les conversations n'ont pas abouti, à ce jour, à la conclusion d'accords importants ni sur la livraison directe de matériels lourds ni sur l'assistance que les constructeurs français pouvaient apporter en vue de la création d'une industrie militaire arabe. Certes, l'Egypte a déjà commandé des hélicoptères d'attaque Gazelle, avec des missiles antichars, à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Mais, pour ce qui concerne plus particulièrement les intercepteurs Mirage F-1, dont il avait été beaucoup question en janvier dernier, aucun contrat officiel n'a été signé à ce jour entre l'Egypte et ses fournisseurs français, et les avions Mirage-III qui ont défilé au-dessus du Caire, le 5 octobre dernier, venaient d'Arabie Saoudite. En revanche, il est acquis qu'une mission égyptienne a été autorisée à essayer, le 17 octobre, l'avion d'entraînement Alpha-Jet conçu par Dassault-Bréguet en coopération avec l'Allemagne.

Les pays arabes envisagent d'acheter deux cents exemplaires de cet avion, avec la possibilité de construire sous licence le réacteur. Une exportation de l'Alpha-jet ou sa production sous licence par des pays arabes — l'Irak a également fait savoir que ce modèle l'intéressait — est toutefois subordonnée à un accord avec le gouvernement ouest-allemand qui participe à sa fabrication. Sur ce point, les autorités de la République fédérale restent divisées, et le conseil fédéral de sécurité, chargé de préciser la politique d'exportations militaires de Bonn, ne s'est pas encore réuni pour statuer sur l'éventualité d'une cession de l'Alpha-jet à des clients arabes. Du reste, les Egyptiens se sont également adressés à la Grande-Bretagne qui produit un avion concurrent, le Hawk, de Hawker-Siddeley, livrable avec une année d'avance sur le modèle franco-allemand.

Dans les milieux spécialisés, à Paris, on cite volontiers les propos d'un proche de M. Sadate selon lesquels « *les Soviétiques peuvent vendre des armes à l'Egypte, mais seuls les Etats-Unis peuvent résoudre ses problèmes* », et on considère que les industriels américains possèdent actuellement de meilleurs atouts.

JACQUES ISNARD.

● *La première cargaison israélienne* franchira le canal de Suez le 22 octobre, a-t-on appris, lundi 13 octobre, à Jérusalem, de source gouvernementale. Elle quittera un port israélien, Ashdod ou Haïfa, à destination d'un pays d'Afrique avec lequel l'Etat juif entretient des rapports commerciaux. — *(A.F.P.)*

● *Le premier ministre israélien, M. Rabin*, fera une visite officielle à Washington après celle du président Sadate, attendu aux Etats-Unis le 27 octobre. Aucune date n'a toutefois été fixée. — *(A.F.P.)*

Arabie Saoudite

Le gouvernement a été remanié

Ryad *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a remanié lundi 13 octobre le gouvernement du royaume qu'il dirige depuis la mort de son frère, le roi Fayçal, en mars dernier. Le nouveau cabinet compte vingt-cinq membres au lieu de dix-huit. Le prince héritier Fahd conserve le poste de premier vice-président du conseil, mais il abandonne le portefeuille de l'intérieur au prince Nayef, qui n'était jusqu'ici que ministre d'Etat. Cheikh Ahmed Yamani garde le ministère du pétrole et des ressources minérales. Ce remaniement, qualifié de technique, n'est pas de nature à modifier la politique extérieure du royaume. Aux côtés des princes et cheikhs, une plus large place est faite aux technocrates, tous formés dans les pays occidentaux.

Voici la composition du nouveau cabinet :

Vice-premier ministre : prince Fahd Ibn Abdel Aziz *; deuxième vice-premier ministre et commandant de la garde nationale : prince Abdallah Ibn Abdel Aziz *; ministre de la défense et de l'aviation : prince Sultan Ibn Abdel Aziz *; travaux publics et logement : prince Moutheb Ibn Abdel Aziz ; intérieur : prince Nayef Ibn Abdel Aziz *; affaires rurales et municipales : prince Majid Ibn Abdel Aziz ; affaires étrangères : prince Saoud Ibn Fayçal *; enseignement supérieur : cheikh Hassan Ibn Abdallah El Cheikh ; économie et finances : cheikh Mohamed Abou El Khail *; pétrole et mines : cheikh Ahmed Zaki Yamani *; justice : cheikh Ibrahim El Cheikh ; communications : cheikh Mohamed Omar Tewfik *; éducation : cheikh Abdel Aziz Abdallah Khouwaiter *; travail et affaires sociales : cheikh Ibrahim Ibn Abdallah Ankary *; plan : cheikh Hisham Naser *; pèlerinages et affaires religieuses : cheikh Abdel Wahab Ahmed Abdel Wassei *; agriculture et ressources en eau : cheikh Rahman Ibn Hassan El Cheikh; information : M. Mohamed Abdel Yamani ; santé : M. Hussein Abdel Razzak Jazairi ; commerce : M. Soulaiman Salim ; postes, téléphone et télécommunications : M. Alawi Darwish Kayyal ; industrie et électricité : M. Ghazi Koussaibi ; ministres d'Etat sans portefeuille : cheikh Mohamed Ibrahim Massoud, cheikh Abdallah Mohamed Omran, M. Mohamed Abdel Latif Milhem.

(*) Faisaient partie de l'ancien gouvernement.

EUROPE

Italie

A propos du traitement des employés du Parlement

M. Sandro Pertini démissionne de la présidence de la Cha

De notre correspondant

Rome. — M. Sandro Pertini, président de la Chambre des députés, a pris de court le monde politique italien en annonçant brusquement, lundi 13 octobre, sa démission. Celle-ci est la conséquence directe d'un débat qui dure depuis plusieurs jours à l'initiative du parti républicain (membre de la coalition gouvernementale) sur les privilèges financiers dont jouissent les employés du Parlement.

La démission de M. Pertini a été unanimement refusée par les partis politiques. Tous, des communistes aux libéraux, ont exprimé leur confiance à ce socialiste de soixante-dix-neuf ans, ancien héros de la Résistance, en lui demandant de revenir sur sa décision. Le président de la République, M. Giovanni Leone, a fait appel « *au sens élevé des responsabilités* » du démissionnaire ; le chef du gouvernement, M. Aldo Moro, lui a exprimé « *son profond respect et son affectueuse amitié* », tandis que le vice-président du conseil, M. Ugo La Malfa, principal protagoniste du débat, a réuni une conférence de presse pour rendre hommage à « *l'ami Pertini, l'un des hommes les plus droits et les plus honnêtes de la vie politique nationale* ». Cela suffira-t-il à ébranler le dirigeant socialiste, que personne, d'ailleurs, n'avait songé à mettre personnellement en cause ? Sa réponse était attendue dans la journée de mardi.

L'affaire est née au début du mois, quand un quotidien romain, *Il Messaggero*, a publié l'échelle des traitements du personnel de la Chambre. Cette information, révélant des privilèges insoupçonnés, tombait en pleine discussion sur la « jungle rétributive », terme consacré qui désigne en Italie les disparités importantes de revenus entre les fonctionnaires fournissant, à peu de chose près, un travail égal en quantité et en qualité.

L'employé le plus modeste de la Chambre (commis en deuxième position) gagnait l'an dernier 324 000 lires par mois, soit 2 100 francs environ. Pour l'Italie, c'est déjà beaucoup, puisque certains salariés de ministères ne touchent, treizième mois compris, que la moitié de cette somme. Mais *Il Messaggero* avait surtout révélé qu'à ces 324 000 lires s'en ajoutaient 145 800, au titre d'une « indemnité intégrative ». Celle-ci, obtenue en 1950 par les employés du Parlement pour compenser la hausse des prix, représente désormais près de 45 % du salaire total. Aux deux millions de lires que gagne l'employé le mieux payé de la Chambre s'ajoute ainsi un million mensuel de « compensation ». Peu de secteurs de l'administration semblent jouir d'une indexation aussi forte, qui est complétée d'ailleurs par des primes exceptionnelles.

Le débat a pris une autre dimension avec l'éditorial que *la Voce repubblicana* lui a consacré le 8 octobre. Ce journal — dont M. Ugo La Malfa inspire les principaux articles — ne se contentait pas d'accuser les organes administratifs des deux Chambres d'avoir concédé au personnel d'excessives rémunérations. Il s'en prenait au Parlement lui-même — et à propos d'une chose bien plus importante. Selon le quotidien du parti républicain, la « désinvolture » avec laquelle sénateurs et députés gèrent leur propre budget n'est que l'illustration de la manière dont ils exercent leurs fonctions législatives. En d'autres termes, le Parlement aurait tendance à modifier les projets qui lui sont soumis par le gouvernement dans un sens démagogique, faisant preuve d'une largesse coupable, multipliant les « leggine » (petites lois privilégiant des intérêts sectoriels).

Cet éditorial a soulevé une tempête sur tous les bancs. Les chefs des groupes politiques à la Chambre ont « *déploré unanimement cette attaque injustifiée* ». Le Parlement, selon eux, essaie souvent, au contraire, de contenir les dépenses prévues par le cabinet. Le président démocrate-chrétien du Sénat, M. Spagnolli, a qualifié, pour sa part, l'éditorial de « qualunquiste » (poujadiste).

De la révélation des salaires des commis de la Chambre on arrivait ainsi à un conflit entre le Parlement et le vice-président du conseil, car personne n[...] que M. La Malfa, dont l[...] lage des deniers public[...] cheval de bataille de[...] années, avait lui-mêm[...] l'attaque contre les sén[...] les députés. L'affaire [...] aussi, comme beaucoup [...] de ce genre en Italie, [...] d'elle-même, en quelqu[...] pour resurgir sous u[...] forme à la première occ[...]

La démission de M. Sa[...]tini a d'autant plus ét[...] le président de la Cham[...] raison à M. La Malfa [...] avoir lui-même vainem[...] contre une situation héri[...] prédécesseurs. Il a échou[...] ainsi « *s'écrouler un d[...] de vie politique honnêt[...]* une lettre dramatique[...] « *Cher Ugo* » (La Malfa[...] sident démissionnaire a[...] effet, le 13 octobre : « [...] *une autre nuit blanche pour alléger, ne serai[...] quelques instants, le [...] m'oppresse l'âme. J'ai r[...] premier article pour d[...] Parlement, durement at[...] toi. Il était de mon dev[...] faire. Mais tu as raiso[...] qui concerne le traite[...] employés de la Chamb[...] Sénat. Il est tout à fa[...] de te traiter de qualunq[...] la dénonciation publiqu[...] as faite...* »

M. La Malfa, qui a [...] songé à démissionner — [...] le révéler aux journalist[...] pas pris connaissance [...] lettre à temps. Il a donn[...] vert à un autre article [...] *Voce repubblicana*, publié [...] et dont l'annonce devait [...] M. Pertini à son coup [...]

ROBERT [...]

Belgique

Le congrès socialiste pose les condi[...] d'un retour du parti au pouvoir

De notre correspondant

Bruxelles. — Avant la rentrée parlementaire du mardi 14 octobre socialistes et sociaux-chrétiens ont précisé leur attitude en face de la crise économique (le chômage est, après celui de l'Irlande, le plus important d'Europe : il touche 7 % de la population active) et des fusions de communes. Après les élections municipales de 1976, les trois quarts des communes belges disparaîtront.

Le congrès socialiste a été marqué par l'annonce du retour de M. Henri Simonet. Aba[...] ses fonctions au Marc[...] mun en février procha[...] deviendra bourgmestre [...] lecht et député socialist[...] l'ancien premier minist[...] ton, M. Simonet a n[...] déclaré que « *les social[...] vent participer au gouv[...] pour résoudre les nom[...] graves problèmes qui se* [...] mais il a ajouté que cet[...] cipation ne pourrait [...] « *sous la forme humilian[...] litiquement malencontre[...] main tendue afin qu'on [...] tomber la menue mon[...] pouvoir* ».

C'est la réponse des s[...] aux rumeurs persistant[...] lesquelles ils chercherai[...] venir au pouvoir. Le p[...] *veut pas dépanner le [...] empêtré dans ses difficu[...] nomiques et sociales* ». Il [...] un contre-plan anti-cris[...] ment plus radical que [...] M. Tindemans. En outre, [...] socialiste fait des réform[...] damentales des structu[...] condition *sine qua non* [...] entrée au gouvernement.

Au cours du congrès, le[...] listes ont aussi manife[...] solidarité avec les E[...] anti-franquistes. Ils exig[...] le journal officiel, *le* [...] *belge*, cesse de publier [...] signées par le roi Baudou[...] dant ses vacances en [...] « *Le roi n'a qu'à choisir [...] ses vacances ailleurs ou [...] pour signer les documen[...]ciels.* »

PIERRE DE [...]

ASIE

Chine

AVANT LA VISITE DE M. KISSINGER

Pékin dénonce le « soutien » de Washington aux « activités des traîtres tibétains »

Pékin *(A.F.P.)*. — Cinq jours avant l'arrivée à Pékin de M. Kissinger, la Chine a engagé, lundi soir 13 octobre, une controverse avec les Etats-Unis sur la question du Tibet. Le porte-parole du département de l'information du ministère des affaires étrangères a dénoncé avec un éclat sans précédent « *la complicité du gouvernement américain et son soutien aux activités des traîtres tibétains aux Etats-Unis* ».

Cette déclaration dénonce comme « *une ingérence non déguisée dans les affaires intérieures chinoises et une violation flagrante des principes du communiqué sino-américain de Changhaï* » (signé à l'issue de la visite du président Nixon en février 1972) le fait que les Etats-Unis aient refusé de prendre en considération plusieurs démarches du bureau de liaison chinois à Washington demandant l'interdiction des activités d'un « *bureau du Tibet* » aux Etats-*tibétains aux Etats-Unis* ».

La publicité faite à cette affaire par la Chine jette une ombre sur le projet de visite du président Ford en Chine, prévue pour la fin novembre, et que M. Kissinger doit préparer à Pékin, du 19 au 23 octobre.

C'est, en effet, la première fois que la Chine estime que les « principes » mêmes du communiqué de Changhaï sont « violés » par les Etats-Unis, et qu'une visite à Pékin de M. Kissinger se trouve placée sous des augures aussi défavorables.

A deux reprises, cette année, la Chine s'était contentée de dénoncer la violation de l' « esprit » de ce même communiqué : la première fois en avril, lors de l'annulation par les Américains de la visite d'une troupe artistique chinoise aux Etats-Unis, qui prévoyait d'interpréter un chant sur le retour de Taïwan à la Chine ; la seconde en septembre, lors de l'annulation de la visite d'un groupe de maires américains à Pékin. Cette délégation aurait dû comprendre le maire de Porto-Rico, ce qui fut refusé par les Chinois, qui ne désiraient apparemment pas se prononcer sur le statut de cette île.

Dans sa déclaration de lundi, le porte-parole chinois révèle que le bureau de liaison de Pékin à Washington est intervenu à trois reprises — le 30 juillet 1974, le 8 août et le 8 octobre 1975 — auprès du département d'Etat pour demander l'interdiction des activités du « bureau du Tibet ». Le 8 octobre, le bureau de liaison a aussi demandé, sans succès, l'annulation d'une tournée aux Etats-Unis d'un groupe de chanteurs et de danseurs tibétains.

Le porte-parole accuse notamment le « bureau du Tibet » de propager par voie de « bulletins » « *toutes sortes de calomnies contre la grande mère patrie socialiste* ». Il ajoute : « *Toutes les forces étrangères qui tentent d'utiliser les traîtres du dalaï-lama pour atteindre des objectifs déguisés sont condamnées à l'échec.* »

Les milieux diplomatiques de Pékin s'interrogent sur les raisons qui ont poussé la Chine à soulever ce différend d'une manière aussi vive à la veille de la visite de M. Kissinger. Pour la première fois depuis la guerre sino-indienne de 1962, la Chine donne à la question du Tibet une dimension internationale. Elle vient de célébrer le dixième anniversaire de cette région autonome, et la presse a lancé, à cette occasion, de virulentes attaques contre le dalaï-lama, qui est réfugié en Inde. C'est aussi la première fois que la question du Tibet est présentée comme un sujet de discorde entre Pékin et Washington.

A travers le monde

Sud-Ouest afri[cain]

● SEPT AFRICAINS ON[T ÉTÉ] TUÉS et deux autres [...] par des guérilleros a[...] nant au Parti national [...] l'organisation des peup[...] Sud-Ouest africain (SW[...] au cours d'un raid effect[...] ces derniers dans deu[...] lages de l'Ouamboland, [...] toustan du nord de la N[...] Les assaillants ont r[...] l'Angola aussitôt après [...] attaque.

Vietnam du Su[d]

● M. KLACKENBERG[...] ministre suédois des a[...] étrangères, a signé, dim[...] 12 octobre à Saigon, un [...] accord d'assistance éco[...] que du Vietnam du Su[...] premier document a tr[...] l'assistance économique [...] nuelle apportée par la [...] au G.R.P. Le second port[...] une « *aide d'urgence* [...] Suède devant livrer au [...] nam du Sud du bois de [...] à la fabrication du papie[...] céréales, du lait condens[...] médicaments, etc. — (A[...]

EUROPE

Portugal

INDISCIPLINE. DÉSORDRES ET CRISE ÉCONOMIQUE

«...e que prétend ce gouvernement, c'est sauver le pays»

déclare l'amiral Pinheiro de Azevedo

...e (A.P., A.F.P.). — Le pre... nistre portugais, l'amiral ...eiro de Azevedo, a déclaré, ... 13 octobre, que la dégra... la discipline dans l'armée ... *si elle se prolongeait, ... Portugal ingouvernable* ». ...sant à la nation portugaise ...ntennes de la radio et de ...ion, le chef du gouverne... précisé qu' « *il devait dire au peuple* ». Il a souligné ...ité d'une « *autorité et d'une ... révolutionnaire qui ne ...as, et ne peuvent pas, être répressives* ». Rappelant les ... qui ont marqué son pre...s de gouvernement (mise à ...ambassade d'Espagne, mani...), il a déclaré : « *Ces évé... peuvent contribuer objecti... la chute du sixième gouvernement, avant même qu'il ait pu commencer à gouverner.* »

« *Plus grave encore,* a-t-il ajouté, *est la campagne d'indiscipline et le discrédit des militaires. Sans forces armées il n'y a pas d'autorité et sans autorité il n'y a pas de gouvernement.* »

L'amiral a cependant estimé que la situation était « *clarifiée... Le sixième gouvernement, avec la confiance que lui a récemment réaffirmée le Conseil de la révolution, connaît ses ennemis et ses amis. Il ne confond pas le pays avec Lisbonne. Il sait que le peuple, aussi, ne se laisse pas entraîner dans cette confusion.* »

« *Le sixième gouvernement,* a encore affirmé le premier ministre, *continuera à défendre la révolution et son programme socialiste tant contre les attaques que la réaction lancée sur sa droite que contre les attaques que la réaction déclenche sur sa gauche.* »

L'amiral Pinheiro de Azevedo a ensuite présenté un bilan chiffré des comptes du pays.

Le déficit de la balance des paiements atteindrait cette année 32 milliards d'escudos (plus de 5 milliards de francs, le double de l'année précédente. Quant à celui de la balance commerciale, il devrait atteindre 50 milliards d'escudos.

Selon le premier ministre, cette situation est due à plusieurs raisons : la chute de la production industrielle consécutive à la crise que traversent la majorité des entreprises, la politique de subvention des prix d'un certain nombre d'articles courants (ainsi l'Etat verse près de 30 escudos — 5 francs — par kilogramme de viande), la situation préoccupante des entreprises publiques et nationalisées.

L'amiral a déclaré qu'à ces difficultés d'ordre interne s'ajoutaient des difficultés d'ordre externe, à savoir : « *L'hostilité de certains pays, dont le Portugal est un client traditionnel, et qui considèrent que le nouveau régime est excessivement inféodé à des pays auxquels ils sont hostiles.* » Il a souligné le degré de dépendance du Portugal à l'égard des pays capitalistes, notamment des membres de l'O.C.D.E. qui absorbent près de 80 % de ses exportations.

« *A tous ces problèmes,* a-t-il dit, *il n'y a qu'une réponse : nous devons produire et vendre plus et consommer moins. Nous devons entrer dans une période de relative austérité qui, malheureusement, atteindra tous les Portugais. J'ai parfaitement conscience,* a ajouté l'amiral, *qu'annoncer des sacrifices n'est pas un programme populaire de gouvernement. Mais ce que prétend ce gouvernement, c'est sauver le pays.* »

Le premier ministre a ensuite annoncé une « *ère de sacrifices* » (augmentation des impôts indirects notamment) et souligné la nécessité d'augmenter la productivité. « *Ceux qui prévendiquent des salaires impossibles à supporter pour les budgets des entreprises, qui réclament des réductions du temps de travail et préfèrent les discussions politiques stériles à la solution spécifique des problèmes économiques de leur secteur agissent, avec les meilleures intentions du monde, comme agiraient les contre-révolutionnaires les plus expéditifs* », a-t-il ajouté. « *Il ne faut pas oublier que la masse salariale est presque équivalente au produit national et qu'il y a trois cent mille chômeurs au Portugal.* »

Un discours « intéressant »

De notre correspondant

...onne. — « *Intéressant* », ...djectif utilisé par M. Ma...o Soares pour qualifier le ... de l'amiral Pinheiro de ... En privé, les dirigeants ...es ne cachent pourtant ...r déception devant une ...n qu'ils jugent « *trop* ...

...le décision pratique n'a ...oncée. La situation écono... est catastrophique, c'est ...ais les Portugais s'atten...puis des mois à des mesu...estriction que les gouver... successifs n'ont jamais ...ourage d'appliquer. Une ... plus, ils sont invités à ...*rer la ceinture* », à aban... les « *discussions politiques* ».

...éficit de la balance des ...its atteindra, en 1975, une ...louble de celui de l'année ... masse salariale est pres...uivalente au produit inté... les réserves de la Banque ...ise « *approchent du point* ... Toutes ces « révélations » ...mier ministre risquent de ...ter à l'indifférence d'une ...*ion* tournée vers d'autres ...ns. A la même heure, face ...airie de Lisbonne, un mil... manifestants réclament la ...on immédiate du conseil ...al, qui permettra la par...n des « commissions de ...s » à la gestion de la ville. ...rd du pays, à Braga et ...-do-Castelo, socialistes et ...s manifestent leur appui ...me gouvernement et au ...dant de la région militaire. Près d'Evora, capitale de la province de l'Alentejo, les huit cents participants à la « *première rencontre des travailleurs métallurgistes et agricoles du Sud* » menacent de se mettre en grève si les pouvoirs publics ne satisfont pas leurs revendications : ouverture de crédits ; application de tous les décrets « *progressistes* » élaborés par les gouvernements précédents et qui concernent notamment le contrôle des ouvriers dans les entreprises, la réglementation des associations de petits et moyens exploitants agricoles et la réorganisation des circuits commerciaux.

C'est dans ce contexte que l'amiral Pinheiro de Azevedo en appelle au bon sens de tous ceux qui, avec leurs exigences « *excessives* », agissent « *bien qu'involontairement* » comme des contre-révolutionnaires. Il insiste sur la nécessité de rétablir « *une autorité et une discipline révolutionnaires qui ne doivent pas, qui ne peuvent pas être purement répressives* ». Jamais le premier ministre n'avait été aussi explicite dans la définition de ces deux mots. « *L'ordre et la discipline souhaités par les travailleurs n'ont rien à voir avec l'ordre et la discipline réclamés par les partis de droite, dans le but de faire taire et de réprimer l'action organisée des masses* », avait-on déjà pu entendre dans une manifestation d'appui au régiment d'artillerie de Porto (RASP).

Les précisions apportées par le premier ministre pourraient représenter la dernière tentative de réconciliation du gouvernement avec certains secteurs de l'opinion qui se manifestent de plus en plus bruyamment. L'amiral de Azevedo n'a pas dissimulé une certaine angoisse devant les violences et les oppositions irréductibles qui « *peuvent contribuer objectivement à la chute du gouvernement, avant même qu'il n'ait pu commencer à gouverner.* »

Le parti communiste, quant à lui, avance déjà une proposition pour « *sortir de la crise* » : celle de revoir dans une nouvelle coalition les trois courants du M.F.A. (gonçalvistes, signataires du document des « neuf » et militaires proches de l'extrême gauche), le P.S., le P.C. et les organisations du Front d'unité révolutionnaire. Le parti populaire démocratique en serait, pour sa part, exclu.

Mais les socialistes ne paraissent guère disposés à accepter cette proposition, malgré les interventions récentes de M. Sa Carneiro, leader du P.P.D., dont les attaques contre le P.C. semblent indisposer les socialistes eux-mêmes. Ceux-ci préfèrent encore rester dans une coalition constituée par les trois partis arrivés en tête aux élections d'avril. Les amis de M. Soares refusent de s'engager dans des « *aventures* » à côté de groupes minoritaires qu'ils ont toujours jugés « *irresponsables* ».

JOSÉ REBELO.

...lliance des communistes et des gauchistes

(...de la première page.)

...nce du communisme et ...chisme constituerait un ...ail pour 80 % de citoyens ...s (1). Elle dresserait ...le toutes les autres forces ...s, y compris les socia... les révolutionnaires mo...mme Melo Antunes et ses ...s jetant ainsi dans les ... la droite. On ne voit pas ... une coalition d'extrême ...pourrait parvenir au pou...tre de si grandes forces, ...prix d'une guerre civile, ...e risquerait sûrement ...perdre. Une véritable ... stratégique entre P.C.P. ...histes pour reconquérir ...rait un caractère irréa... presque suicidaire. Cela ...espond pas au compor...habituel des communistes.

...econde hypothèse paraît ...sible : celle d'une alliance ...t tactique, de nature pro... destinée à faire compren... partis qui détiennent ...ent l'essentiel du gou...nt — et d'abord le parti ... — qu'il n'est pas pos...se passer des commu... de les réduire à la por...grue, comme ils viennent ...ire. Ainsi s'expliquerait ...C.P. ne mette qu'un pied ...pposition aux côtés des ...s, en maintenant l'autre ... gouvernement. La pre...ttitude fait comprendre ...it compter avec lui ; la ... qu'il ne ferme pas la ... une collaboration réelle ... grands partis issus des ... de 1975. Ceux-ci peuvent ...récier par les faits qu'on ...as mesurer le poids poli...lement par le pourcen...ecteurs, mais en tenant ...ussi de la capacité d'or...n et de mobilisation.

...ut cas, le principal obs... une évolution démocra... Portugal est constitué ...s par l'alliance des gau...t des communistes, et il ...t faire pour en détacher ...lers. Il ne s'agit pas seu...e l'avenir de la liberté à ... mais de l'orientation ... de toute l'Europe médi...ne. Une coalition dura... P.C.P. et des gauchistes accélérerait le processus de désagrégation de l'armée et de la nation portugaises. Elle provoquerait une radicalisation des luttes politiques qui tendrait à faire des socialistes les otages de la droite. Celle-ci en tirerait de grandes chances d'établir un néo-salazarisme. Cet exemple ouvrirait au franquisme la possibilité de survivre à Franco. Il paralyserait le développement de la gauche à Paris, à Rome, à Athènes.

Le parti socialiste portugais a probablement les moyens de bloquer un tel engrenage. Que son allié « popuplaire démocrate » souhaite chasser définitivement les communistes du gouvernement afin de les enfermer dans un ghetto avec les gauchistes, rien de plus naturel. Il serait le principal bénéficiaire d'une telle opération, qui lui permettrait finalement de régner d'une façon autoritaire, ce que certains de ses chefs souhaitent visiblement, mais il ne peut pas imposer cette politique si les socialistes n'en veulent pas, car il a besoin de leur caution démocratique pendant quelque temps encore.

Ces derniers sont donc les arbitres de la situation, une fois de plus. Ils peuvent obliger leurs partenaires de droite à maintenir les communistes au gouvernement et à leur y donner une place acceptable pour eux. Tel est probablement le prix à payer pour les détacher des gauchistes.

Le parti socialiste a-t-il mesuré l'importance de l'enjeu ? A-t-il compris que la situation a radicalement changé depuis quelque temps ? Auparavant, le problème essentiel était d'empêcher les communistes de dominer le gouvernement. Maintenant, le problème essentiel est de les empêcher de le quitter ou de le saboter. Leur faire injonction de choisir entre l'opposition et la participation au pouvoir, c'est une attitude normale : à condition de leur offrir une part de pouvoir qui ne les pousse pas à l'opposition. Le parti socialiste est-il décidé à le faire en proposant des conditions raisonnables ? Le parti communiste est-il prêt à les accepter ?

De la réponse à ces questions dépend l'avenir de la révolution portugaise. Hier, Mario Soares n'a pas voulu qu'on l'entraîne à jouer les Kerensky. Est-il conscient que d'autres voudraient l'entraîner demain à jouer les Noske ?

MAURICE DUVERGER.

(1) ... P.C.P. a obtenu 12,53 % ...rages ; son allié M.D.P. ... les gauchistes 3,97 %, soit 20,82 %.

A Radio-Monte-Carlo

« LES COMMUNISTES NE SONT PAS AU GOUVERNEMENT POUR DONNER LEUR APPUI A UN VIRAGE A DROITE », déclare M. Alvaro Cunhal.

M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C.P., a déclaré lundi soir 13 octobre à Radio-Monte-Carlo que son parti était partisan de la « *discipline et de l'ordre démocratiques* », qu'il les « *défendait* ». « *Mais,* a-t-il ajouté, *le P.C.P. pense que la discipline dans les forces armées doit coïncider avec la ligne de commandement du M.F.A. et la ligne révolutionnaire dans le Portugal d'aujourd'hui, c'est le seul moyen d'obtenir l'ordre dans les forces armées. Le style « ancien régime » de discipline est périmé.* »

En ce qui concerne les relations du P.C.P. avec le gouvernement, M. Cunhal a affirmé que son parti appuyait les mesures qui lui paraissent justes. Mais, a-t-il dit, « *les communistes ne sont pas au gouvernement pour donner leur appui à un éventuel virage à droite* ».

M. Cunhal a accusé le Parti populaire démocratique (P.P.D.) d'être responsable des actes de violence de ces derniers jours.

Irlande

● L'I.R.A. « PROVISOIRE » A AVERTI LES JOURNALISTES se rendant dans la province d'Armagh, au sud de Belfast, qu'elle ne pouvait plus garantir leur sécurité.

Dans un communiqué remis à la presse, l'IRA accuse des officiers des services secrets britanniques et des militaires de se déguiser en journalistes ou photographes pour entrer dans cette région.

Espagne

La multiplication des menaces anonymes crée un climat d'anxiété dans la presse

« L'Espagne se défendra contre le terrorisme, quelles qu'en soient les conséquences », a déclaré, le lundi 13 octobre, le vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, M. José Garcia Hernandez, dans un discours dur prononcé au cours d'une cérémonie à son ministère. M. Garcia Hernandez a aussi manifesté une nouvelle fois l'indignation du gouvernement espagnol devant ce qu'il a appelé « la campagne inexplicable et féroce » déclenchée à l'étranger par les exécutions du 27 septembre. Il a affirmé : « Les allées et venues d'ambassadeurs ne nous effraient pas. Nous avons l'âge de raison et nous n'avons pas besoin des conseils de personne. » Le ministre de l'intérieur a d'autre part mis en garde la presse qui, a-t-il dit, « doit montrer plus de sens des responsabilités que ne le font jusqu'à présent certaines publications ».

De notre correspondant

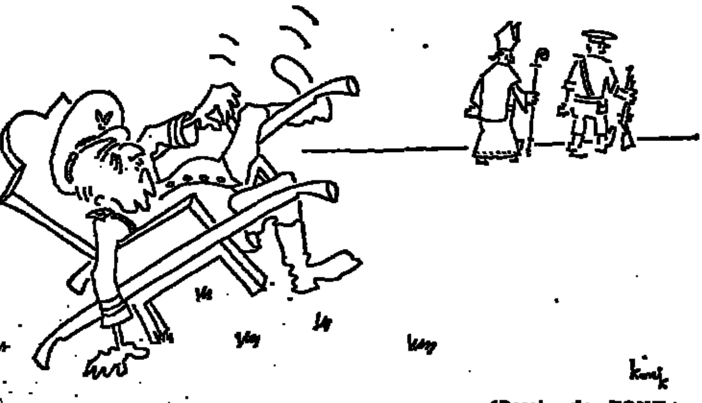
Madrid. — Les journalistes continuent de recevoir des menaces anonymes, dans un climat général assombri par des actes de répression. Le quotidien indépendant *Diario de Barcelona* a publié, le 10 octobre, un éditorial consacré à ce sujet. Il affirme qu'en dépit de ces actes d'intimidation, il ne modifiera pas sa ligne politique. A Saragosse, le directeur du quotidien local *El Noticiero* a reçu des menaces de mort. Un groupe de représentants des journalistes madrilènes a adressé une lettre au président du syndicat provincial de l'information pour dénoncer officiellement les violences dont ont souffert, de la part des « guérilleros du Christ roi » un rédacteur de *Pueblo* (organe des syndicats officiels) et du quotidien *Arriba* (organe du Mouvement national), ainsi que les diverses lettres de menaces reçues dans les rédactions.

Les représentants syndicaux affirment que si l'on « *ne coupe pas cour à cette vague de violences, un climat de guerre va naître dans les journaux* », et ils signalent qu'aux multiples règlements patronaux et administratifs qui permettent de punir les journalistes s'ajoute maintenant l'« *insécurité personnelle des rédacteurs* ».

D'autre part, trois prêtres ont été condamnés à des amendes pour des sermons prononcés après l'exécution, le 25 septembre, de cinq révolutionnaires : le gouverneur civil de Cadix a infligé une amende de 150 000 pesetas à un prêtre ; celui de Saragosse une de 100 000 pesetas et celui de Lugo une autre également de 100 000 pesetas.

A Manresa, près de Barcelone, trois jeunes gens ont été arrêtés, le 11 octobre, pour distribution de propagande du mouvement clandestin Cercle ouvrier communiste. L'une des personnes arrêtées, Mlle Carmen Cotts-Sanheill, âgée de vingt-deux ans, a dû être admise à l'hôpital provincial quelques heures plus tard. Le lendemain, dimanche 12 octobre, le curé de l'une des paroisses de la ville a dénoncé dans son sermon les « tortures ».

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.



(Dessin de KONK.)

MOUVEMENT CLANDESTIN D'OFFICIERS

L'« Union militaire démocratique » veut mettre les forces armées « au service du peuple »

Un officier espagnol en exil, le capitaine José Ignacio Dominguez Martin-Sanchez, a donné, lundi 13 octobre, à Paris, au cours d'une conférence de presse, le programme d'un mouvement clandestin au sein des forces armées espagnoles, l'Union militaire démocratique (U.M.D.).

Le capitaine Dominguez se trouvait en vacances hors d'Espagne lorsqu'il a su que la police s'était présentée à son domicile pour l'arrêter. Son organisation lui a alors demandé d'être son porte-parole à l'étranger. « *L'U.M.D. ne comprend que des militaires de métier, pour la plupart capitaines ou commandants,* a-t-il déclaré. *C'est un mouvement autonome sans affiliation politique.* » Selon lui, quatre cents officiers auraient déjà rejoint l'U.M.D., qui bénéficierait du soutien de six cents sympathisants au sein des forces armées. L'organisation, créée il y a un peu plus d'un an, est ouverte à tous les cadres professionnels de l'armée, pour autant qu'ils ne soient pas au service d'un parti politique (de droite ou de gauche) ou n'appartiennent pas aux services secrets.

Le capitaine Dominguez a souligné le scepticisme de son mouvement devant l'expérience portugaise : « *Nous nous sommes félicités du changement de régime au Portugal,* a-t-il dit, *mais la situation actuelle est tout à fait différente de ce qu'elle était au lendemain du coup d'Etat du 25 avril 1974.* » « *Il n'y a aucune comparaison possible, aujourd'hui* », entre l'U.M.D. et le M.F.A., a dit le jeune officier espagnol, qui a estimé que le mouvement portugais aurait dû « *rentrer dans ses casernes* ».

Le programme de l'U.M.D., encore très général, porte principalement sur la condition militaire et sur les libertés civiles. La partie « professionnelle » de ce programme préconise une réorganisation des forces armées et la définition d'un « *statut du militaire* ». La justice militaire devrait être réformée et sa juridiction réduite « *aux délits spécifiquement militaires* ».

« *L'Union militaire démocratique aspire à ce que les forces armées se mettent exclusivement au service du peuple ; recouvrant ainsi leur prestige et leur dignité* », affirme l'U.M.D. Pour cela, le mouvement recommande l'amnistie totale des prisonniers politiques, le retour de tous les exilés politiques. Il demande aussi la reconnaissance des droits des travailleurs, dont le droit de grève et d'association. Il préconise l'application d'une réforme économique et sociale visant à une plus juste répartition des richesses, la convocation d'une Assemblée constituante démocratiquement élue. « *L'U.M.D.,* a déclaré le capitaine Dominguez, *reconnaîtra toute forme d'élection démocratique et combattra ardemment la corruption que favorise le présent régime.* » Elle est par contre opposée à l'accession au pouvoir du prince Juan Carlos, « *qui n'aura pas été démocratiquement élu* ». Favorable à l'abandon du Sahara espagnol, l'U.M.D. est hostile à la violence terroriste, qui « *est un obstacle à la démocratie* » et refuse le séparatisme des régionalistes espagnols, leur proposant toutefois la création d'un « *Etat fédéral* ».

L'U.M.D. se veut « apartidaire », mais elle a déjà pris des contacts « *avec pratiquement tous les partis d'opposition au régime franquiste* », a déclaré son porte-parole.

MANIFESTATION A PARIS EN FAVEUR DU GÉNÉRAL FRANCO

Très protégée par la police, qui avait pris position, en force, le long du court trajet qui relie la place de l'Europe à la place d'Estienne-d'Orves, à Paris, afin de décourager d'éventuels contre-manifestants, une manifestation, organisée à l'appel de trois mouvements d'extrême droite (le Parti des forces nouvelles, auquel s'étaient joints le Front national et le Front de la jeunesse), pour protester contre « *le terrorisme international* » et soutenir le régime du général Franco, a réuni, lundi 13 octobre, quelques centaines de personnes — mille cinq cents selon les organisateurs. Divers slogans ont été scandés : « *FRAP, ETA, hors de France* », « *Portugal no, Espagne si* », « *Oui à l'Espagne dans l'Europe, non à l'Europe des terroristes* ». Une gerbe a été déposée à l'église de la Trinité. Il n'y a pas eu d'incident. Cette manifestation, a annoncé le Parti des forces nouvelles, devait ouvrir une campagne d'opinion en faveur de « *l'Espagne dans l'Europe* » et « *contre le terrorisme international* ».

EUROPE

LE VOYAGE A MOSC U.R.S.

Un geste du président de la République

(Suite de la première page.)

Enfin, vendredi matin, le président de la République se rendra sur le champ de bataille de Borodino, connu en France sous le nom de la bataille de la Moskova. Cette double appellation permet aux deux pays, sans se contredire formellement, de considérer chacun cette hécatombe comme une victoire : près de cent mille hommes, dont cinquante généraux, y ont trouvé la mort. Vendredi également, après un déjeuner offert à l'ambassade de France, plusieurs textes seront signés, dont un accord sur le tourisme, qui devrait faciliter les déplacements d'hommes d'affaires et les voyages organisés, ainsi que des accords-cadres de coopération dans les domaines de l'aéronautique civile et de l'énergie. Aucun de ces textes n'aurait de « retombées » commerciales immédiates.

Un « sommet » annuel

Le principal document qui devrait être signé par MM. Giscard d'Estaing et Brejnev n'a pas encore de nom. Les Soviétiques auraient voulu conclure un traité d'amitié. Les Français considèrent qu'il s'agit d'un simple programme. Le mot « charte » a été envisagé, mais éliminé finalement, une « charte » ayant déjà été signée par le président de la République à Varsovie. Dans ce document, dont la rédaction n'a toujours pas été mise au point, MM. Brejnev et Giscard d'Estaing s'engageront à développer leur coopération politique et, pour la première fois par écrit, à se réunir « au sommet » une fois par an ou plus si c'est nécessaire.

Les conversations devaient se dérouler, comme toujours, en deux temps. Le volet international est consacré à l'évolution de la situation en Europe depuis la signature, l'été dernier, de l'acte final d'Helsinki, aux grands dialogues multilatéraux (conférence du désarmement de Genève, conversations sur la limitation des armements en Europe, projet de conférence Nord-Sud), enfin à l'examen des principaux points chauds du monde. Le second volet concerne les questions bilatérales, et notamment l'évolution des échanges commerciaux. MM. Fourcade et d'Ornano chercheront à la fois à développer les échanges et à mieux les équilibrer.

La presse soviétique de ce mardi matin, — pratiquement entièrement consacrée à la fin de la visite en U.R.S.S. de M. Honecker, premier secrétaire du SED (parti socialiste unifié) de la R.D.A. — signalait seulement la prochaine arrivée de M. Giscard d'Estaing en publiant une brève biographie du président de la République.

« *Les Soviétiques*, affirme le texte, *expriment la certitude que cette visite et les pourparlers qui auront lieu avec les dirigeants soviétiques sur les grands problèmes internationaux et les questions bilatérales contribueront au développement et à l'approfondissement de l'amitié et de la coopération entre l'U.R.S.S. et la France, pour le bien des peuples des deux pays, dans l'intérêt de la détente, du renforcement de la sécurité européenne et internationale.* »

Lundi soir, l'agence Tass avait publié un commentaire consacré à la venue de M. Giscard d'Estaing dont un paragraphe résume bien le point de vue soviétique. « *Il serait erroné de penser*, affirme l'agence, *que les possibilités de la coopération franco-soviétique soient épuisées, qu'il ne reste aujourd'hui qu'à enregistrer l'exécution ou la non-exécution de décisions prises antérieurement. Ce serait faire le jeu des adversaires du rapprochement franco-soviétique, des adversaires des relations réciproquement avantageuses entre Etats.* »

L'agence Novosti, de son côté, avait publié lundi soir un commentaire dans lequel elle mentionnait le désir de l'Union soviétique de voir la France changer de position en matière de désarmement. « *L'Union soviétique*, peut-on lire, *veut contribuer à la réalisation de mesures globales et partielles dans le domaine du désarmement, que ce soit l'interdiction de la mise au point d'armes d'extermination massive ou l'arrêt de la course aux armements en Europe. L'opinion publique soviétique estime que ce domaine offre l'une des plus grandes possibilités pour l'extension de la coopération politique entre l'U.R.S.S. et la France.* »

MAURICE DELARUE
et JACQUES AMALRIC.

Vers une refonte de la coopération Est-Ouest

par SAMUEL PISAR

Alors que les hommes d'Etat recherchent à tâtons un nouvel ordre économique, alors que, pour les pays capitalistes comme pour les pays communistes, l'illusion de l'autonomie nationale recule devant la réalité de l'interdépendance globale, alors que l'Est et l'Ouest affrontent les graves difficultés morales et politiques de la détente, une tâche historique s'impose des deux côtés de la barrière idéologique : comment intégrer le monde socialiste, avec ses immenses richesses naturelles et ses immenses marchés, dans un système universel d'échanges internationaux.

Le cadre économique et juridique traditionnel s'adapte difficilement à l'émergence du commerce socialiste d'Etat. Les controverses provoquées par les récents achats soviétiques de blé aux Etats-Unis et le refus des syndicats américains de charger ce blé sur des navires soviétiques, comme les restrictions américaines aux crédits et aux exportations destinés à l'Union soviétique, dramatisent cette insuffisance.

Fondamentalement, le volume, la composition et les axes du commerce Est-Ouest restent à la merci de la pression inflationniste, de la pénurie de capitaux, des fluctuations du prix de l'or et de l'humeur capricieuse de la récolte.

Une transformation structurelle des relations économiques entre l'Est et l'Ouest est heureusement annoncée par la diversification progressive des transactions. Les simples achats et ventes de produits industriels et agricoles sont de plus en plus complétés par la constitution d'entreprises communes de production et de distribution et par une coopération bilatérale dans les domaines de la science, de la technologie et de la gestion. Sous la pression des besoins communs, ce processus acquiert aussi une dimension globale. Chaque côté prend conscience du fait que même les nations les plus riches et les plus puissantes ne peuvent plus assurer leur bien-être dans un splendide isolement. De nouveaux défis exigent une action concertée à l'échelle planétaire, notamment, l'extraction d'énergie et de matières premières, le contrôle de la pollution, la production alimentaire et le développement des régions appauvries du monde.

Dans le contexte Est-Ouest, les institutions, les coutumes et les lois classiques sont soumises à des distorsions qui ne découlent pas automatiquement de la lutte idéologique entre le socialisme et le capitalisme, comme le voudrait l'opinion générale.

Le contraste entre les deux organisations économiques et l'absence de racines communes du droit ont créé un climat juridique entièrement nouveau, où concepts et pratiques consacrés par le temps aboutissent à des résultats imprévus. Même si les tensions internationales devaient disparaître par un coup de baguette magique, le problème technique qui nous préoccupe aujourd'hui subsisterait.

Pour participer à l'économie mondiale, les responsables des pays de l'Est ont dû accepter certaines formules capitalistes. Par nécessité, cette adaptation se poursuit même à l'heure actuelle. En témoignent les récentes réformes législatives, notamment en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie, permettant les investissements étrangers dans les entresements étrangers.

Des innovations à l'Est

Inévitablement, l'Est a aussi introduit ses propres innovations dictées par les besoins d'un ordre économique où l'Etat seul est investisseur, producteur, vendeur, acheteur, banquier, assureur et affréteur. Etendues à une large partie de l'humanité, de l'Algérie à Cuba et de la Somalie au Vietnam, elles ne peuvent plus être ignorées à l'Ouest ni jugées du seul point de vue de nos propres idées sur la société, la propriété et le droit. Rome et l'Angleterre, en leur temps, ont donné naissance à un corpus de coutumes qui a acquis la réputation universelle d'une *lex mercatoria*. A présent, l'Union soviétique et la Chine, accédant au statut de premières puissances commerciales et maritimes et de modèles pour les Etats de même orientation idéologique, réclament le droit de forger des méthodes originales pour traiter avec des sociétés d'organisation similaire et même différente.

Sur le plan économique, l'intrusion des nouvelles techniques socialistes dans l'arène internationale provoque nécessairement des dislocations. Celles-ci sont apparues d'abord dans les années 50, lorsque les organismes commerciaux soviétiques se sont lancés dans des ventes systématiques d'aluminium, d'étain, de pétrole et d'autres produits excédentaires ; plus récemment, le caractère massif des achats soviétiques de céréales aux Etats-Unis, au Canada et en Australie, les propositions d'achat de viande, de beurre et de vin au Marché commun ont provoqué des perturbations comparables.

Lancer des accusations de malveillance ou de tentative délibérée de désorganisation des prix relève cependant de façons de penser simplistes, conçues à une autre époque. En vérité, ces comportements sont orthodoxes, mais ils provoquent des effets inattendus lorsqu'un Etat-nation, bénéficiant de la combinaison unique du gigantisme, du monopole et du secret de l'offre et de la demande, intervient sur un marché ouvert avec une multitude de firmes privées concurrentes.

Sur le plan juridique, les incursions du socialisme sont moins évidentes pour les non-initiés mais aussi importantes. Les firmes occidentales qui commercent avec les organismes gouvernementaux de l'Est sont de plus en plus soumises aux droits et aux tribunaux communistes. Les Parlements occidentaux se doivent de réagir encore plus devant l'inadaptation des législations existantes, telles les lois anti-dumping contrôlant l'importation de produits de l'Est à des prix sous-évalués ou les lois anti-trust, interdisant les offres concertées pour les très grandes transactions avec l'Est. Les fonctionnaires et les diplomates occidentaux sont sans arrêt amenés à dépasser la terminologie classique dans la négociation des traités. Les

organisations internationa[…]
nées par les problèmes éc[…]
et monétaires, telles que
et le Fonds monétaire in[…]
sont continuellement a[…]
adapter leurs procédures
clure les nations socialist[…]
système réellement unive[…]

Les difficultés n'épargne[…]
plus le côté communiste.
économiques, les sévère[…]
nations tarifaires, les i[…]
d'exportation et les rest[…]
crédit, que certains Etat[…]
taux pratiquent encore à
des pays de l'Est, sont le[…]
pantes. Lorsqu'un systèn[…]
thique, tel que celui […]
soviétique, traite avec […]
pluraliste, comme celui
Unis, où les décisions go[…]
tales sont constamme[…]
balancées par les prises
du Congrès, des milieux
des syndicats, de la pres[…]
de l'opinion publique
ensemble, ces difficultés
des obstacles majeurs.

En termes juridiques, le
des partenaires de l'Est
aussi réels. Leurs comptes
ou autres actifs situés à l[…]
parfois saisis lors d'action[…]
intentées contre leur Etat
entreprises étatiques. La
dentale, selon laquelle un[…]
tant que force majeure
l'exécution d'une obligati[…]
tuelle, est difficilement ac[…]
point de vue idéologique. […]
traditionnelle de domma[…]
rêts pécuniaires ne rép[…]
désordre provoqué par l'[…]
d'un contrat dans une éc[…]
pérativement planifiée, où
d'un chaînon se répercut[…]
une industrie. Enfin, l'[…]
judiciaire capitaliste susp[…]
point de vue, lente et c[…]
peut régler les conflits d'u[…]
satisfaisante.

L'idée de contraindre l[…]
l'Est à accepter les cad[…]
miques et juridiques […]
comme condition d'une […]
économique étendue ne
sérieusement entretenue.
aussi illusoire de pens[…]
conditions prescrites par l[…]
dront l'adhésion générale.

A mon sens, la mise au
charte de normes spéci[…]
les transactions Est-Oue[…]
constituer un premier pa[…]
tif vers une solution glo[…]
un verdict fondé sur l'expé[…]
convention internationale […]
de loi pourrait en décou[…]
ficultés d'un tel arran[…]
peuvent être sous-estimées
fois adopté, son applicati[…]
s'effectuer d'elle-même. Ch[…]
hésiterait à violer une
crainte de perdre les priv[…]
lui confèrent d'autres règl[…]
spective d'avantages récip[…]
la force, serait le princi[…]
d'une bonne application.

Même avant qu'elle soit […]
la seule existence d'une […]
dèle jouerait un rôle édu[…]
certaine portée et condui[…]
vernements concernés à […]
ciation plus subtile de le[…]
A tout le moins elle pou[…]
de point de référence ut[…]
rents niveaux : pour les pa[…]
tement engagées dans le[…]
Est-Ouest, pour les diplom[…]
la négociation de traités
ciaux, pour les organismes
tratifs dans l'application de
nationales, pour les Parlem[…]
la formulation des législatio[…]
saires, pour les tribunaux da[…]
prétation de concepts juridi[…]
familiers et pour les org[…]
internationales qui ont pou[…]
de favoriser un environne[…]
nomique ordonné.

Une charte de pratiques é[…]
ne peut résoudre les problè[…]
tiques et moraux de la co[…]
ni supprimer les poisons idé[…]
qui, d'une manière inte[…]
altèrent le climat Est-Oue[…]
objectif immédiat doit être
tique : neutraliser de cha[…]
les vestiges les plus intrait[…]
dogmes économiques, des
nismes nationaux et des […]
juridiques.

(Dessin de PLANTU.)

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

On ne peut pas jeter les Sud-Africains à la mer

déclare le ministre de l'information après sa visite à Pretoria

« *Aussi longtemps que l'Afrique indépendante se tiendra à l'écart, s'enfermera dans ses propres contradictions, (...) nous n'aboutirons à aucun résultat concret pour éliminer la ségrégation raciale en Afrique du Sud* », a déclaré M. Laurent Dona Fologo, ministre ivoirien de l'information, dans une interview publiée lundi 13 octobre par la revue ivoiro-sénégalaise *Voix d'Afrique*. Le ministre, qui a fait une visite remarquée en Afrique du Sud au mois de septembre, a brossé un portrait élogieux de M. Vorster, premier ministre sud-africain : « *Il m'a donné l'impression d'être un homme responsable, conscient de l'enjeu de la situation, des risques permanents et aussi des chances d'une solution pacifique (...). Je le crois sincèrement conscient de la nécessité de transformer les rapports interraciaux (...). Il m'a inspiré confiance, dans la mesure où nous poursuivons le même but en Afrique : la détente. Le vent du changement souffle. Il s'en rend compte.* »

M. Fologo, tout en condamnant la politique d'« apartheid », estime que M. Vorster est obligé de « *préparer avec une certaine lenteur l'opinion de ses électeurs — surtout des petits Blancs, qui constituent le gros de l'électorat — à accepter les changements qui s'imposent* ».

« *Ces Sud-Africains blancs*, a encore dit le ministre, *ne sont pas des Hollandais, des Anglais, des Français, des Allemands, ce sont des Sud-Africains nés en terre africaine, qui ne savent pas où se réfugier. On ne peut pas les jeter à la mer. Ils savent, eux, qu'ils auront à se battre jusqu'à la mort s'il le faut. Comment pouvons-nous leur proposer, si nous sommes des êtres sains et responsables, la mort, le sang, plutôt que le dialogue, la fraternité, le progrès ?* ».

M. Fologo a, enfin, critiqué les « *Républiques africaines - sœurs qui prétendent juger l'Afrique du Sud et lui donner des leçons* », alors que cette dernière est une « *République démocratique* ». « *Certains Etats africains s'imaginent qu'ils peuvent nous donner des leçons de fidélité à la cause africaine, alors qu'ils trichent sous la table* », a-t-il ajouté.

M. HOUPHOUËT-BOIGNY GRACIE PLUSIEURS MILLIERS DE CONDAMNÉS

Abidjan (*A.F.P., Reuter*). — M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, a annoncé, lundi 13 octobre, à Abidjan, la grâce de cinq mille condamnés de droit commun, emprisonnés pour vol ou détournement de fonds, et celle de plusieurs dizaines de condamnés politiques.

Parmi ces derniers figurent cent quarante-cinq Ivoiriens impliqués dans la tentative de subversion du 27 octobre 1970, dans le canton Guebie situé au sud-est de Gagnoa, et douze militaires compromis dans un complot dirigé par le capitaine Sio, dont la peine de mort a été commuée en vingt ans de travaux forcés.

J PRÉSIDENT GISCARD D'ESTAING

L'U.R.S.S. DE LA MATURITÉ

II. – Le droit chemin

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

.'U.R.S.S. que retrouve Giscard d'Estaing est en- ,e, cinquante-huit ans après révolution d'Octobre, dans maturité. Dans un premier icle, daté de Samarcande, dré Fontaine a évoqué l'im- nsité des distances soviéti- es et le problème des natio- lités (« le Monde » du 14 oc- re).

dimir. — Elles s'appellent ana, Tatiana, Ludmilla, An- ou Natacha. Sans avoir is, pour la plupart, quitté le oire soviétique, elles parlent ais, anglais ou allemand avec ce. Elles ont du charme, de rouillardise, de la gentillesse endre. Quiconque a mis les en U.R.S.S. a eu affaire à : ce sont les hôtesses de urist.

le qui nous escorte aujour- au cœur de la Sainte Russie, ouquine au nez retroussé, n'a e peine à faire partager son usiasme. Le temps s'est mis partie. Les pierres blanches tement sculpées des hautes drales de Vladimir resplen- t au soleil, tandis qu'à l'in- r on s'affaire à la restau- 1 des fresques de Roublev. kilomètres de là, la sérénité petite église de l'Intercession a Nerl, posée au milieu des ps, arrive à faire oublier un e-plan de lignes à haute n et de chemins de fer dans t du réalisme socialiste, et la re rasante de la fin d'après- ajoutera encore, tout à e, à la douceur des contrastes uzdal : les coupoles de nuit e, sous l'azur du ciel, de la drale de la Nativité ; les remparts du monastère des es surveillant, en surplomb avin, la joyeuse profusion de s du couvent des dames, en de transformation en motel xe.

mot revient souvent dans la ne de notre volubile et ima- ive hôtesse : fantaisie, quel- peu écorché en « fantasie » et oyé plutôt dans le sens d'ori- ité. Il y a déjà plus de e jours que nous sommes en S.S. et nous l'entendons, sauf t, pour la première fois. C'est lors les lieux de spectacle où, llet du Bolchoï au théâtre Marionnettes, la féérie est il y a bien peu de place, la patrie du socialisme, pour taisie sauf pour celle qu'ins- l'occasion un usage immo- le la vodka. Les slogans qui prétendent, sur les murs et sur les banderoles tendues en travers des rues, mobiliser les populations font assaut de banalité. Ce pays, que certains bourgeois occidentaux croiraient encore, pour un peu, voué à l'anarchie, est le plus traditionnel qui soit. Dans le climat de conformisme qui prévaut, on arrive à parler d'environnement sans que personne songe apparemment à poser des questions sur les éventuels dangers des centrales nucléaires...

Partout, les rites sont fidèlement observés. De Boukhara à Leningrad, c'est le même cérémonial, d'ailleurs très bon enfant, que l'hôte étranger rencontre à chaque pas. L'accueil à l'aérodrome. La table oblongue, chargée de boissons gazeuses, partout où il est reçu. La soubrette dodue à bonnet blanc qui, au bout de dix minutes de conversation, apporte le thé ou le café. Les nombreux toasts, portés pratiquement à tous les repas. Les insignes, les souvenirs.

L'observance de ces rites ne résulte pas d'un article de la Constitution. Elle correspond aux goûts d'une population qui sait montrer à l'occasion un esprit aussi critique et rouspéteur que le nôtre, mais est restée dans l'ensemble à l'écart des mises en question, du doute, de l'ironie systématiques. Ici, les anciens combattants arborent sur leurs vastes poitrines plusieurs rangées de décorations, en hommes conscients d'avoir droit au respect; les jeunes filles convolent en blanc; les garçons vont régulièrement chez le coiffeur, et toutes les petites filles revêtent, le jour de la rentrée des classes, par-dessus la robe brune d'uniforme, un tablier blanc festonné, amoureusement repassé par leur maman.

Inutile de dire que la vague de l'érotisme n'a pas atteint les rives de la Moskova ou de la Neva. On lit plutôt ici Dumas, Pouchkine ou Tolstoï... que l'*Histoire d'O.* Le goût, en matière de peinture, est demeuré celui du dix-neuvième siècle — impressionisme compris, il est vrai — et tout effort pour justifier l'abstraction se heurte à des regards dont l'incompréhension n'est pas feinte. L'ignorance dans ce domaine est surprenante : le président des peintres de Leningrad, personnage consulaire qui nous a fort gentiment reçu dans son atelier, n'avait jamais entendu parler de Hartung ou de Nicolas de Staël...

Les vertus de l'éducation

tant de sagesse, une autre e de l'Intourist nous a don- ne des clés. Elle apprend le l'été, à de jeunes Français, ntés par la plage que par ses *« Ce qui vous manque, au c'est une école qui enseigne ipline aux enfants dès leur une âge. »* Ecoutons main- ; ce directeur d'usine à *« Comme vous savez, nous vons mettre personne à la Alors vous comprendrez e n'embauche les jeunes ès leur service militaire. »* résident du Soviet — autre- dit le maire — de Lenin- à qui nous demandons s'il pas, ici, compte tenu de la nité de la frontière et de dance des touristes, de pro- de hippies, de drogués, de voleurs à la tire : *« Il y en a eu, il y a quelques années, mais nous les avons confiés à l'armée, qui s'est chargée de les remettre dans le droit chemin. »*

L'armée, on la voit beaucoup : camions bourrés de bidasses qui n'ont pas peur de la tondeuse ; solides carrures d'officiers épanouis, à qui l'idée ne viendrait certes pas de préférer la tenue civile à un uniforme bien coupé ; écrans de télévision où se passe rarement un soir sans un film à la gloire de l'armée rouge ; affiches des cinémas, photographies dans des journaux, qui portent eux-mêmes fièrement, à côté de leur titre, les médailles dont ils sont titulaires ; innombrables monuments, d'une sobriété poignante et abondamment fleuris, notamment par les jeunes mariés, gardés par des sentinelles figées par le respect, élevés à ceux qui, par millions, donnèrent leur sang, il y a maintenant plus de trente ans, pour défendre le sol soviétique.

Maintenant qu'elle dispose d'assez de mégatonnes pour réduire la planète en poussière, et que la détente est à l'ordre du jour, l'U.R.S.S. a-t-elle besoin, pour défendre ses frontières, de maintenir sous les drapeaux les effectifs énormes que lui assure un service militaire de deux ans dans l'armée de terre, de trois ans dans la marine et l'aviation ? Le souci de ne pas se laisser distancer par le géant américain, le « complexe de juin 1941 » que des dirigeants jadis échaudés par une agression non prévue assurent éprouver autant que leurs homologues de Washington celui de Pearl-Harbor, le besoin, politique autant que militaire, d'une présence étoffée aux portes de l'Europe centrale, du Proche-Orient et de la Chine, n'expliquent sans doute pas tout. Outre que le corps des officiers bénéficie d'un « standing » dont on a bien vu, à l'époque de Khrouchtchev, qu'il était décidé à le conserver, l'armée joue, dans l'Union soviétique d'aujourd'hui, un rôle fondamental d'éducation civique.

Le tableau d'honneur

Les parents voulant avant tout leur éviter la vie dure qu'ils ont eux-mêmes connue, il ne doit pas être toujours facile de transformer les enfants en combattants de la bataille de la production. L'école et l'armée se partagent le soin de les y préparer. Il n'est pas rare de voir des militaires participer aux travaux d'utilité publique, de la moisson à la construction des routes et jusqu'à la réfection du jardin qui s'étale, entre le Manège et les abords de la place Rouge, sous les hauts murs du Kremlin. Mais l'usine elle aussi sait se faire école. Nulle part peut-être les cours de perfectionnement n'ont autant d'élèves. Le directeur d'Electrosila, la grande fabrique de turbines de Leningrad, n'est pas peu fier que ce soit dans ses murs qu'ait été inventé le « patronage », autrement dit la prise en charge des jeunes travailleurs par les anciens, se comportant vis-à-vis d'eux, selon ses propres termes, comme un père ou un grand frère. Enfin, le parti communiste se veut être une école de responsabilités à une époque et dans un système où beaucoup de gens ont tendance à les fuir. Une charmante jeune femme nous l'a dit d'ailleurs sans complexe : si elle n'est pas membre du P.C., c'est parce que, les responsabilités, elle n'a, pour sa part, aucune envie d'en prendre.

A la limite, on pourrait dire que toute l'U.R.S.S. ressemble à une immense école. Une bonne occasion de s'en convaincre, c'est d'avoir affaire à la médecine soviétique. Le ton tranquillement autoritaire, pour ne pas dire paternaliste, avec lequel s'est adressée à nous une doctoresse parfaitement compétente, certes, mais qui ne devait pas avoir trente ans, en dit long sur la manière dont doivent être traités des gens qui n'ont pas de raison « objective » de bénéficier d'égards particuliers. Mais il n'est pas besoin de faire cette expérience. Un symbole révélateur s'étale partout, dans les entreprises, les kolkhozes, les administrations et jusque sur les places publiques : le tableau d'honneur. Il occupe le « coin rouge », ainsi appelé, le mot rouge évoquant, en russe, aussi bien la notion de distinction, d'éminence, que la couleur de la révolution, en souvenir de l'emplacement qui, dans les isbas, était jadis réservé aux icônes. Les travailleurs les plus ardents et les plus efficaces sont ici classés par ordre de mérite, avec leurs bonnes têtes sans malice, sur des photographies qui évoquent les parloirs de notre enfance. Imagine-t-on la pareille chez Renault ou à la gare Saint-Lazare ? Et que dire de ces inscriptions : « *Vive le travail !* », au fronton de la plupart des usines ?

En prolongeant l'école dans la vie adulte, le tableau d'honneur met en lumière l'un des moteurs de cette société si différente de la nôtre : l'émulation. Ce n'est pas en U.R.S.S. qu'on trouvera des voix pour dénoncer la sélection : elle est permanente. Les parents, au moment des concours, vivent dans les transes. Pour chaque place disponible — et même, dans ce pays athée, pour celle de séminariste, — il y a pléthore de candidats. Les recalés n'ont certes pas, comme ici, à craindre le chômage : c'est le plus grand succès du système que de l'avoir pratiquement éliminé. Mais il leur faudra se présenter à des concours moins bien cotés et, s'ils échouent là aussi, se contenter de tâches plus modestes ou plus pénibles.

Certes l'ambition, qui fut celle de Marx et de Lénine, d'abolir la distinction entre travail intellectuel et travail manuel n'a pas disparu, alors que la révolution approche de son soixantième anniversaire. Les ouvriers qualifiés sont nettement mieux payés que les médecins ou les ingénieurs. Quiconque visite des entreprises soviétiques ne peut manquer d'être frappé par l'atmosphère détendue, relaxée, peut-être trop, qui y règne. On n'a manifestement pas ici l'obsession des temps, de la productivité. Comment ne pas citer, à ce propos, la réplique d'une demoiselle de l'Intourist à un industriel français qui constatait, au terme d'un voyage de quinze jours, que décidément *« on ne se fatiguait pas beaucoup dans les usines soviétiques »* : *« Et si c'était ça la supériorité du socialisme ? »* Le moins qu'on puisse dire est qu'elle donne à réfléchir.

La garantie de l'emploi, la semaine de quarante heures, la retraite à soixante ans pour les hommes, à cinquante-cinq ans pour les femmes, la médecine gratuite, la stabilité des prix essentiels, les discussions fréquentes sur les problèmes de l'entreprise, les maisons de cure et de repos qui ne sont plus maintenant réservées aux *happy few*, tout et jusqu'au style prolétarien du régime et de la culture officielle, qui agace tant certains intellectuels, montre à la classe ouvrière que, si son rôle de direction politique est passablement théorique, elle demeure l'objet privilégié des attentions d'un pouvoir auquel elle fournit ses lettres de noblesse. Aussi bien, à la différence de ce qui se passe en Pologne, n'est-il pas question de retirer aux enfants des prolétaires les bonifications de points destinées à leur permettre d'affronter les examens, en principe à armes égales avec ceux des fonctionnaires, des intellectuels, des cadres, mieux préparés par leur milieu familial.

Il n'en reste pas moins, et personne n'en fait mystère, que chacun rêve pour son fils ou sa fille d'une promotion sociale, que les enfants des ingénieurs sont peu tentés par le travail manuel, et qu'il est des tâches que les jeunes des villes ont une fâcheuse tendance à considérer comme indignes d'eux. Les dirigeants soviétiques ont trop lu dans Marx que le capitalisme, comme le Phénix, renaît sans cesse de ses cendres, pour ne pas demeurer intransigeants sur la propriété des moyens de production qui demeure intégralement collectivisée. Ce n'est apparemment pas assez pour empêcher tout à fait la reconstitution de classes ou de castes sociales.

L'éventail des revenus, malgré les correctifs du travail noir et des trafics petits et grands, est certes loin d'être aussi ouvert que le nôtre. Il existe tout de même un fameux écart entre les conditions de vie des robustes matrones qui étalent l'asphalte sur le trottoir de l'allée Marx et celles des fonctionnaires autorisés à s'approvisionner dans des magasins fermés au *vulgum pecus* et à utiliser d'énormes voitures, les « Tchaïka », qui peuvent se dispenser d'observer le code de la route. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il y a même des gens riches, artistes ou intellectuels pour la plupart, voire auteurs de manuels scolaires, qui possèdent, par exemple, des collections de tableaux de maîtres, et ont droit, de ce fait, à des appartements plus vastes que la moyenne.

Comment, dans ces conditions, la multiplication des contacts avec l'Ouest ne contribuerait-elle pas à susciter dans une partie de la population des habitudes ou des envies qui la détachent de la masse ?

Prochain article :

CETTE GRANDE LUEUR A L'OUEST

● RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a rendu inintelligible dans nos premières éditions d'hier le début du reportage d'André Fontaine sur l'Union soviétique; il fallait lire : « *Magie d'un nom chargé de tous les parfums des* Mille et Une Nuits, *lointain écho des chevauchées de Gengis Khan et de Tamerlan, mystère d'un Orient autre, musulman sans être Proche, rouge sans être Extrême, qui n'a rêvé de se retrouver, un soir, à Samarcande ?* »



De sable semé d'Hermines d'argent.



D'azur, à vn cherubin d'argent ayant six ailes.



D'azur, à deux clefs d'argent.



De gueulles, à vn soleil d'or.



De pourpre, à vne aigle à deux testes d'or membrée d'azur.



De synople, à vn lyon leopardé d'argent, armé d'azur.



D'argent & de sable, en bande de six pieces.

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué

A l'issue du conseil des ministres, qui s'est tenu lundi après-midi 13 octobre, à l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué suivant :

● LES LOYERS COMMERCIAUX.

Le conseil a adopté un projet de loi appliquant un abattement de 10 % au coefficient permettant de déterminer, compte tenu des variations de prix, le plafond des loyers commerciaux renouvelables en 1975, afin de réduire la hausse anormalement élevée qu'aurait entraînée l'application pure et simple des formules de révision de ce plafond prévu par le décret du 30 septembre 1953.

● LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES.

Le conseil a adopté un projet de loi relatif à la responsabilité civile des propriétaires de navires pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures. Pris pour l'application de la convention internationale de Bruxelles, ratifié par la France et publié le 3 juillet 1975, ce projet généralise le régime de responsabilité qui en résulte et règle les mesures laissées à l'initiative des Etats contractants par la convention.

Il prévoit notamment que tout navire immatriculé dans un port français et transportant plus de 2 000 tonnes d'hydrocarbures ne pourra pas être autorisé à commercer si son propriétaire ne justifie pas d'une assurance ou d'une garantie financière couvrant sa responsabilité civile pour les dommages par pollution. Dans les mêmes conditions, tout navire immatriculé à l'étranger sera soumis aux mêmes exigences pour l'utilisation des installations portuaires françaises. Le projet précise les conditions dans lesquelles sont constatées et réprimées les infractions à ces dispositions.

● LE REGIME DES TANTIEMES.

Un projet de loi portant suppression des dispositions de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales relatives aux tantièmes alloués au conseil d'administration et au conseil de surveillance dans les sociétés anonymes a été adopté. Le régime des tantièmes, dont le montant lié statutairement à celui du bénéfice distribuable était rigide et lourd puisque seule une assemblée générale extraordinaire pouvait en moduler le taux. Ils pouvaient, en outre, en l'absence de plafonnement donner lieu à des abus.

Le projet assure une meilleure adaptation de la rémunération des dirigeants à leurs activités en amenant les actionnaires à en déterminer le montant chaque année. La procédure pour la fixation des jetons de présence, qui seront désormais la seule rémunération des membres des coseils d'administration et des conseils de surveillance, permet à l'assemblée générale ordinaire de tenir compte à chaque exercice des possibilités de l'entreprise et de la qualité de la gestion de ses dirigeants.

Le projet accorde aux sociétés dont les statuts prévoient la rémunération des dirigeants par des tantièmes un délai correspondant aux exercices clos en 1975, 1976 et 1977, au terme duquel ils seront supprimés.

● LA RETRAITE DES MAGISTRATS ET DES FONCTIONNAIRES.

Le gouvernement a examiné les conditions dans lesquelles il demandera à l'Assemblée nationale de délibérer, au cours de la présente session des projets de loi relatifs à l'abaissembent de l'âge de la retraite des magistrats et des fonctionnaires.

● LA CONTRACEPTION ET L'AVORTEMENT.

Mme le ministre de la santé a fait une communication sur l'application des dispositions législatives et réglementaires concernant la contraception et l'avortement.

Les dispositions de la loi du 28 décembre 1967 relative à la contraception et le remboursement des contraceptifs par la sécurité sociale favorisent une nette évolution de l'opinion en faveur de la contraception et ont contribué à étendre son utilisation. Mais l'information sur les méthodes de régulation des naissances reste très inégale selon les régions et les milieux et devra être développée et située dans les perspectives de la politique de la famille et de la politique d'éducation sanitaire.

Il conviendra d'améliorer la formation du personnel médical et paramédical, d'approfondir la recherche, de créer de nouveaux centres de planification ou d'éducation familiales.

Les décrets d'application de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse ont tous été publiés avant le terme fixé par le législateur. Mais il est encore trop tôt pour dresser un bilan de cette réforme.

Bien que la loi soit encore inégalement appliquée selon les régions, la participation des établissements de chirurgie publics et privés à son application se généralise progressivement. Le nombre de femmes que les hôpitaux reçoivent en urgence à la suite d'avortements mal pratiqués a sensiblement diminué. Une attention particulière doit être apportée au contrôle du respect des conditions auxquelles doit répondre l'interruption de grossesse, notamment du respect de l'information relative à la contraception, qui doit être donnée aux intéressées et dont l'utilisation se confirme, et aux obligations des établissements hospitaliers en matière de statistiques.

(Voir page 16.)

M. MITTERRAND AUX ÉTATS-UNIS FIN NOVE

M. François Mitterrand, mier secrétaire du parti soci a été invité par le Coun Foreign Relations de New à se rendre aux Etats-Unis y prononcer une série de rences. Ce voyage doit avoi à la fin du mois de nov L'emploi du temps de M. rand n'est pas encore arrêt cune décision n'a été pri particulier, quant à d'éve entretiens politiques entre cien candidat à la préside la République et les diri américains.

CORRESPONDANCE

Guy Mollet et ses maîtres

M. Georges Lefranc, historien, nous indique, à la suite de la nécrologie de Guy Mollet, publiée dans le Monde *du 4 octobre, que l'un des maîtres à penser de l'ancien secrétaire général de la S.F.I.O., Ludovic Zoretti, était professeur de mathématiques, de formation marxiste, et qu'il n'a rompu avec Léon Blum qu'après la période du Front populaire. Il ajoute :*

J'ai assez connu Guy Mollet pour savoir qu'il se reconnaissait deux maîtres à penser. Zoretti, soit, mais aussi Bracke qui, à partir de la venue de Guy Mollet à Arras, exerce sur lui une influence profonde. La vénération que Guy Mollet portait au vieux guesdiste qu'était cet helléniste bourru est d'ailleurs à l'origine du nom qu'il donne à son organisme de recherches.

[Guy Mollet était président de l'Office universitaire de recherches socialistes, dont le sigle OURS rappelle le surnom de Bracke.]

M. Roger Hagnauer, professeur, revient pour sa part sur l'itinéraire de Zoretti, et note :

Son « gauchisme » (?) et son « antisémitisme » (?) ne furent pas du tout à l'origine de ses douloureuses aberrations de 1940. C'est par pacifisme qu'il s'engagera derrière Marcel Déat (et non derrière Belin) et qu'il finit par justifier l'ordre national-socialiste. Atroce déchéance d'un esprit qu'une logique inflexible mena à l'absurdité et au reniement de ce qu'il avait servi.

Un spectacle consternant

D'autres lecteurs nous ont écrit pour faire part de leur sentiment sur l'action de l'ancien président du conseil, et s'étonner des réactions suscitées par son décès. M. Humbert Fusco-Vigné, cadre commercial, souligne par exemple :

L'homélie collective exprimée par notre société politique, toutes hypocrisies confondues, est un spectacle à mon avis consternant, parce qu'il traduit le blocage de notre société tout court. Ce spectacle est d'abord inconvenant pour les appelés, rappelés et autres « maintenus » d'Algérie. Inconvenant aussi pour les électeurs qui, en janvier 1956, donnèrent le pouvoir au Front républicain parce que, souvenez-vous en, ses leaders — dont un Mendès France vite évincé — avaient décisivement convaincus la majorité des Français de leur volonté de négociation politique et en Algérie.

Ce spectacle est ensuite n parce qu'il fait remonter e face un certain socialisme de la République des profe socialisme bourgeois et modant, qui nous a été lég le Front populaire et p hommes dont Léon Blu même dénonça un jour qu *avaient eu peur de faire ;*

M. COGNIOT (P.C.F.) homme du passé.

M. Georges Cogniot, sé communiste de Paris, dans *France nouvelle*, heb daire central du P.C.F., carrière de Guy Mollet. pelle qu'il a connu l'ancien taire général de la S.F.I.O. que celui-ci était un syndi mais précise qu'il n'a jama lité avec lui, contrairemen que nous indiquions da *Monde* du 4 octobre. Guy était en effet affilié à la et M. Cogniot à la C.G.T sénateur de Paris ajoute :

« S'il me fallait définir expression rapide cet politique qu'il a été, je qu'il a représenté la plus h incarnation de l'esprit démocrate. C'est pourquoi pu prononcer à bon droit de son intégrité pers Quand il devint dirigeant, après avoir fait longueme classes et ses preuves, à l

» (...) Le drame de Guy a été le drame de la p social-démocrate de tr force ; il lui a été réserv primer quelquefois des id volutionnaires et, dans l tique, de lutter const contre les formes concrète lutte révolutionnaire (...) dant toute sa vie politiq représenté le passé, le c du mouvement ouvrier. »

● *Le Parlement europé* de sa séance d'ouverture session d'octobre, lundi 13 à Strasbourg, a obser minute de silence en hom Guy Mollet. L'éloge du di ensuite été prononcé, e sence de M. Georges S député socialiste du Tarn sident du Parlement europ M. Frederick Bessbo (conservateur, Grande-Bre vice-président.

Le conseil général de la Martini et l'octroi de mer

Après la publication, dans nos éditions du 2 octobre dernier, d'un article de notre correspondant à la Martinique, intitulé « L'octroi de mer en question devant le conseil général », nous avons reçu de MM. Emile Maurice, président de l'assemblée départementale, et Michel Renard, vice-président, rapporteur de la commission sur l'octroi de mer, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Le sens des travaux du conseil général n'a pas été de remettre « en question » l'existence de l'octroi de mer, mais, bien au contraire, de nous demander dans quelles mesures il pourrait tout à la fois assurer de meilleures ressources financières à nos communes, et contribuer également au développement économique de la Martinique.

L'origine coloniale de cette taxe (...) ne gêne pas les élus locaux de la Martinique, et il ne s'est trouvé au cours des débats aucun conseiller général d'aucune tendance politique pour voir dans cette origine une raison de contester l'existence même de ce système.

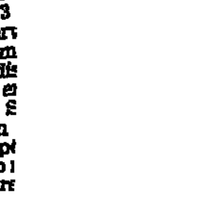
En revanche, plaçant sa réflexion essentiellement sur un terrain technique, il a paru normal à l'ensemble de l'assemblée que la réglementation vétuste de l'octroi de mer fasse l'objet d'une révision et d'une actualisation.

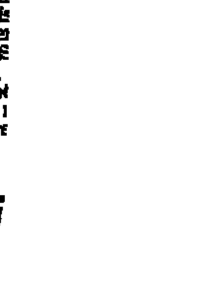
C'est dans cet esprit notamment qu'il a été envisagé de procéder à un réexamen au fond des exonérations actuellement consenties en faveur de certains investisseurs en liaison avec les milieux professionnels intéressés et les conseils généraux de la Guadeloupe et de la Guyane, afin de leur assurer une pleine efficacité et non pas pour le supprimer purement et simplement : les débats ont été très explicites à ce sujet.

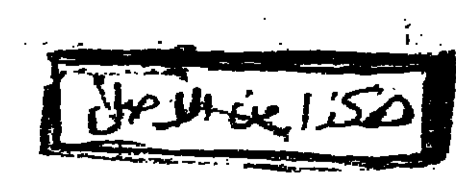
Sur un plan plus génér en se référant à la loi du du 11 janvier 1892 donna conseils généraux des ments d'outre-mer le pou régler par délibérations, vées par décret, les m d'assiette et de perceptio que de répartition de l'o mer, que l'assemblée mentale de la Martiniqu nant pour sa part ses re bilités, a entrepris ces étu de mieux adapter aux n économiques et financiè tuelles le système en vig non dans l'optique d'une ciation quelconque, cela va par la majorité présid de la politique gouverne en la matière, puisque au l'initiative n'appartient gouvernement.

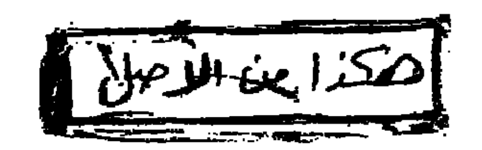
Au surplus, dans la pa rapport consacrée aux r entre la Martinique et chè commun, la commissi vie en cela par la majo conseil général, a marqu équivoque la volonté de la nique, département franç s'intégrer totalement dan semble européen.

● *Chez les radicaux d* *che.* — MM. Pierre Charon Quilici, Didier Schuller et nique Vastel, membres du directeur du Mouveme anciens partisans de M. C Delmas, ont publié une d tion qui réclame notamme révision du programme co une évolution du P.C.F. co à celle du P.C. italien, et *« l'existence au sein de la d'un parti qui puisse lui a les suffrages de tous ce sans admettre la lutte des ni l'autogestion, croient solidarité entre Français tra de construire une socié velle plus juste et plus hum*









POLITIQUE

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA VIENNE

Fromonteil (P. C.) se désiste pour Mme Cresson (P. S.)

Paul Fromonteil, candidat communiste à l'élection législative [...]lle de la deuxième circonscription de la Vienne, a annoncé, lundi [...]obre, sa décision de se désister en faveur de Mme Edith Cresson, [...]tate du parti socialiste. M. Fromonteil a précisé que son attitude [...]ictée « par la volonté de favoriser le combat de la gauche, pour [...] le pouvoir et réaliser les transformations démocratiques pro[...]s prévues par le programme commun ».

[M]me Cresson bénéficie également du désistement « sans illusion » [...] Cerisier (Lutte ouvrière) et du soutien du P.S.U., qui ne pré[...]t pas de candidat.

[...]fédération de la Vienne du [...] communiste a publié, lundi [...]obre, une déclaration dans [...]le elle se félicite que *« l'élec[...] partielle de Châtellerault [...]n marque un net recul du [...]lat de la coalition de la [...] réactionnaire (U.D.R.-In[...]dants-Centristes). »*

[...] ajoute : *« Le résultat* [du [...]dat communiste] *est d'au[...] plus significatif que tout a [...]is en œuvre pour fausser [...]ssion démocratique du suf[...] universel : silence des [...]s moyens d'information sur [...] politique, sur nos prises de [...]on, campagne anticommu[...] intense ; négation de la ca[...], pour notre candidat Paul [...]nteil, de rassembler sur son [...] l'ensemble des forces démo[...]ues.*

[...]ne, dans ces conditions, le [...] communiste français soit [...]nu à maintenir ses positions, [...] consolider dans les secteurs [...]ra ne peut qu'être un encou[...]ent à la poursuite de ses [...]s pour donner à l'union la [...] et la force nécessaires pour [...]s le pouvoir mais aussi, et [...]t, pour réaliser les transfor[...]ns démocratiques profondes [...]nues dans le programme [...]un. »

[...] Gaston Defferre, président [...]roupe des socialistes et ra[...]x de gauche de l'Assemblée [...]nale, a déclaré, lundi 13 oc[...] sur les antennes d'Eu[...]I : *« J'espère que les com[...]ites comprendront que les [...]ues qu'ils ont lancées, les cri[...]s qu'ils ont formulées contre [...] au lieu d'être positives pour eux, ont été négatives, et, au lieu de leur faire gagner des voix, leur en ont fait perdre. »*

Dans *la Lettre de la nation* du 14 octobre, M. Pierre Charpy, directeur du bulletin quotidien de l'U.D.R., estime que *« le candidat de M. Michel Jobert* a fait une *« démonstration (...)* a contrario ». Il écrit : *« Dieu sait pourtant si son chef de file n'avait pas soigneusement entretenu l'équivoque pour accréditer l'idée qu'un gaulliste ne pouvait pas voter Abelin. Seulement — et cela rejoint ce que nous écrivons plus haut — l'équivoque ne paie pas. Dans ce cas particulier, elle est d'ailleurs terminée. Nous avions toujours écrit qu'en politique il n'y avait pas d'ailleurs — sauf, et encore, en enfer. En appelant à voter pour la candidate socialiste au deuxième tour, le candidat jobertiste a montré que, effectivement, il fallait être soit dans la majorité, soit dans l'opposition, et il a rejoint les signataires du programme commun. En dépit de ses qualités et de son talent, M. Jobert a sabordé son entreprise dans une élection où le Mouvement des démocrates n'apparaît que comme une opération de transfert des suffrages gaullistes vers l'union marxiste. »*

● *L'association les Amis du général de Gaulle* proteste, dans une lettre adressée à M. Chirac, contre le soutien apporté par le premier ministre à la candidature de M. Abelin, *« ennemi acharné de de Gaulle et de sa politique »*.

LA POURSUITE DU DÉBAT SUR LA RÉFORME FONCIÈRE

L'impôt foncier est-il « de gauche » ?

(Suite de la première page.)

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, propose de l'enrichir en créant un plafond de densité et en donnant aux communes une priorité dans les transactions. Mais le débat est éclipsé par l'idée lancée par M. Fanton de créer un impôt foncier général.

Avec son amendement, M. Fanton ne prétend pas avoir découvert une solution miracle, mais pense fournir aux communes les ressources que — selon lui — le projet de loi de M. Galley ne leur donnera pas. Il propose un impôt annuel fondé sur la valeur vénale des terrains, bâtis ou non, telle qu'elle serait déclarée par le propriétaire. Chaque commune fixerait — entre 0,1 % et 1 % — le taux de ce nouvel impôt qui remplacerait la contribution foncière des propriétés non bâties (voir ci-contre).

Un tel impôt, *« simple dans son principe »*, aurait l'avantage, selon M. Fanton, d'établir un peu plus de justice. Chacun paierait l'impôt selon la valeur de son terrain. Celui qui ne peut pas construire ne paierait rien. Les communes récupéreraient régulièrement une partie de la plus-value qu'elles procurent aux propriétaires par les équipements publics qu'elles financent. Selon le rapport de la commission des lois, l'impôt foncier inciterait les propriétaires de terrains à les vendre, ralentirait la hausse des prix et rendrait même *« inutile toute imposition des plus-values »*.

Déclarations hasardeuses

Pour combattre cet amendement, on a avancé des difficultés d'application. Chacun sait combien vaut son terrain, répond M. Fanton. Les spécialistes soulignent au contraire la *difficulté de déterminer la valeur d'un terrain dissociée de celle de l'immeuble qu'il supporte.*

La déclaration par les propriétaires serait, assure-t-on, une autre source d'ennuis, la fraude n'étant pas tout à fait écartée par la menace d'une possible expropriation au prix déclaré précédemment par le propriétaire.

En dehors même de toute fraude, les contribuables ont bien *du mal à décrire ce qu'ils possèdent*, comme l'a montré la récente enquête préalable à la réévaluation des propriétés non bâties. Mesurer une pièce, comprendre un questionnaire, présentent assez de difficultés pour qu'on s'interroge sur ce que donnerait un système dans lequel les propriétaires devraient en plus déclarer des prix. Les spécialistes considèrent qu'on en viendrait *d'une façon ou d'une autre à une* évaluation administrative, même si celle-ci a pour base la déclaration du propriétaire.

Il est malaisé au demeurant de bien délimiter la propriété foncière. Sait-on par exemple que, pour la contribution foncière des propriétés non bâties, ne sont imposées, dans la catégorie « terrains à bâtir », selon la jurisprudence constante du Conseil d'État, *que les parcelles incluses dans un* lotissement et non encore construites ? Ce qui exclut bien des terrains où l'on pourrait construire... Tant et si bien qu'il n'y a pas plus en France de « terrains à bâtir » que de carrières, de même qu'il n'y a pas de chasses en Sologne puisque seuls sont catalogués dans cette catégorie les terrains « équipés » pour la chasse. *C'est peut-être absurde*, mais c'est ainsi.

Les défauts du système actuel ne plaident évidemment pas pour son maintien... Mais ils donnent une idée des difficultés que rencontrerait l'application de l'impôt foncier proposé par le député de Paris. M. Fanton le sait bien qui réclame la tenue d'un livre où seraient décrits tous les biens fonciers et les *transactions dont ils ont fait* l'objet.

« Aucun système fondé sur la déclaration de la valeur vénale ne fonctionne réellement dans aucun pays », estiment finalement les spécialistes du ministère de l'équipement. Les Allemands l'ont abandonné deux ans après l'avoir institué ; les Danois sont sur la même voie, après dix ans d'application. Aux États-Unis, la *Property Tax*, qui représente l'essentiel des ressources communales, a eu pour effet de reporter l'habitat trop loin des centres.

De l'avis de deux inspecteurs des finances, MM. Bilger et Lewandowski, auteurs d'une étude de 1971, le prélèvement fiscal risquerait enfin d'être totalement ou partiellement répercuté sur les acheteurs. Pour inciter les propriétaires à vendre, et donc *« assouplir » le marché foncier*, l'impôt devrait être d'un taux assez élevé. Mais il ne gênerait pas réellement les véritables spéculateurs.

Des ressources incertaines

Les effets sur le marché foncier étant incertains, les finances locales les trouveraient-elles au moins leur compte dans l'adoption de l'impôt *foncier* ? Lancée par l'Association des maires de France, une enquête menée auprès de six cents communes montre que les conséquences seraient très différentes suivant les endroits. Une localité de la banlieue parisienne (2100 habitants) verrait ses impôts directs locaux augmenter de 142 % si l'ensemble des terrains étaient taxés à 1 % et seulement de 14 % s'ils étaient à 0,1 %. Tel village de l'Ouest (205 habitants) *perdrait* 24 % de ses recettes directes en instituant une taxe de 0,1 % à la place de la « foncière non bâtie », mais triplerait ses ressources en appliquant un taux de 1 %.

La *fiscalité* foncière actuelle ne rapporte qu'assez peu aux communes : environ 15 % de leurs recettes fiscales, sauf dans les communes rurales, riches en terrains agricoles. Pour l'ensemble de la France, la contribution foncière des propriétés non bâties a rapporté, en 1973, 1,7 milliard de francs seulement et la « foncière bâtie » 3,7 milliards. Les spécialistes doutent que l'« impôt Fanton » puisse fournir ne serait-ce que l'équivalent. La tempête qu'il soulève n'est-elle pas un peu disproportionnée ?

En aucun cas, l'« impôt Fanton » n'apporterait de solution globale à l'ensemble des problèmes fonciers. Zones d'aménagement différé pour contrôler les prix des terrains, acquisitions publiques, réserves foncières et location des sols qui devraient demeurer dans le patrimoine public : c'est seulement si tous ces moyens étaient utilisés en même temps qu'on pourrait juger « la vraie nature » de l'impôt foncier.

Un impôt de gauche ?

Étant un impôt sur le capital, il peut paraître audacieux. Mais il faut y regarder de plus près. Certes, l'impôt frappe la valeur vénale d'un bien. Mais peut-on vraiment parler d'impôt sur le capital au taux de 1 % (taux maximum proposé par M. Fanton) lorsque seul est entamé le revenu potentiel, sans que soit touché le capital lui-même ? Un taux plus élevé rendrait l'impôt insupportable pour les petits propriétaires ; M. Fanton a d'ailleurs prévu d'exonérer les personnes âgées. Mais ces mêmes taux seraient parfaitement acceptés par les sociétés financières qui les paieraient avant de les inclure dans leur prix de construction. Les promoteurs n'ont-ils pas récemment souhaité la venue d'un impôt focier qui les aiderait à se procurer des terrains en poussant les propriétaires à s'en défaire ?

Impôt de droite, impôt de gauche ? Dans la *société libérale*, l'impôt foncier ne renverserait pas à lui tout seul les tendances économiques : il favoriserait, au contraire, la concentration des capitaux et des patrimoines.

Il ne pourrait servir des objectifs socialistes que comme élément d'une politique urbaine plus vaste ayant pour but de faire sortir les terrains de l'économie du marché.

La *taxe foncière* que proposent M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, et plusieurs députés socialistes frapperait les terrains, au taux de 1 à 2 % de la valeur déclarée chaque année par le propriétaire. L'impôt serait limité aux zones urbaines, où il faciliterait l'acquisition des terrains par la collectivité, titulaire d'un droit de préemption. Le prix de référence du terrain serait celui de la dernière déclaration par le propriétaire. Enfin, les sols ne seraient pas revendus mais concédés pour une durée et un usage précis. Ainsi se réaliserait, sur plusieurs générations, l'approbation progressive par la collectivité de la plupart des terrains. En quelque sorte, une municipalisation des sols en douceur qui résoudrait le seul véritable problème de notre époque : l'accaparement par les personnes privées de terrains, dont on a trop tendance à oublier qu'ils sont rares et ne se reproduisent pas...

La réforme des finances locales et l'imposition du capital ne sont pas de mon domaine, déclare M. Robert Galley, ministre de l'équipement, dont le projet de réforme est éclipsé par les batailles autour de l'impôt foncier. Mais je ne suis pas hostile à une taxation pourvu qu'elle serve au bon urbanisme. Il y avait dans la loi d'orientation foncière de 1967 une « taxe d'urbanisation » qui n'a jamais été appliquée. Le projet de loi de M. Galley propose l'abrogation de ce fameux article 61 resté sans effet. Peut-être serait-il temps, tout simplement, de ne pas le supprimer et de l'appliquer.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Quelles conséquences pour les finances locales ?

L'adoption de l'amendement Fanton remettrait-elle en cause la réforme des finances locales appliquée depuis le début de l'année dernière ?

Les impôts d'État appelés « *principaux* » jusqu'en 1917 avaient, rappelons-le, continué d'être utilisés par les conseils municipaux pour le calcul de leurs impôts directs, selon le système des « *centimes additionnels* », ainsi appelés parce qu'ils représentaient la centième partie de ce qu'aurait perçu l'État au titre des « quatre vieilles » taxes locales : mobilière, foncière, bâtie et non bâtie, patente. Si les « *principaux fictifs* » de la commune s'élevaient à 90 000 francs, la valeur du centime communal était donc de 900 francs. Si le produit fiscal nécessaire à la commune pour équilibrer ses dépenses était de *9 millions* de francs, le conseil municipal devait voter 10 000 centimes additionnels.

Dans un tel système peu importe l'assiette. Ce qui compte d'abord, c'est la masse des recettes dont la commune a besoin pour équilibrer ses dépenses. Une fois cette masse déterminée, il suffit d'ajuster les taux, laissés à la liberté des communes. Mais on voit le danger d'une telle méthode : *la révision de la valeur* des biens n'intervenant que rarement, l'assiette de l'impôt — c'est-à-dire la matière imposable — restait à peu près constante et ne cessait de ce fait de s'éloigner de la réalité : l'impôt étant le produit d'un taux par une assiette, les taux ne cessaient de monter au fur et à mesure que la valeur de la matière imposable se rétrécissait — en valeur relative — du fait de l'inflation.

Liberté de fixer les taux

Pour clarifier, pour rendre plus de responsabilité et d'autonomie aux maires, une *ordonnance* du 7 janvier 1959 a donné aux collectivités locales la possibilité de fixer elles-mêmes les taux de chaque impôt et d'unifier ces taux. Pour mettre fin à l'absurdité d'un système fiscal basé sur des taux exorbitants et des assiettes ridiculement restreintes, elle disposait également que toutes les bases d'imposition seraient réactualisées et que seules les valeurs locatives seraient prises en compte.

La révision des valeurs foncières bâties et non bâties posait tellement de problèmes que son principe ne fut admis qu'en 1968 (loi du 2 février 1968) et que la révision elle-même ne fut entreprise qu'en 1970. Elle dura trois ans...

Les nouvelles valeurs locatives tirées du recensement 1970-1973 des propriétés foncières bâties sont maintenant prises en compte dans le calcul des impôts directs locaux : taxe d'habitation et taxe foncière bâtie. De même, la taxe foncière non bâtie est désormais calculée d'après les renseignements *tirés du recensement* des propriétés non bâties effectué en 1961 et réactualisé — mal, hélas ! — en 1970.

Entre-temps, les grands principes de la réforme posés par l'ordonnance de 1959 ont dû être profondément modifiés. La réforme de la patente votée à la fin de juillet dernier par le Parlement sera très différente de ce qui avait été prévu. La future taxe professionnelle sera en effet établie sur des bases économiques et comptables — les salaires, par exemple — qui ne peuvent être mariées avec les autres bases employées pour le calcul des autres impôts locaux et qui sont des valeurs locatives. Cette patente modernisée commencera à fonctionner au début de 1976.

L'administration a donc été obligée de prévoir deux groupes d'impôts locaux fonctionnant séparément : d'une part la taxe professionnelle, d'autre part la taxe d'habitation, ainsi que les *taxes foncières (bâties et non* bâties). Si tout se passe conformément aux prévisions des pouvoirs publics, les communes fixeront elles-mêmes, à partir de 1978, les taux des quatre impôts locaux étant entendu qu'à partir de 1983 ne devra plus exister qu'un seul taux pour la mobilière et les taxes foncières bâties et *non* bâties.

Comment intégrer la proposition d'impôt foncier

Comment le projet de M. Fanton pourrait-il s'intégrer dans cette réforme mise en route l'année dernière et dont l'équilibre déjà difficile fait penser aux fragiles constructions des jongleurs de cirque ?

Le député de Paris a précisé que son impôt remplacerait la *taxe foncière non bâtie*, sans pour autant remettre en cause fondamentalement le nouveau système des finances locales. Il faudrait tout de même créer pour le nouvel « impôt Fanton », le même régime particulier que pour la patente : le taux de la foncière non bâtie, revue et corrigée par le député U.D.R., ne pourrait plus, en effet, varier avec les taux de la mobilière et de la foncière bâtie, comme le veut la réforme en cours, *fondée, elle*, sur des valeurs locatives (revenu théorique tiré de la location du bien), et non sur des valeurs vénales (prix de vente du bien), comme le propose M. Fanton.

Mais comme la réforme des finances locales ne sera pas achevée avant dix ans, on ne voit pas pourquoi il serait impossible, d'ici là, de modifier une fois encore l'architecture de l'édifice, si le Parlement pense que le coup de truelle de M. Fanton apporte une réelle amélioration.

ALAIN VERNHOLES.

Libres opinions

UNE ILLUSION

par JEAN-FRANÇOIS THÉRY (*)

AU moment où s'ouvre au Parlement le débat sur le projet de loi foncière, on voit de tous côtés reparaître l'idée que seul un impôt foncier annuel, assis sur la valeur vénale des terrains à bâtir, serait de nature à apporter une solution durable et complète au problème de la spéculation immobilière.

Cette idée n'est pas nouvelle : elle est inscrite dans la loi d'orientation foncière de 1967, et on comprend bien que Edgard Pisani, principal artisan de cette loi, continue à penser qu'elle était bonne.

C'est également une idée séduisante : *il est vrai que la spéculation* foncière a surtout profité aux propriétaires de terrains ou, plus exactement, à ceux d'entre eux qui ont réussi la transformation de terrains agricoles ou de terrains sans vocation urbaine, en zone d'urbanisation. La condition de cette transformation a été très souvent la réserve foncière à terme, considérée comme un placement sans risque et riche de possibilités importantes de plus-value. Plus modestement, nombreux sont les propriétaires petits ou grands qui ont différé la vente de leurs propriétés dans l'attente d'une urbanisation prochaine, susceptible de conférer à leurs biens une valeur sans commune mesure avec leur coût d'acquisition. De tels phénomènes ont eux-mêmes entretenu la hausse des valeurs foncières en favorisant la rétention de terrains entre les mains de leurs propriétaires actuels aux franges urbaines.

Face à ce calcul, les promoteurs-constructeurs ont toujours demandé à l'État de dégeler ces réserves foncières, de leur assurer chaque année la disposition d'une masse suffisante de terrains urbanisables. L'impôt foncier annuel progressif est évidemment un moyen de combattre cette rétention et de mettre sur le marché davantage de terrains : un impôt suffisamment lourd, et progressif à la fois avec la valeur vénale des biens détenus et avec le délai de détention, *obligerait une partie croissante des propriétaires à mettre en vente* leur capital foncier, en quelque sorte contre leur gré. D'autre part, les sommes ainsi recueillies par la collectivité devaient, dans l'esprit des mêmes promoteurs-constructeurs, permettre de pourvoir à l'équipement de ces terrains. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'impôt foncier institué par la loi d'orientation foncière — impôt payé par les propriétaires — devait *« se substituer à la taxe locale d'équipement payée par les constructeurs »*.

***

On comprend aussi fort bien la séduction qu'exerce une telle idée sur les élus socialistes : elle permet d'introduire dans notre droit le premier véritable impôt sur le capital. D'autre part, elle oblige à une évaluation du capital foncier, opposable aux propriétaires condition préalable indispensable à toute forme de municipalisation des sols sans spoliation de leurs détenteurs.

Malheureusement, cette idée repose sur une erreur d'analyse et sur une illusion.

L'erreur d'analyse porte sur la nature du problème foncier réel auquel se heurtent les pouvoirs publics. Dans la plupart des grandes *agglomérations, l'époque est passée où l'expansion urbaine se faisait*, principalement, au détriment de l'espace agricole périphérique. Aujourd'hui, la ville se reconstruit sur elle-même. La spéculation porte beaucoup plus sur les rares terrains libres au cœur des grandes villes et sur des immeubles construits que sur les champs de betterave de la périphérie. La reconstruction de la ville sur elle-même chasse du centre les classes populaires pour faire place aux immeubles de luxe recherchés par les privilégiés. Ce nouveau marché foncier est dominé par le phénomène de la rareté, par la concurrence entre acheteurs, concurrence telle que les propriétaires résistent rarement aux offres considérables qui sont le fruit de la surenchère. Cet état de choses n'est pas atténué par la crise actuelle, car ce sont aujourd'hui les constructions les plus chères qui trouvent le plus facilement preneur. L'impôt sur la valeur vénale des terrains à bâtir est sans effet dans un marché qui porte sur des immeubles déjà construits et où la rétention est l'exception.

L'illusion porte sur la possibilité d'appliquer pratiquement un éventuel impôt foncier. La propriété foncière en France porte sur plus de treize millions de parcelles. Il est exclu que l'administration des Domaines, qui ne parvient pas à fournir dans un délai raisonnable l'évaluation des seuls biens soumis, dans l'état actuel du droit, à une estimation administrative (en vue, par exemple, des expropriations), puisse parvenir à établir et à réviser chaque année la valeur vénale de ces treize millions de parcelles. Et si l'on décide de recourir à la déclaration, par le propriétaire lui-même, de la valeur de ses biens, il faut savoir qu'il sera impossible de contrôler sérieusement ces déclarations. Et alors, quel arbitraire ! Quelles injustices ! Quelles possibilités de fraude !

***

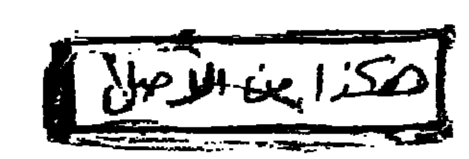
On se fait aussi de sévères illusions quant à l'efficacité de l'impôt foncier sur la spéculation immobilière. Seuls les petits propriétaires, aux ressources limitées, seront contraints de vendre pour échapper à la charge qu'il représentera pour eux. Les gros opérateurs fonciers l'intégreront dans leurs calculs, et le résultat le plus probable sera la concentration de la propriété des terrains urbanisables entre les mains des investisseurs institutionnels ou professionnels. A des propriétaires dispersés, qui tentent de profiter de la hausse des valeurs foncières, on risque de substituer des spéculateurs conscients et organisés.

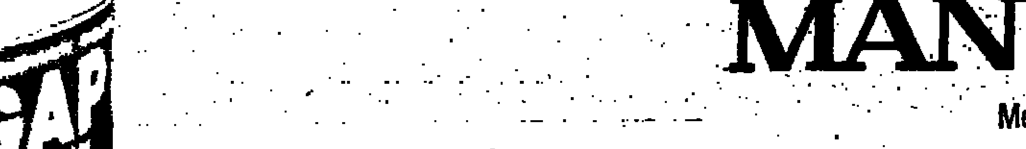
C'est parce qu'il était conscient de cette erreur d'analyse et de ces illusions que le ministère de l'équipement a recherché d'autres *solutions, propres à réaliser des objectifs concrets et urgents*, en renonçant à des avantages théoriques et illusoires. Constatant que le prix d'un terrain est directement proportionnel à la densité de construction qui peut y être édifiée, et que ce prix est, en définitive, fixé par le constructeur à partir de l'idée qu'il se fait du prix auquel il pourra commercialiser le mètre carré construit, il a conçu un système de taxation frappant le constructeur, et prenant pour assiette la densité autorisée. Il a prévu que le produit de cette taxation devrait être affecté aux collectivités locales pour leur permettre d'intervenir, au besoin par préemption, sur le marché foncier urbain afin de réserver les terrains nécessaires aux équipements collectifs et à la construction sociale. Cette démarche concrète, pragmatique, adaptée au problème des cœurs de ville tel qu'il se présente aujourd'hui, sert de fondement aussi bien à la taxe locale d'urbanisation imaginée par Olivier Guichard, qu'à la limitation du droit de construire inscrite dans l'actuel projet de loi foncière. Faire cela, c'est déjà faire beaucoup. Croire que l'instauration d'un impôt foncier annuel sur la valeur vénale des immeubles permettrait de faire plus et mieux, c'est la proie pour l'ombre.

Il n'y a, d'ailleurs, qu'à voir d'où viennent les sirènes. Si j'avais aujourd'hui à défendre les intérêts des spéculateurs et des promoteurs immobiliers, je dirais : non à la loi foncière, oui à l'impôt foncier.

(*) Ancien conseiller technique du ministre chargé de l'aménagement du territoire.







ÉDUCATION

La journée d'action de la FEN sur le chômage des jeunes

M. André Henry : la révolution est en germe dans l'éducation

La journée nationale d'action organisée le 13 octobre par la Fédération de l'éducation nationale pour le droit à l'emploi, le droit à la formation jusqu'à dix-huit ans et l'amélioration du service public de l'éducation nationale a été une journée « *de réflexion et de propositions* ».

« *Nous souhaitions prendre part au déroulement de la journée nationale du 4 octobre dernier organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T., mais celles-ci ont rejeté nos propositions en exigeant de nous, sur un point particulier des luttes revendicatives, un ralliement à leurs thèses et à leurs prises de position*, a déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN, aux quelque quatre cents délégués des quarante-quatre syndicats de la Fédération rassemblés à la Maison de la chimie, à Paris. *En agissant ainsi, elles savaient d'avance qu'il ne pouvait y avoir d'accord... Il vaut mieux parler d'un constat d'échec plutôt que de rupture. Nous n'excluons absolument pas l'éventualité d'une action revendicative commune si nous tombons d'accord sur les thèmes.* »

Rassemblant le travail des commissions de réflexion sur « *les formes, les conditions, l'ampleur du chômage sur les jeunes* », M. Robert Chéramy, représentant de la FEN au Conseil économique et social, a rappelé que sur le million de chômeurs existant actuellement en France, la moitié sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans, beaucoup n'ont pas de diplômes, bien que le nombre de diplômés sans emploi augmente rapidement. Les handicapés, les jeunes sortant des centres d'éducation surveillée, les femmes sont les plus touchés. « *Le chômage trouve en partie ses sources dans une formation initiale qui ne répond ni aux besoins des jeunes ni aux besoins de la société* », a souligné, de son côté, M. Jacques Fournier, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (S.N.E.-T.A.A.).

Dans son discours de clôture, M. André Henry a développé les propositions de la FEN. « *C'est une réorganisation complète et progressive des années qui succèdent à l'école de base jusqu'à dix-huit ans qu'il faut réaliser*, a réaffirmé le secrétaire général de la FEN. *Nous avançons l'idée d'une période de détermination avec une composante formation générale et une composante formation professionnelle multivalente ou polytechnique. Il faut aller vers une formation initiale multivalente et non vers une spécialisation hâtive.* »

« *En proposant la prolongation jusqu'à dix-huit ans de la période de formation initiale pour tous les jeunes, la FEN rejette toute possibilité d'une réponse aux besoins à court terme du patronat*, a conclu M. Henry... *Réformisme ou révolution ? Le débat a-t-il encore un sens quand il s'agit d'éducation ? La révolution naît de l'école, elle est en germe dans l'éducation. C'est aux éducateurs qu'il revient de créer une vie nouvelle, pour que change justement la vie des hommes. Imposer des réformes au capitalisme en s'attaquant aux structures de l'économie, en s'attaquant aux structures de formation et de préparation à la vie, donc en s'attaquant aux points d'emprise les plus forts de la classe dominante, c'est lutter pour les transformations radicales de la société et des rapports entre les hommes, c'est surtout mener une lutte des classes pour une société socialiste.* »

LE MOUVEMENT REVENDICATIF DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE S'ÉTEND

Après les centres hospitaliers universitaires de Lyon, de Paris-Ouest et de Saint-Antoine (*le Monde* des 9 et 11 octobre), d'autres C.H.U. sont à leur tour touchés par des mouvements revendicatifs des étudiants hospitaliers : à Grenoble, à Rennes, à Tours et à Dijon, notamment, les étudiants de quatrième année (D.C.E.M. 2) refusent de remplir leurs tâches hospitalières. Soutenus par d'autres étudiants du second cycle, ils réclament une rémunération et l'établissement d'une « charte de l'étudiant hospitalier ». Les urgences et les permanences en réanimation sont cependant assurées.

Rappelons qu'à Paris les organisations syndicales appellent à manifester jeudi 16 octobre devant le ministère de la santé.

LE MOUVEMENT D'ACTION ET DE RECHERCHE CRITIQUES VEUT ÉLARGIR SON INFLUENCE

M. Antoine Bour, secrétaire national du Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.), a annoncé lundi 13 octobre, au cours d'une conférence de presse, la mise en place prochaine d'un *Collectif national d'initiative et de liaison* (C.N.I.L.) dont le but serait la « *création d'un syndicat étudiant de masse* ». Ce collectif « *ne comportera pas seulement des membres du MARC* », mais aussi à titre personnel des étudiants appartenant à des organisations nationales ou locales « *en accord avec les perspectives de lutte du MARC* ». Un journal national servira de lien entre les groupes locaux.

Diverses organisations syndicales (telles que la C.F.D.T.), politiques (P.S. et P.S.U.) et confessionnelles (Jeunesse étudiante chrétienne et Mouvement rural de la jeunesse chrétienne) ont manifesté, selon M. Bour, leur intérêt pour cette initiative du MARC. Celui-ci appelle les étudiants « *à se regrouper dans chaque U.E.R.* (unité d'enseignement et de recherche), *dans chaque région, dans tout le pays, pour donner un coup d'arrêt à la politique gouvernementale, pour passer à l'offensive et construire le syndicat anticapitaliste dont le mouvement étudiant a besoin* », a conclu M. Bour.

● *M. René Haby*, ministre de l'éducation, a reçu, lundi 13 octobre, à leur demande, une délégation de parlementaires communistes conduite par M. Robert Ballanger, député de la Seine-Saint-Denis et président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Selon ce dernier, l'entretien, qui a duré deux heures, a été un « *dialogue de sourds* », le ministre restant « *impénétrable aux propositons* » des élus communistes. Ceux-ci ont insisté particulièrement sur la nécessité de « *garantir une gratuité réelle — jumelée à d'amples mesures d'aide sociale, — la formation professionnelle et l'emploi à la sortie de l'école, l'amélioration immédiate de l'enseignement, les revendications des personnels et les libertés* ». Les parlementaires communistes estiment que des mesures peuvent être financées dès le budget de 1976. « *Il faut prendre l'argent où il se trouve, c'est-à-dire sur les profits des grands trusts* », a déclaré M. Ballanger.

MENTION TRÈS BIEN

« *M. Bourdieu est malhonnête ! Je ne répondrai pas.* » Qui ose ainsi qualifier M. Pierre Bourdieu, sociologue réputé, auteur des *Héritiers*, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ? Un étudiant, M. Robert Ballion, en train de « plancher » devant ses examinateurs pour sa thèse de troisième cycle de sociologie sur le thème « Echec scolaire et réorganisation psycho-sociologique ». (1)

Il faut dire que l'examinateur n'avait guère été aimable. « *Vous êtes présomptueux, insolent et arrogant* », venait-il de lancer au candidat. Et encore : « *Les propos que vous tenez donneraient l'envie de vous casser la gueule.* »

Bref, pour M. Bourdieu, le travail du candidat était « *inin[telligible]* », s'appuyait sur [des] « *statistiques périmées* », e[t son] introduction était « *une comp[ilation de théories mal assimilées* ». Un autre membre du j[ury], M. Chombart de Lauwe, va po[ur]tant prendre sa défense, so[uli]gnant à l'inverse la richesse [de] l'étude. Il fera même remarq[uer] à son collègue : « *Vous insul[tez] le candidat.* » Ce dernier é[tait] prêt à quitter le prétoire, i[ndi]gné, quand le jury se retira p[our] délibérer.

M. Robert Ballion a obtenu [la] mention très bien...

(1) Lundi 13 octobre, à l'U[ni]versité René-Descartes (Paris-[V]) sous la présidence de Mme [Vi]viane Isambert.

CORRESPONDANCE

L'enseignement scientifique expérimen[tal] dans l'académie de Grenoble

MM. Pierre Jullien et André Kahane, professeurs à l'université scientifique et médicale de Grenoble, responsables de l'expérience pédagogique E.S.E. (enseignement scientifique expérimental) de cette académie, nous ont adressé leur réaction à la suite de l'information publiée dans le Monde *du 8 octobre et de la lettre en réponse de M. René Haby, ministre de l'éducation (*le Monde *du 9 octobre). Voici l'essentiel de leur lettre :*

(...) La libre intervention de la presse dans cette affaire a le grand mérite d'ouvrir un dialogue public entre M. le ministre de l'éducation et une équipe d'expérimentateurs en pédagogie qui désespérèrent depuis longtemps d'être entendus un jour au ministère.

Profitons de cette ouverture pour exprimer notre étonnement. Il y a un an, le rattachement de l'E.S.E. à la direction des collèges nous donna enfin des interlocuteurs au ministère de l'éducation. Depuis janvier 1975, tous les projets d'extension de l'E.S.E. ont donc été élaborés avec la direction des collèges et ils ont été approuvés en juillet 1975 : les crédits d'heures affectés à l'E.S.E. devaient permettre l'extension de l'expérience à toutes les sixièmes du collège d'enseignement secondaire de Saint-Ismier, et, nous a-t-on dit, seules des difficultés administratives avaient retardé la notification officielle. Nous apprenons pour la première fois, grâce à la lettre de M. le ministre, que « *certaines raisons* » l'ont amené à « *limiter l'extension* » à onze classes de cinquième (en fait, l'expérience portant sur deux ans, il ne s'agit pas d'une extension), ce qui est contradictoire avec les informations reçues jusqu'ici. Et ces raisons sont également en contradiction avec les directives qui nous ont été données e[n fin] d'année civile, nous invi[tant à] expérimenter en vraie gr[andeur] dans toutes les sixièmes d[e] deux C.E.S.

M. le ministre rappelle [dans sa] lettre un certain nombre d[e règles] à respecter en recherche p[édago]gique. Les avons-nous n[égligées] dans nos projets d'extensio[n ? Ce] n'est l'avis d'aucun des i[nterlo]cuteurs de l'administratio[n que] nous avons rencontrés. Pe[rsonne] ne conteste la compéten[ce du] groupe de travail que nou[s for]mons, qui rassemble des [ensei]gnants du secondaire et [du su]périeur des quatre disc[iplines] concernées (mathématique[s, bio]logie, sciences physiques, t[ravaux] manuels éducatifs) et des [spécia]listes des sciences de l'édu[cation]. Personne ne met en quest[ion la] progression prudente de [l'expé]rience. (...)

Nous voulons nous réf[érer à] l'émotion manifestée par [M. le] ministre pour exprimer [l'idée] qu'il s'agit d'un simple m[alen]tendu. Nous sommes à sa di[sposi]tion pour le dissiper.

RELIGION

LE CHRÉTIEN DOIT TOUJOURS ÊTRE O[PPOSÉ] A LA VIOLENCE HOMI[CIDE] déclare l'évêque de V[erdun]

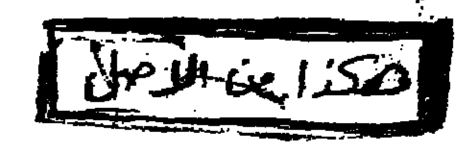
(De notre correspondan[t])

Nancy. — Mgr Pierre [...], évêque de Verdun, dans le [...] numéro de *l'Eglise de Verd[un]*, [dé]plore la progression du « *[mépris] de l'homme, qui est le fa[it non] seulement d'intérêts privé[s], — et c'est plus grave — d[e gou]vernants qui recourent à [la tor]ture, aux internements ps[ychia]triques, aux camps de dépo[rtation] et d'endoctrinement ou au[x exé]cutions décidées par une c[our ex]trajudiciaire, comme en témoi[gne le] lugubre rapport d'Amnesty [Inter]national* ».

L'évêque de Verdun pou[rsuit] : « *Mépris combien hypocrite [quand] il est le fait d'un régime [qui se] prétend porteur de salut [et de] libération pour l'humanité [...] scandaleux encore quand il [est le] fait d'un régime qui se p[rétend] chrétien.* » L'évêque de [Verdun] ajoute : « *Hors le cas de né[cessité] ultime dans la légitime d[éfense] contre l'agression armée, le [chré]tien doit toujours être oppo[sé à la] violence homicide, même p[our le] service d'une juste cause.* »

● *M. Pierre Debray* a a[ccepté] de reprendre la présiden[ce du] Rassemblement des silencie[ux de] l'Eglise, à la demande du [conseil] d'administration du mouv[ement]. Celui-ci, réuni le 12 octobr[e pour] renouveler son bureau, a d[éclaré] en effet que, « *conscient [de la] gravité de la situation reli[gieuse], il estime que seul Pierre [Debray] a l'autorité nécessaire pou[r don]ner une impulsion missio[nnaire] au Rassemblement.*

● *Paul VI* a canonisé, [di]manche 12 octobre, *Olivier* [Plun]kett (1625-1681), arche[vêque] d'Armagh (Irlande), ma[rtyrisé] à Londres à l'époque des g[randes] persécutions contre les ca[tholi]ques. Le pape a évité toute [allu]sion précise à la situation ac[tuelle] en Irlande, se bornant à sou[ligner] l'exemple de non-violence [donné] par le nouveau saint. — (A[...])



JUSTICE

A L'INAUGURATION DE LA CITÉ JUDICIAIRE DE BRIEY

M. Jean Lecanuet annonce une réforme des tribunaux de commerce et une extension des conseils de prud'hommes

...n inaugurant, mardi 14 octobre, la « cité judiciaire » de Briey ...rthe-et-Moselle), qui groupe les juridictions des tribunaux de ...le instance et d'instance, les juridictions consulaires et ...homales, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a prononcé ...iscours dans lequel il a présenté les projets de la chancellerie ... le sens d'une meilleure adaptation du rôle de la justice par ...rt au monde du travail et aux activités économiques.

...e garde des sceaux a particulièrement insisté sur la nécessité ... réforme des tribunaux de commerce en souhaitant une collaboration entre magistrats professionnels et juges consulaires. Le ministre préconise sur ce point le perfectionnement d'un système — celui de l'échevinage — en vigueur depuis longtemps dans les trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, où existent des chambres commerciales au sein des tribunaux de grande instance. Il a également souligné la nécessité d'une réforme du statut des syndics dans le règlement des faillites.

M. Lecanuet a d'autre part rappelé les propos qu'il avait tenus sur la mission du juge le 18 septembre en inaugurant le nouveau palais de justice de Bayonne (« le Monde » du 19 septembre). Faisant allusion à l'« affaire Chapron-Charette », il a notamment dénoncé une « grave confusion », celle qui « mélange » et « cumule » les pouvoirs de « ceux qui ont la mission de juger et de ceux qui ont la mission de poursuivre ». Le garde des sceaux a ajouté : « Dans une vraie justice, on n'est pas à la fois celui qui poursuit et celui qui instruit, comme on n'est pas à la fois celui qui accuse et celui qui juge (...). La justice française est confiée à des juges, non à des justiciers (...). Si trop de juges devaient l'oublier, la justice se dégraderait en règlement de comptes.

...ministre de la justice a ...é un certain nombre de pro... concernant les conseils de ...hommes, les juridictions ...erciales et le règlement des ...*flits d'intérêts qui se présen... lorsqu'une entreprise est en ...ulté*, a fortiori *lorsqu'elle est ...uite à cesser son activité* ». ...propos des conseils de ...hommes, remarquant que ... juridiction n'existe pas ...llement partout ni pour ...s les activités profession...s, M. Jean Lecanuet a dé... que « *le gouvernement ...ra se prononcer prochaine... sur un projet de loi qui in...se les conseils de prud'hom... et qui a pour objet de géné...er cette juridiction du tra...* ».

...oquant les difficultés que ...aissent de plus en plus les ...unaux de commerce, le mi...e estime qu'il convient de ...*nner aux magistrats de ces tribunaux, aux magistrats « consulaires », un statut qui corresponde à l'importance de leurs fonctions* ». Il a alors souligné qu'« *un surcroît de vitalité et d'efficacité serait obtenu, en particulier pour les tribunaux les moins importants, par une collaboration plus étroite entre les magistrats professionnels, c'est-à-dire ceux dont le métier est d'être des juges, et les magistrats « consulaires » qui, eux, sont issus des milieux économiques, où ils assument souvent des responsabilités importantes. On peut imaginer d'organiser cette coopération au niveau de première instance et au niveau d'appel* ». « *Je crois*, a ajouté M. Lecanuet, *qu'il en résulterait un enrichissement mutuel profitable aussi bien pour les juges eux-mêmes que pour les justiciables.* » Il a précisé qu'un projet dans ce sens devrait pouvoir être soumis au gouvernement puis au Parlement dans le cours de l'année prochaine.

Au sujet des entreprises en difficulté, le garde des sceaux a rappelé que la chancellerie « *travaillait* » à une réforme de la loi de 1967 sur la faillite. Il a déclaré sur ce point : « *Nous envisageons à cette occasion d'étendre le système de la suspension provisoire des poursuites au profit des petites et moyennes entreprises* » (1). Puis il a mis l'accent sur la nécessité et l'« *urgence* » d'une révision du « *statut des syndics et des administrateurs judiciaires dans le sens d'une plus claire distinction de ces fonctions, qui s'accompagnent de responsabilités souvent considérables* ».

En rappelant les propositions du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, M. Lecanuet a déclaré que la chancellerie avait « *des propositions très concrètes à faire en ce qui concerne la meilleure efficacité des informations fournies par les sociétés* ». « *Je pense en particulier*, a-t-il indiqué, *à demander aux sociétés faisant l'objet de groupements de rendre publics les comptes de l'ensemble du groupe auquel elles appartiennent, et je pense aussi à une meilleure connaissance par les actionnaires et les tiers éventuels de la rémunération des dirigeants de sociétés.* »

Le ministre a, d'autre part, affirmé qu'il convenait « *de poursuivre l'amélioration du statut des actionnaires et de favoriser, en particulier, les actionnaires stables* ». Parlant des « *excès* » qui résultent de la coexistence des tantièmes et des jetons de présence (2), M. Lecanuet a annoncé qu'il avait proposé au gouvernement et qu'il soumettrait au Parlement la « *suppression pure et simple* » des tantièmes.

(1) N.D.L.R. — La loi du 23 septembre 1967, « tendant à faciliter le redressement économique et financier de certaines entreprises », a créé une « procédure de suspension provisoire des poursuites » au profit des entreprises « en situation difficile, mais non irrémédiablement compromise ». A cette première condition s'en ajoutait une autre : que la disparition de l'entreprise soit « de nature à causer un trouble grave à l'économie nationale ou régionale ». Il découle de cette rédaction que seules, en principe, les grandes entreprises peuvent répondre à une telle définition dans l'état actuel de la législation.

(2) N.D.L.R. — Les jetons de présence sont versés aux administrateurs d'une société en rémunération de leur participation aux travaux du conseil d'administration. En revanche, les tantièmes, ainsi que l'a expliqué M. Lecanuet, « perpétuent des avantages constitués lors de la création de la société » à ses membres fondateurs, indépendamment du concours qu'ils apportent — ou non — à cette société.

DÉFENSE

...s parlementaires socialistes s'inquiètent de l'installation du Pluton près de Montbéliard et Belfort

... Jacques Chirac, premier minis... a reçu, lundi 13 octobre, une ...gation de parlementaires socia...s représentant l'agglomération ...ine comprenant Montbéliard et ...ort. MM. André Boulloche, ...té et maire de Montbéliard, ...Pierre Chevènement, Raymond ... tous deux députés du Terri... de Belfort, et Robert Schwint, sénateur du Doubs, étaient venus exposer au premier ministre les craintes provoquées par l'installation d'un régiment Pluton au camp des Fougerais, dans l'ère urbaine de Belfort-Montbéliard. Cette installation serait, selon eux, une cible en cas d'attaque nucléaire et ferait courir des risques aux populations civiles.

M. Chirac a promis d'étudier ce dossier avec le ministre de la défense et d'en parler au président de la République. Il a réservé sa réponse en demandant un délai de deux à trois semaines.

Précisons que, le samedi 11 octobre, une trentaine de militants du comité antinucléaire de Belfort qui distribuaient des tracts devant le camp des Fougerais ont été interpellés par les forces de l'ordre et relâchés après vérification d'identité. En outre, des pellicules photographiques prises devant un objectif militaire ont été saisies et devaient être transmises au Parquet.

D'autre part, un millier de personnes ont manifesté, dimanche après-midi 12 octobre à Bitche, près de Sarreguemines (Moselle), contre l'implantation des missiles nucléaires Pluton et pour l'interdiction de tout armement atomique, à l'appel du Conseil national du mouvement de la paix.

Bitche, qui possède, à quelques kilomètres de la frontière allemande, un important camp militaire, est l'un des six sites français actuellement envisagés pour l'installation d'un régiment Pluton.

ENTRETIENS FRANCO-BRITANNIQUES A LONDRES SUR LA PRODUCTION D'ARMEMENTS

...ministre de la défense, M. Yvon ...es, est en visite officielle à ...es sur l'invitation de son ho...ue britannique, M. Roy Mason. ...entretiens portent essentielle... sur la collaboration indus... entre les deux pays dans le ...ne de la production des arme... La Grande-Bretagne a récem... annoncé sa décision d'achat ...missiles antichars Milan, de ...ption franco-ouest-allemande, ...me temps que d'autres missiles ...tats-Unis.

...Bourges pourrait sonder d'autre ...es intentions du gouvernement ...nique sur une collaboration ...éenne — avec les autorités allemandes — sur la défini... d'un nouvel avion de combat ...estiment avoir besoin, lors de ...chaine décennie, les armées de ...des trois pays. La Grande...ne et la République fédérale ...magne se sont lancées dans la ...au point d'un avion, le ...A., pour des missions de ...e aérienne et de pénétration ...ne, tandis que la France, de ...té, cherche à définir un appa...l'A.C.F., pour des missions ...ibles. Une solution commune ...is pays pourrait consister à ...nir que des versions complé...res — la supériorité aérienne ...énétration — des deux modèles ...s, acquis, dans cette hypo... par les trois pays. Toutefois, ...nce craint que des pressions ...ines ne soient exercées, tant ...res qu'à Bonn, en faveur de ... d'avions américains, comme ... par exemple, pour équiper la ...ffe et la Royal Air Force.

L'arrivée des porte-avions à Toulon

L'AMIRAL BOURDAIS : pour moitié les forces navales du monde se trouvent en Méditerranée.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Le porte-avions « Clemenceau » a rallié Toulon. Placé sous le commandement du capitaine de vaisseau Jacques Degerman, le bâtiment avait à son bord le contre-amiral Ménettrier, commandant les porte-avions et l'aviation embarquée. Au cours de son transit, le « Clemenceau » a participé à des exercices aéro-navals. Son arrivée à Toulon marque le début du renforcement, décidé par le gouvernement, de l'escadre de la Méditerranée, avec les porte-avions « Clemenceau » et « Foch », le croiseur anti-aérien « Colbert » et deux frégates lance-missiles. Le vice-amiral d'escadre Yves Bourdais, commandant en chef en Méditerranée, devait préciser : « Il est intéressant de noter que pour moitié les forces navales du monde entier se trouvent en Méditerranée. Lorsque l'on voit sur le globe la surface de cette mer, et que l'on compare cette surface aux océans, on se rend compte que la Méditerranée est particulièrement encombrée. Le souci du gouvernement a été donc d'affirmer, de façon plus importante qu'autrefois, la présence française dans cette mer. » — C.G.

JUSTICE

Le Mouvement d'action judiciaire soutient le magistrat de Béthune

« *L'acte courageux du juge de Charette a démontré à ciel ouvert que la justice n'a jamais réprimé qu'une seule classe sociale*, indique le Mouvement d'action judiciaire dans un communiqué publié lundi 13 octobre, *les détenteurs du pouvoir dans l'entreprise refusant de rendre pénalement des comptes alors qu'ils tuent plus de trois mille personnes par an.*

» *Une fois de plus, l'injustice de la justice est flagrante : au mépris de la loi, des milliers de détentions « provisoires » sont actuellement ordonnées à l'encontre de femmes et d'hommes n'ayant pas les mêmes moyens de se défendre, soit actuellement quatorze mille détenus et effectivement cent mille personnes par an.*

» *Le MAJ demande dès maintenant à être reçu par le garde des sceaux pour lui demander quelles dispositions il entend prendre pour mettre fin au scandale des moyens de détention « provisoires » ; il entend dans l'immédiat lui communiquer les dossiers de quelques-uns de ces quatorze mille cas surprenants.* »

N.D.L.R. — A l'occasion d'un communiqué publié, jeudi 2 octobre, sur cette affaire, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, avait estimé que le motif avancé pour justifier l'incarcération du directeur de l'usine Huiles-Goudrons-Dérivés était « *apparu surprenant* ».

★ Mouvement d'action judiciaire, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Au nom de la loi

Les quatre journées passées en prison par M. Jean Chapron, directeur de l'usine Huiles, Goudrons et Dérivés, incarcéré sur décision de M. Patrice de Charette, juge d'instruction à Béthunes, ont relancé les polémiques autour de trois thèmes : les accidents du travail et la responsabilité de l'employeur, la détention avant jugement définitif, les droits et devoirs des magistrats. Le fait que M. Chapron soit directeur d'usine, et que M. de Charette soit un jeune membre du Syndicat de la magistrature, a donné à cette « affaire » un aspect franchement politique.

Sous le titre, « *la justice captive de la politique* », l'éditorialiste de *RIVAROL* déclare : « *Que trop de magistrats soient soumis à certaines influences et obéissent à certaines... modes de l'époque — y compris les plus redoutables en matière politique, — nous l'avons, hélas ! depuis longtemps observé, mais il ne semble pas que ce soit ce manque d'indépendance-là qui préoccupe le petit-neveu du chef chouan et ses pairs. Non, ces magistrats « engagés » veulent jeter par-dessus bord la « justice bourgeoise » pour lui substituer (nous chargeons à peine) une « justice populaire », parente de la justice partisane — et soumise.* »

Reconnaître que l'« *indépendance des juges* [soit] *loin d'être parfaitement garantie à l'heure actuelle* », ne justifie pas aux yeux de Pierre Pujo « *un système où le juge obéirait à une officine révolutionnaire s'arrogeant le choix de parler au nom du « peuple* ». Il souligne dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *Il est urgent de restaurer dans la magistrature une juste notion de la société que certains de ses représentants semblent avoir complètement perdue de vue. C'est là qu'apparaît la nécessité d'une contre-révolution intellectuelle. Faute de la promouvoir — et de la réussir — nous verrons tous les corps sociaux atteints progressivement par la gangrène. Dès lors la révolution politique ne sera pas loin.* »

Pour Yves Sparfel, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., « *l'acte du juge Charette au-delà de son aspect d'intégrité absolue, de courage, de respect des lois en vigueur, est un acte révolutionnaire. Il a mis toute une institution en cause. Il a révélé que l'impunité est garantie pour certains au nom de la fatalité (les P.-D.G. et cadres) et que la fatalité de la punition est systématique pour d'autres au nom d'une « justice de classe* ».

Dans *ROUGE* (trotskiste), Gérard Marion constate qu' « *en mettant un P.-D.G. en cabane le juge d'instruction De Charette a dit, à sa manière, que les accidents du travail n'étaient ni le résultat de la fatalité, ni le tribut à payer au « nécessaire développement » technique de la société », mais le résultat de choix conscients qui pouvaient avoir des conséquences sur le plan pénal. Ce faisant il a justement souligné l'importance de la faute commise par le chef d'entreprise, alors que jusqu'ici ce dernier, personnage inviolable et tabou, échappait à sa mise en cause personnelle.* »

Josette Alia, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* s'interroge : « *Jean Chapron a-t-il payé pour le patronat ? Cadre supérieur, peut-être, mais cadre quand même, doit-il assumer toutes les responsabilités, y compris celles de l'organisation de la sécurité, dans une entreprise sur laquelle il n'a pas tous les pouvoirs, et, notamment, le pouvoir d'organiser cette sécurité ? En bref, les cadres doivent-ils accepter la philosophie patronale qui consiste à se décharger sur eux d'une responsabilité pénale ? Ou doivent-ils refuser cette charge, au risque de briser l'alliance « idéologique » avec le patronat ?* »

Jean Bothorel, dans *LA VIE CATHOLIQUE* constate que la « *décentralisation des pouvoirs* [dans l'entreprise] *est souhaitée par tous* ». Mais lui aussi pose la questions : « *Faut-il dès lors dissocier* [cette décentralisation] *de la responsabilité pénale qui devrait être attachée à la seule personne du dirigeant d'entreprise, donc du P.-D. G.? Ainsi, M. Chapron a souligné qu'il était directeur et non P.-D. G. C'est là une grande question qui est de plus en plus d'actualité puisque la vie des entreprises conditionne chaque jour davantage la vie des citoyens.* »

LUTTE OUVRIERE (trotskiste) explique, de son côté : « *Tous les travailleurs savent qu'à l'intérieur des entreprises les impératifs de la production passent avant ceux de la sécurité. Ils savent que la fatigue, les cadences, la course à la productivité conduisent à l'accident. Et ce n'est pas un hasard. Car il y a des hommes pour diriger tout cela : des directeurs parfois, mais aussi des ingénieurs, des cadres, des chefs d'atelier, des contremaîtres, des hommes qui exercent une pression constante sur le travailleur et qui sont capables d'envoyer, froidement, un nouvel ouvrier prendre la place d'un homme mort, devant la machine qui vient de tuer.* »

André Dumas, dans *REFORME*, souligne que « *M. de Charette, en son âme et conscience, a voulu saisir tout le personnel de l'usine de sa conviction que la lutte contre les accidents du travail est d'autant plus primordiale qu'on en parle fort peu dans le grand public en dehors des usines, alors qu'on y parle tant des accidents de la route, des infarctus, du cancer du poumon... Or l'homme qui conduit une auto, travaille ou fume trop, en certain sens, prend ses propres risques, alors qu'un homme que sa profession expose à un environnement dangereux subit des risques qu'il n'a pas choisis* ».

Pour Christinae Cottin, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, « *en incarcérant pour la première fois un patron, le jube de Béthune a réussi à porter sur la place publique le lourd dossier des accidents de travail et de la responsabilité patronale, ouvert depuis longtemps par les syndicats et les partis de gauche. L'effet-choc de la contrainte de corps risque d'obliger les directions à regarder avec un peu moins de désinvolture les problèmes d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise* ».

C'est la « charte des libertés », projet du parti communiste, qu'évoque Jacques Estager dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, rappelant qu'elle condamne la détention préventive. « *Mais*, relève-t-il, *ceux qui la condamnent aujourd'hui dans l'affaire de Vendin ne la condamnent que dans la mesure où elle concerne un directeur d'usine.*

» *Et, en l'occurrence, si une liberté est menacée, n'est-ce pas celle de l'ouvrier au travail ? Car cette liberté est mise en cause chaque matin quand il franchit le seuil de l'usine dans la mesure même où il n'est pas assuré d'en sortir vivant le soir. Le droit d'être protégé contre les accidents mortels et les mutilations est un droit élémentaire.* »

Pour Claude Boris, dans *POLITIQUE-HEBDO*, si « *l'affaire de Béthune est devenue exemplaire* », c'est parce que « *la technocratie dominante n'a pas supporté qu'il arrive à l'un des siens ce que connaissent chaque année des milliers de travailleurs et de délinquants, qui n'ont pourtant pas de mort d'homme sur la conscience. La mise en détention provisoire*, ajoute-t-il, *de M. Chapron n'aurait pas dû provoquer un tel « scandale ». Il ne s'agissait que d'une décision banale en matière de procédure judiciaire* ».

Alors, « *inopportune l'incarcération de M. Jean Chapron ?* », se demande Paul Delerce, dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN*. « *C'est évident;* répond-il. *Elle est aussi scandaleuse, mais pas plus que les quatorze mille détentions provisoires actuellement maintenues en France. Le seraient-elles moins pour l'unique raison qu'elles s'appliquent à des gens dont la situation se dissout dans la grisaille du commun à laquelle le directeur de H.G.D. a la chance d'échapper ?*

» *Le petit juge de Béthune a eu la malice, si ce n'est la naïveté, de croire que tous les Français étaient égaux devant la justice. On le lui fera bien voir !* » — A. Ch.

● *Condamnation pour refus de restitution de permis de conduire.* — Pour avoir refusé de restituer son permis de conduire à la suite d'un excès de vitesse, M. Francis Rougier, secrétaire-fondateur du syndicat auto-défense (Groupement de défense des usagers professionnels de l'automobile), a été condamné à 1 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. « *Mon procès est un procès de principe* », a déclaré M. Rougier, qui conteste la validité de la procédure préfectorale concernant les retraits. — (*Corresp.*)

FAITS DIVERS

A Nice

UNE SEPTUAGÉNAIRE EST ASSASSINÉE A COUPS DE COUTEAU POUR 11 FRANCS

(*De notre correspondant.*)

Nice. — Une femme de soixante-neuf ans, Mme Henriette Bovis, a été tuée de huit coups de couteau, lundi après-midi. 13 octobre, dans son appartement du Vieux-Nice, par un jeune homme à qui elle refusait de l'argent. M. André Datticbes, dix-neuf ans, dont les parents habitent en Belgique, a reconnu les faits. Au moment de son arrestation par des voisins il avait sur lui le porte-monnaie volé à sa victime : il contenait 11 francs.

Après un an de recherches

LES AUTEURS D'UN HOLD-UP DE 1 MILLION ET DEMI DE FRANCS A VITROLLES SONT ARRÊTÉS

Les auteurs d'un hold-up commis le 28 septembre 1974 dans un hypermarché de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et dont le butin s'élevait à 1 million et demi de francs ont été identifiés et arrêtés par la police.

Celui qui apparaît comme le chef de la bande, M. Louis Bardin, vingt-sept ans, domicilié rue Baigneur à Paris (18e), a été retrouvé à la prison de Fresnes, où il était incarcéré depuis juin dernier pour port d'arme prohibée. Grâce à son épouse et à ses parents, qui exploitent un magasin à Marignane (Bouches-du-Rhône), il avait, semble-t-il, fait convertir en bons de caisse une partie du butin. Dans le coffre qui renfermait ces bons, la police a également retrouvé pour 20 000 francs de pièces d'or qui pourraient provenir d'une agression commise en avril dernier chez une personne âgée de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et qui avait rapporté 1 500 000 francs en or, valeurs et numéraire à ses auteurs. Enfin, M. Bardin a été également mis en cause dans un vol à main armée commis dans un bureau de poste, à Saint-Victoret (Bouches-du-Rhône).

Les enquêteurs ont, d'autre part, arrêté trois complices de M. Bardin : MM. Daniel Aucouturier, vingt-cinq ans, retrouvé à Deuil-la-Barre (Val-d'Oise), Jean-Louis Longueville, vingt-sept ans, et Bruno Coyet, vingt-six ans, appréhendés tous deux dans la région marseillaise. Tous trois ont été écroués ainsi que les parents de M. Bardin.

Une autre personne, M. Paul Féraud, de Marseille, beau-frère de M. Coyet, à qui ce dernier avait prêté de l'argent pour acheter un fonds de commerce, a été placé sous contrôle judiciaire.

Les poursuites contre l'ancien juge d'instruct[...] du crime de Bruay-en-Artois

Le ministère de la justice se défen[d] de vouloir « persécuter » M. Henri Pasc[al]

Après l'annonce de l'inculpation, pour violation du secret professionnel, qui doit être signifiée, le 22 octobre, à M. Henri Pascal par M. Georges Le Saout, président de la chambre d'accusation de Rennes, Me Guilly, avocat du plaignant, Me Pierre Leroy, s'est défendu, lundi 13 octobre, de vouloir « *s'acharner* » contre le premier juge d'instruction à Béthune. « *L'inculpation du juge Pascal ne constitue pas une revanche pour nous* », a-t-il déclaré.

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a eu une réaction identique : « *Le juge Pascal*, a-t-il dit, *n'est pas persécuté par le ministère de la justice. Je ne l'ai pas poursuivi pour faute disciplinaire devant le Conseil supérieur de la magistrature. Je n'ai rien fait dans cette nouvelle affaire. C'est celui qu'il a inculpé qui se retourne maintenant contre lui.* »

Quant à M. Henri Pascal, inculpé en raison d'un article, paru, sous sa signature, dans *Paris-Match* daté du 24 septembre 1974, et faisant état de pièces du dossier de l'affaire de Bruay-en-Artois, il a remarqué : « *Il y a des gens qu'on juge opportun de ne pas poursuivre. Il y en a d'autres qu'on juge opportun de poursuivre. Je fais donc partie de cette deuxième catégorie.* »

« *Nous avons trouvé inadmis[...]* a précisé de son côté Me G[...] *qu'un magistrat, qui était de[...] croit dessaisi du dossier, do[...] n'avait par conséquent pl[...] s'occuper, vienne publier un [...]cle à la veille de la réunion [...] chambre d'accusation. Ceci, [...] ameuter l'opinion publique [...] faire pression sur les magis[...] afin qu'ils ne rendent pas l[...] de non-lieu en faveur de [...] Mme Pierre Leroy.* »

« *Cette plainte*, a ajouté l[...]cat, *je l'ai rédigée et fait s[...] par Me Leroy, car nous [...] considéré que cela constituai[...] violation du secret profes[...]nel (1) puisque les élément[...] étaient publiés dans cet a[...] ne pouvaient résulter que du [...]sier instruit par M. Pascal et [...] il était pratiquement seul à [...] connaissance.* »

(1) Article 11 du code de [...]dure pénale : « Sauf dans le[...] où la loi en dispose autremen[...] sans préjudice des droits de l[...] fense, la procédure au cours de[...] quête et de l'instruction est se[...] Toute personne qui concourt à [...] procédure est tenue au secret [...]fessionnel dans les conditions et [...] les peines de l'article 378 du [...] pénal. » L'article 378 du code [...] punit la violation du secret [...]fessionnel d'un emprisonnement [...] mois à six mois et d'une am[...] de 500 F à 3 000 F.



(Dessin de CHEN[...]

DANS LA PRESSE PARISIENN[E]

LIBERATION : la porte à toutes les manifestations.

« *Ce secret est en fait le secret de polichinelle... Connu du parquet, donc de la chancellerie, il ouvre la porte à toutes les manipulations. Par en haut. L'affaire Brigitte Dewèvre, à Bruay, a mis en lumière le rôle du parquet. L'Etat a porte ouverte sur le secret, pas le peuple au nom duquel le juge est mandaté. En l'occurrence l'opinion publique. La levée partielle de ce secret ne provoque curieusement scandale que dans un certain nombre de cas fort limité. A savoir ceux qui occupent des positions sociales importantes et qui peuvent faire jouer tout un réseau de relations.* »

L'HUMANITE : l'hypocrisie d'un secret.

« *Libérer le patron ? Soit, mais que s'ouvrent alors les portes des geôles des prévenus. Juger le juge ? Soit, mais que cesse alors l'hypocrisie d'un secret qui ne protège bien que les affaires étouffées.* »

(CLAUDE LECOMTE.)

LE PARISIEN LIBERE : le procès d'une justice partisane.

« *Pour le public, estiment de nombreux observateurs, le juge Pascal a toute chance de rester l'homme qui, faisant le procès de la société entière, envoie en prison les honnêtes gens en recommandant l'élargissement des coupables, eussent-ils avoué.*

» *Le procès du juge Pascal c'est, aux yeux du public, le procès d'une justice partisane et de cette « libéralisation » outrancière qui crée l'insécurité.* »

L'AURORE : une confusion savante.

« *Le juge Pascal opère une confusion savante qu'il a déjà faite à plusieurs reprises et qui n'a pas manqué d'abuser l'opinion. A l'entendre, il serait la victime de ceux qui veulent maintenir la justice dans un huis clos favorable à l'étouffement des affaires gênantes. Et la démagogie fleurit sur ses lèvres : justice pour les pauvres, justice pour les riches, etc. Il annonce aussi qu'il « dira tout ». A-t-il donc gardé pour lui des éléments qui pouvaient entrer dans le fameux dossier ? (...)*

(JEAN LABORDE.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPL[E] : ce qu'exigent les masses.

« *Qui tient à respecter ce [se]cret ? Pourquoi ? La bourge[oisie] qui peut ainsi cacher les cr[imes] dont elle est responsable. [...] peut faire traîner en long[ueur] une affaire jusqu'à la faire [ou]blier. Il n'y a pas d'inculpé parce qu'il n'y a pas de res[pon]sable. Ou alors un respons[able] anonyme et cependant bien [...] anonyme et cependant connu : la fatalité.*

Qu'un certain nombre de [ma]gistrats refusent aujourd'hui [de se] faire les complices de ce sys[tème] judiciaire est l'indice des diff[icul]tés qu'a la bourgeoisie à main[tenir] sa domination. Car, dans les [...] ce n'est pas simplement le s[ecret] de l'instruction qu'ils remet[tent] en cause. Ce qui inquiète le[...] la bourgeoisie, ce qui explique [les] sanctions qu'elle exerce contre [les] magistrats, c'est qu'ils agi[ssent] dans le même sens que ce qu['exi]gent les masses. »

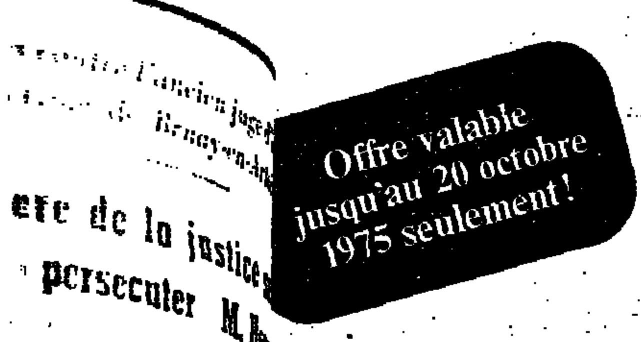
(FABIEN VAUDO[...])

POUR FUIR LA JUSTICE...

Pour échapper à la police, [une] famille de cinq personnes s'e[st] cachée pendant trois mois dans les bois du Semnoz, à quelques kilomètres d'Annecy (Haute-Savoie). C'est le père, M. R[...] Barbier, trente-sept ans, rec[her]ché pour abus de confiance, q[ui] avait entraîné dans cette a[ven]ture son épouse et ses [...] enfants âgés de quatorze [...] douze ans et sept mois.

La famille vivait dans [le] dénuement le plus complet, [se] nourrissant de champignons [et] de châtaignes, logeant dans [une] camionnette de location [que] M. Barbier avait subtilisée à [son] entreprise.

Alertés par un promeneur, [les] gendarmes sont intervenus [et] ont conduit la famille dans [un] foyer d'accueil d'Annecy. Pré[...]senté au parquet, M. Barbier [a] été remis en liberté. Aux gen[...]darmes qui l'avaient arrêté, [il a] déclaré qu'ils arrivaient à tem[ps] car le sort de sa famille [le] commençait à l'inquiéter du fai[t] de l'arrivée du froid.



4200F par mois.

En cas d'hospitalisation, l'Indemnité Hospitalière vous verse 140 F par jour, soit 4.200 F par mois, (exonérés d'impôts) en plus de vos autres sources de remboursement.

...s de limite d'âge. Pas de visite médicale préalable. Vous êtes couverts dès l'envoi de la demande d'adhésion ci-dessous.

...nd on est hospitalisé les dépenses croissent et ...tôt les revenus diminuent. L'Indemnité ...pitalière permet de faire face et de garder bon ...l, élément indispensable à une bonne guérison.

Cette année, 8.000.000 de Français seront hospitalisés. Le coût ...n d'une journée d'hospitalisation est de 336 F. Avez-vous pensé ...qui arriverait si, par malchance, vous étiez l'un de ceux-là? ...e si vous êtes affilié à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou une ...e de Cadres, c'est bien insuffisant. D'abord vous ne serez pas ...oursé à 100%. Ensuite, si vous désirez une chambre particulière, ...ation d'un téléviseur, une aide familiale remplaçant la mère au ... pendant son absence, ce sont des "extras" qui coûtent vite très ...

Enfin, si vous êtes hospitalisé, vos revenus décroissent vite, ...conomies fondent, vos dépenses imprévues se multiplient. ...dhérant à notre Indemnité Hospitalière, vous aurez l'esprit ...ibre parce que vous saurez que, quoi qu'il arrive, avec 4.200 F ...ois d'hospitalisation (soit 140 F par jour), vous ne serez jamais ...u dépourvu. Et personne autour de vous n'aura à souffrir de ... imprévoyance. Pour les accidents, vous êtes couverts dès ...i de votre demande d'adhésion et pour les maladies après les ...emiers jours d'assurance.

...demnité Hospitalière vous garantit des "rentrées" ...lières que ne vous assurent pas la Sécurité Sociale ...s Mutuelles... Comment est-ce possible?

Les systèmes de protection ne prévoient que le rembour...nt des frais de soins (et encore pas toujours à 100 %). Ils ne ...ent pas compte de toutes les autres sources de dépenses qui ...nt découler d'une hospitalisation. Alors, comment une assu... peut-elle, vous faire une proposition aussi extraordinaire?

C'est simple : d'abord nous évaluons combien de personnes ...t, en moyenne, hospitalisées en France sur un an et le coût ...n d'une hospitalisation.

Ensuite, nous vous proposons l'Indemnité Hospitalière dont ...rimes sont calculées en conséquence. Vous verrez qu'elles ... très raisonnables. Cette extraordinaire assurance qu'est l'In...nité Hospitalière n'est pas un miracle, ni un mirage, mais le ...tat d'une étude statistique très sérieuse.

...0 F par mois si vous êtes hospitalisé.

Dès le 1er jour de votre hospitalisation, et quelle que soit ...rée, vous êtes assuré de recevoir 140 F par jour. Cela peut représenter jusqu'à 4.200 F par mois. Vous toucherez 140 F ...ur quels que soient la durée et le nombre de vos hospitali...s. Ces indemnités sont totalement exonérées d'impôts et ...les couvert immédiatement en cas d'accident, après les 30 pre... jours d'assurance en cas de maladie.

Si vous et votre conjoint êtes assurés, il est possible, en outre, ...scrire à une option "maternité" prévoyant le versement d'une ...nité forfaitaire de 500 F sous réserve que l'accouchement ait ... mois au moins après la date de souscription du contrat.

Les indemnités versées au titre de l'Indemnité Hospitalière ...ont accordées directement, et indépendamment de toute autre ... de remboursement. Vous en disposez librement, exactement ...e vous voulez, cela ne regarde que vous.

...us et votre conjoint êtes hospitalisés en ...ê temps, vos indemnités sont doublées.

Jusqu'à 16.800 F par mois sont versés si les 2 conjoints sont ...s tous les 2, et ceci tant qu'ils sont hospitalisés ensemble à la ...l'un accident.

...pital pouvant aller jusqu'à 10.000 F est en outre ... en cas d'invalidité.

...10.000 F comptant en cas de perte accidentelle d'un membre ...la vue. La perte d'un membre (pied, main) ou de la vue (même ...eul œil) est un accident terrible. Si une telle conséquence ...ait dans les 12 mois suivant l'accident, vous toucheriez ... à 10.000 F d'indemnité.

...que votre hospitalisation nous est connue, ... commençons à vous verser, directement, ...ndemnités.

Aussitôt que vous êtes hospitalisé, vous nous le faites savoir ...mple courrier. Très rapidement vous recevez vos premiers ...ents. Sans formalités, sans complications. Et c'est vous qui ...cevez directement et les utilisez à votre gré.

... pouvez souscrire à partir de 18 ans. Nous ... engageons à vous garantir pendant toute votre vie ...mêmes conditions. Vous seul pourrez mettre fin ...ntrat.

Même si votre état nécessite des hospitalisations répétées, ...e perdrez pas le bénéfice de votre Indemnité Hospitalière. ...ntant de votre prime est fixé le jour de votre souscription : ...é passage à une tranche d'âge supérieure, ni des hospitalisations ...quentes ne peuvent faire augmenter vos primes ou mettre fin ... contrat. Vous n'avez pas à craindre de modifications de votre ... personnelle. Votre contrat est renouvelable à vie. Nous ne ...us jamais cesser de vous assister tant que vous respecterez ...nes de votre contrat.

...n maternité

À la condition que mari et femme soient tous deux assurés ... cette garantie supplémentaire soit souscrite depuis au moins ...is consécutifs, nous verserons une somme forfaitaire de ... pour toute hospitalisation à l'occasion d'une naissance.

...emnité Hospitalière vous garantit jusqu'à ...F par mois même au-delà de 65 ans, même ...a vie... Et dès le premier jour d'hospitalisation.

Chaque fois qu'une maladie ou un accident vous contraignent ... hospitalisé, vous recevez jusqu'à 4.200 F par mois. Vous ...z ces 4.200 F par mois quel que soit votre âge, même au... 65 ans, même pour la vie! Et dès le premier jour de votre ...lisation.

...là de 8 semaines d'hospitalisation, vous êtes ...sé du paiement des primes.

Assuré par l'Indemnité Hospitalière, si vous deviez séjourner ...ital pendant une longue durée, nous vous dispenserions du ...nt des primes à partir de la neuvième semaine, et pendant ... de votre séjour à l'hôpital.

Vous seriez donc "exonéré du paiement des primes" tout en ...ant à toucher, comme convenu, vos indemnités aussi long... que durera votre hospitalisation et vous ne recommenceriez ...r vos primes qu'une fois sorti de l'hôpital.

Voici ce que nous entendons par "hospitalisation" et les pays dans lesquels l'Indemnité Hospitalière vous couvre.

Nous considérons comme "hospitalisation" tout séjour de 24 heures au moins en qualité de patient résident soumis à une surveillance médicale *dans un hôpital* ou une clinique, agréé par le Ministère de la Santé Publique de la République Française. Votre protection n'est pas limitée à la France, elle s'applique dans les mêmes conditions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Suisse, Canada, États-Unis.

Il y a malgré tout, certains cas que l'Indemnité Hospitalière ne couvre pas.

- Le premier concerne les suites d'accidents ou de maladies survenus ou ayant motivé une consultation médicale ou un traitement, dans les douze mois précédant la souscription de votre contrat.
- Le second concerne les maladies ayant pris naissance ou ayant nécessité une consultation médicale ou un traitement dans les 30 premiers jours suivant la souscription de votre contrat. Pour ces deux cas nous ne pourrons prendre en charge les journées d'hospitalisation qu'ils pourraient nécessiter, que si elles ont lieu 12 mois au moins après la souscription du contrat.

L'Indemnité Hospitalière ne couvre pas non plus les accidents ou maladies causés notamment par faits de guerre, troubles mentaux, toxicomanie, ni les grossesses, fausses couches, avortements.

N'attendez pas pour nous répondre : plus vite vous serez couvert, plus vite vous serez tranquille.

L'accident, la maladie ne préviennent jamais. Qui peut savoir de quoi demain sera fait?

Alors renvoyez-nous vite votre demande d'adhésion. Nous vous ferons parvenir votre police d'assurances "Indemnité Hospitalière."

Vous verrez : il n'y a ni textes en petits caractères illisibles, ni phrases compliquées à comprendre et qui cachent souvent de désagréables surprises. Dans notre police tout est clair et précis. Et si vous conservez, malgré tout, quelque doute, faites-la lire à des gens en qui vous avez confiance, parlez avec eux de tous les avantages de ce contrat... et ensuite ne perdez plus de temps !

Voici le tarif par tranches d'âges :

Ages	Prime mensuelle par personne pour une indemnité de 4.200 F par mois
18 à 44 ans	57 F
45 à 54 ans	70 F
55 à 64 ans	84 F
65 à 70 ans	126 F
71 ans et plus	173 F
Option maternité 14 F par mois et par couple.	

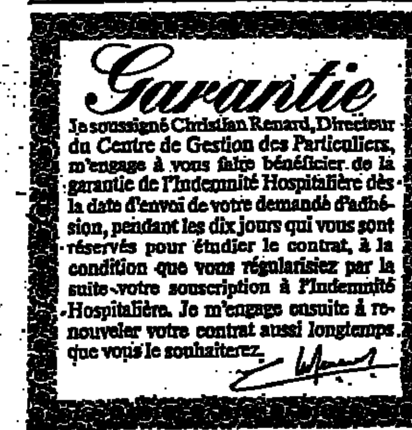
Ces primes mensuelles (déterminées une fois pour toutes par l'âge auquel vous contractez votre "Indemnité Hospitalière") n'augmenteront pas même si vous passez à une tranche d'âge supérieure.

Si vous décidez de payer annuellement, vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

Voici les avantages que le Groupement Français d'Assurances est le seul à vous garantir avec l'Indemnité Hospitalière.

- Vous pouvez être garanti toute votre vie aux mêmes conditions. Nous nous y engageons quels que soient le nombre et la durée de vos séjours à l'hôpital.
- Vous touchez vos indemnités jusqu'à la fin de votre hospitalisation, quelle qu'en soit la durée.
- Pas de franchise. Vous êtes payé dès le premier jour d'hôpital.
- Abattement de prime égal à deux mois en cas de paiement annuel.
- Suspension du paiement des primes à partir de la neuvième semaine d'hospitalisation.
- Aucune augmentation de prime quand vous passez à une tranche d'âge supérieure.
- Aucune démarche à domicile.
- Indemnités doublées en cas d'hospitalisation simultanée des 2 conjoints à la suite d'un accident.
- Une option "maternité" donnant droit à une indemnité forfaitaire de 500 F.
- Pas d'examen médical préalable.

Le Groupement Français d'Assurances fait partie du groupe Compagnie de Navigation Mixte dont le secteur assurances est parmi les tout premiers en France, avec, en 1975, un portefeuille de contrats d'environ deux milliards de francs actuels répartis tant en assurance-vie et en assurance-automobile, que dans les diverses assurances des particuliers et des sociétés. Son importance est la meilleure garantie du paiement des indemnités aux très nombreux adhérents qui ont déjà fait confiance à l'Indemnité Hospitalière.


Garantie

Je soussigné Christian Renard, Directeur du Centre de Gestion des Particuliers, m'engage à vous faire bénéficier de la garantie de l'Indemnité Hospitalière dès la date d'envoi de votre demande d'adhésion, pendant les dix jours qui vous sont réservés pour étudier le contrat, à la condition que vous régularisiez par la suite votre souscription à l'Indemnité Hospitalière. Je m'engage ensuite à renouveler votre contrat aussi longtemps que vous le souhaiterez.

Quelques réponses aux questions que vous pouvez vous poser à propos de l'Indemnité Hospitalière.

RPP 37

1. Toucherai-je des indemnités en plus de mes autres sources de remboursement?
Bien sûr! Que vous soyez à la Sécurité Sociale, à une Mutuelle ou assuré par ailleurs, nous vous verserons de toutes façons vos 4.200 F par mois (140 F par jour). Et toute votre vie si nécessaire.

2. Combien toucherai-je si je suis hospitalisé?
Vous recevrez 4.200 F par mois soit 140 F par jour aussi longtemps que vous serez à l'hôpital ou à la clinique.

3. Quelles formalités faudra-t-il que je remplisse à ce moment-là?
Vous enverrez une attestation de l'hôpital ou de la clinique indiquant votre durée d'hospitalisation, c'est tout.

4. Si, par exemple, ma femme et moi sommes victimes d'un accident d'automobile et hospitalisés en même temps, que toucherons-nous?
Si vous êtes tous les 2 assurés par l'Indemnité Hospitalière, vous toucherez une double indemnité, c'est-à-dire 16.800 F par mois, soit chacun 8.400 F par mois (au lieu de 4.200 F) aussi longtemps que vous resterez tous les deux à l'hôpital.

5. Et si la Sécurité Sociale, une Mutuelle, etc. me remboursent déjà la totalité de mes frais d'hospitalisation, allez-vous me donner cette indemnité en plus?
Bien sûr. L'Indemnité Hospitalière vous permettra de faire face à d'autres frais qui ne manqueront pas de surgir. De toute manière, vous dépensez cet argent comme bon vous semble.

6. Qu'arrive-t-il si par suite d'une longue hospitalisation, je ne peux payer mes primes?
À partir de la neuvième semaine d'hospitalisation, vous ne payez plus rien. Ni pour vous ni pour votre famille. Par contre nous continuons à vous verser l'indemnité de 4.200 F par mois aussi longtemps que vous êtes à l'hôpital, toute votre vie même si nécessaire. Et votre famille continue d'être couverte par notre assurance.

7. L'assurance fonctionne-t-elle aussi pour les cliniques privées?
Oui. Tout comme pour l'hôpital.

8. Tout cela n'est-il pas trop beau pour être vrai?
Une assurance aussi complète est si nouvelle en France qu'elle peut susciter une certaine méfiance. Pourtant, des formules analogues existent depuis longtemps aux États-Unis, au Canada et en Angleterre, et avant de vous proposer l'Indemnité Hospitalière, nous avons constaté là-bas l'entière satisfaction de nombreux assurés.

9. Y a-t-il avantage à payer les primes annuellement?
Oui. Vous pouvez payer tous les mois, mais si vous payez annuellement vous facilitez beaucoup notre comptabilité. Nous vous consentons alors un abattement de prime de 2 mois entiers.

10. Le G.F.A. peut-il mettre fin à mon assurance, si je suis trop âgé ou trop souvent malade?
Impossible. Vous seul, par simple lettre, décidez de la durée de votre contrat. Nous nous engageons formellement à maintenir votre contrat aux mêmes conditions, quels que soient votre âge, votre état de santé et le nombre de fois où vous avez touché les versements de l'Indemnité Hospitalière.

11. L'Indemnité Hospitalière est-elle vraiment exonérée d'impôts?
Oui. Les sommes qui vous sont versées n'ont pas à être déclarées.

12. Comment puis-je souscrire à l'Indemnité Hospitalière?
Remplissez simplement la demande d'adhésion et envoyez-la nous. **Surtout n'envoyez pas d'argent.** Mais ne perdez pas de temps : cette offre n'est valable que jusqu'au 20 octobre 75. N'oubliez pas qu'accidents et maladies ne préviennent jamais et que vous serez couvert dès l'envoi de votre demande d'adhésion. Si, malgré tout, vous vous posez encore d'autres questions, appelez-nous au 280.63.72 ou 874.33.09. Nous sommes à votre entière disposition.

Groupement Français d'Assurances, Centre de Gestion des Particuliers, 80, rue Taitbout - 75009 Paris.
Adresser la correspondance à : G.F.A. - B.P. 709.09 - 75429 Paris Cedex 09.

Assurez-vous dès maintenant 4.200 F d'indemnités par mois en cas d'hospitalisation.

Assurez-vous dès aujourd'hui à l'Indemnité Hospitalière pour être sûr que, quoi qu'il arrive, si vous êtes hospitalisé, vous-même ou votre famille, disposerez de 4.200 F par mois à utiliser comme vous le jugerez bon.

Ne nous envoyez pas d'argent. Nous vous couvrirons à la date d'envoi de votre demande d'adhésion, si vous nous la confirmez dans les dix jours.

Si vous nous renvoyez votre demande d'adhésion, nous vous garantissons que vous ne recevrez ni visite, ni appels téléphoniques. Nous vous enverrons simplement votre police d'assurance Indemnité Hospitalière.

Dépêchez-vous, cette offre risque de ne pas être répétée. Si votre demande d'adhésion nous est postée après le 20 octobre 1975, le Groupement Français d'Assurances se réserve le droit de la refuser. Passé ce délai, il ne garantit pas non plus le maintien de ce tarif de souscription.

Répondez-nous avec le bon ci-dessous, sans nous envoyer d'argent.

DEMANDE D'ADHÉSION A L'INDEMNITÉ HOSPITALIÈRE DU GROUPEMENT FRANÇAIS D'ASSURANCES

Centre de Gestion des Particuliers, 80, rue Taitbout, 75009 Paris. B.P. 709.09 - 75429 Paris Cedex 09.

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______ Code postal ______
Ville ______ Date de naissance ______ Sexe : féminin ☐ masculin ☐

Inscrivez les noms des membres de votre famille, âgés de plus de 18 ans et à votre charge, que vous désirez garantir par l'Indemnité Hospitalière.

4200 5314-101-64

nom	prénom	parenté	sexe	date de naissance: jour	mois	année

☐ je désire en plus, l'option maternité.

Je soussigné, souscris à l'Indemnité Hospitalière. Envoyez-moi dès maintenant ma police. Pendant 10 jours, je pourrai étudier tranquillement le projet de contrat que vous me ferez parvenir, avant de prendre ma décision définitive, tout en étant couvert. J'ai bien noté que je n'ai pas d'argent à vous envoyer et que mon Assurance Indemnité Hospitalière prend effet dès que vous recevrez cette demande.
Je certifie que ni moi-même, ni les autres personnes éventuellement proposées à l'assurance Indemnité Hospitalière n'ont été refusées à la souscription d'autres assurances vie maladies ou accidents et ne sont pas titulaires d'un contrat de ce type à votre compagnie.
TOUTE RETICENCE OU DECLARATION INTENTIONNELLEMENT FAUSSE, TOUTE OMISSION OU DECLARATION INEXACTE DANS LA DECLARATION PAR LE SOUSCRIPTEUR DES CIRCONSTANCES DU RISQUE CONNUES DE LUI PEUVENT ENTRAINER L'APPLICATION, SUIVANT LE CAS, DES SANCTIONS PREVUES AUX ARTICLES 21 ET 22 DE LA LOI DU 13 JUILLET 1930.

Signature : Date :

Groupement Français d'Assurances, Société anonyme d'assurances & de réassurances incendie, accidents & autres risques. Au capital de 5.490.000 F.
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938. Siège social : 38, rue de Châteaudun - 75439 Paris Cedex 09
602-015.844 B - R.C. Paris
Adresser la correspondance à : G.F.A. - B.P. 709.09, 75429 Paris Cedex 09 - Tél. : 874.33.09 ou 280.63.72

CARNET

Naissances

— Chantal Quarrez,
artiste chorégraphique
de l'Opéra de Paris,
et Christian Brault,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Chrystel - Sabine.
Paris, le 11 octobre 1975.

— M. et Mme Jean-Marie Le Blé
et leur fille Anne-Marie
ont la joie d'annoncer la naissance de
Claire,
le 7 octobre 1975.
La Clos-du-Bois,
61100 Flers.

— M. Bruno Fortier et Mme, née Anne Kriegel, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Clélia,
née le 25 septembre 1975, Paris (9e).

— M. et Mme Pierre Franck
sont heureux de faire part de la naissance de leur cinquième petit-enfant,
Cécilia,
fille d'Alain et Claudine Franck.
« La Prairie de Saône », Allériot,
71380 St Marcel.
27, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

Mariages

— M. et Mme Jean Dantel,
Mme André Cailloux,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Mireille
et
Bernard,
qui aura lieu le samedi 18 octobre 1975, à 11 heures, en l'église de Germigny-des-Prés (Loiret).
M. et Mme Jean Dantel,
Les Mariniers,
23, quai Penthièvre,
45110 Châteauneuf-sur-Loire.
Mme André Cailloux,
37, rue Péclet,
75015 Paris.

Décès

— M. et Mme Marc Alexandre et leurs enfants,
Mme Gaston Claus,
M. et Mme Jean Lindenfeld et leurs enfants,
M. et Mme Robert Walker,
Mme André Chassivert,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ALEXANDRE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
survenu après de cruelles souffrances le 13 octobre dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 16 octobre à 16 heures, au cimetière du Montparnasse (porte principale) où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Monique Gaumer,
M. et Mme Gérard Auberlinder et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Wegbecher,
ont la douleur d'annoncer le départ de
Mme Marcel AUBERLINDER,
née Yvonne Champeyrache,
le 6 octobre.
Le service religieux a eu lieu dans l'intimité au temple de Sèvres, le 8 octobre.
« Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, car pour Lui tous sont vivants. »
(Luc, XX, 38.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Ino Bourla,
Mme Albert Molho,
Le docteur et Mme D. Kalmanson,
Mlle Nora Molho,
Les familles Amar, Salem, Capuano, Simantov, Navarro,
Ses épouse, sœur, neveu, nièces, belles-sœurs et beau-frère,
Mlle Marcelle Prijot, sa fidèle collaboratrice,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Ino BOURLA,
survenu à Anvers.
Les obsèques auront lieu à Paris, le mercredi 15 octobre, au cimetière de Pantin-Parisien. Réunion à 15 heures, porte principale.
43, rue Raffet,
75016 Paris.

— Mme Henri Carol
a la douleur de faire part du décès de
M. Henri CAROL,
commandeur
de la Légion d'honneur,
pionnier de l'aviation,
membre des Vieilles Tiges,
ancien directeur
à la société Marcel Dassault.
Selon les volontés exprimées par le défunt, les cérémonies d'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.
119, avenue de Brancolar,
06100 Nice.

[Né à Grenoble en 1895, M. Henri Carol fut breveté pilote en 1920. Entre les deux guerres, il participa à de nombreux raids aériens : notamment en 1926 Paris-Pékin, et en 1932 la Croisière noire. A partir de 1938 et pendant douze ans, il fut directeur de l'usine de Saint-Cloud de la société Marcel Dassault.]

— Stenay.
M. Michel Collet, son époux,
Mlle Véronique Collet, sa fille,
Mme veuve Jules Troff, sa mère,
M. et Mme Jean Troff,
M. et Mme Roger Collet et leurs enfants,
M. et Mme Guillemin et leurs enfants,
Ses frères, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Toute la parenté et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Michel COLLET,
née Marie-Thérèse Troff,
survenu à Trèves (Allemagne) le 12 octobre 1975 dans sa trente-quatrième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le 15 octobre 1975 à la chapelle de l'hôpital des armées André-Genet, à 9 heures et le même jour à 15 h. 30 en l'église Saint-Grégoire de Stenay (Meurthe-et-Moselle) où le corps sera inhumé.
Condoléances à l'issue des offices religieux.
S.P. 69014/F.
14, rue de l'Hôpital,
55700 Stenay.

— M. Roger Demory,
M. et Mme Bruno Demory et leur fille,
M. et Mme Bernard Demory et leur fille,
L'administrateur principal des affaires maritimes et Mme Jean-Philippe Bloch et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger DEMORY,
née Germaine Combettes,
rappelée à Dieu en sa soixante-seizième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 10 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église d'Herbilly (Loir-et-Cher).
60, rue de Verneuil,
75007 Paris.
« La Mansarde »,
41500 Herbilly-Mer.

— Le docteur Rosan Girard, son époux,
M. et Mme Alain Girard et leurs enfants Jérôme et Laëtitia,
M. et Mme Jean-Louis Girard et leur fille Nathalie,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marcelle Dauphin-Lallement, sa sœur,
Mlle Yvonne Hopp, sa tante,
Les familles Girard, Vantely, Cancellier, de Lacroix, Gauthier, Sivcevic, Tomic,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Rosan GIRARD,
née Geneviève Dauphin,
survenu le 11 octobre 1975.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, avenue du Cimetière-des-Batignolles, Paris-17e (porte Clichy), le mercredi 15 octobre 1975.
On se réunira à l'entrée du cimetière, à 9 heures.
4, rue de Clichy,
75009 Paris.
25, boulevard de la Gare,
27540 Ivry-la-Bataille.
7, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.
9, rue de Mézières,
75006 Paris.
8, avenue de la Belle-Gabrielle,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Mgr Jacques Le Cordier,
évêque de Saint-Denis,
Les prêtres de Saint-Denis,
Les prêtes de Saint-Denis,
M. et Mme Alphonse Levavasseur, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Levavasseur, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Fernand LEVAVASSEUR,
chanoine honoraire
de Notre-Dame de Paris,
ancien curé
de la cathédrale de Saint-Denis,
délégué
aux communautés religieuses
du diocèse,
aumônier
des Petites Sœurs des pauvres.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 16 octobre, à 9 h. 30, en la cathédrale de Saint-Denis.
Une absoute aura lieu en l'église Saint-Martin de Bonneuil-sur-Marne, le même jour, à 11 h. 30.
L'inhumation se fera dans le caveau de famille, au cimetière de Bonneuil-sur-Marne.

— Mme Suzanne Lambert, sa sœur,
Mme Serge Lehman,
Mme Maurice Lehman, ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont le grand regret de faire part du décès de
Mme Albert LEHMAN,
née Vovotte Lehman,
survenu en son domicile, le 10 octobre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
12, rue Beaujon,
75008 Paris.
11, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léon MITRANI,
survenu en son domicile, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 16 octobre, à 16 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien.
De la part de ses enfants et de toute sa famille.

— Le président de l'université,
Les conseils,
L'université de Paris-X Nanterre,
ont la douleur de faire part du décès, survenu samedi 11 octobre 1975, de
M. Raphaël MOLHO,
professeur de littérature française à l'université.

[Né à Salonique en 1928, R. Molho a exercé comme agrégé aux lycées d'Arras, de Lille, de Compiègne et au lycée Voltaire. Il est ensuite assistant à la Sorbonne et maître-assistant à la faculté des lettres de Lille, puis professeur à Lille, et depuis 1971 à l'université de Paris X. Outre de nombreux articles, on doit à ce spécialiste de la critique et de la théorie littéraires un livre remarqué sur Sainte-Beuve : « l'Ordre et les Ténèbres » (Armand Colin) et une édition des « Cahiers » (Gallimard, éd.) du même écrivain.]

— On nous prie d'annoncer que l'inhumation définitive de
Maxime NEMO
aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, jeudi matin 16 octobre.
Réunion au bâtiment de la conservation à 8 h. 45.

— Mme Jean Pierret, ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces,
M. et Mme Jacques Lamiot,
font part du décès de
M. Jean PIERRET,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
secrétaire général honoraire
de la Compagnie de Saint-Gobain,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé à Dieu le 6 octobre au Chesnay, dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'inhumation a eu lieu le 9 octobre à Gaillac-d'Aveyron dans la plus stricte intimité.
Une messe sera célébrée à son intention samedi 18 octobre à 10 h. très précises en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).

[Jean Pierret était né le 13 janvier 1888. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il avait commencé sa carrière dans les Chemins de fer du Nord, avant d'entrer à la Compagnie de Saint-Gobain, en 1920. Nommé secrétaire général à la veille de la seconde guerre mondiale, il était resté à ce poste jusqu'à sa retraite en 1953.]

— M. et Mme Marcel Pollak ont la tristesse de faire part du décès survenu le 8 octobre, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de
Mme veuve Blanche POLLAK,
leur mère et belle-mère.
Les obsèques ont eu lieu lundi 13 octobre dans l'intimité.
15, quai de Conti,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer la disparition de
Marguerite ROUSSELET,
qui fut sténographe de presse au « Temps », puis à « l'Aurore », décédée dans sa soixante-quatorzième année.
Ses obsèques auront lieu jeudi 16 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Laurent, 68, boulevard de Strasbourg.

— Toulouse - Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. André SENTOU,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de l'enregistrement,
survenu le 8 octobre 1975 à Toulouse muni des sacrements de l'Eglise.
De la part
du professeur et Mme Jean Sentou, leurs enfants et petits-enfants,
de M. et Mme Albert Cambon, leurs enfants et petits-enfants,
de M. et Mme Jacques Sentou et leur fils,
de Mlle Bernadette Sentou.

Remerciements

— Mme Guy Mollet,
Mme Jacqueline Mollet,
M. et Mme Jean-Pierre Derisbourg,
Hugues Lepoivre et Karen Derisbourg,
Les familles Bidard et Le Corre,
Le conseil municipal d'Arras,
Le conseil de district de la région d'Arras,
Le conseil d'administration du centre hospitalier d'Arras,
Les personnels de ces administrations,
La section d'Arras du parti socialiste,
L'Amicale des anciens résistants actifs O.C.M. et B.O.A. du Pas-de-Calais,
Ses amis,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Guy MOLLET,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil ainsi que celles qui, empêchés, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

— Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) - Mont-de-Marsan - Capbreton (Landes).
MM. et Mmes Raymond, Henri, Roger, François, Michel et Philippe Cales,
Les familles Lascombe, Alary, Laffite, Deroche, Hislen, Blanchard et Rousult,
Parents et alliés,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de
M. Georges CALES.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire du
professeur Paul FLEURY
sera célébrée le samedi 25 octobre à 10 h. 30 à Saint-Antoine des Quinze-Vingts.
Une union de pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

— Une messe sera célébrée, le mardi 21 octobre, en l'église Saint-Augustin (chapelle de la Vierge), à l'intention de la
comtesse FLEURY,
née Marie-Claire de Meaux,
décédée le 6 octobre 1975.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MERCREDI 15 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., façade portail gauche, Mme Détrez : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 13, rue Scipion, Mme Legregeois : « L'hôtel Scipion ». — 15 h., entrée, boulevard de Ménilmontant, Mme Lemarchand : « Le Père-Lachaise romantique ». — 15 h., marches de l'église, Mme Philippe : « Les œuvres d'art de l'église Saint-Gervais ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Chapuis : « Les villas de Palladio ». — 15 h., deuxième étage, pavillon de Flore au musée du Louvre : « Studiolo d'Isabella d'Este » (Mme Angot). — 15 h. 15, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la bohème » (Mme Barbier). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand). — 15 h., 2, rue des Saints-Pères, Mme Just : « Promenade dans le quartier de la Croix-Rouge » (Mme Hager). — 15 h., pavillon Mollien, square du Carrousel : « Les appartemnts royaux du Louvre » (M. de La Roche). — 14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XIV » (Musée des arts décoratifs). — 15 h., sortie du métro Alfort-Ecole vétérinaire : « Ecole vétérinaire d'Alfort » (Paris et son histoire). — 15 h., à l'entrée : « Le château de Vincennes » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 17 h. 30, 29, quai Voltaire, R. P. Patrick O'Reilly : « L'Académie tahitienne, naissance et projets » (Société française d'histoire d'outre-mer). — 19 h., salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, M. Pierre Large : « L'architecte, approche psychologique et graphologique » (La Société de graphologie). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique : Comment concilier vie, intelligence, spiritualité, amour » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h., maison des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Etienne M. Manac'h : « Réflexions sur un séjour de six ans en République populaire de Chine » (Association des cadres bretons).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

S. 5. - Bibliothèque Paul Morange. Armée. Histoire. Mémoires. M. Leconte. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTES

S. 2. - Bibelots. Bons meubles. — Me Champetier de Ribes.
S. 3. - Bons meubles. Me Libert.
S. 4. - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 7. - Livres anciens et modernes. Mes Vidal-Mégret. Me Oger.
S. 8. - Bijoux. Orfèvr. Me Delorme.
S. 14. - Tableaux. Mobil. Mes René et Claude Boisgirard.



LETTRES

LE GÉNIE DU COQ-À-L'AI

(Suite de la première page.)

Même espèce de fascination perplexe devant le pénomène pourtant *moins décisif* et intimidant qu'est mai 1968.

Le lundi 6 mai, pour être précis, tandis que son cabinet lui glisse des télex sur les barricades et les blessés du quartier Latin, le ministre de la culture d'alors enregistre les réactions d'un visiteur devant la contestation étudiante mondiale.

Ancien gouvernant républicain pendant la guerre d'Espagne, Max Torrès s'est exilé dans les universités américaines d'où il débarque plein de soupçons blasés envers les mythes intellectuels du moment — *ces « hôtes de passage* — que sont l'inconscient et la politique, serinés par le freudo-marxisme. Quitte à admettre que c'est un effet de *l'âge, il oppose à la fin de l'indi*vidualisme l'indifférence des ruisseaux, tempérée par une foi têtue *dans la chimie du cerveau*. Et d'offrir à son vieil ami l'échantillon d'une drogue faite pour le combler, puisqu'elle abolirait les cloisons entre « conscience et expérience » avec une douceur inconnue.

On ne saura pas plus ce que *Malraux* a pensé de l'élixir, s'il y a goûté, que de mai 68. D'un télex à l'autre, il dévie vers le putsch algérois de 1962 et l'alerte aux parachutistes sur Paris, avec les « *radars de Sardaigne au fond de la nuit* », toujours elle !

Au milieu des réflexions amies, dont on ne sait au juste s'i discute ou les fait siennes, l'a finit quand même par porte jugement sur la révolte étudi mais on se prend à le regret le penseur cosmique tombe effet, dans la polémique parti

Caricaturé en partouze « groupe de six », le mouve n'aurait eu d'autre effet, selo que de « soutenir M. Mitte et ses politiciens contre le g de Gaulle », d erecruter po « gaullisme de droite », d' « tir au président du Sénat » restaurer « Topaze » : com le gaullisme avait eu une ga en ces jours de chantage au c et pouvait se dire pur de politi comme de corruption !

Voilà bien la preuve qu' Malraux gagne à rester sur serve et les hauteurs, où le d'habitude sa passion des gé lités. La fumée prophétique d s'enveloppe alors n'est pas dérobade, comme l'en a Simone de Beauvoir, ni une de masquer le vide.

Ou plutôt si : c'est très tement sa réplique au vide n rieux du monde, sa maniè s'avouer « hôte de passage préférer aux réponses les b questions et de renvoyer au S ses énigmes, un poing so menton.

BERTRAND POIROT-DELPEC

★ *Hôtes de passage*, trois pr chapitres du Tome II du *Miro* 236 pages, 29 F.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politique:

SAINT-SIMON ET SON SYSTÈME POLITIQUE

Les rapports, plus ou moins étroits, des écrivains avec la chose publique ont fait l'objet coup sur coup de deux communications à l'Académie des sciences morales et politiques. Après M. René Servoise, qui avait traité de « Stendhal diplomate », M. Georges Poisson, conservateur en chef des musées de l'Ile-de-France, est venu présenter le système politique du duc de Saint-Simon.

Il y a, certes, peu de points communs entre l'activité d'Henri Beyle, consul de France dans les Etats pontificaux, et le grand mémorialiste qui tenta sous la Régence d'appliquer sa « polysynodie ». Stendhal, qui ne voyait dans la Carrière qu'un gagne-pain et qui avait sa méthode à lui pour recueillir les informations et les faits, y gagna de côtoyer la société aristocratique française et italienne, dont on retrouve le climat et les intrigues dans *la Chartreuse de Parme*. Saint-Simon évoluait dans de tout autres sphères. Ce duc, en fait de fraîche date, s'est attaché toute sa vie aux détails, pour nous ridicules, du cérémonial de cour, parce qu'ils ne sont que les manifestations extérieures d'un système auquel il a pensé toute sa vie. « *Pour lui*, dit M. Poisson, au demeurant président de la société Saint-Simon, *la naissance fixe avec une contraignance absolue de caractère divin, la place de chacun dans la société.* » Le roi doit donc, selon lui — d'où son désaccord avec Louis XIV, — laisser une part de son au à d'autres races, en parti aux familles ducales, destin participer au pouvoir souve

Cet essai de rétablissemen de création de structures vo immuables, accompagné de formes profondes de fonctic ment, ne fut qu'à demi réus cette expérience continua à tourner Saint-Simon de l'a vers l'écriture.

● *L'Académie des sciences rales et politiques* a décern prix suivants :

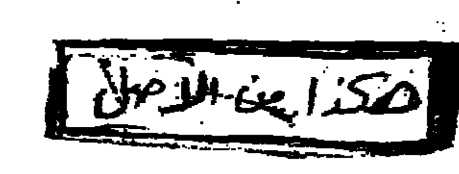
— Le prix Hercule-Catena l'ouvrage *le Conseil d'Etat. histoire à travers les docu d'époque. 1799-1974* ;

— Le prix Gustave-Chaix- Ange à Mme Olga Ilovaïsky son ouvrage *Recueil de docu relatifs aux séances des généraux*, tome II, *les Sé de la noblesse, 6 mai-16 j 1789*, 1re partie, vol. I : *6-14 1789* ;

— Le prix Auguste-Géra M. Ambroise Jobert pour ouvrage *De Luther à Mohil Pologne dans la crise de la tienté 1517-1648* ;

— Le prix Joseph-du-Th M. André Kaspi pour son vrage : *De l'exécution à la ciation : l'évolution franco-mande après la première g mondiale. 11 novembre 10 janvier 1925* ;

— Les prix Jacques et Ma Flach à M. Emile Pelletier son ouvrage : *Traversée époque.*



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Des circuits économes

Pour la première fois, la France a organisé la conférence de recherche européenne sur les composants électroniques à l'état solide (ESSDERC) qui, pour sa cinquième édition, a eu lieu à Grenoble du 8 au 12 septembre. Les précédentes avaient lieu en alternance en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

Plusieurs domaines de recherches ont fait l'objet de communications. Par exemple, le « modelling », c'est-à-dire la façon d'établir des systèmes d'équations qui permettent de prévoir le fonctionnement d'un circuit où l'on a intégré sur quelques millimètres carrés plusieurs centaines de composants élémentaires. De nombreuses communications concernaient l' « opto électronique », voie royale de l'avenir, où l'on assiste actuellement à un véritable foisonnement d'études.

Il a aussi été beaucoup question des C.C.D. (Charge Coupled Devices, dispositifs à couplage de charge électrique). Inventés il y a tout juste cinq ans, les C.C.D. font actuellement une entrée en force dans l'électronique industrielle. Il n'est pas certain qu'on puisse tout faire avec les C.C.D. Mais à constater la variété de leurs utilisations (mémoires, lignes à retard, filtres, enregistrement d'images) on ne voit guère d'appareil électronique tant soit peu complexe où ils ne puissent trouver place.

LES C.C.D. : DES COMPOSANTS A PRESQUE TOUT FAIRE

LE développement de l'électronique, depuis l'invention du transistor, a toujours buté sur deux contraintes : la vitesse finie de la lumière, et l'échauffement par effet Joule.

Il résulte de la première contrainte qu'une information, enregistrée sous forme électrique, met un certain temps à passer d'un point à un autre. Si deux composants sont séparés par 3 centimètres, et doivent traiter séquentiellement la même information, il s'écoulera un délai minimum de un dix-milliardième de seconde entre les deux traitements. En pratique, le délai sera plus long, car les vitesses de transit sont généralement bien plus basses que la limite théorique de la vitesse de la lumière (300 000 kilomètres par seconde).

Seule solution envisageable pour réduire ces temps morts : réduire les dimensions ; ce qui conduit aux circuits intégrés.

Apparait alors la seconde contrainte, l'effet Joule : un circuit traversé par un courant s'échauffe ; si les dimensions deviennent trop faibles, cette chaleur s'évacue malaisément, la température monte, et le semi-conducteur se dégrade.

On peut éviter cet inconvénient en diminuant les courants électriques, mais on ne peut descendre trop bas. Le transistor classique est fondamentalement un dispositif de commande d'un courant par un autre. Les variations du premier induisent des variations du second — qui peuvent être beaucoup plus importantes, d'où le pouvoir amplificateur du transistor. Mais il faut que les variations des courants soient supérieures aux fluctuations aléatoires, le *bruit* ; ce qui impose un niveau minimal.

La technologie MOS (métal-oxyde-silicium) a permis de s'affranchir en partie de cette limitation. Dans le transistor MOS, les variations du courant qui traverse le silicium semi-conducteur sont commandées par une tension électrique, ou plutôt par les charges électriques que cette tension fait apparaître dans une électrode métallique qu'une mince couche d'oxyde isole du silicium. Le courant pilote est supprimé, le courant piloté peut être plus faible, ce qui réduit l'échauffement et autorise une intégration plus poussée.

De l'eau qui coule

Imaginons une rigole permettant l'écoulement de l'eau entre deux bassins, et dont le fond soit mobile ; un piston permet de le soulever plus ou moins. Comme la position de la surface libre est pratiquement fixée par les hauteurs d'eau dans les bassins, en soulevant plus ou moins le fond on va laisser plus ou moins de passage à l'eau, et donc commander le débit. C'est ainsi qu'une tension électrique commande le courant, c'est-à-dire un débit de charges électriques dans un transistor MOS.

Pour aller plus loin, divisons le fond de la rigole en plusieurs sections, que l'on pourra mouvoir indépendamment. Si l'on monte certaines d'entre elles jusqu'au niveau de la surface, on n'a plus d'écoulement entre les bassins. Simplement on a isolé un certain nombre de flaques d'eau.

En abaissant régulièrement les différents pistons de commande, on peut faire descendre ces flaques le long de la rigole, à la vitesse que l'on désire, et sans qu'elles se mélangent. La méthode la plus simple est de diviser l'ensemble des pistons en groupes de trois ; dans chaque groupe, un piston est abaissé, ce qui crée la flaque d'eau. En le relevant et en abaissant simultanément le piston suivant, on fait progresser l'eau d'une largeur d'élément ; le troisième piston, resté levé, empêche tout retour en arrière. L'eau circulera de proche en proche à une vitesse déterminée par le rythme des pistons. Et si l'on s'est arrangé pour que les différents creux ne soient pas tous également remplis, cette diversité de remplissage subsistera au cours de la progression de l'eau.

Les 1 et les zéros

Revenons à l'électronique. Un C.C.D. — au moins dans sa version la plus simple — se présente comme un circuit MOS, dont l'électrode métallique a été divisée en un grand nombre d'éléments reliés en alternance ternaire ; la tension appliquée à chaque élément varie de manière régulière. On envoie à l'entrée du circuit une série d'impulsions électriques calibrées — qui peuvent représenter par exemple les 1 et les 0 d'un nombre binaire. Chacune de ces impulsions sera transformée en un petit paquet de charges électriques, dont la valeur globale dépendra du niveau de l'impulsion et sera différente pour les 1 et les 0 binaires. Les paquets progresseront le long du C.C.D., et les impulsions réapparaîtront à la sortie dans l'ordre où elles sont entrées, au bout d'un temps qu'il est facile d'ajuster et qui peut atteindre une seconde.

Ainsi utilisé, le C.C.D. est une ligne à retard. Si on renvoie à l'entrée les impulsions recueillies à la sortie, elles tourneront continuellement à l'intérieur du C.C.D. On aura alors une mémoire.

Pour que les impulsions soient correctement transmises, il faut que leur fréquence soit adaptée à celle des tensions appliquées aux électrodes. En terme d'analogie hydraulique, il faut qu'elles se présentent quand le premier piston est abaissé. Il se trouve que tout signal électrique, si compliquée que soit sa forme, peut être ramené à une somme de composantes qui ont chacune une fréquence bien définie. Quand un tel signal composite est appliqué à un C.C.D., les composantes ne sont pas également transmises ; on peut ainsi modifier la forme du signal et réaliser des filtres.

Au lieu de faire entrer les paquets de charges un à un, on peut les engendrer à l'intérieur du C.C.D., en l'éclairant. En chaque point, on créera plus ou moins de charges électriques suivant l'intensité de l'éclairement. Le circuit conduira toutes ces charges en respectant leurs positions respectives ; à la sortie, on recueillera un signal dont l'intensité au cours du temps reflétera les variations d'éclairement : exactement ce que doit fournir une caméra de télévision.

On voit donc quelle variété d'emplois peut trouver un C.C.D.

Et il n'est parcouru par aucun courant. A proprement parler, il n'y a courant, donc échauffement par effet Joule, que pendant le bref instant où la différence de tension entre deux électrodes voisines change de signe, et où les charges qui étaient collectées sous l'une passent sous l'autre. L'échauffement est négligeable, et l'on est ainsi affranchi d'une des principales contraintes qui s'opposent à l'intégration de nombreux composants dans un petit volume.

Couche d'oxyde — Électrode métallique — V — Si-p — Silicium – n

Transistor M.O.S.

V_1 — V_2 — V_3

C.C.D.

Analogue hydraulique du M.O.S.

Analogue hydraulique du C.C.D.

Comme le transistor MOS, le C.C.D. est un cristal de silicium qu'une mince couche d'oxyde isole des électrodes métalliques. Deux inclusions de silicium d'un type différent permettent l'entrée et la sortie de charges électriques qui, attirées par l'électrode, vont se déplacer à la frontière du silicium et de l'oxyde. La division de l'électrode en plusieurs sections permet, dans le C.C.D. de briser le flux continu de charges en plusieurs paquets et de bloquer leur mouvement, qui n'aura lieu que lorsqu'on change les tensions appliquées aux diverses sections de l'électrode. On contrôle ainsi la vitesse de déplacement des charges, et non plus seulement leur débit. Dans les analogues hydrauliques, la hauteur des pistons joue le rôle des tensions et l'eau remplace la charge électrique.

Du silicium « dopé »

Le C.C.D. n'est cependant pas une solution universelle. D'abord, il n'a pas de pouvoir amplificateur, contrairement au transistor. En outre, ce qui a été précédemment décrit est un C.C.D. idéal, qui transfère sans aucune perte les paquets de charge. La réalité est moins simple ; à chaque transfert, quelques charges restent en arrière et iront s'ajouter au paquet suivant. D'autre part, le silicium « sécrète » des charges électriques supplémentaires qui s'additionneront aux paquets de charge quand ceux-ci n'ont pas la taille maximum que leur permet l'architecture du système.

Entre l'invention des C.C.D. et leur industrialisation, le gros des efforts a porté sur la réduction de ces deux causes de distorsion. Un progrès important a été accompli en « dopant » le silicium par des impuretés appropriées qui ont pour effet d'écarter les paquets de charge de la surface qui sépare le silicium et l'oxyde. Les charges sont alors plus mobiles et l'efficacité du transfert est meilleure.

MAURICE ARVONNY.

POINT DE VUE

Recherche et démocratie

par EDOUARD LABIN (*)

DANS *le Monde* du 9 juillet 1975, M. Roger Godement a développé, avec une pugnacité inhabituelle, la thèse connue selon laquelle la science, en vertu d'une éthique interne, obligerait ceux qui la servent à assurer eux-mêmes la moralité de ses applications. En particulier, les savants devraient refuser toute recherche à des fins militaires, et les grands organismes de l'Etat qui, telle la Direction des recherches et moyens d'essais (D.R.M.E.), leur commandent de telles recherches moyennant finance seraient des « pourrisseurs de la science ». Je voudrais soumettre cette idée, aujourd'hui très répandue, à un examen critique.

La paix. Qui ne la souhaite ? Qui pourrait trouver à redire à ce que la science ne serve qu'elle ? Et pourtant... Ça n'est pas si simple. Pour commencer, les connaissances sont fondamentalement ambivalentes et peuvent servir à tout, à mourir autant qu'à vivre. Fallait-il ne pas inventer la merveilleuse pénicilline parce qu'elle a facilité la conduite de la guerre ? La fission de l'atome, d'où est sorti un *monstre* exterminateur, fut découverte au cours de recherches purement civiles qui s'inscrivaient dans l'évolution inévitable de la science atomique, elle-même pilier de toutes les autres sciences. Le radar est issu aussi naturellement des impulsions sur ondes ultra courtes que la soupe sort des légumes, et les impulsions sur ondes ultra-courtes faisaient partie du programme nécessaire et bienfaisant de l'électronique. Il suffit d'ingénieurs et d'argent pour exploiter en tous sens, militaires compris, les connaissances élaborées par la science.

Le mal absolu

« *Justement*, dira-t-on, *ne pourrait-on pas étouffer l'exploitation militaire en refusant les crédits ?* » Il faut alors s'élever d'un pas en se demandant s'il est vraiment juste qu'il faille poursuivre toujours et avant tout la paix ? Nos manuels nous font aimer Sadi Carnot parce qu'il a su mobiliser toutes les ressources de la science de son temps au service de la guerre que devait soutenir la République naissante. Au temps où l'ennemi sur les champs de bataille s'appelait Hitler, tous les savants travaillèrent avec ardeur aux armements alliés. Il peut donc apparaître dans l'histoire des objectifs plus hauts que la paix, et au nom desquels la science est consciemment engagée par ses meilleurs artisans dans un effort de guerre.

On rétorquera que cela n'est plus vrai depuis la bombe nucléaire, qui a introduit le mal absolu puisqu'elle peut éteindre l'espèce entière. Rien n'est moins sûr. Jusqu'ici, l'excès — et l'équilibre — de son horreur nous ont assuré la paix. Le Japon capitula, et se sauva, après que deux bombes atomiques eurent tué 0,25 % de sa population. Alors que du temps de la lance et de l'épée, sans la science mais avec la haine, Rome annihila Carthage, hommes et biens, à 100 %.

Et si on parlait un peu pratique ? M. Godement voudrait que les gens de science refusent de contribuer aux armements. Une telle *grève du savoir* ne serait concevable que si elle était observée simultanément et totalement dans tous les pays. Si les armes cessaient de se perfectionner dans le camp A, qui tolérerait une telle grève pendant que dans le camp B, qui ne la tolérerait pas, la machine militaire continuerait de mettre à profit les progrès scientifiques, il suffirait de quelques années pour que le camp B acquière sur le camp A une *suprématie* absolue. Et tout le monde sait quels sont aujourd'hui les camps A et B...

Remarquons qu'on rencontrerait autant de difficultés si on voulait donner comme but à la science de servir, au lieu de la paix, mettons le bonheur des hommes. Où se situe-t-il ? Qu'est-ce qui lui convient? Il est impossible de le déterminer à coup sûr. Aux alentours de 1900, tout le monde saluait comme des bienfaiteurs de l'humanité les savants et techniciens qui mettaient au point l'automobile. Soixante-quinze ans après, l'automobile est largement accusée de faire le malheur des villes. Beaucoup de philosophes opèrent le même revirement à propos de la télévision, par exemple, qu'ils estiment abrutissante. Et ainsi de suite.

Les valeurs sacrées

Les objectifs liés aux affaires humaines, si nobles qu'ils paraissent à certains à une époque donnée, sont trop sujets au flux changeant des conjonctures, des passions, des idéologies, des intérêts ou des modes pour pouvoir fournir des buts à la science. Des thèmes d'étude, oui, bien sûr, mais pas des commandements sur ce qu'il est bon ou mauvais qu'elle fasse. C'est précisément à cause du caractère incertain de ces objectifs humains qu'il y a la démocratie. Jadis, les docteurs et les rois enseignaient aux peuples qu'ils devraient allégeance à des valeurs immanentes et sacrées : la religion ou la couronne. Toute l'essence de l'émancipation démocratique fut de *refuser* les idéaux prédéterminés et de remettre à l'homme, ou plus exactement au corps social, la charge de définir lui-même, au moyen du libre débat public, les buts et objectifs qu'il veut atteindre.

Alors qu'on la croit avancée, l'idée que la science ne doit servir que la paix, ou plus généralement qu'elle doit se fixer tel ou tel but du registre moral, politique ou spirituel des hommes, nous fait en réalité reculer de plusieurs siècles en arrière, aux époques où on exigeait de la science qu'elle serve Dieu... D'où découla le procès de Galilée. Ce fut une grande conquête de l'esprit libéral que de détacher la science de ce genre de finalités pour lui assigner comme seule mission la recherche de la vérité connaissable sur les phénomènes, selon l'ancien vœu de Lucrèce : « *Nous faisons de la science pour percer les secrets de la nature, afin qu'elle cesse d'angoisser les hommes.* » En retournant à cette antique vision, le Siècle des Lumières rendait à la société l'immense service d'établir la science comme une référence de raison et d'objectivité dans le débat perpétuel sur les finalités humaines, débat qui n'appartient qu'au forum démocratique. Fournir à ce forum les connaissances *positives* qu'elle assemble, sans lui dicter quelles applications il a ou n'a pas le droit d'en tirer, ce n'est pas la servitude de la science, c'est sa noblesse. La gauche historique, dont l'inspiration est bien oubliée de nos jours, savait que la seule éthique dont doit relever la science est celle de ses propres démarches, qui commande à ceux qui les pratiquent de rechercher la vérité et de la dire, indépendamment des conséquences.

(*Lire la suite page 16.*)

(*) Ingénieur-conseil dans les industries de la connaissance.

EN TOUTE LOGIQUE

JETS D'EAU

PROBLEME N° 55

UN récipient cylindrique vertical de 4 m de hauteur est plein d'eau. Trois trous identiques sont percés sur une même verticale, respectivement à 1 m, 2 m et 3 m du sol.

Quels sont les comportements des jets au début de l'expérience ? Touchent-ils le sol au même point ? Sinon, comment s'ordonnent les points de chute par rapport au récipient ?

?

(*Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».*)

SOLUTION DU PROBLEME N° 54

Où est l'erreur, dans la démonstration que la somme des angles d'un triangle vaut 180°, sans utiliser l'axiome d'Euclide ?

En appelant X la somme des angles d'un triangle, nous avons implicitement supposé qu'elle est constante, quel que soit le triangle. Or, *a priori*, c'est à prouver. On peut en douter, d'autant plus que c'est manifestement faux, par exemple, en géométrie sphérique.

PIERRE BERLOQUIN.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LE SAVOIR ET LES MACHINES

APPAREILS

Faire peur aux moustiques

Les dispositifs électroniques capables, en principe, de repousser les moustiques se vendent de mieux en mieux. Plus de deux cent mille exemplaires d'un modèle américain ont été achetés cette année. L'appareil émet un son très aigu, entre 21 000 et 23 000 périodes par seconde. Ce son, qui est inaudible pour nous, est perçu par les moustiques. Il ressemble au « cri » du moustique mâle. Qu'arrive-t-il alors ? Les moustiques sont monogames. Les femelles fécondées, qui sont, paraît-il, les seules qui piquent, sont repoussées par le bruit.

Une firme anglaise a adopté une autre méthode : son appareil émet des impulsions brèves à 2 600 périodes par seconde. Ce son imite l'émission sonore de la chauve-souris. Les moustiques, qui la craignent, s'enfuient.

ATMOSPHÈRE

Protéger l'ozone

La NASA vient de lancer un important programme d'étude de la stratosphère pour déterminer les effets de la pollution atmosphérique sur la couche d'ozone. Cette dernière nous protège, en effet, contre le rayonnement ultraviolet du Soleil. Si elle disparaissait les ultraviolets provoqueraient des mutations et augmenteraient l'incidence des cancers de la peau.

Divers composés chimiques peuvent détruire l'ozone. Les principaux sont les oxydes d'azote, les oxydes d'hydrogène et surtout les fréons, qui sont des composés chlorés. Or les fréons sont largement utilisés comme propulseurs dans les atomiseurs.

La NASA utilisera des ballons-sondes, des fusées, des satellites et aussi des avions volant à haute altitude, comme les U-2, pour mesurer la quantité d'ozone présente aux diverses altitudes ainsi que pour déceler la présence éventuelle de corps polluants.

Parallèlement à ce programme, un volcan de l'Alaska qui forme la totalité de l'île Augustine, à une centaine de kilomètres d'Homer, va être étroitement surveillé par le Geographical Institue de l'université d'Alaska. Les spécialistes pensent que ce volcan va entrer prochainement en éruption. A cette occasion, il projettera dans la stratosphère des quantités notables de composés chlorés. Comment se comportera alors la couche d'ozone ?

ÉNERGIE

Le charbon-gaz

La première usine de gazéification du charbon vient d'entrer en fonctionnement aux Etats-Unis. Cette installation-pilote, située à Chicago, porte le nom d'Hygas. Elle est financée aux deux tiers par le gouvernement américain et au tiers par l'industrie via l'American Gas Association. Elle ne consomme que du charbon et produit un gaz susceptible d'applications domestiques ou industrielles. Le gaz est, en effet, composé de 96,5 % de méthane et de 3,5 % d'hydrogène.

L'usine-pilote a fonctionné pendant deux cent trois heures et a consommé 350 tonnes de lignite sèche. Un apport extérieur d'hydrogène a été nécessaire à la mise en route, mais il a été supprimé par la suite. Le système a fonctionné d'une manière entièrement autonome pendant vingt heures.

Le procédé comporte plusieurs étapes. Le charbon est mis en poudre puis combiné avec un produit pétrolier liquide pour former une sorte de boue. Il est injecté en haut d'une tour d'une quarantaine de mètres sous une pression de 70 à 100 atmosphères et tombe en pluie. Il rencontre alors des conditions de pression, de température et une atmosphère d'hydrogène qui le fait se transformer partiellement en méthane. Le gaz ainsi formé s'échappe par le haut à une température supérieure à 300 °C. Une dernière étape transforme l'oxyde de carbone et l'hydrogène résiduel en méthane par catalyse.

NUCLÉAIRE

Pénurie d'ingénieurs ?

« *Le manque d'ingénieurs et de techniciens familiarisés avec les techniques nucléo-énergétiques risque de freiner les réalisations dans ce domaine, si des mesures ne sont pas prises pour former du personnel technique compétent.* » Cette phrase ouvre l'article que le dernier bulletin de l'Agence internationale de l'énergie atomique (connue aussi comme Agence de Vienne et qui dépend de l'ONU) consacre aux problèmes de personnels dans l'industrie nucléaire.

Une étude de Hammond, Lane, Rogov et Skjoelderbrand estime à près de 270 000 personnes les besoins mondiaux du génie nucléaire pour 1990. Les pays qui en utiliseront le plus seront les Etats-Unis et le Canada (88 000), l'Europe occidentale (71 000) et le Japon (18 000). Ces chiffres sont à comparer avec le nombre d'ingénieurs nouvellement formés dans chacun de ces pays.

Le rapport arrive à la conclusion que plus de 14 % des nouveaux ingénieurs américains travailleront dans l'industrie nucléaire en 1990, la proportion tombant en Europe à un peu plus de 10 %.

Tous ces chiffres reposent sur des hypothèses raisonnables de croissance de l'énergie nucléaire dans le monde et de formation des nouveaux ingénieurs. Il ne s'agit donc que d'approximations — qui donnent à penser... En 1975, 4 % seulement des nouveaux ingénieurs travaillent dans l'atome en Europe, et 6 % en Amérique. A la fin du siècle, les pourcentages auront plus que doublé.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Conférences en visiophonie

Des Parisiens et des Genevois ont plusieurs fois discuté ensemble au cours de la dernière semaine. Chacun voyait son vis-à-vis, et pourtant plus de 500 kilomètres les séparaient.

Il s'agissait de conférences en « visiophonie » organisées à titre expérimental par les Postes et Télécommunications, à l'occasion de l'exposition mondiale Télécom 75, qui vient d'avoir lieu à Genève. Qu'il soit à Paris ou à Genève, chaque participant (sept en tout) avait, devant lui, un écran de visiophone où il voyait l'image de la personne qui parlait ou de celle qui parlait le plus fort quand la discipline n'était pas parfaite. L'orateur, en revanche, ne voyait pas sa propre image, mais celle de l'orateur précédent auquel il était censé répondre. Dans une version plus élaborée, chacun verra les deux images, l'une en gros plan, tête et épaules, l'autre en médaillon dans le coin de l'écran. Ainsi, celui qui parle, se voyant dans le médaillon, pourra-t-il « rectifier la position ».

Etant donné qu'une seule image est transmise dans chaque sens, ce système de « visioconférence » n'exige pas plus de voies de transmission qu'un visiophone reliant deux interlocuteurs. Simplement, les salles de conférences doivent être aménagées pour contenir plusieurs visiophones et ne sélectionner à l'émission que l'ensemble image et son émis par l'un deux (l'orateur, ou l'orateur précédent). A la réception, un autre dispositif permet aux participants « muets » de toujours voir celui qui parle, qu'il soit dans la même salle que lui ou qu'il soit dans une autre. Reste le cas où deux participants d'une même salle discutent entre eux. Il n'y a rien à transmettre depuis l'autre salle. On transmet alors une vue générale de cette seconde salle qui vient illuminer dans la première un écran supplémentaire, visible de tous les occupants. La visioconférence offre quelques possibilités supplémentaires comme visualisation de documents ou télécopie.

On note un léger retard à l'image, la commutation se faisant un peu après qu'un nouvel orateur ait pris la parole. Et le système semble quelque peu déboussolé quand personne ne parle ; il réagit alors à des bruits d'ambiance, ce qui entraîne des fluctuations rapides d'images.

A part ces deux détails, la visioconférence semble bien au point. On envisage l'ouverture d'un service de visioconférence dès 1977 entre Paris et Lyon ; vingt villes françaises pourraient en bénéficier en 1980. Le coût actuellement prévu avoisine 1200 francs de l'heure. Même si le prix d'une visioconférence dépasse le coût du déplacement de deux ou trois personnes, le gain de temps et de fatigue peut séduire les éventuels utilisateurs.

LIVRES

■ L'Encyclopédie Alpha des peuples du monde, fascicule de vingt pages, tous les mardis. Edité en France par Laffont International. Prix du fascicule : 5 F.

La mode des voyages, le développement des films, de la photographie et de la télévision ont accru l'intérêt pour les modes de vie des populations lointaines et mal connues. Nos ancêtres n'ont-ils pas vécu selon des rites et des coutumes analogues à ceux des « primitifs » actuels ? Combien de nos contemporains « civilisés » seraient capables de survivre, ne fût-ce que quelques jours, dans les conditions difficiles qui environnent les « primitifs » ?

Faite par des ethnologues et des anthropologues, « l'Encyclopédie Alpha des peuples du monde » est destinée au grand public. Les textes sont simples mais sérieux et les photos superbes. La collection complète comprendra cent vingt fascicules qui seront regroupés en dix volumes.

■ La recherche en biologie moléculaire, ouvrage collectif, Editions du Seuil, 248 p., 15 F.

Il s'agit d'un recueil d'articles publiés dans « la Recherche » ou dans la revue qui l'a précédée, « Atomes ». Même s'ils ont vieilli, la plupart restent remarquables, les points forts étant une très bonne étude historico-philosophique de la genèse de la biologie moléculaire et un article de Melvin Calvin sur les origines de la vie. On constate aussi qu'après cinq ans de critique et d'exégèse les pages extraites du livre de Jacques Monod, « le Hasard et la Nécessité », n'ont rien perdu de leur force. Seule fausse note, l'article de Edward Tatum, dont on se demande pourquoi l'éditeur l'a tiré de l'oubli ; à moins qu'il n'ait voulu malicieusement montrer ce qu'il ne faut pas écrire, ni dans le fond ni dans la forme.

Recherche et démocratie

(Suite de la page 15.)

Oui, indépendamment des conséquences, c'est là un point fondamental. Il n'y a pas de procédé plus anti-scientifique, plus vicieux, plus générateur des pires censures que celui qui consiste à juger des idées selon leurs conséquences et non selon les faits. Un groupe de psychologues prétend aujourd'hui que l'intelligence est déterminée à 80 % par le legs génétique, et à 20 % seulement par l'action du milieu. L'unique réaction éclairée à une telle affirmation est de scruter si elle est fondée sur un faisceau suffisant de preuves solides. Au lieu de ça, des cercles de jeunes, parce qu'ils croient que ce fait ébranlerait leur projet de réformer l'homme en restructurant la société, s'en vont saccager les laboratoires où cette thèse est soutenue. Personnellement, je sens la science pourrie par de telles actions et non par la D.R.M.E.

Laquelle ne fait qu'appliquer, en fin de compte, la volonté très consciente et très ferme de la grande majorité du peuple, qui est d'avoir une défense nationale, et, bien entendu, la meilleure possible. Or en démocratie (ce qui suit n'est pas valable sous des régimes dictatoriaux), la loi de la majorité s'impose à tous, étant entendu que la minorité conserve les moyens de travailler à l'abolir. Dans ce contexte, il est hautement illégitime qu'un groupe utilise la puissance qu'il a en main pour imposer ses vues politiques propres, quelque lumineuses ou nobles qu'elles lui paraissent. Lorsque des officiers emploient, pour soutenir leurs vues politiques propres, les armes que la collectivité leur a confiées pour soutenir ses desseins à elle, ils commettent un abus grave qu'on flétrit à juste titre en disant qu'ils instaurent le pouvoir du sabre. Ne faut-il pas craindre, si les savants édictent leurs propres normes pour l'emploi de leur savoir, qu'on soit amené à conclure qu'ils instaurent le pouvoir des grands sorciers ? D'autant qu'ils sont particulièrement redevables à la société, qui les éduque, les forme, les finance, et à laquelle la science qu'ils élaborent appartient de droit. Elle n'est pas leur propriété privée.

Les ressorts de la nature

Résumons. Il me semble juste de considérer que la science ne saurait avoir d'autre objectif que de chercher la vérité sur les ressorts de la nature et de l'homme. Il me semble bienfaisant qu'elle n'impose, à ceux qui la cultivent, que l'obligation de tout faire dans ce sens en conscience, et de publier ce qu'ils trouvent avec loyauté. Il me semble vrai — et heureux — que la science soit neutre par rapport à ses résultats, et que la responsabilité des applications que le corps social tire d'elle appartienne, non pas à elle ni aux savants, mais au corps social ; dans les débats duquel les savants peuvent certes prendre le parti qu'ils veulent, mais à titre de citoyens ; leur seule particularité dans ces débats étant qu'ils ont le devoir d'éclairer la collectivité avec les connaissances spéciales que la collectivité leur a permis d'acquérir. S'ils accordent ou refusent leur savoir selon que le corps social approuve ou désapprouve l'idéologie qui leur est chère, ils prennent la culture à contre-sens. Ils nous conduisent à une science politisée, qui ne sera qu'un avatar moderne de la science théologisée de jadis.

EDOUARD LABIN.

ACTUALITÉ MÉDICALE

MULTINATIONALES, NOURRITURES INDUSTRIELLES ET SANTÉ DES NOURRISSON[S]

La guerre du lait aura lieu

LES multinationales qui fabriquent du lait industriel pour bébés sont en pleine expansion. Placées devant les taux de naissance stagnants ou déclinants des pays occidentaux, ces sociétés ont cherché à coloniser de nouveaux marchés et se sont mises à suggérer l'abandon de l'allaitement maternel au profit du lait en poudre dans les zones d'explosion démographique du tiers-monde comme l'Amérique latine, l'Afrique orientale et, plus récemment, le monde arabe. Or, cette attitude a conduit à un surcroît de mortalité infectieuse (le lait rigoureusement stérile au départ est contaminé une fois ouvert à la maison, manipulé avec des mains sales et délayé dans une eau souvent douteuse) ; elle a sans doute contribué à la malnutrition de la première année de la vie (le prix élevé pour ces pays pauvres entraînant de la part des mères mal informées une diminution des doses utiles).

*C'est tout au moins ce qui ressort d'un long article publié récemment par l'*International Herald Tribune *; il rend compte des critiques extrêmement vives des pédiatres américains, mais aussi des diverses organisations internationales, comme le Groupe conseil « Protéines calories » des Nations unies, qui s'inquiètent de la situation créée par l'excès de zèle des multinationales laitières.*

« Comment ces compagnies osent-elles faire de la publicité pour leurs aliments dans des pays où les gens n'ont ni l'argent, ni l'éducation, ni l'hygiène nécessaires pour les préparer proprement, ce qui donne pour résultats la malnutrition et la maladie », *clame le docteur Jelliffe, pédiatre et nutritionniste de l'université de Californie. Les firmes répondent par la nécessité et le souci humanitaire de fabriquer et vendre un substitut pour les nombreuses femmes qui sont dans l'incapacité d'allaiter. Mais le problème est que le marché va bien au-delà : ces grosses firmes ont fait du zèle et largement exploité la désaffection pour l'allaitement au sein qui* « va de pair avec l'urbanisation ». « Ce n'est pas la seule faute des compagnies, *déclare, toujours dans le* Herald Tribune, *un responsable des Nations un[ies,] mais elles ont largement exploité la situation.* »

De fait, le marché étranger, c'est-à-dire essenti[elle]ment le tiers-monde, paraît particulièrement confort[able] puisque le quotidien américain (qui, à notre conn[ais]sance, n'a pas publié de démenti ni droit de répo[nse] provenant des firmes nominalement mises en ca[use]) avance des chiffres de vente de dizaines et de [cen]taines de millions de dollars, et précise que [les] « milk nurses » ou « sales appeal » sont spécialem[ent] formées ; ce sont des sortes de puéricultrices re[pré]sentantes de commerce qui vont dans les hôpitaux, cliniques et les domiciles privés vanter, et démarc[her] les avantages du lait artificiel de la firme qui [les] emploient.

Il semble, néanmoins, que sous la pression [des] nutritionnistes de l'O.M.S., du Groupe « proté[ines] calories » des Nations unies, de l'UNICEF, les fir[mes] ont admis maintenant de recommander et d'insister [sur] l'alimentation mixte, le lait artificiel n'étant plus [pré]senté que comme un complément ou un substitu[t du] lait maternel. Mais nombre de mauvaises habitudes [sont] déjà prises dans ces pays défavorisés.

Si l'ampleur de ce problème dans le tiers-monde [se] manifeste, un autre, plus spécifique, mais aussi préoccupant, vient également à l'ordre du jour : [l'ali]mentation des prématurés pour lesquels, comm[e le] montre ci-dessous le professeur Minkowski, au[cun] aliment artificiel ne vaut le lait maternel, et pour [les]quels certains laits trop riches en protéines sont [fran]chement dangereux pour le développement du cerv[eau].

Les risques pour la santé étant moins connus [que] les slogans publicitaires des aliments artificiels, [il] semble que pédiatres et nutritionnistes soient prê[ts à] prendre part à la lutte qui risque d'opposer les inté[rêts] économiques des firmes aux préoccupations hum[ani]taires des scientifiques ; ce qui ne veut pas dire [que] les firmes multinationales ne font pas preuve [d']humanitarisme. — M. A.-R.

POINT DE VUE

Intérêts économiques et réalité scientifique

par ALEXANDRE MINKOWSKI (*)

LORS du congrès de l'Organisation internationale pour l'étude du développement humain, qui vient d'avoir lieu en Espagne sur le thème « *Alimentation et développement* », le professeur Rahia, pédiatre biochimiste d'Helsinki, a démontré que seul le lait de femme convient aux prématurés, qu'aucun lait industriel modifié, actuellement sur le marché ou à venir, ne peut prétendre assurer à l'organisme un équilibre métabolique satisfaisant s'il ne se rapproche pas du lait de femme (c'est-à-dire contenant moins de 1,5 g de protéines pour 100 g et comportant un rapport caséine/lactalbumine de 40/60).

Le professeur Rahia a en effet montré qu'il fallait nourrir les prématurés sur la base de 117 calories pour 150 ml de lait par kilo de poids et par jour en respectant un taux précis de protéines. Il a démontré clairement que tout lait industriel qui ne comporte pas le chiffre maximum de 2,2 g de protéines pour 1 kilo de poids et par jour, ainsi qu'un rapport adéquat entre la caséine et la lactalbumine, expose le nourrisson à un « désordre métabolique » marqué entre autres par des concentrations trop élevées de deux acides aminés dans le sang, la thyrosine et la phénylalanine, ce qui constitue un danger potentiel pour le cerveau (risque de retard mental).

Le temps est loin maintenant où l'on se fondait sur l'allure de la courbe de poids pour qualifier l'excellence d'un lait. On sait bien que les courbes de naissance d'enfants nourris au lait de vache, donc au lait industriel (qui contient entre autres plus de sel que le lait maternel), sont plus ascendantes que celles de bébés nourris au sein. Cela n'est dû qu'à une rétention d'eau et de sel, et non à la vraie croissance, qui se juge, entre autres, par le bilan azoté, c'est-à-dire par ce que retient réellement l'organisme pour son développement.

La croissance vraie étant basée avant tout sur l'absorption des protéines, les pédiatres et les industriels avaient pensé légitimement, dans un premier temps, qu'une augmentation du taux de protéines favoriserait le développement des prématurés, mais de nombreuses observations et expériences sur l'animal qui couvrirent plusieurs années ont montré clairement que le mieux peut être l'ennemi du bien et qu'il ne faut pas confondre maximum de protéines et optimum.

Le terme ridicule d' « hyper-alimentation », inventé par les Américains pour dénommer la perfusion nutritive intraveineuse destinée aux prématurés, ne [laisse] guère apparaître les dangers év[en]tuels des solutions intraveine[uses] trop riches en acides aminés [et] en certains lipides.

Si l'on rappelle, en outre, [que] l'allaitement maternel est la m[eil]leure alimentation possible [pour] le nouveau-né à terme (adap[ta]tion psychologique, éléments [pro]tecteurs contre les infecti[ons,] vitamines liposolubles, taux d'[ab]sorption du calcium intesti[nal] supérieur, etc.), il va nous fal[loir] une fois de plus entreprendre [une] lutte en faveur de l'allaitem[ent] maternel.

Un peu partout, et surtout d[ans] le tiers-monde, les grandes fir[mes] industrielles ont entrepris de f[aire] croire aux femmes que le lait [de] vache modifié et qualifié à c[ette] occasion de « maternisé » est [égal] ou supérieur à l'allaitement [ma]ternel. Il s'agit là d'un vérit[able] scandale qu'a dénoncé avec fo[rce] le 12 septembre, l'*Internati[onal] Herald Tribune* et contre le[quel] nous venons de protester à [la] télévision mexicaine, car l'Am[éri]que latine est un des terr[ains] d'élection de cette propagande.

L'alimentation industrie[lle,] chère, expose entre autres [les] enfants aux infections dans [les] pays en voie de développem[ent] (recrudescence de mortal[ité par] infectieuses constatée).

Il nous appartient, à [nous] pédiatres, de reprendre la p[hrase] de l'illustre accoucheur fran[çais] Adolphe Pinard : « *Le lait [de la] mère appartient à son enfant* ».

(*) Professeur de néonatalogie, directeur du centre de recherches biologiques néonatales à la maternité de Cochin-Port-Royal.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Vingt mille avortements ont été pratiqués dans les hôpitaux publics

L'attitude de l'opinion publique évolue dans un sens favorable à la contraception ; les cas de complications graves observés à l'hôpital du fait des avortements clandestins tendent à disparaître : ces deux faits, indiqués par Mme [Veil] au cours du conseil des ministres réuni le 13 [oc]tobre à l'Elysée, montrent que le bilan de l'ap[pli]cation des deux grands textes votés à la fin [de] l'année dernière est largement positif.

DERRIERE cette apparente rapidité se cache cependant une certaine insuffisance dans les moyens d'application. Trente départements ne disposent à ce jour d'aucun centre d'orthogénie. Sans doute faut-il voir là une conséquence de l'insuffisance chronique dont souffre la protection maternelle et infantile, qui devrait, selon le souhait de Mme Veil, avoir une place de choix dans l'action contraceptive. Plus encore y a-t-il probablement, du moins en certains endroits, quelque lenteur à appliquer la réglementation : le centre parisien de consultation du Planning familial ne dispose encore, par exemple, d'aucune subvention. Quant à l'effort d'information, s'il commence à porter ses fruits, d'après les chiffres cités par le ministre de la santé, Mme Veil elle-même a reconnu qu'il était nécessaire, en particulier en direction du corps médical et des professions de santé.

La loi sur l'avortement, après un début d'application mouvementé, semble maintenant entrer dans les faits. Plus encore que pour la contraception, c'est la réticence d'une grande partie du corps médical, qui semble avoir freiné son application.

Deux cent cinquante-quatre centres hospitaliers publics pratiquent maintenant des avortements, soit un sur deux : beaucoup reste donc à faire pour que les autres prennent à leur tour en charge leur rôle de service public dévolu par la loi du 17 janvier.

Le nombre des interruptions de grossesse pratiquées dans les établissements privés est, à ce jour, difficile à évaluer, a reconnu Mme Veil : beaucoup de cliniques privées n'ont pas attendu que tous les textes les concernant aient paru pour pratiquer des avortements, et il est certes difficile de le leur reprocher. Reste à savoir si toutes suivent la procédure légale, et notamment l'obligation qui leur est faite de déclarer, anonymement, tout avortement pratiqué. Des imprimés destinés à cette déclaration ont été établis au milieu de l'été. Quant à l'information contraceptive obligatoire, bien prise en charge, semble-t-il, par les hôpitaux publics, un certain nombre de cliniques privées paraissent se décharger un peu à la légère sur les établissements de planning familial.

Vingt mille avortements ont été pratiqués depuis le début de l'année dans les hôpitaux publics, a indiqué Mme Veil. Au moment des débats passionnés de l'année dernière, le chiffre des avortements pratiqués clandestinement chaque année a oscillé, suivant les partisans, entre trois cent et huit cent mille. Sans doute, certains établissements privés n['ont] pas perdu de temps, mais [il] semble peu probable qu'ils su[ffi]sent, à eux seuls, à absorber [la] différence. Mme Veil a reco[nnu] elle-même que beaucoup [de] femmes doivent encore se ren[dre] à l'étranger...

Pourra-t-on, dans cinq [ans,] comme le prévoit le texte, reve[nir] sur cette loi réclamée par [des] [millions] de femmes, alors rendue cadu[que] par la disparition progressive [des] demandes ? Théoriquement, l'[en]semble des deux grands tex[tes] votés l'année dernière pourrai[t y] contribuer : selon Mme Veil, [les] femmes ayant eu recours à l'av[or]tement viennent à la contrac[ep]tion, et le développement et [la] généralisation de l'informat[ion] contraceptive étouffent petit [à] petit les « *besoins d'avorter* ».

Le doublement des crédits att[ri]bués aux centres d'informat[ion] va dans ce sens. Est-il souhaita[ble] de laisser à ces centres l'exclu[si]vité de cette information ? [La] contraception ne doit-elle [pas] faire partie de notre vie quo[ti]dienne ? Mme Veil souhaite [au]près du public une « *diffus[ion] d'informations différenciées [et,] dans toute la mesure du possi[ble,] individualisées* » Souhaitons q[ue] cette volonté soit suivie d'effe[t ;] après le tabac, la contracepti[on] ne pourrait-elle pas aussi dev[e]nir une grande cause nationale[?]

X. W[...]

ARTS ET SPECTACLES

…nse

…E LAC DES CYGNES » à Strasbourg

…que Peter Van Dyk fut ap… r Alain Lombard à la direc… ballet de l'Opéra du Rhin, …ara tranquillement que son … objectif serait de créer une …mie d'un haut niveau tech… et de former lui-même ses … étoiles. Sous des dehors …es et discrets, Van Dyk est …ofesseur exigeant, perfec…e à l'extrême, un romanti… la poigne de fer, qui force …iseurs à aller jusqu'au bout …nêmes. On peut mesurer les … faits par sa troupe. Un an … le divertissement un peu … de « Cendrillon », elle pré…une interprétation du « Lac …gnes » intelligente, nuancée, …up plus intéressante que ces …roductions où des vedettes …tionales viennent plaquer … prestations d'étoiles sur les …ons mécaniques d'un corps …llet indifférent. Ici, chaque …r est directement concerné … qui se passe sur scène.

…r Van Dyk s'est livré à une …re d'un chef-d'œuvre du ré…e qui finissait par n'être plus que comme le prétexte à des morceaux de bravoure. Sa version est un retour aux sources et une tentative pour éclairer la psychologie des personnages. Dans le premier et le troisième acte, au château de Siegfried, les évolutions des danseurs répondent à des motivations précises et prennent un relief inattendu : des relations affectives se tissent entre le prince, sa mère, son bouffon, les fiancés, les amis et les invités. Elles s'organisent en un véritable jeu de société où chaque geste, chaque déplacement devient nécessaire, évident.

Pour le ballet blanc, Peter Van Dyk se réfère à la chorégraphie d'Ivanov de préférence à celle de Petipa, moins lyrique. Ses danseuses ont la pointe feutrée, le bras expressif — tantôt flexible, et onduleux, tantôt raidi dans la défensive. Appliquées et ferventes, elles s'associent étroitement aux péripéties de la princesse-cygne et jouent en quelque sorte le rôle de chœur antique.

Sabine Sollé est l'héroïne : moelleuse à souhait, précise et musicale, avec un visage pathétique, elle développe ses variations sans bavures ni précipitation. Le personnage maléfique du Cygne noir convient moins à sa nature. Elle manque de mystère et a tendance à laisser tomber ses bras. Il lui faudra mettre plus d'accent dans ses enchaînements, qui manquent un peu de nerf. Mais si l'on pense qu'elle aborde pour la première fois le redoutable double rôle d'Odette-Odile, on imagine avec un plaisir anticipé ce qu'elle pourra en faire par la suite (1).

Sabine Sollé est bien entourée par Tanju Tüzer, un prince à la beles prestance venu du Harkness Ballet, Richard Duquesnoy, svelte et racé, et Robert Thomas, sorte d'Ariel, qui s'est taillé un beau succès dans l'emploi du bouffon.

Le décor fonctionnel est de Robert O'Hearn, la direction d'orchestre de Charles Schwartz, soucieuse à l'extrême de ne jamais presser les danseurs. Tout a contribué à faire de cette première strasbourgeoise un spectacle de qualité. Avec ses quarante artistes, le ballet de l'Opéra du Rhin tend à prendre place parmi les troupes de réputation internationale. Il en connaît les difficultés. La compagnie a fait état dans des tracts distribués au public de revendications portant notamment sur les salaires, la garantie d'emploi et la retraite. Elles rejoignent le problème plus général et encore non résolu de la condition du danseur en France.

MARCELLE MICHEL.

(1) En alternance avec Danielle Lesschaeve.

…lture

…partir du 15 octobre

…EAU PRÉAVIS DE GRÈVE DANS LES MUSÉES

…appel des syndicats C.F.D.T., …C., C.G.T., FEN, F.O. du …ariat d'État à la culture, les …onels des musées de France, … réunion des musées natio… et des services commer… des archives de France, de …itecture (gardiens des mo…ents historiques, surveillants …aires, etc), des écoles natio… d'art, seront en grève du … 20 octobre.

…tte action concerne plus par…èrement le personnel de sur…ance et de gardiennage des …res culturelles. En effet, le … du nouveau projet de statut …ardiens de musée, par le pre… ministre M. Jacques Chirac, …r résultat de bloquer les …es des agents des petites …ries C et D. Selon les syn… toutes les catégories de ce …r sont concernées par cette … et elles exprimeront leur …ité de différentes façons, …pris par la grève. Outre …evendication statutaire dont …à la revalorisation des car… les débouchés profession…t le paiement des salaires …s (un gardien débutant … 1 570 F), les syndicats exi… « La levée de tous les arbi…, l'amélioration des condi… de travail, le règlement de …nble du contentieux exis…ans ce secteur. »

Cinéma

« La Course à l'échalote »

Pierre Richard est « cadre » dans une banque. Ponctuel, serviable, consciencieux. Trop consciencieux au gré de sa petite amie, Jane Birkin, shampooingneuse survoltée. Jane s'ennuie avec son rond-de-cuir. Elle ne s'ennuiera pas longtemps. Une ténébreuse affaire de malette volée transforme Pierre en intrépide chasseur de gangsters. Le voilà mêlé à la troupe de l'Alcazar qui se rend à Brighton pour une représentation de gala. Cent périls le menacent. Son innocence autant que sa malice lui permettent d'y échapper. Il triomphe naturellement, mais sa conception de l'honnêteté sort ébréchée de l'aventure.

Quatre films avec les Charlots (des *Bidasses en folie* aux *Bidasses s'en vont en guerre*) et, l'année dernière, le grand succès public de *la Moutarde me monte au nez* : en trois, quatre ans, Claude Zidi est devenu le spécialiste d'un burlesque « à la française » qui se veut aussi distant des pantalonnades imbéciles que des comédies sophistiquées et boulevardières.

La Course à l'échalote confirme cette ambition. On y trouve de l'invention, du mouvement, de la folie, quelques gags inattendus, d'autres qui le sont moins ou qui ont déjà servi, mais que le réalisateur sait habilement remettre à neuf, une forme de comique qui doit plus à l'image qu'au dialogue. Il est clair que Zidi se souvient des grands Américains — de Keaton, des Marx Brothers, tout particulièrement — et qu'il a tiré profit de leurs leçons. Les froufrous et minauderies des messieurs-dames de l'Alcazar apportent au spectacle une note de pittoresque parisien. Et le couple formé par Pierre Richard et Jane Birkin force la sympathie. Lui, fidèle à ses ahurissements, à ses fausses maladresses, à son élégance de funambule-somnambule. Elle, fantasque, pétillante, acidulée comme un bonbon anglais. — J. B.

★ Marignan, Richelieu-Gaumont, Hautefeuille, Montparnasse-83, Wepler, Fauvette, Gaumont-Madeleine, Gaumont-Convention, Victor-Hugo, Panthéon, Gaumont-Gambetta, Gaumont-Bosquet.

LE DÉBAT SUR LA TAXATION DES FILMS « PORNOGRAPHIQUES » ET « VIOLENTS »

Vingt mille personnes en vivent...

M. Henry Zaphiralos, dont la Société International Thanos Films a distribué des films « érotiques » et « pornographiques », nous fait parvenir la lettre suivante :

Je suis d'accord avec l'article de Martin Even et la position de la S.R.F. (*le Monde* du 9 octobre). Il faut cependant dire plusieurs choses :

1) Pour 340 000 spectateurs qui sont allés voir six grands films à Paris, 185 000 sont seulement allés voir quatre films de violence (*Rollerball*) et de pornographie (*Furies Porno, Histoire d'O* et *Gorge profonde*), ceci sur les dix plus fortes entrées de Paris du 1er au 7 octobre. Donc, prétendre qu'il n'y a plus de place pour des films de qualité est un mensonge. En province, il faut ajouter aux écrans qui passent des films tous publics les *trois* écrans des trois chaînes de télévision. Alors !

2) Un tiers des films, prétend-on, en production sont porno en France. Mais attention, ce tiers de films vient s'ajouter aux deux tiers existant et formant les 100 % de la production française il y a deux ou trois ans — donc il y a plus de techniciens et d'acteurs qui travaillent. Fermer ces productions l'an prochain, c'est créer des difficultés financières à près de 20 000 personnes (40 personnes par film minimum faisant vivre 5 personnes = 20 000 personnes).

3) Ce que vous dites concernant l'accélération verticale des monopoles des salles est tout à fait exact, c'est la fin de la « libre » concurrence pour ce qu'il en reste et la mort des salles indépendantes.

4) Enfin et surtout, c'est une brimade qui se révélera très efficace contre le public de ce genre de films et c'est une atteinte aux libertés fondamentales.

5) Il n'y a pas de raison si on « impose » ces films de taxes de 15 millions anciens pour long métrage ou 7,5 millions anciens pour moyen métrage que d'autres pays de la C.E.E. ou d'ailleurs n'imposent pas la France (les films français) pour concurrence déloyale, etc.

Je pense que ce n'est pas une mince affaire ; instaurer une censure économique, c'est efficace, mais cela mettra la production française dans une mauvaise position, créera du chômage et frustrera des millions de gens. Alors où est la violence morale ? Personne n'oblige quiconque à aller voir ces films, alors ?

■ Les grands prix du festival du cinéma indépendant, qui vient de s'achever à Thonon-les-Bains, ont distingué deux films japonais : un court métrage, « The Sons », de K. Ando, et un long métrage, « My Very Private Eros », de K. Ara.

■ Le grand prix cinématographique du casino de Lyon-Charbonnières, Prix Jean-Cocteau, a été attribué à « l'Enigme de Kaspar Hauser », de Werner Herzog (R.F.A.).

■ Le cinéma hongrois, deux fois primé à Mannheim : Judit Tiek a reçu le prix du film documentaire pour « Egyszern toertenet » ; Istvan Dardai partage le grand prix (pour son « Voyage en Angleterre ») avec le Polonais K. Kieslowski (pour « Personnell »).

■ En signe de protestation contre la décision annoncée au mois de juillet par le secrétariat d'Etat à la culture et confirmée récemment par M. Jean Maheu, directeur de la musique, de transférer l'orchestre ex-O.R.T.F. de Strasbourg à Metz, les délégués syndicaux de cette formation ont annulé le concert prévu pour le 27 octobre à Paris au cours du Festival d'automne.

■ Le dix-huitième Festival international du son aura lieu au Palais des congrès du 8 au 14 mars 1976.

Galeries

AUTOUR DE LA BIENNALE

Paysages nouveaux et horizons intérieurs

Le Centre culturel américain, rue du Dragon, offre une des expositions les plus inattendues des manifestations annexes de la Biennale : huit peintres appartenant au courant de peinture représenté au Musée d'art moderne par Bill Martin et Gage Taylor, également présents ici. Deux peintres, qui semblent pour le moins anachroniques dans ce contexte où l'image peinte n'a pratiquement pas le droit de cité, ne sont pas deux cas isolés ; ils sont représentatifs d'un phénomène que l'on enregistre essentiellement en Californie du Nord, mais aussi à Washington, au Nouveau-Mexique, au Texas, en Louisiane.

Ces artistes se détournent résolument de l'abstraction, du concept et de l'hyperréalisme pour développer une imagerie de connivence avec la nature, le ciel, les arbres. Une nature non pas visualisée à une échelle grandiose, comme on l'a souvent vu avec les peintres du paysage aux Etats-Unis, mais qui trouve refuge le plus souvent dans le petit format, un style léché, des couleurs douces et lumineuses. Ils donnent à leurs œuvres l'aspect de miniatures, qu'il s'agisse de décrire le grand canyon du Colorado ou de vastes étendues arides.

Chaque peintre à sa façon recherche des arguments convaincants, et, à des stades divers, à entraîner le spectateur dans sa réalité anti-urbaine, son monde d'avant ou d'après la civilisation, volontiers paradisiaque et plus souvent habité par des licornes que par l'homme.

A la faune et aux fleurs merveilleuses sous des ciels flamboyants et calmes de Sheila Rose, répond le monde lunaire baignant dans une atmosphère de légendes de Johnatan Meader, les lions, girafes, antilopes et papillons aux ailes vraies (collées) de Kristen Moeller.

Le souffle est plus apocalyptique avec Robert Fried qui montre dans ses aquarelles des crêtes enflammées, ou des coulées de laves se déversant sur une ligne de chemin de fer, dans un style caractérisé par un découpage aigu et zigzagant des formes. La vision prend un tour plus surréaliste chez Robert Moon, qui fait surgir les poissons d'un plancher ou d'un sol de rocaille, et fait planer un nageur au-dessus de la mer.

Gage Taylor peint la rocaille, les lianes, la forêt aux arbres noueux et aux racines envahissantes, les cactus... et ne craint pas de dire simplement qu'il peint des paysages « parce que la nature vierge est belle et que la beauté exalte l'âme ». Bill Martin enfin préfère le détail plutôt que la vision panoramique. Il peint précis, détaillé, comme pour une planche de dictionnaire, et représente une plante grasse avec toutes ses épines, les cailloux et la rocaille avec leurs aspérités et leurs failles...

Tous, bien sûr, ont moins de trente-cinq ans (ils sont associés à la biennale) et se posent comme les nouveaux adeptes d'une anticulture ; bénéficient de l'héritage psychédélique des années 60, et renouent, par-delà les modes et les courants internationaux du siècle, avec les visionnaires du dix-neuvième siècle, et les primitifs de tous les temps.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre culturel américain, 3, rue du Dragon. Jusqu'au 7 novembre.

CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois.
TEP, 20 h. 30 : Coquin de coq. — Petit TEP, 20 h. 30 : B. Touré.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h. : le Tableau ; 20 h. 45 : Alain Gallet.
Théâtre de la Ville, 19 h. 30 : Norma (film).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Citrouille. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre américain, 21 h. : Bajazet.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pique-Soleil ; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Gaîte-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Safari dans un placard.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade ; 23 h. : Fando et Lis.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Romain Bouteille ; 21 h. : Roger Siffer.
Mouffetard, 20 h. 30 : Ulysse et Pénélope ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Le Palace, 19 h. : le Diable à ressort ; 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Paris-Nord, 20 h. 45 : la Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Récamier, 20 h. 30 : Kennedy's Children.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : la Solitude d'un gardien de but.
Tertre, 20 h. 30 : Omores ; les Punaises.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Marcel Marceau.
Théâtre de la Cité universitaire, la Galerie, 21 h. : les Troyennes.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Bilitis. — Salle II, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Forêt sacrilège de Strindberg ; 21 h. : le Pélican (film).
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts, 20 h. 30 : Memphis Slim ; 21 h. : Chut ! Chut !
Ivry, Studio, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Kremlin-Bicêtre, Antenne culturelle, 20 h. 30 : Du côté d'ailleurs.
Sucy-en-Brie, Centre culturel, 21 h. : Concert.

Mardi 14 octobre

La danse

Théâtre de la Porte-Sain[t-Martin], 20 h. 45 : Ballets Roland [Petit].
Théâtre de Paris, 21 h. : [...]zade

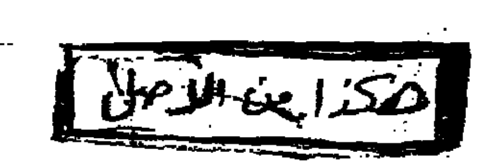
Le jazz

Mutualité, 20 h. 30 : Todd F[...]

Spectacles pour enfan[ts]

(Du 15 au 21 octob[re])

Atelier du Chaudron, Car[toucherie] de Vincennes (328-97-04), 14 h. à 18 h. 30 : A[...] masques et marionnettes
Nouveau Carré (277-50-9[7]), 14 h. : la Vallée de l'Om[...]
Théâtre Mouffetard (336-02-[...]) et sam., 14 h. 30 : le [...] Tête-en-l'Air.
Théâtre Présent (203-02-5[...]), 14 h. 30 : le Grand V[...] M. Pom.
Théâtre du Parc floral, [...] du château de Vincen[nes] (...16-82), mer. et dim. 1[...] 16 h. 30 : les Deux Bêt[...] maison du fond des bois
Cirque à l'ancienne au Carré (277-50-97), mer., dim., 15 h. 30 : Cirque G[...]
Cirque de Paris, terre-plein (607-43-53), mer. sam. 15 h.
Marionnettes du Luxembo[urg] (...46-47), mer. et dim., 1[...] 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. 15 h. : les Aventures de F[...]
Marionnettes André Verdun [...] d'animation de Vincenn[es] (...19-60), mer., sam. et dim. le Chevalier au lion.
Marionnettes André Roggers, 13 (589-05-99), mer. 1[...] Grenier.
Marionnettes André Blin, [...] Montrouge (253-23-24), me[...] Poucette.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémathèque

...llot, 15 h. : Vivre, d'A. Kurosawa; 18 h. 30 : Susana la perverse, de L. Bunuel; 20 h. 30 : ...gara, de H. Hathaway; 22 h. 30 : ...neur aveugle, de R. Fleischer.

exclusivités

...IRRE, LA COLERE DE DIEU (...l., vers. ang.) : Studio de la ...rpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

...DELA DE LA PEUR (Fr.) : Li...té, 12e (343-01-59), Normandie, (359-41-18), Capri, 2e (508-11-69).

...ETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e ...3-35-40), Montparnasse 83, 6e ...4-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), ...nia, 2e (231-39-36).

...CK MOON (Fr.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e ...3-97-52), Studio Médicis, 5e ...3-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).

...RLEY ONE EYE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

...CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : ...x, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), ...amar, 14e (326-41-02), Images, ... (522-47-94), Elysées-Cinéma, 8e ...5-37-90), Liberté, 12e (343-01-59), ...poléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

...LE (Chili, v.o.) : Le Seine, 5e ...25-92-46).

...CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le ...ine, 5e (325-92-46) à 17 h. 15 et ... h. 15.

...DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e ...33-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e ...25-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).

...FER POUR MISS JONES (A., ...) (**) : Saint-Germain Studio, (033-42-72) ; v.f. : Balzac, 8e ...59-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e ...31-33-16), Fauvette, 13e (331-...-74), Magic-Convention, 15e (828-...-64), Paramount-Montparnasse, ...e (326-22-17), Paramount-Maillot, ...e (758-24-24).

...C STORY (Fr.) : Ermitage, 8e ...59-15-71), Rex, 2e (236-83-93), ...istral, 14e (734-20-70), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e ...33-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48).

LA FUGUE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-95) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90), Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Capri, 2e (508-11-69).

GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) (***): Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HU-MAN (Fr., vers. ang.): Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45 et 20 heures.

LE JARDIN DES DELICES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All. v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LA KERMESSE DES AIGLES (A., v.o.) (***) : Marignan, 8e (359-92-42). V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Cambronne, 15e (734-42-96).

LEÇON D'HISTOIRE et MACHORKA-MUFF (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).

LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

MANDINGO (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Mercury, 8e (225-75-90). V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MOISE ET AARON (Fr.) : Marais, 3e (278-47-86), Pagode, 7e (551-12-15).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

LA COURSE A L'ECHALOTE (***) film français de Claude Zidi, avec Jane Birkin et Pierre Richard — Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Panthéon, 5e (033-15-04), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

HISTOIRE D'ADELE H., film français de François Truffaut, avec Isabelle Adjani — Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUR DE L'AMOUR, film Mexicain d'Alberto Isaac. — V.O. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SANJURO (réédition), film japonais d'Akira Kurosawa. — V.O. : Dragon, 6e (548-54-74).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82)) ; V.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97).

PAS DE PROBLEME (Fr.) (***) : Le Paris, 8e (359-53-99), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

PHASE IV (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Cambronne, 15e (734-10-68), Haussmann 9e (770-47-55), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

PIROSMANI (Georg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Caravelle, 18e (387-50-72), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) (***) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).

TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. amér.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).

TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VASE DE NOCE (Belg.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

F comme fécondité

On en apprend des choses à la télévision. On s'était laissé dire pourtant que certaines femmes, mariées ou pas, refusaient la maternité, qu'il leur arrivait de songer à interrompre une grossesse non désirée. On se trompait. Elles n'y pensent jamais.

Leurs mères, en revanche, ne pensent qu'à cel. Que votre fille célibataire vienne vous confier avec le sourire entendu son doux secret, et, à moins d'être catholique pratiquante, vous n'aurez rien de plus pressé que de vous jeter sur le téléphone pour implorer l'aide du planning familial. Il fallait voir, mercredi dernier, la tête de Dominique Blanchard quand elle a su que Cécile (ou la Raison des femmes) était enceinte. Quel drame ! On nous à même parlé à cette occasion de la séquestration abusive d'une enfant qui attendait un enfant et d'une véritable tentative d'assassinat, un avortement au quatrième mois.

Hymne à la fécondité — orgues, chœurs et violoncelles — ce numéro de « F comme femme ». F comme femelle, comme toutes les femelles du monde animal, celles dont l'instinct de reproduction est le plus profond, d'après le docteur Simon, grand expert en la matière, à qui l'on était allé demander de nous expliquer, à nous les femmes, comment nous étions faites et pourquoi. On aurait peut-être pu s'adresser à une gynécologue. En cherchant bien, cela doit se trouver. Et ne pas nous ensevelir sous des montagnes, des avalanches de clichés empruntés à tous les bons auteurs de la chrétienté, y compris à ce pauvre Jean-Jacques Rousseau, ce monstre, ce père indigne, pilier de ce genre d'émissions, dont l'œuvre se réduit sur le petit écran à une page, toujours la même, des Confessions.

Oui, les femmes viennent au monde pour mettre au monde des enfants. Ou pour se consacrer à Dieu quand elles ont le bonheur d'être appelées. Long entretien, très orienté et, par là, assez touchant, avec de blanches colombes sacrifiées sur l'autel de la foi. Ou pour élever les gosses des autres quand, par malheur, le plus grand des malheurs, elles sont stériles, repoussées, méprisées par les hommes à qui elles ne peuvent pas donner d'héritiers. On nous a signalé à cette occasion, et on a eu raison, que rien ne s'opposait à l'adoption, pas même la voix du sang. Tout en nous montrant de jeunes accouchées incapables d'imaginer qu'on ait pu se tromper de nouveau-né et qui étaient en train de pouponner celui de la voisine.

On remarquera à ce propos que la maternité, telle qu'on nous la donne à admirer, à envier, s'arrête systématiquement à la porte de la communale. Parce que là, les enfants cela devient bruyant, sale, encombrant ; cela dérange et cela répond. Tandis que le bébé, le chérubin, les biberons, les couches, la table à langer, la peau douce, le doux gazouillis, aussi doux que le lait Machin ou le savon Chose, quelle belle publicité.

Mère au travail ou mère au foyer ? Attention. Terrain miné. Pas d'imprudence. Images rassurantes d'une jolie maman confiant à son adorable bambin qu'elle aimerait bien voyager, avoir des amis, une vie à elle, et même, oui parfois, être seule. En attendant, elle est là avec lui, n'est-ce pas mon chéri ? Il n'était pas question de nous la montrer rentrant au galop de l'usine ou du bureau en passant par la crémerie, la crèche et la garderie. Cela risquait de faire baisser encore la courbe déjà inquiétante de la natalité dans notre grand pays. Si elle ne remonte pas en flèche après une émission comme celle-ci, c'est vraiment à désespérer du civisme des Françaises.

CLAUDE SARRAUTE.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 14 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 10, Les grandes énigmes, de B. Clarke et N. Skrotsky (Les langages secrets).

Retrouver des civilisations disparues par le déchiffrement de leur écriture : avec Mme Emilia Masson, chargée de recherches au C.N.R.S., et M. Jean Leclant, égyptologue.

22 h. 10, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Pourquoi les flics se mettent-ils à table ?).

Avec MM. Paul-Claude Innocenzi (pour « la Brigade anti-gang ») ; Roger Borniche (pour « le Gang ») ; Gérard Monate (pour « Questions à la police ») et notre collaborateur James Sarrazin (pour « la Police en miettes »).

23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « La ville étranglée », reportages de Raoul Coutard et commentaires de Jean Lartéguy.

De l'origine de la guerre du Vietnam jusqu'à la chute de Saigon : un montage de documents tournés en partie à Saigon entre le 25 avril et le 15 mai 1975.

Débat : « Le Vietnam sans l'Occident » (voir tribunes et débats).

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Trop petit mon ami », de Ed. Matalon (1969), avec J. Birkin, M. Dunn, B. Fresson.

Un nain qui a une revanche à prendre sur la société, prépare, sans regarder au prix de la vie humaine, une sensationnelle escroquerie. Un détail imprévu fait échouer son plan.

22 heures, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, de R. Pillaudin : le droit à la mort, avec G. Canguilhem et H. Péquignot ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec R. Gagneux ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction P.-M. Leconte. Avec C. Maillols : « Thamar » (Balakirev) ; « Troisième concerto pour piano » (Prokofiev) ; « Animus Anima », création (Duhamel) ; « Amazonas » (Villa-Lobos) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : L'âge d'or du rock and roll ; 24 h., Musiques non écrites : Le Japon ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

MERCREDI 15 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi Première ; 13 h. 35 (C.), Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Enquête-fiction : Cécile ou la raison des femmes, d'Eliane Victor (troisième partie : l'Eloignement ; réal. H. Basle) ; 21 h. 30, Documentaire : Des milliers de livres écrits à la main, de P. Dumayet : Les travailleurs de la mer et la bibliothèque de Saint-Malo ; 22 h. 20, Portrait : Jiri Pelikan (deuxième partie : l'Apatride) ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Kun Fu (« la Nuit des hiboux ») ; 16 h. 30, Les après-midi d'Antenne 2 : Un sur cinq.

L'Ecole nationale de football de Vichy ; Les marinettes ; La secte des adorateurs de Krishna ; les télécommunications par câble sous l'Atlantique ; et Sylvie Vartan (en direct).

18 h. 42, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (« la Cible ») ; 21 h. 30, Magazine d'informations : C'est à dire, de J.-M. Cavada (voir tribunes et débats) ; 22 h. 55, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Derrière la façade », d'Y. Mirande et G. Lacombe (1939), avec L. Baroux, J. Baumer, M. Simon, E. Popesco, J. Berry.

Une enquête de police dans un immeuble bourgeois, à la suite de l'assassinat de la propriétaire, fait apparaître quelques drames ou comédies, de la vie privée des locataires.

22 heures, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, En liaison avec TF 1, Emission médicale, par I. Barrère : La hanche ; 21 h. 25, Musique de chambre : « Premier quatuor à cordes en la mineur op. 41 nº 1 » (Schumann), par le Quatuor Parrenin ; « Alla Rustica » (A. Jolivet) ; « Trois folk songs » (Chou Wen Chung), M. Debost, flûte, et F. Pierre, harpe ; « Quatuor à cordes en ré majeur (1897) » (Schoenberg), par le Quatuor Parrenin ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction Lukas Foss, avec B. Gelber, pianiste, et J. Williams, percussionniste : « Carnaval romain » (Berlioz) ; « Concerto nº 9 pour piano et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Concerto pour percussion » (L. Foss) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites : L'Angleterre ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 14 OCTOBRE

— *Le Droit humain* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le général Cao Ky*, ancien premier ministre du Sud-Vietnam, *M. Durbrow*, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, *Mgr Fels, Jean Lartéguy, Vercors, Olivier Todd* et *M. Fourniau*, agrégé d'histoire, sont les invités du débat « Le Vietnam sans l'Occident », sur A 2, vers 22 heures.

— « *Pourquoi les flics se mettent-ils à table ?* » est la question posée au cours du magazine littéraire « De vive voix », sur TF 1, à 22 h. 10.

MERCREDI 15 OCTOBRE

— *MM. A. Labarrère* (P.S.) et *E. Aubert* (U.D.R.) répondent aux questions de Jean-Pierre Defrain sur Radio-Monte-Carlo, à 13 h.

— *M. J. Matteoli*, président des Charbonnages de France, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 h.

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat aux universités, est l'invité de Jean-Michel Desjeunes, sur Europe 1, à 17 h. 30.

— *Le parti socialiste* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

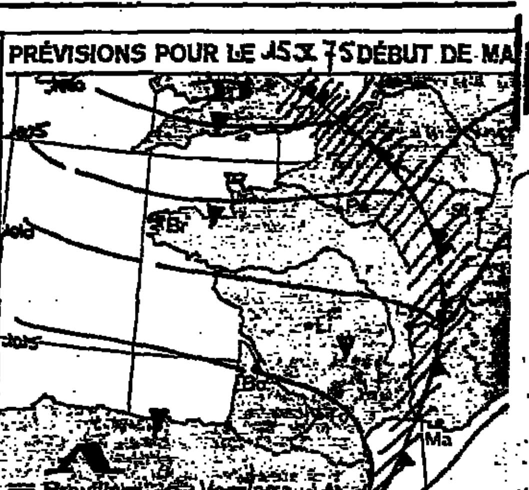
— *MM. Pierre Messmer*, député (U.D.R.) de la Moselle, et *J.-J. Servan-Schreiber*, député (réf.) de Meurthe-et-Moselle, débattent du « pouvoir régional », sur FR 3, à 20 h. (Emission diffusée dans la région Lorraine-Champagne-Ardennes.)

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, est l'invité du magazine « C'est-à-dire », sur A 2, à 21 h. 30.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 1 octobre à 0 heure et le mercredi 15 octobre à 2 heures :

La perturbation qui abordait mardi matin nos côtes de l'Atlantique traversera toute la France dans la journée ; elle sera suivie d'air frais et instable.

Mercredi 15 octobre, il pleuvra un peu le matin dans le Nord et l'Est, et il neigera sur les Alpes. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux et brumeux dans l'intérieur, mais il y aura des éclaircies près de l'Atlantique et surtout près de la Méditerranée. Au cours de la journée, le temps sera très variable en toutes régions avec des nuages d'instabilité qui donneront de nombreuses averses. Les vents, de secteur ouest, seront assez forts près des côtes et modérés dans l'intérieur.

Les températures minimal[es] en hausse dans l'Est et le [...] baisse de la Bretagne à l'Aq[uitaine] les maxima seront en hausse dans la moitié sud.

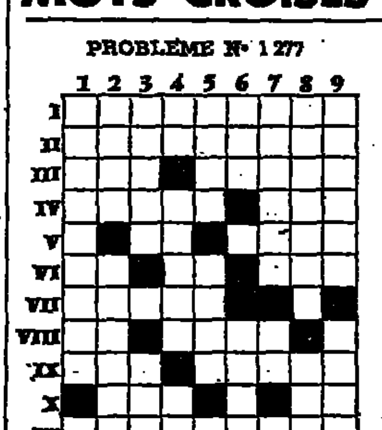
Mardi 14 octobre, à 7 h[eures] pression atmosphérique réd[uite au] niveau de la mer était, à [Paris-le-] Bourget, de 1 010,5 millib[ars], 757,9 millimètres de mercur[e].

Températures (le premier indique le maximum enreg[istré au] cours de la journée du 14 ; le second, le minimum de la [nuit du] 14 au 15) : Ajaccio, 15 et [...] ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, [...] ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 1[...] ; Cherbourg, 10 et 3 ; C[lermont-] Ferrand, 6 et 3 ; Dijon, [...] ; Grenoble, 6 et 0 ; Lille, [...] ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 1[...] ; Nancy, 5 et 2 ; Nantes, 1[...] ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Le B[ourget ...] et 3 ; Pau, 13 et 5 ; Perpi[gnan ...] et 4 ; Rennes, 12 et 5 ; St[rasbourg,] 7 et 4 ; Tours, 10 et 5 ; To[ulouse ...] et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 2[...].

Températures relevées à [l'étran]ger : Amsterdam, 5 et 5 ; Athènes, 27 et 18 ; Bonn, [...] ; Bruxelles, 7 et 4 ; Le C[aire ...] et 20 ; Iles Canaries, 23 [...] ; Copenhague, 10 et 8 ; G[enève ...] et 2 ; Lisbonne, 17 et 13 ; [...] 11 et 4 ; Madrid, 17 et 9 ; M[...] et 5 ; New-York, 21 et 14 ; [Palma-]de-Majorque, 15 et 11 ; R[...] et 8 ; Stockholm, 10 et —[...]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 1 277



HORIZONTALEMENT

I. Action et obligation. — II. Comme de méchants propos. — III. Tissu ; Pas encore lavés. — IV. On les retrouve généralement là où on les a jetés ; Réponse faite avec hâte et non sans émotion à une sentinelle inquiète. — V. Cœur de veau ; Moins fluide. — VI. Portait un disque ; Terme musical ; Ancienne figure. — VII. Affection cardiaque. — VIII. La moitié de neuf ; Reptiles. — IX. Travail de bureau ; Belle quand elle est bonne. — X. Avec lui, il ne fallait pas se fier aux apparences ; Dépendait de Babylone. — XI. Témoignent de sanglantes rencontres.

VERTICALEMENT

1. Une personne attachée à la cour. — 2. Cours étranger ; Loin d'être douces. — 3. Peintre connu ; Une des Cyclades. — 4. Plus ou moins distingué ; Modeste éminence ; Dans une liste qui comprend le bêta. — 5. Fractionnent le temps ; Porte les palmes. — 6. Tient plus de la grimace que du sourire ; Certainement mécontent. — 7. Assurait un brassage salutaire ; Avec eux, on peut tout se permettre. — 8. Nuit à l'onctuosité d'une crème ; Porte un coup fatal. — 9. Un rude soutien ; Provoquaient maints gémissements.

Solution du problème nº 1 276

Horizontalement

I. Lexiques. — II. Oremus ! Ur. — III. Rie ; Réa. — IV. Ilets. — V. Sétiers. — VI. Et ; Ri ; Nul. — VII. Aortes. — VIII. Serin. — IX. Poussives. — X. Lis. — XI. Trempette.

Verticalement

1. Louise ; Spot. — 2. Er ; Iséo. — 3. Xerès ; Ruse. — 4. Imiterais. — 5. Questions. — 6. Us ; Ile. — 7. Ruent ; Vit. — 9. Sue ; Rue ; Est. — 9. Rassises.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Séminaires

● *Les problèmes africains, orientaux et asiatiques* feront l'objet d'un stage de dix mois sous forme de conférences données le jeudi toute la journée et le vendredi matin. Le stage s'ouvrira le 6 novembre, au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (C.H.E.A.M.-Fondation nationale des sciences politiques. Cette réflexion méthodique intéressera tous ceux qui ont à connaître des problèmes africains et asiatiques.

★ Renseignements au CHEAM, 13, rue du Four, 75006 Paris, tél. 326-96-90.

● *Etude comparative des dictatures.* — Le centre d'analyse comparative des systèmes politiques organise en 1975-1976, à l'université de Paris I, deux séminaires, consacrés, le premier à la théorie des dictatures, le second aux dictatures militaires. Ces séminaires permettent d'obtenir un diplôme d'études politiques approfondies (D.E.A.).

★ Renseignements et inscriptions : département de science politique de Paris-I, 1, rue Victor-Cousin, salle 313, de 9 h. 30 à 12 h. 30, tél. 325-24-13, poste 39-25 ou 39-26. Inscriptions closes le 25 octobre.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 14 octobre 1975 :

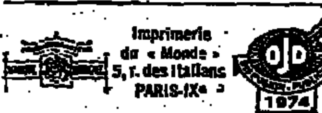
UN DECRET

● Relatif à la défense aérienne.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

PRESSE

UNE DÉCLARATION DES RÉDACTEURS DE « FRANCE-SOIR »

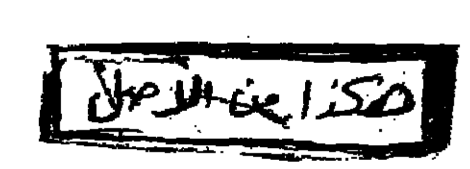
Une formule rénov[ée de] *France-Soir*, conçue sous [l'auto]rité de M. Jean Gorini, d[irecteur] de la rédaction, doit êtr[e inau]gurée à la fin du mois, le [...] ou au plus tard le 27. Les mesures de réorganisatio[n de la] rédaction qui ont préludé [à cette] nouvelle formule, ainsi [que la] remise en cause de [certains] avantages acquis, ont fait [l'objet] d'une assemblée générale [de la] rédaction le lundi 13 octo[bre].

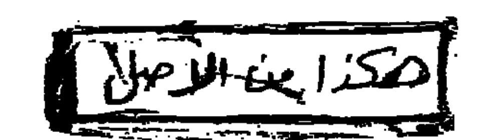
Par 96 voix contre 26 et [...] bulletins nuls, la déclaration s[uivante] a été adoptée :

« *Au début du mois de [...] la rédaction de* France-Soir *[s'est] mise en grève pendant qu[arante-]huit heures pour s'oppos[er à la] nomination d'un directeu[r de la] rédaction choisi à l'extér[ieur. En] période de licenciement[s, elle] redoutait les conséquence[s d'une] décision ainsi prise, sans [qu'elle] ait été consultée, par M. [...]nique Ferry. Les métho[des de] travail ou de restructura[tion de] la rédaction employ[ées par] M. Jean Gorini et l'équi[pe qu'il] a choisie ont, hélas ! just[ifié ces] craintes. Pour que les dr[oits des] journalistes de France-Soi[r soient] respectés, la rédaction est [décidée] à poursuivre l'action par [tous les] moyens. Elle ne souhaite [pas être] obligée de recourir à nou[veau à] la grève, mais elle pré[vient la] direction qu'une dégr[adation] continue des rémunératio[ns ainsi] que des conditions matér[ielles et] morales de travail mèn[eraient à] coup sûr à la grève.* »

Après les différents [départs] enregistrés, notamment [depuis] l'an dernier, les effectifs [rédac]tionnels permanents à [France-]*Soir* s'élèveraient à cent vingt-onze journalistes.

● *L'association Lais[sez-les] vivre* proteste contre les [décla]rations faites par le mini[stre de] la santé. Dans un comm[uniqué,] Laissez-les vivre « *appelle [...] les Françaises et tous les [Fran]çais à se joindre à son [...] protestation pour imposer [l'abro]gation immédiate de l'a[...] loi du 17 janvier 1975, la s[uppres]sion des avortoirs financ[és par] le budget de l'assistance p[ublique] et la répression de l'assassi[nat des] enfants avant leur naissan[ce.]*





	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
ffres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,63
APITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL
EN ORGANISATION ET EN INFORMATIQUE

recherche des

ingénieurs de formation supérieure

POUR RESIDENCE OUTRE-MER

CHEF DE PROJET EXPERIMENTE

- applications de gestion,
- animation de projets informatiques importants,
- encadrement d'équipes de réalisation.

référence MA

INGENIEUR INFORMATICIEN

- expérience de la réalisation d'applications informatiques de gestion, sur ordinateurs de moyenne et grande puissance,
- animation d'équipes, programmation COBOL,
- suivi d'exploitation.

référence MB

INGENIEUR SYSTEME 370-145 sous OS

- installation d'un centre informatique,
- conseil en système et en méthodologie,
- organisation de l'exploitation.

référence MC

INGENIEUR FORMATEUR

- cours de programmation et d'analyse,
- séminaires d'utilisateurs,
- expérience de la formation à l'informatique.

référence MD

POUR LE MAROC

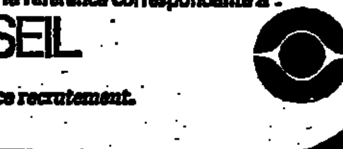
INGENIEURS INFORMATICIENS

- nationalité marocaine,
- formation supérieure,
- expérience souhaitée.

référence ME

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence correspondante à :

PERSONNEL CONSEIL
G.CAM-SINORG
7, rue Royale - 75008 PARIS, *qui est chargé de ce recrutement.*



NOTRE LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE *(l'un des tout premiers sur le plan français)* est résolument orienté vers l'EXPORTATION.

Nous cherchons un

médecin

responsable du secteur Amérique Latine

Afin qu'il puisse assurer le développement clinique, scientifique et promotionnel de nos produits, il est souhaitable qu'il connaisse bien l'Amérique Latine.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà travaillé dans l'Industrie Pharmaceutique.

Le poste de travail se situe à Paris mais les déplacements sont fréquents.
Envoyer C.V. et lettre manusc. s/réf. 1.208 à :

engey conseil
12, bd Jean Mermoz
92200 NEUILLY

GROUPE EUROPÉEN RECHERCHE POUR SON ACTIVITÉ CARBURE DE TUNGSTÈNE AU PORTUGAL

DIRECTEUR DES VENTES

CHARGÉ DE LA COMMERCIALISATION, A L'ÉCHELON INTERNATIONAL, DES PRODUCTIONS D'UNE USINE (C.A. ENVIRON 20 MILLIONS DE FRANCS) ET DE L'ANIMATION D'UN RÉSEAU DE REPRÉSENTANTS ET D'AGENTS.

Ce poste implique :

- de témoigner de solides qualités d'initiative et de dynamisme ;
- de posséder (ou de pouvoir acquérir rapidement) une bonne connaissance de l'utilisation des carbures de tungstène ou, plus généralement, du travail des aciers ;
- de disposer d'une pratique courante de l'anglais (et si possible d'une deuxième langue étrangère, allemand ou espagnol) ;
- de prendre une résidence à Lisbonne (il sera nécessaire d'y séjourner environ 10 jours par mois).

Ecrire sous référence RH 207 AM.

4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.



---

afrique francophone

CHEF DE MATERIEL

Une Importante Entreprise de TRAVAUX PUBLICS recherche CHEF DE MATERIEL pour Importante Agence de Travaux Routiers en Afrique Francophone

Ce collaborateur est destiné à assurer le commandement des services d'entretien et de réparation du matériel d'un grand chantier comprenant des terrassements et du génie civil industriel.

Ce poste exige une expérience professionnelle très confirmée ainsi qu'une connaissance du travail en AFRIQUE

Il est offert un niveau de rémunération très intéressant.

...ndidats concernés ...nt bien adresser ...rriculum vitae détaillé à

No 25.581
CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
Assistant du Directeur

représentant l'entreprise en **IRAK**

La personne retenue sera responsable d'un chantier de montage de bâtiments industriels de 50 millions de francs.

Dans le cadre de son compte d'exploitation procédera au recrutement, promotion, licenciement, en fonction des impératifs de prix de revient.

L'expérience acquise doit lui avoir apporté une connaissance solide dans le domaine de la supervision, suivi, planification, coordination, gestion de chantier de préférence à l'étranger.

La formation est du niveau CNAM ou ENP, autodidacte accepté.

La connaissance de la langue anglaise ou arabe serait considérée comme un atout supplémentaire. En raison du développement important des activités de la Société ce poste offre une opportunité réelle.

Rémunération : 80.000 F base de discussion. Position cadre. Voyage payé par la Société chaque trimestre pour un temps de repos de 2 semaines en France.

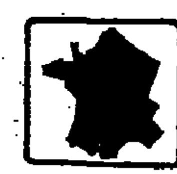
Adresser curr. vitae détaillé sous référence 1.027 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

emplois internationaux emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

Directeur Industriel

LYON **100.000 Frs +**

Entreprise industrielle, nous sommes le premier constructeur français d'appareillages destinés à l'équipement d'installations frigorifiques, nous créons, auprès du Président le poste de Directeur Industriel. Directement rattaché à la Direction Générale, il se verra confier l'entière responsabilité des deux unités de production et des services fonctionnels de fabrication. Il aura pour mission l'organisation, la mise en place, la coordination et l'animation des méthodes industrielles dans l'entreprise.

Ce poste convient à un ingénieur de haut niveau, formation Grande Ecole (A.M. - Centrale ou équivalent) de 35 ans minimum, ayant de bonnes connaissances dans les domaines de la mécanique et des outillages. Il devra justifier d'une solide expérience de gestion et d'organisation d'unités industrielles à des postes de responsabilités.

La pratique courante de l'anglais est indispensable. Il s'agit d'une opportunité de carrière très intéressante pour un homme réellement tourné vers les problèmes d'organisation et d'industrialisation.

Merci d'adresser votre candidature avec rémunération actuelle, sous référence 194 CP, à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseils
Boîte Postale 25 — 69130 ECULLY.

---

responsable service information et relations

80 000 F/an +

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU DOUBS, regroupe et renforce ses services. Elle recherche un nouveau collaborateur, de formation supérieure et possédant 4 à 5 années d'expérience en matière de communication ou de presse.

Rattaché au Secrétaire Général, ce cadre proposera et mettra en œuvre une politique d'information et de relations internes (Assemblée Consulaire et Services) et extérieures (10 000 ressortissants et milieux socio-économiques). Il animera une équipe d'environ 12 personnes : journalistes, Centre de Documentation, reprographie, etc...

Lieu de travail : Besançon. Facilité de logement.

Envoyer C.V., photo réc. et rém. act. sous la réf. 2377/M

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche

POUR SON AGENCE RÉGIONALE DE LYON

UN

PHARMACIEN

POSTE D'AVENIR REQUÉRANT :

Dynamisme. - Goût de la vente. - Esprit d'initiative. Qualité de gestionnaire.

Faculté de s'intégrer dans une équipe déjà constituée.

Expérience professionnelle antérieure non indispensable. Formation assurée par l'entreprise.

Ce poste nécessitera des déplacements fréquents sur le secteur. - Voiture fournie.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions annonce nº 1415 PH

PUBLICITÉ LAROCHE
39, rue Périer, 92120 MONTROUGE
qui transmettra.

FORSHEDA France
(ROCHEFORT 17)

Entreprise multinationale d'origine Suédoise traitant le caoutchouc industriel, recherche :

Responsable des TECHNIQUES de Production et de DEVELOPPEMENT

Poste en création. Directement rattaché à la Direction Technique, il travaille en étroite collaboration avec l'Ingénieur des Ventes. Il sera responsable :

- de l'étude de nouveaux produits
- du calcul des prix de revient
- de l'étude de nouveaux investissements
- de la centralisation des informations techniques.

Le candidat doit posséder une bonne formation de technicien supérieur. Une expérience de 3 à 4 années dans l'industrie du caoutchouc est nécessaire. Il doit lire et parler l'Anglais couramment.

Envoyer C.V. détaillé, en précisant prétentions de salaire (réf. R. 7503) à

CENTRE DE SYNTHESE
10, rue de Léningrad - 75008 PARIS

Pour leur usine à vocation européenne située DIJON
LES LABORATOIRES WINTHROP
recherchent
pour leur service fabrication

UN PHARMACIEN

ayant :

— au minimum 2 années d'expérience et capable d'assurer très rapidement la responsabilité d'un service ;
— une connaissance de l'anglais parlé est indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae à :
Direction des LABORATOIRES WINTHROP,
B.P. 40, 21600 LONGVIC.

GTE SYLVANIA

est l'une des principales sociétés mondiales d'électronique. Afin d'assurer l'expansion de notre division Connecteurs nous recherchons pour notre usine de MONTVILLE, près ROUEN

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Responsable de la vente sur l'ensemble de l'Europe de CONNECTEURS POUR CIRCUITS IMPRIMES.

Il assurera la prospection et le suivi des clients importants et le développement de nouveaux produits en coordination avec le bureau d'études.

De formation technique, le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience dans la vente internationale des composants électromécaniques, ou mieux, des connecteurs.

— Anglais courant exigé, allemand souhaitable.
— Déplacements très fréquents (80 %).

Ce poste convient à un homme dont la personnalité dynamique et évolutive permettra d'accroître notre pénétration sur le marché. Suivant ses capacités, il pourra ensuite occuper un poste de CHEF DES VENTES en FRANCE ou à l'étranger.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre C.V., photo et prétentions à G. RABARON, G.T.E. SYLVANIA, B.P. 20, 76710 MONTVILLE.

DIRECTEUR FINANCIER

SUD-OUEST 100.000

Première entreprise française dans la fabrication des luminaires d'intérieur, la Société - 600 personnes - recherche un Cadre Supérieur de Gestion - 35 ans minimum - diplômé d'études supérieures Grande Ecole ou Université, pour lui confier la gestion des finances internes et externes. Responsable de l'élaboration et du contrôle des budgets, il aura également autorité sur les Services Comptabilité, Informatique et du Personnel.

Plusieurs années d'expérience réussie dans la fonction sont indispensables, si possible dans une entreprise travaillant par collection annuelle.



26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 570 M 2.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
SUD BRETAGNE

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

FORMATION GRANDES ECOLES

AYANT 1 ou 2 ANS D'EXPERIENCE

LA FONCTION COMPORTE :
— ETUDES D'ELECTRONIQUE POUR LE BUREAU « ETUDES AUTOMATISMES » ;
— MESURES ELECTRONIQUES DANS LE DOMAINE « MARINE » ;
— ROLE DE CONSEIL POUR L'ATELIER D'ELECTRONIQUE ;
— ENTRETIEN ET PERFECTIONNEMENT DU MATERIEL.

CONNAISSANCE DE L'ALLEMAND NECESSAIRE.

Ecrire avec C.V., photo attachée et prét. à nº 84.668,
PUBLIALE
B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transm.

Société Région Lyonnaise
recrute pour son service Recherche

DESSINATEUR
ÉTUDES II - PROJETEUR
NIVEAU B.T.S. - D.U.T.

Spécialisé dans la création de produits de grande diffusion.
Expérience souhaitée dans la conception de petites pièces fabriquées en grande série.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions, nº 26.029, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,1
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,0
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,8



emplois régionaux

- Vous êtes un Commercial de premier plan
- Vous avez le goût des contacts humains,
- vous êtes un homme de terrain,
- vous avez une connaissance de l'organisation des réseaux de vente.
- Vous avez 5 ans de pratique de commercialisation des contre-plaqués.
- Vous avez des connaissances linguistiques, de préférence en allemand, puis, en anglais, italien ou espagnol.
- Vous avez 35 ans minimum.

DEVENEZ NOTRE

CHEF DE VENTES

Nous sommes un fabricant de CONTRE-PLAQUES de l'OUEST

Vous pourrez évoluer rapidement dans le poste en fonction de vos performances.

Si vous pensez répondre à ces exigences Ecrivez en envoyant C.V., photo, prétentions et références sous nº 75.101

CAPIC 18, rue Volney 75002 PARIS



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

à VILLENEUVE-LOUBET (Alpes-Maritimes) recherche :

CADRE JURIDIQUE

qui aura la charge de traiter tous les problèmes d'ordre juridique d'une Société Internationale : (contrats, brevets, contentieux, assurances, assemblées générales...)

Ce poste exige une expérience similaire de plusieurs années avec de bonnes connaissances comptables et fiscales, et la maîtrise de l'anglais.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à : TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, Directeur du Personnel - B.P. 05 Villeneuve-Loubet - 06270.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

CREE UN SERVICE DE PROMOTION DES M.P.I. DE SA CIRCONSCRIPTION

L'ASSISTANT EN GESTION

aura pour mission :

- la détection et l'analyse des besoins actuels ;
- la recherche de solutions avec les chefs d'entreprises dans l'amélioration de leur gestion ;
- la mise en œuvre d'actions collectives (innovation, formation...) ;
- la coopération avec les autres instances de développement régional.

PROFIL : 30 ans minimum, formation supérieure (ingénieur, gestion).
Expérience confirmée de responsabilités en entreprise ou cabinet-conseil.
Homme de contact et de méthode.

REMUNERATION : 65.000-75.000 F selon compét.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, réf. 770, à

GEFAGI 89, avenue Kléber, 75784 PARIS CEDEX 16.

INFOREX

Systèmes d'Informatique

recherche

Pour LYON et sa région

1 INGENIEUR COMMERCIAL

Nous voulons un homme de haut niveau, informaticien, vendeur, connaissant le terrain.

Adresser curric. vitae et photo à Gérard CARDO, 10, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

ENTREPRISE SIDÉRURGIQUE recherche pour la province

DOCUMENTALISTE qualifié

Poste avec initiatives, Anglais et Allemand requis. Connaissances techniques souhaitées.
Ecrire sous réf. 6287 à Pierre LICHAU S.A., 10, r. de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

Pour sa succursale d'AIX-EN-PROVENCE (13100)

Solide expérience bancaire exigée

Adr. C.V., prét., avec lettre man., ss le nº 25.366 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Laboratoires de Cosmétologie

YVES ROCHER

recherchent

AUDIT INTERNE

Poste important rattaché au Vice-Président-Directeur Financier.
Mission : analyser tous les services de l'Entreprise, définir et mettre en place les procédures nécessaires à leur bon fonctionnement et à la fiabilité des informations (les faire respecter et évoluer en fonction des besoins).
Profil : niveau études supérieures, 2 à 3 ans expérience minimum.
Méthodique, précis, souci de l'efficacité, bons contacts.

Lettre manuscrite à adresser avec C.V., photographie, prétentions à : Laboratoires de Cosmétologie YVES ROCHER - Direction Financière, 56201 LA GACILLY.

DIRECTEUR DES VENTES

Recherché par Groupe Alimentaire National pour une de ses branches spécialisées installée dans l'Est de la France.

Agé de 35 ans minimum.

Responsable de l'application des Directives du Directeur Commercial, il prendra en charge la réalisation des Objectifs de l'Equipe de Vente, dans tous les secteurs de la Distribution.
Parlant l'anglais et l'allemand, dynamique, avec tact et ténacité, son expérience antérieure dans cette activité influera sur sa rémunération et l'évolution de sa carrière.

Candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo sont à adresser ss nº 7508 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AMIENS

développe son équipe de Conseil et Formation auprès des P.M.I. et recherche :

DEUX CONSEILLERS D'ENTREPRISES

(1 : Formation - 2 : Marketing)

- Expérience professionnelle (en Cabinet ou en entreprise) indispensable.
- Travail indépendant et enrichissant au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à : Jacques AUBELLE - C.C.I. d'Amiens, 520, rue Saint-Fuscien, 80045 AMIENS CEDEX - Discrétion absolue

Impte Société d'Assurances I.A.R.D.

siège social à Paris

recherche

2 JEUNES DIPLOMÉS

(LICENCES EN DROIT - SCIENCES ECO. - ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE - INSTITUT DES ASSURANCES.)

Libres rapidement

Pour leur confier des postes vacants en province

d'INSPECTEURS

responsables de l'organisation, de l'animation et de l'encadrement d'un réseau d'agences).
Leur formation sera assurée au siège.

Envoyer C.V. détaillé, prétent. et photo à nº 25.759, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Importante Association de Tourisme Social recherche pour son village de vacances nouvellement créé dans le

VAR (1.100 lits)

Directeur

responsable dans le cadre d'un budget devant le Directeur du siège à Paris de :

- L'aménagement, l'entretien et du bon fonctionnement du village de vacances ;
- La gestion du personnel administratif et hôtelier ;
- La conception de l'animation et de la qualité des prestations offertes ;
- Des relations extérieures.

Ce poste conviendrait à un homme (35 a. minimum) ayant déjà exercé des responsabilités haut niveau dans l'hôtellerie ou le tourisme.

Ecrire avec C.V. détaillé en précisant le salaire actuel au Service 1550 M. PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail, Paris-2e.

ANIMATEUR

- Pour équipement socio-culturel de quartier ;
- Animation globale, technique d'expression, expérience souhaitées.

Ecr., C.V., prétentions, C.D.A.C. 29, av. Sarrail, 90000-BELFORT.

L.A.M. MARSEILLE CH.

BIOLOGISTE

qualifié ou en cours de qual., avec expérience. Situation avenir. Ecrire HAVAS MARSEILLE nº 46.192.

Pour poursuivre son expansion La S.A.A.E., recherche pour son service technique à EVREUX

1 INGENIEUR

A.M.I.E.G., ou équivalent.
Ayant 3 à 5 ans d'expérience ds les domaines de la technologie des lignes de transport d'électricité à très haute tension, de la résistance des matériaux, de l'électrostatique. Pour la conception et le lancement de produits nouveaux en relation avec les services commercial et production.
Anglais lu indispensable.
Adresser C.V. et photo à : M. BIBIAN, S.A.A.E. 12, rue Jacquard, Z.I. nº 2 27000 EVREUX.

ETABLISSEMENT PUBLIC RECHERCHE

TECHNICIEN SUPERIEUR

chargé de l'examen des problèmes de traitement des eaux usées des collectivités publiques,

- Libéré obligations militaires.
- Ayant si possible bonne connaissance épuration eaux usées domestiques et, de toute façon, certaine expérience professionnelle ;
- Notions législat. environnem.
- Qualités rédact. indispensab.
- Nombreux contacts souvent de haut niveau ;
- Déplacements fréquents (permis de conduire indispens.))

Salaire annuel : 35.000 F envir.
Ecr. nº 7506 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société recherche

INGENIEUR

pr direction usine terre cuite 60 p. rés. Est. Poste demande solides connaiss. techniques et gestion. Expérience dans poste similaire souhaitée. Envoyer C.V. et prét. à nº 507, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

Distribution Fuel POUR CHAUFFAGE

Les Ets JESEL & WIDENANN vente FUEL et exploitation-entretien (C.A. 30 M.F.) rech. à PARIS et banlieues

Attaché commercial

pour SUIVRE ET DEVELOPPER clientèle ADMINISTR. de BIENS, STES IMMOBILIERES ou de GERANCE, promoteurs, Cies d'assurances et tres leurs sociétés filiales

EXPERIENCE TRES APPRECIEE :
- VENTE du FUEL et problèmes de chauffage,
- INTRODUIT DANS LA CLIENTELE DEFINIE.

REMUNERATION INTERESSANTE

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire, photo, ss réf. 3324, à :

sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

digital

DIGITAL EQUIPMENT-FRAN[...]
Filiale du premier construct[...]
mondial de mini-ordinate[...]
recherch[...]

INGENIEUR COMMERCIA[...]

- une grande EXPERTISE TECHNIQUE en électronique et en inform[...]
- une bonne connaissance des marchés des centres de recherches e[...] laborat[...]
- une expérience pratique de deux ans dans une fonction similaire,
- une réelle pratique de l'anglais parlé et écrit, (le premier mois de formation aura lieu dans un pays de la[...] anglo[...])

Il faut envisager pour ce poste des déplacements fréquents mais de courte d[...]

Envoyez votre C.V. sous référence LDP[...]
Hubert de RIG[...]

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

DIGITAL EQUIPMENT-FRA[...]
18, rue Saarinen - Centre [...]
Cidex L.225 - 94533 RU[...]
Tél. 687.[...]

digital



Les Laboratoires CILAG-CHIMIE

créent leur équipe d'information médicale et en cherchent le

responsable national

Nous sommes une filiale française du groupe Johnson & Johnson, l'un des 70 premiers groupes mondiaux : 55000 personnes au total, des activités diversifiées, plusieurs centres de recherche en Europe et aux USA, une expansion rapide et régulière, d'excellentes perspectives.

Nos produits majeurs seront prochainement mis à la disposition du corps médical et nous cherchons l'homme qui participera à la création de notre réseau de visite médicale, à sa formation, puis qui saura l'encadrer efficacement. Il prendra personnellement en charge, dans un premier temps, en plus de l'animation au plan national, le secteur région parisienne, avec 7 Délégués.

Sa solide expérience, son potentiel, ses qualités de manager doivent lui permettre d'accéder rapidement à une véritable Direction de la Visite Médicale, rattachée à la Direction du Marketing.

Une bonne connaissance de l'Anglais est très souhaitable. Rémunération attractive - Avantages sociaux.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV dét. précisant niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE - SÉLÉ-CEGOS, 33, quai Galliéni 92153 SURESNES, sous réf. M/11.979. Discrétion totale garantie.

CHEF DE PUBL[...]
très grande expé[...]
acquise auprès An[...]
et Agences
de tout premier [...]
Serait disponible
assumer foncti[...]
Directeur Serv[...]
Publicité-Promo[...]
des Ventes d'un An[...]
sérieux, offra[...]
à son collaborat[...]
en regard d'une re[...]
effective, des respon[...]
réelles.
Ecrire à GROU[...]
4/MARAIS, 41, ru[...]
Francs-Bourgeois, P[...]
qui transmettr[...]

MAISON D'EDIT[...] recherche

REDACTEUR (T[...] SCIENTIFIQ[...]

connaissant l'édi[...]
Maîtrise de physique [...]
Notions italien souh[...]

Ecrire à HAVAS CO[...]
156, bd Haussma[...]
75008 PARIS, ss réf.

Sté de Documentation [...]
Cachan (ligne de Sc[...]

REDACTEUR INGE[...]

en électronique c[...]
Tél. pr rendez-vous : [...]

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS recherche

INGEN. D'AFFAIRES

CONFIRME en POSTES EXTERIEURS Etudes, Réalisation et gestion. Minimum 5 ans expér. similaire. Déplacements possibles.

Ecr. nº 25965 P.A.-SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

SOCIETE FRANCAISE MULTINATIONALE

DIVISION INFORMATIQUE

recherche pour
- Région Nord (Lille)
- Région parisienne

INGENIEURS COMMERCIAUX

(Ventes)

Expérience mini-informatique temps réel appréciée

Adresser C.V., prétentions, à : PUBLI DENO, 14, rue Civiale, 75010 PARIS, qui transmettra.

INTERNAT DE REEDUCATION rech. EDUCATEURS SPECIALIS. Ecr. A.D.S.E.A., Centre de la Chaumette, 37300 Joué-les-Tours. Tél. : 28-56-43.

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS

liée à un Groupe Bancaire important

.sous directeur d'agence

CLASSE IV – V

Outre une activité commerciale auprès d'une clientèle de particuliers, il aura en charge l'organisation administrative de l'Agence et l'animation du Personnel.

.attaché commercial

CONFIRME CLASSE III – IV

pour clientèle d'entreprises. Diplômes professionnels appréciés.

Adresser candidature sous référence M 14 à Publicité ZEEGERS 149, Rue Saint Honoré 75001 Paris

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE FRANCAIS

recherche pour Usines Région Parisienne

2 INGENIEURS de FABRICATION
1 INGENIEUR d'ENTRETIEN

Formation Grande Ecole d'Ingénieurs (Arts et Métiers, ECP...)

- La préparation à des postes de responsabilité de commandement sera faite par l'entreprise en fonction du degré d'expérience.
- Les qualités au moins virtuelles de chef et de gestionnaire sont indispensables.

Adresser CV et prétentions sous réf/13.544 à :

s.n.p.m 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Importante Soc[...]
CENTRE PA[...]
recherche

COMPTABL[...]
PRINCIPA[...]
EXPERIMENT[...]

de préférence ayant [...]
dans service paye et c[...]
lois sociales
Anglais indispens[...]

Adresser curriculum [...]
nº 25.799, Contesse P[...]
20, av. Opéra, Paris-1[...]

Rech. Maîtres Assistan[...]
gie pour enseignement [...]
Tél. : 033-45-67.

SESA

Software et Engineering des systèmes d'Informatique et d'Automatique, recherche

ingénieurs informaticiens

débutants ou 1 an d'expérience.
Formation Grande Ecole option Informatique ou universitaires D.E.A. informatique.
Intégrés dans des équipes travaillant dans le domaine des systèmes et bases de données, ils pourront acquérir une forte compétence technique dans ces spécialités.

Envoyer C.V. à SESA, Direction du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.

EMPLOIS ET CARRIÈRES

Culligan FRANCE

recrute

2 ANIMATEURS de VENT[...]

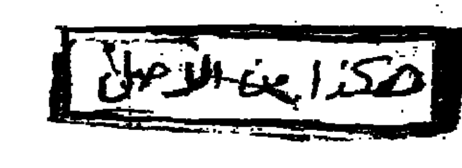
PROFIL :
Ecole de Commerce + 2 années d'expérience[...]

FONCTION :
Recrutement, formation et animation d'un[...] force de vente nationale.

Salaire après formation : 50.000 F +

Pour faire carrière dans le groupe, la fonction d'animateur constitue le meilleur des tremplins.

Ecrire CULLIGAN FRANCE — Ch. OLIVIER 4, av. Kennedy 78340 LES CLAYES S/BOIS.



offres d'emploi

SOCIÉTÉ ENVIRON 2000 PERSONNES PLUS DE 100 INGENIEURS leader techniques de pointe dans les domaines
Instruments d'optique
et commandes hydrauliques
recherche :

2 INGENIEURS GRANDES ECOLES

en vue carrière future de direction.

ingénieur technico-commercial asservissements

Convient à INGENIEUR GRANDE ECOLE telle CENTRALE A.M., TECHNIQUE AVANCEE ayant 2 à 5 ans expérience dans automatisme non électronique.

Pour ETUDE, en liaison avec clientèle, de systèmes complexes asservissements, comportant notamment captage des données, servovalves électrohydrauliques, commandes hydrauliques.

POSTE PARIS AVEC VOYAGES.

ingénieur technico-commercial matériel pour industrie chimique alimentaire

Convient à INGENIEUR GRANDE ECOLE telle PHYSIQUE, CHIMIE ou école supérieure chimie, ayant 2 à 5 ans expérience appareils mesures analyses ou mesures fluides, soit comme utilisateur, soit comme fournisseur dans industrie chimique pharmaceutique pétrolière alimentaire.

Pour RESOUDRE problèmes clients grâce à des instruments optiques de précision combinés à divers servomécanismes.

POSTE PARIS AVEC VOYAGES.

Envoyer C.V. à M. SEREY - SOPELEM - 102, rue Chaptal 92306 LEVALLOIS-PERRET

C&C

NOTRE DIRECTION DU MARKETING
recherche

un spécialiste prix
(réf. C. 47)

ayant pour mission la définition d'une politique tarifaire, l'étude et la mise en œuvre de nouveaux tarifs et les contacts avec les Directions Financière et Juridique.

un spécialiste prévisions plans
(réf. C. 48)

pour calcul du chiffre d'affaires et contribution étroite aux plans de Marketing à court et moyen terme.

Ces 2 postes très vivants, au cœur même de la stratégie de l'Entreprise en liaison avec le siège international (voyages à Londres) exigent :
- une pratique réussie du calcul économique (une console en Time-Sharing est à leur disposition),
- la maîtrise parfaite de la langue anglaise,
- et indispensable
- la compréhension de phénomènes commerciaux complexes (Rank Xerox loue ses produits)
- de l'imagination, une formation supérieure statistiques - Grandes Ecoles d'Ingénieurs - M.B.A.) (SUP - ENSAE).

Ces postes (à pourvoir rapidement) conviendraient à des candidats ayant déjà connaissance d'une Société internationale.

Merci d'envoyer votre candidature avec c.v. sous les références indiquées à Gilles LELOUVIER

RANK XEROX B P 63 93602 Aulnay-sous-Bois

Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

Monsanto

Pour son département PLASTIFIANTS du P.V.C.
recherche

ingénieur des ventes

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur-Chimiste de 27 ans minimum ayant si possible la double expérience laboratoire de recherche appliquée matières plastiques et vente (2 ans environ).

Connaissance de l'anglais indispensable.

Il visitera une clientèle industrielle sur l'ensemble du territoire national.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 420 N



5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

PARIEL — PREMIER MAGAZINE GRATUIT DE LA VIE PARISIENNE

recherche pour son réseau commercial
- CHEFS DE PUBLICITE
- CHEFS COURTIERS
- COURTIERS — COURTIERES

Un support original et exceptionnel pour les annonceurs, qui promet une brillante réussite à ses collaborateurs.

Se présenter Monsieur le Chef du Personnel 56 rue Lafayette Paris 9e (7e étage)

ORGANISATION DE LA PRODUCTION

dans le cadre de son développement

MAYNARD

CONSEILS INTERNATIONAUX EN ORGANISATION
recherche

INGENIEURS
Grandes Écoles

COMPÉTENCES EN : gestion industrielle - ordonnancement - entretien
- Une expérience de responsabilité dans l'un de ces domaines serait appréciée
- Goût des contacts humains
- Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Adresser C.V., photo à :
MAYNARD FRANCE
25, rue de la Boétie - Paris 8e

Pierre Lichau s.a.

---

société conseil informatique
(effectif : 120)

Pour faire face à notre développement, nous recherchons deux nouveaux collaborateurs

chef de projet (réf.2375/M.)
Il devra assurer la conduite d'un ou de plusieurs projets depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre d'applications de gestion.

ingénieur généraliste (réf.2376/M.)
Il devra conduire des missions d'études et de conseil de Direction, et contribuer à l'action commerciale.

Pour ces deux postes, il faut une formation supérieure (ingénieur grande école) ou équivalent, complétée par plusieurs années d'expérience en matière de techniques informatiques et de méthodes de gestion.

Le salaire sera de l'ordre de 100 000 F+ /an.
Envoyer C.V., photo récente et rém. actuelle sous la réf. choisie.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

La rapide et constante expansion de notre Société (C.A. 280 millions de francs, quatre usines dont deux construites récemment), nous amène à rechercher pour notre Siège Social (92) :

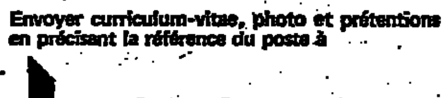
2 INGENIEURS
Mines, Centrale, A.M., ...

ayant déjà concrétisé leur intérêt (stages, formation complémentaire, courte expérience) dans l'un des domaines suivants :

- GESTION BUDGETAIRE : budgets et développement du contrôle de gestion dans les usines. (Référence V101)
- ORGANISATION : méthodes et procédures de de gestion dans les usines. (Référence V102)

Le potentiel des candidats retenus devrait leur permettre d'évoluer ensuite vers des postes de responsabilité en usine.

Envoyer curriculum-vitae, photo et prétentions en précisant la référence du poste à



Département Relations Sociales,
Boîte postale 133, 92505 RUEIL MALMAISON.

---

directeur général

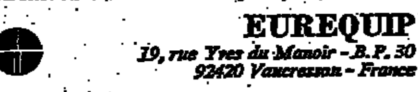
Groupe industriel français à vocation internationale, nous sommes amenés à engager pour la plus importante de nos sociétés un nouveau patron.

Le collaborateur que nous recherchons est un homme complet : Ingénieur ayant une expérience industrielle certaine (mécanique générale, fabrication grande série, si possible), et ayant assumé des responsabilités au niveau de la production, il s'est perfectionné dans les problèmes de gestion; c'est un chef, il sait déléguer, arbitrer, négocier...

Pour nous, les qualités humaines comptent autant dans la réussite professionnelle que les compétences : nous attendons de notre futur Directeur qu'il soit enthousiaste et chaleureux, simple et persuasif, travailleur certes mais sans démesure... un homme de bon sens.

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée. La résidence est à Paris. La rémunération est à la mesure de nos exigences. L'âge n'est pas un problème.

Nous avons confié aux Conseils en Recrutement d'EUREQUIP le soin de réunir les candidatures. Elles seront examinées en toute discrétion. Écrivez-leur sous réf. 10/155/M.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson - France

CHEF DES VENTES RADIOLOGIE

RATTACHE A LA DIRECTION GENERALE
possibilité promotion ultérieure.

- entière responsabilité sur toute la France ;
- déplacements province fréquents ;
- solide formation vente requise ;
- connaiss. matériel radiologie souhaitée.

Adresser curriculum vitae complet et prétentions
TROPHY RADIOLOGIE,
106, rue de la Jarry, 94300 VINCENNES.

Transport, Trade Facilitation and Customs Questions

The International Chamber of Commerce, the world business organisation with members in more than 80 countries, requires a Head for its secretariat for transport, trade facilitation and Customs questions.

The successful candidate must be capable of conducting and supervising research and shaping the ICC's global policy and strategy in the above mentioned fields.

This senior management position also requires a person with excellent knowledge and drafting ability in one of the two working languages of the ICC, English and French, and basic knowledge of the other.

Write to the Secretary General, International Chamber of Commerce, 38, Cours Albert-Ier, 75008 Paris.

ICC

The International Chamber of Commerce, the world's business organisation with members in over 80 countries

---

technip

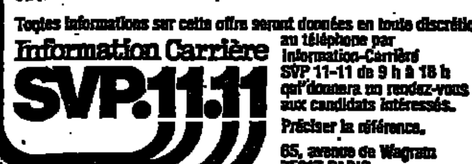
Engineering pétrolier et pétrochimique
Rueil-Malmaison

ingénieurs confirmés

- GENIE CIVIL - Réf. : 661
- CHAUDRONNERIE - Réf. : 662

Diplômés de grandes écoles ou ayant acquis, par la pratique, des compétences équivalentes. Agés de 28 ans au moins, parlant Anglais, et ayant une réelle expérience de bureau d'études dans leur spécialité pour seconder les chefs de section GENIE CIVIL et APPAREILS SOUS PRESSION, dans l'ensemble de leurs fonctions.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.



Préciser la référence.

65, avenue de Wagram 75017 PARIS

IMPORTANT GROUPE PÉTROLIER RECHERCHE POUR LE SERVICE JURIDIQUE SECTION IMMOBILIÈRE DE SON SIÈGE SOCIAL A PARIS

JURISTE

FORMATION JURIDIQUE DE BON NIVEAU (LICENCE, ÉCOLE DE NOTARIAT, etc.), AVEC CONNAISSANCES DES QUESTIONS IMMOBILIÈRES

Une expérience professionnelle et habitude de rédaction des actes et des dossiers intermédiaires seraient appréciées.

Situation intéressante permettant à candidat de valeur ayant qualités de méthode, de contact et d'initiative de suivre complètement les affaires confiées en liaison avec le responsable de la section. Les candidatures de débutants présentant le niveau de formation demandé seront étudiées.

Ecrire sous référence PF 206 AM

4, rue Massenet, 75016 PARIS.

DISCRETION ABSOLUE.

etap

INDUSTRIE
MATIERES PLASTIQUE

C.A. annuel : 160 MF
FILIALE d'UN GRAND GROUPE FRANCAIS
CREE, à PARIS, le poste de

CHEF DE MARCHE EMBALLAGES POUR PRODUITS ALIMENTAIRES

- PROSPECTION et SUIVI CLIENTELE
- ETUDE technique des BESOINS CLIENTS
- RECHERCHE de produits et créneaux nouveaux
- NEGOCIATIONS à haut niveau
- RESPONSABLE de son Budget, C.A. et marge.

SPECIALISTE VENTES AUX INDUSTRIES
- Formation commerciale niveau E.S.C.
- EXPERIENCE DE CHEF DE MARCHE ou de CHEF DE PRODUITS INDUSTRIELS, de préf. ds le conditionnement de prod. alimentaires.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo (ret.) ss réf. 3307 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

ALLIS-CHALMERS MANUTENTION FRANCE
recherche

DIRECTEUR DES VENTES - FRANCE

Homme d'action, il animera sur le terrain la force de vente et suivra les affaires Grandes Sociétés. Il participera à l'élaboration du budget des ventes. Une expérience de plusieurs années dans la vente de biens d'équipement ou de matériel de manutention est indispensable. La connaissance de l'anglais serait un atout appréciable.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par INFORMATION CARRIERE SVP. 11-11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. référence 573 on peut aussi envoyer son dossier



65 Avenue de Wagram 75017 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL
Siège Paris Ouest
recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour son
DEPARTEMENT INDUSTRIE

offrant gamme étendue matériel de contrôle et régulation électronique

Nous offrons :
- Situation stable et d'avenir pouvant déboucher rapidement sur direction commerciale du département.
- Salaire en rapport avec expérience et résultats
- Position cadre 16%+ 4%
- 13ème mois participation
- Frais remboursés.

Nous souhaitons :
- Candidat dynamique excellent contact humain, capable prendre en charge animation commerciale du département et direction d'une équipe de vente
- Formation technique électromécanique niveau ingénieur
- Connaissances électronique souhaitables
- Anglais parlé indispensable
- Expérience dans activité similaire et connaissance des secteurs industriels appréciées.

Les candidats devront résider dans la région Parisienne et pouvoir faire fréquents déplacements courte durée (France ou étranger).

Adressez 1ère lettre avec C.V., salaire souhaité à No 25.586 CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Très important Groupe Multinational SPECIALISTE MATERIEL ELECTROMECANIQUE ET ELECTRONIQUE
recherche
pour diriger la filiale commerciale située à PARIS.

SALES MANAGER
130.000 F. +

Il aura pour mission principale, avec 15 collaborateurs jeunes et dynamiques de développer, sur l'ensemble de la France, les ventes des produits tels que contacteurs, relais, minuteries, cellules photoélectriques, etc... essentiellement auprès des industries de la machine-outils et du conditionnement, des engineerings et des distributeurs.

Agé de 30 ans mininum, il doit :
- avoir obtenu des résultats marquants dans la vente et le marketing de ce type de matériel et, si possible, être introduit auprès des distributeurs.
- justifier d'une formation ingénieur électrotechnique.
- être manager confirmé, gestionnaire rigoureux. Etre capable de motiver ses collaborateurs.

FORTE OPPORTUNITE DE DEVENIR DIRECTEUR GENERAL.

Anglais indispensable.

Faire parvenir dossier de candidature comprenant photo récente, salaire actuel et résumé en anglais au :

30, rue de Mogador PARIS 9è
Réf. 121M701
qui prendra contact avec les intéressés.
Discrétion de rigueur assurée.

Centre de Psychologie Appliquée

G&C

Le Bureau de Représentation d'une
IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE
recherche l'

ADJOINT DU REPRÉSENTANT POUR LA FRANCE

Ce poste, qui implique des responsabilités immédiates et des perspectives ultérieures intéressantes, nécessite :
- *une expérience de quelques années des techniques bancaires et des opérations internationales ;*
- *des contacts et une certaine connaissance de la clientèle des grandes Sociétés françaises et multinationales ;*
- *une formation Enseignement Supérieur ;*
- *une maîtrise parfaite de la langue anglaise.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V. à
SECURITY PACIFIC NATIONAL BANK
10, rue de la Paix, 75002 PARIS.

Importante Société
Produits Alimentaires
recherche un

Chef de Produit
HEC-ESSEC-ESC...

ayant environ 3 ans d'expérience Marketing et capable de prendre rapidement la responsabilité d'une gamme de produits très vivants, avec la collaboration d'un assistant.

Les dossiers de candidatures indiquant rémunération, —sous Réf. M. 1055 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

offres d'emploi

directeur commercial

COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Notre entreprise, filiale d'un groupe international, aborde une nouvelle phase de son développement en intensifiant ses ventes à l'étranger. Afin de mettre en place la structure permettant cette croissance, notre Directeur Général cherche à s'adjoindre un homme capable de diriger et coordonner l'activité commerciale France et Export (pays européens).

Nous souhaitons confier ce poste à un homme de 30 ans mini. entraîné à l'animation d'une équipe et ayant l'expérience de la vente des composants H.F. L'Anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue européenne serait appréciée.

Le candidat pourra résider soit à Paris où se trouve le bureau de ventes pour la France, soit à proximité du siège de la Société (Côte d'Azur).

Envoyer C.V., photo récente et rém. actuelle sous réf. 2113/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
7, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

DES INGENIEURS SPECIALISTES POMPES

En bureau d'études, fabrication, essais ou exploitation vous avez acquis une solide connaissance des pompes centrifuges.

L'engineering et la construction nucléaire vous attirent. Nous vous proposons de devenir un de nos responsables d'équipements.

Vous coordonnerez tous les travaux techniques depuis la réalisation de l'avant-projet jusqu'au suivi de la fabrication en passant par la rédaction des spécifications et la préparation du dossier de consultation. Cela en relation avec nos fournisseurs et nos clients.

Écrire à No 23.717 — Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

Gestion du personnel commercial

Importante Société du secteur mécanique, 15.000 personnes, nous fabriquons et nous vendons — en France et à l'étranger.

Nous créons le Poste de Responsable de la Gestion du Personnel et Commercial. Rattaché à la Direction du Personnel, il définira, en liaison avec les directions commerciales, les méthodes de gestion et d'administration du personnel, et assurera leur mise en œuvre ; assistera et conseillera les établissements décentralisés.

Sous sa responsabilité : les emplois et les carrières, les rémunérations et les procédures administratives, la formation...

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant déjà acquis une expérience diversifiée des problèmes humains dans l'entreprise, si possible auprès de personnel commercial.

Envoyer cur. vitae détaillé sous référence GALES (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

Etablissement Financier

quartier ETOILE
recherche pour son Service production et réalisation des contrats

collaborateurs

25 ans minimum.
licence en droit, ayant bonne connaissance du droit et de la fiscalité immobilière.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions au Service 1545

plein emploi
10, rue du mail PARIS 2ème

acheteur

« liquides alimentaires »

Importante Centrale d'Achats PRODUITS ALIMENTAIRES recherche son ACHETEUR « liquides alimentaires ».

Le poste nécessite : • une bonne connaissance du marché fournisseur national et international • une bonne connaissance des produits.

Le poste oblige à : • une prospection permanente, • des négociations constantes et une sélection rationnelle • une considération des besoins de la clientèle.

Le poste convient à une personne : • aimant le contact « client » • capable de « vendre » ses recommandations • de formation universitaire supérieure de préférence.

Lieu de travail : Région Sud Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 31380/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BANQUE PRIVEE (8e)
recherche
CADRE
28 ans minimum.

Expérience Gestion Portefeuille et Bourse pour fonction partiellement commerciale. Emissions - Titres - Relations institutionnelles.

Ecrire : OLPI S.A., 26, rue Murillo, PARIS (8e).

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Nous sommes importateurs de matériel de jardinage, filiale d'une Société Allemande (C.A. : 30.000.000 de francs). Notre Chef Comptable prend sa retraite. Nous cherchons pour le remplacer un cadre âgé au minimum de 32 ans, ayant eu l'entière responsabilité de la comptabilité générale, analytique et budgétaire (langue allemande souhaitée). Il travaillera en collaboration avec le service informatique.

Sa mission exige une parfaite connaissance de la fiscalité et des obligations sociales des entreprises. Le poste est à pourvoir dans la banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C.V. manuscrit avec mention du salaire actuel et des prétentions au n° 7.507, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

Important Groupe international leader dans sa branche matériaux de construction préfabriqués plusieurs unités de production en France, recherche pour son Siège à PARIS

directeur de sa filiale France

Double formation marketing gestion au plus haut niveau.

Le poste implique la responsabilité de la politique commerciale de la Société et la gestion de la production à travers les responsables des établissements.

Anglais courant indispensable.
Situation de premier ordre.

Adr. candidature manus. C.V. dét. à
Cabinet Serge BAILLY
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Importante Institution de Retraite des Cadres en expansion continue, recherche

Adjoint à Chef Comptable

Le candidat devra avoir reçu une formation supérieure (licence ou diplôme équivalent), et être titulaire du D.E.C.S.

Une expérience de gestion est souhaitable.

Adresser lettre de candidature manuscrite, références et prétentions sous n° 397, AXIAL Publ. 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

BUREAU D'ETUDES
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour
PARIS

CADRE JURIDIQUE

spécialiste droit des sociétés avec orientation Affaires Internationales (Doctorat ou D.E.S. Droit Privé)

Conditions exigées :
- *5 années minimum dans un Cabinet spécialisé en droit des Affaires et si possible dans une entreprise exportatrice.*
- *Bonne connaissance de l'Anglais au moins écrit.*

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 2910 à :

OP ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris q.t.

Société industrielle de Services
1000 personnes, C.A. 90 millions
DOMAINE
textile

DIRECTEUR GENERAL

PARIS - ANGLAIS PARLE.

De formation technique ou commerciale supérieure et âgé de 35 ans au moins, il aura donné des preuves de ses compétences d'animateur, d'organisateur et de gestionnaire ainsi que de sa capacité d'innovation par plusieurs années d'expérience de fonctions de Direction Générale en premier ou en second.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 558
65, avenue de Wagram
75017 PARIS

CENTRE MEDICO-SOCIAL MUNICIPAL (médecine de soins) proche banlieue, recherche INFIRMIERE D.E. pour remplacement longue durée. 40 h. en 5 jours. Ecr. Médecin-Chef, 2, rue de la République, 93700 DRANCY.

IMPORTANTE SOCIETE
PONT DE SAINT-CLOUD
recherche
UN PUPITREUR I.B.M. 3
2 ans d'expérience
Adresser curriculum vitae sous n° 25.756, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Technicien-Projet, en conditionnement chauffage. Ecr. n° 25.233, à JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm. ou tél. pr renseign. : 924-13-82.

Rech. profs. géograph. et profs. histoire ancienne haut. qual. pour préparation agrég. Capes. Tél. : 033-45-87.

Important constructeur rech. pour assistance clientèle
PROGRAMMEURS COBOL
I.U.T., B.T.S. ou équivalent. Libérés obligations militaires.
Envoyer C.V., photo et prétent. sous référence 31.400/M à
I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e

MINISTERE de la JUSTICE recherche pour Paris un architecte. Références exigées. Renseignements et candidature avec C.V. et prétentions à : Sous-Direction de l'Equipement, 52, bd Raspail - 75270 PARIS, Cedex 06. Téléphone : 544-37-49.

professionnels de la vente

Vous méritez une Société et un Produit à la hauteur de votre expérience

Nous recherchons des ATTACHÉS COMMERCIAUX rompus aux finesses de la négociation commerciale.

Nous offrons une image de marque positive, une rémunération élevée et une formation permanente.

Postes à pourvoir à : PARIS et sa BANLIEUE, MULHOUSE, CALAIS, ROUBAIX, LILLE et VALENCIENNES.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. V.105 (en mentionnant la ville désirée) à Catherine RICAUME, B.P. 63

RANK XEROX 93602 Aulnay-sous-Bois

Sté dynamique en forte expansion recherche pour créer et diriger son laboratoire d'essais et de recherches appliquées.
1 INGENIEUR OU ASSIMILE OU TECHNICIEN SUPER.
Exp. souh. en rhéologie et physico-chimie des matériaux. Adr. C.V. et prétent. ss/réf. 2.939 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS Cédex 02, qui tr.

Important centre de formation de jeunes recherche d'urgence UN PROFESSEUR DE MARKETING. Adresser C.V. et photo à IFAG, 51, rue Saint-Georges, PARIS-IXe.

Cherchons COUPLE
FEMME, cuisinière
HOMME, maître d'hôtel
ayant permis de conduire, places stables dans villa moderne, banlieue Ouest. Ecrire avec réf., n° 25.947, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Clinique médicale avec service réanimation, banlieue Ouest de Paris, cherche INFIRM. D.E., sal. début. 2.900, logt gratuit en dehors de la clinique. Prime d'ancienneté. Reprise. Tr. bnes condit. de trav. Hor. aménagé 1 w.-e. s/2 trav. Long. w.-e. de repos (4 ou 5 jours). Mutuelle. Ecrire avec références à : n° 24.510, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INGENIEUR
ETUDES DE PR[...]
Dragage - Terrassem[...]
Fondations en site
maritimes et fluvia[...]
Faire offre à : S.[...]
11, rue Géricault, 7501[...]

Importante Entrepr[...]
Installations Electri[...]
C.A. 150 M. F., r[...]
pour son siège situé [...]
(Nord), équipé d'[...]
NCR Century 100 (3[...]
UN PROGRAMM[...] CONFIRME
Libre rapidement. Très connaissanc. NEAT 3 et et du système d'exp[...] Century. Evolution possi[...] analyse programma[...] si compétent. Avantages sociau[...] Ecr. avec C.V., prét. [...] au n° 41.125 B BLEU, [...] Lebel, 94-VINCENNES.

Bureau d'étude spécia[...] étude de transport [...] circulation recherch[...] INGENIEUR DIPL. [...] ou ayant 1 à 3 a. exp[...] ce domaine pr secteu[...] Adr. C.V. détaillé + [...] prét. à M. Chedeau, B[...] à Chaville 92370, qui t[...]

demandes d'emploi

44 ans, formation Grande Ecole complétée stages management et conduite hommes.

Anglais - Arabe - Italien

Expérience professionnelle acquise auprès de cabinets d'experts-comptables anglo-saxons et de sociétés américaines.

6 ans Audit - 15 ans Direction de Société (biens et services)

négociation tous niveaux, contact humain, gestion, organisation, facilité d'adaptation, expérience de la grande entreprise multinationale comme de la P.M.E.

DESIRE METTRE SON EXPERIENCE AU SERVICE HOMMES D'AFFAIRES OU GROUPE FRANÇAIS OU MULTINATIONAL.

Ecrire n° 497, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INGENIEUR COMMERCIAL

36 ans, parlant français, anglais, allemand, italien. 15 années d'expérience dans la distribution, recherche, province de préférence, poste similaire. Prétentions : 110.000 francs annuel.

Actuellement en poste, serait prêt à étudier toute proposition.

Ecrire au Cabinet Claude VITTET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, ou téléph. 260-71-28.

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE 40 ans CHEF DE PRODUCTION

Grande école d'ingénieurs, complétée par stages de gestion.
14 ans d'expérience des problèmes de fabrication en métallurgie et électrométallurgie des ferreux et non-ferreux.
Anglais parlé,

cherche poste de responsabilités

Accepte déplacements France et étranger.
Ecrire n° 532 « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DISPONIBLE ACTUELLEMENT SUR LE MARCHE

DIRECTEUR COMMERCIAL-GÉNÉRAL

Ingénieur Ventes, Oem et Distribution.
Produits Industriels, Automobiles et Chimiques.
17 ans exp. Stés Internationales et Française.

5 LANGUES

Ecrire sous le numéro 76.417, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

X - INFORMATIQUE DE GESTION

32 ans - 8 ans expér. (3 ds cab. organis. conseil). Dynam., aime les contacts hum. et le trav. en éq. Vaste expér. en inf. (banque, compt. gén. et anal., production, gestion de grands fichiers, etc.), cherche poste responsab. de serv. des études ou direction de grands projets.

Ecrire n° 517, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

RENE JOURNAUX, 38 ANS, CADRE TECHNICO-COMMERCIAL SPECIALISATION RADIO-TELEPHONE, V.H.F., U.H.F., CH. SIT. LIBRE IMM. 58, RUE DE LA BELLE-ANGEVINE, 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE.

POUR MIEUX VOUS SECONDER
51 CADRES sans emploi
REACTUALISENT LEURS CONNAISSANCES DANS LES FONCTIONS
— ADMINISTRATIVES
— FINANCIERES
— TECHNIQUES
— COMMERCIALES

C.V. et photo sur simple demande A.N.P.E. — B.P. 1232 34000 MONTPELLIER, ou téléph. : CREUFOP, (67) 63-38-86 (poste 417).

ORGANISATEUR
Etudes supér. d'Organisation, hme 31 ans, anglais courant, not. allemand, posséd. expér. en électronique, informatique, sce après-vente et formation rech. poste stable à resp. de préfér. en organisat. France et étranger Ecr. No 25.369, Contesse Publ., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Guy Abramovici, 34 a., CADRE COMMERCIAL, SPECIALISATION RADIO, TELEPH., V.H.F., U.H.F., cherche situation. LIBRE IMMEDIATEMENT. 71, RUE BELLE-ANGEVINE, 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE.

H. 28 ans, B.T. comptable, probatoire + licence sciences éco. cherche place stable. — Ecrire n° 533, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. portugais, 20 ans, dynam., C.E.P.-C.A.P. d'ajusteur, 2 ans de pratique, spécialiste montage, réglage, traçage, contrôle, cherche emploi stable. Ecr. n° 6.870, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR cherche à dév. ts trav. software. Pour tous rens. écr. n° 7.459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. fme longue expér. direction, gest. comptab., administ., secrétariat, relat. publiq., ch. emploi stable milieux théâtre, audio-visuel, édition, etc. (rég. 28, 45). Ecr. n° 6.066, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 ans, étudiant droit, exp. profess. pilote privé avion, lib. oblig. milit., ch. situat. avenir D.O.M., T.O.M. Afriq., Canada. Ecrire n° 21.710, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 32 a. ORGANISATEUR, 6 ans expér., ch. poste bur. d'étud. ou départem. organisat. société. Ecr. n° 21.815, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE product. gestion organisation, 20 a. expér., ch. emploi dans P.M.E. Paris, 77 ou 94. Ecr. n° T 076.395, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Secrétaire bil. Italien ch. poste stable Argenteuil et limitrophe proche St-Lazare, 6 ans expér. Ecr. n° T 76.400, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JEUNE FILLE - 18 ans
posséd. B.E.P.C., B.E.P. compt. mécanographiste et CAP aide-compt. Parlant cour. l'italien, et connaissances anglais recherche situation correspondante. Ecr. No 6.068 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REVISEUR-COMPTABLE, niv. D.E.C.S., 6 a. expér. cabinet expertise, cherche empl. Afrique francoph. ou France outre-mer. Ecrire, n° T 076.360, à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BILINGUE FRANÇ.-ANGL. ch. trav. 607-60-27, M. Piazzon.

D.E.A. ÉLECTRONIQ.
J.H., 28 a., 4 a. enseignement dt, 1 a. assistant en IUT. Expér. en circuits Log. + analogiq., ch. Poste INGENIEUR ELECTRONICIEN. Ecr. Motsch, 46, r. C.-Perrot, 94400 Vitry.

BJORN BLYT, 42 ans CADRE TECHNIQUE, SPECIALISATION RADIO, TELEPHONE, V.H.F., U.H.F., cherche situat. LIBRE IMMEDIATEM. 23, Parc de la Lande, 94-PLESSIS-TREVISE.

Jeune homme **COMPTABLE** 23 ans diplômé D.U.T. de gestion, libre de suite, cherche emploi stable. M. REVEL, 9, rue André-Brechet, Paris (17e). T. 229-05-25.

J. F., 24 a., animat. socio-cult. dipl., expér., dont 2 a. directr. centre loisirs, actuel. en cycle CAPASE, ch. empl. ds l'anim. sur Paris, banl. Nord ou Est. Mme Le Goff, 5, villa Daumier, 78500 SARTROUVILLE.

Comptable agréé recherche : collaboration style n° 1, région indifférente. Ecrire n° T 76.423, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur ENSI Genie Civil 72, docteur 3e C. aménag. régional, diplômé I.A.R. Aix-en-Provence 1974, dégagé O.M., recherche : responsabil. planification transports, France ou à l'étranger. Ecrire sous le n° T 76.409 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 26 a., autodidacte titulaire lic. russe, bne conn. all., étud. ttes propos. France, étranger. S'adresser M. MORVAN, PORF, AR, VAG, 29 PLOMORDIERN.

DOCTEUR ES SCIENC. ECO. + ISUP
H., 29 a., 4 a. expér. bur. étud., ch. situation en rapport, Paris. Ecr. n° 530, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 7427 Paris-9e.

Jeune cadre, 24 a., expérience ordonnancem., lancem., fabric., rech. situat. à Paris ou proche banlieue au sein Sté confection. T P R V 551-14-42, l'après-midi.

ECONOMISTE BILINGUE
lic. Harvard D.E.S. C.N.A.M. (conservatoire Arts et Métiers), 7 a. expér. études sectorielles, rech. poste responsabil. Paris. Ecr. n° 514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 21 a., 3 a. expér., ch. place stab. secrét. sténodactylo, libre avec préavis. Ecrire à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris (8e), sous la référence n° 65.385.

H., 32 ans, thèse de 3e cycle chimie organique, cherche emploi dans laboratoire. Ecrire M. LAUTIE, 71, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

Secrét., très bonne sténodactylo, 53 a., sér. référ., ch. emploi : de 2.200 à 2.300 francs. Ecrire, n° 7.499, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme, 25 a., 8 a. exp. contacts public, cherche poste stable HOTESSE-RECEPTION. Tél. : 222-86-48, 9 h. 30 à 17 h.

SECRETAIRE DE DIRECTION cadre, 35 a., gde exp., dynam., aimant initiat. et goût contact hum., conn. gestion du personn., rech. sit. domaine commerc. ou administr. ds P.M.E. pr. gares St-Lazare, Nord. Ecr. n° 21.373, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR FINANCIER CHEF DU PERSONNEL
25 a. expér., lib. de suite à fusion entrepr., ch. emploi similaire dans la région parisienne. R. MONTEBRAN, 39, r. Troyon, 77000 LA ROCHETTE.

J. H., 24 a., dég. O.M., formation sciences économiques, étud. ttes sit. commerc., lib. ste. Ecr. n° 25.323, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

F., 39 a., format. administrat., polyval., complétée par études sup. organisation, ch. place à respons. SERVICE PERSONN. ou organ. Paris. Voyages courts acceptés. Salaire élevé. Ecrire n° 25.506, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BAGDAD
Cadre 27 ans, lib. anglais, expér. 2 ans Irak, dynam., étud. ttes propos. adm. cciel Moyen-Orient Ecr. n° 437, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR INFORMATICIEN
I.D.N. + IAE
7 ans expérience en informatique de gestion et scientifique
Etud. toutes propositions :
— Prévision et contrôle gestion
— Gestion financière
PARIS - RHONE ALPES
Ecr. Régie-Presse, n° T 76.416, 85 bis, rue Réaumur, Paris-(2e)

SOLUTIONOLOG[...]
dynamique, encadre[...] état-major, cherche si[...] Ecr. n° 531, « le Monde [...] 5, r. des Italiens, 75427 [...]

Architecte DPLG, 28 a., 3 langues, ch. place int[...] de préf. ou déplacem. [...] Ecr. n° 535 « le Monde [...] 5, r. des Italiens, 75427 [...]

Cadre commercial et [...] traitt. Homme 34 ans, [...] suite, recherche un post[...] direction-gestion ou acc[...] Centre réadaptation ou [...] de repos pour personne[...] Région indifférent[...] Michel GUERLIN, 29, Dr-Luling, 51140 Jonc[...]

J.H. 26 ans parlant ru[...] glais, italien, étud. su[...] rience hôtellerie - rest[...] cherche emploi cadre [...] tion. Envisage toutes [...] tions en rapport avec ex[...] ou étude et langu[...] Ecr. n° 523, « le Mond[...] 5, r. des Italiens, 75427

J.F. 21 ans, comptable [...] BAC G2, 2 ans d'expé[...] cherche emploi PA[...] Ecr. n° 6.067, « le Mond[...] 5, r. des Italiens, 75427

J. F. secrét., 37 ans, expér., parf. bil., fr. [...] ch. place stable 3.500 [...] Ecr. n° 6.062, « le Mond[...] 5, r. des Italiens, 75427

J.F. 25 a., sec. dir. BT [...] tr.-alle., 5 a. exp. dt 4 e[...] sér. réf., ch. p. secr. d[...] resp., br. text. préf., in[...] Libre de suite. Ecrire P[...] 4, r. de Paris, 95460 E[...]

Cadre comptable et ad[...] franç., expatrié, 30 a., [...] format. 5 a. cab. AUDIT[...] rience Afrique (plus. [...] ch. poste direction co[...] Afrique ou Amérique d[...] Ecr. n° 529, « le Monde [...] 5, r. des Italiens, 75427 [...]

EXPORTATION
10 ans d'expérien[...] des marchés africa[...] (Proche et Moyen-Or[...] Je serai prêt à mettre [...] votre départ. export [...] développer ces secteu[...] un département déjà [...] Ecr. n° 522, « le Mond[...] 5, r. des Italiens, 75427 [...]

Conseiller direction gé[...] Commerce Internati[...] 39 ans, nationalité fra[...] Ingénieur Grde Ecole [...] school, très introduit po[...] lopperm. International, [...] anglais, conn. arabe, [...] Direction exportati[...] Ecr. n° T 076.313, Régie [...] 85 bis, r. Réaumur, 2e.

SECRET. DIRECTION
5 a. expér. vente gestio[...] ch. place stable. Lib ss [...] Ecrire AMP (n° 2[...] 40, rue Olivier-de-Se[...] 75015 PARIS, qui tran[...]

UN MAROCAIN
30 ans, célibataire [...] ayant habitude contacts [...] haut niveau, « connaître [...] connaître » capacité [...] promot. commerciale, [...] humaines, techniq., c[...] cation, initiatives, dyn[...] sérieux, paris, écrit l'[...] français-allemand[...] Bonne présentation, c[...] emploi Relations Pu[...] ou Attaché Comme[...] M. BADAOUI [...] 403, avenue de la Ré[...] 92000 NANTERRE

J. F. 27 ans, célibatair[...] Géograph.-Tourisme, tri[...] ital., exp. prof. Tourism[...] publ. cherche empl. en [...] Ecr. n° 536, « le Mond[...] 5, r. des Italiens, 75427 [...]

LICENCIEE ANGL[...]
Ayant passé 1 an en An[...] cherche situation Paris [...] Utilisant sa formati[...] (professorat, journalis. [...] TEL. : 771-49-39.

J.H. 28 a., dég. O.M., [...] en droit (thèse de droit[...] bne not. anglais, 2 a. [...] faculté, étudierai ttes [...] Ecr. n° T 076.437, Régie [...] 85 bis, rue Réaumur, P[...]

SPECIALISTE MARK[...] ETUDES INDUSTRIE[...]
Confirmé, 42 ans, ch. [...] ds entrepr. industr. ou [...] spécialisé. Ecr. n° 4.167 [...] 40, r. Chabrol 75010, Par[...]

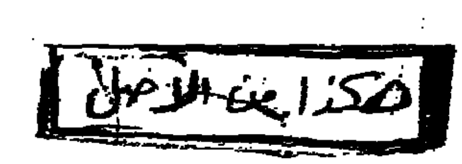
Cadre féminin, expér. [...] commercial et adminis[...] person. féminin, cherch[...] Paris / banlieue Ouest. [...] sous n° 21.871 à Régie [...] 85 bis, rue Réaumur, P[...]

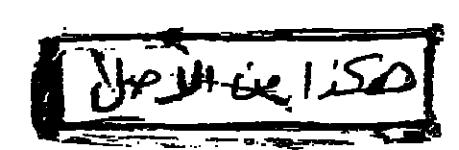
J.F. 28 ans, licence mat[...] bon anglais, not. dacty[...] emploi documentations[...] ques. Téléphone : 24[...]

Ingénieur Mines Dr Sc. [...] 7 a. exp. enseignement [...] examin. possib. de recon[...] poste ind. ou financ. qui [...] d'util. ses qual. de dyna. [...] goût pr les contacts h[...] Ecr. n° 534, « le Monde [...] 5, r. des Italiens, 75427 P[...]

Edition, cadre 37 ans, [...] anglais-français, connais[...] cation budgets, prix de [...] etc., liaisons co-éditeurs[...] rences sérieuses. cherche [...] tion de responsabilités. — [...] n° 26.114, CONTESSE [...] 20, av. de l'Opéra, Paris-1[...]

Voir notre immobilier et autres rubriques en page 25





immobilier

appartements vente

Rive droite

VESTISSEURS

[illegible]

AV. RÉPUBLIQUE
177 m2 + chambres de serv. 6e ét. Asc. Imm. bois. 530.000. - 607-48-73.

PRES AV RÉPUBLIQUE
Bel imm. restaur. Propr. vend beaux 2 P. tt cft, entièrem. refaits neufs et aménagés. 242-49-19, après 18 h. 30.

RUE DE MONCEAU
Grand standing, jamais habité. Etage élevé, 150 m² + TERRASSE. PROFESSIONS LIBERALES. FRANK ARTHUR - 924-07-49.

8e - PARC MONCEAU
APPARTEM. DE CARACTERE
5 PCES - 130 m2
tout confort, ascenseur, balcon, soleil - Exclusivité
COSEMIC - 766-51-71

AU CŒUR DE PARIS
L'H.P. de Tatnu rénové et divisé en quelques appartements, dont 2 avec grand jardin privé.
PRESTIGE ET JARDINS
CALME ET SOLEIL
PRIX ELEVES
Sur place, du lundi au jeudi, de 14 h. 30 à 17 heures, 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e. - Renseignements : 874-19-73, à défaut 824-80-15.

2e - BOURSE
Quartier central. Immeuble luxueusement rénové. Société propriétaire propose 1 studio en duplex et deux 3-4 pièces en duplex. Important crédit si sérieux par notre banque. GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

Paris - Rive gauche

14e DENFERT 2 pièces, cuis., s. de bs, tt cft, impeccab., très clair. 135.000 F. - 539-67-52.

GOBELINS 3/4 PIECES, cuisine
5e étage sans ascenseur, 62 m2. Tél. 225.000 F. - 331-81-11.

QUAI D'ORSAY
300 M² 7 p. princ., 3 bs, 2 ch. serv. Tél. 567-75-88.

BONAPARTE. Caractère. Living, 2 chambres. 622-02-17.

QUAI BOURBON
Le plus bel H.P. du QUAI, Etage Noble, 130 m² en duplex sur cour d'honneur. 742-82-44.

14e, imm. P. de T., stdg. Bel appt. 4 p. cuis., bns, tt cft, 6e étg. Sud. 425.000 F. 540-55-31.

Ravissant Studio formant petit appartem. complet. Entr., vraie cuis., s. de bns. Impecc., 2e étg. Merc. 14-18 h., 43, r. de la Tombe-Issoire.

Parc Montsouris à vendre appt. [illegible]

[illegible]

NEUILLY-CHEZY. Imm. neuf de 4 ét., 2/3 P., 3/4 P., 4/5 P. Loggias. Dble expos., gd standg. Liv. déc. 8.400 F/m², LAB. 58-73.

PORTE SAINT-CLOUD, Près Mo PL soleil, balcons, imm. récent gd séjour, 2 ch., cuis., s. de bs., cab. toil. avec douche, 90 M2. Px 375.000 F. Tél. : 603-14-60.

LEVALLOIS. Mo A.-FRANCE. P. à P. Imm. 68, stdg, 3 P. 70 m² tt cft., balc., 6e ét. Sud. 300.000 F Park. poss. 20.000 F. 757-66-16.

VITRY, avenue P.-V.-Couturier, confortable studio entièrement meublé. Tél. apr. 18 h. 726-31-35.

SURESNES, Pr. PTE ST-CLOUD 5' GARE, CHARMANT 4 P. 85 m² excel. état. Tr. lumineux Est/Ouest. Tél. 240.000. 794-88-18.

NEUILLY. Récent, étage élevé très beau dble liv. + 2 ch., 2 bains, balcons + terrasse 55 m². 266-16-65.

VAUCRESSON Dans résid. av. parc et piscine priv. B. 3 P. 80 m2 + s. de bs + cuis. + séchoir. Nbx rangements. 280.000 F. - 604-51-98

ST-CLOUD Gd stand. Sur jard. Belle réception 5 chbres, 2 bains, 2 w.-c., loggia, garage. 650.000 F. - 539-47-52.

VERSAILLES
Exceptionnel
Part. vend très bel appt de caract., 240 m², plain-pied sur jardin privé 600 m². Calme, ensoleillé - Téléphone : 951-14-55.

BAS MONTMORENCY
80, av. Division-Leclerc, 5' gares centre Enghien. Rés., bât., fond. sur jardin, soleil. Part. vend directem., état nf, 1er ét., 4 p. princip., 77 m² + cave + chb. serv. + parking + tél. + ch. c. Tél. 277-87-84, le matin.

LES METZ
JOUY-EN-JOSAS
Au 3e étage du château de Montebello dominant un parc boisé de 9 ha. Appartement entièrement rénové à vendre : gd standing, 5 pièces, 145,89 m² + cave et parking, cuisine équipée, salle de bains et salle d'eau, 520.000 F - Téléphone 288-85-82.

Province

Thonon. Rés. parc, bel appt. 4 P. P., cave, gar. + ch. ind. avec fen. égal. s. lac. TRI. 42-29, soir

Etranger

[illegible]

5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

L'INDICATEUR LAGRANGE
34, r. Pasquier-8e. 265-53-94
rech. pour ses abonnés de prov. STUDIOS ET APPARTEMENTS Paris - Neuilly - Boulogne.

Vve prochain retour en France achète cpt 3/4 P. cft. PARIS. Ecr. Mrs Bartholomew Allan c/o Yarn, No 100 MULGRAVE Road SUTTON (Surrey) England

JE PAIE COMPTANT
Pièces ou chambres à Paris même avec gros travaux. Me téléphoner : 531-85-57.

Ach. cpt. studio ou 2 p. Paris tout confort. Ecr. No 75.458, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ch. 3/4 p., conft. Ecr. 75.457, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ch. appartement 5/7 pièces rive gauche préf. cft. OPE. 40-06.

FRANCE CONSTRUCTION
AG. ORPI CH. APPT. VILLA PARIS BANL. PAIEM. CPT. 28, R. ST-CHARLES-XVe. TEL. : 577-46-70.

Achète URGENT, rive gauche préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 pièces, paie. compt. chez notaire. Tél. : 873-23-55.

ACHETE URGENT COMPT.
Atelier d'Artiste préférence rive gauche. Tél. : 873-20-67.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-38-27.

bureaux

CRETEIL - Face métro, loue 25 à 900 m² cloisonnés depuis 275 F le m² - 520-56-08.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. - Tél. 758-12-40.

Nanterre, 30 bureaux refaits nfs, tél., 9.500 F mens. ELY. 46-75.

AVENUE MONTAIGNE
A LOUER
300 m² de bureaux.
RICHARD ELLIS - 225-27-80.

MAILLOT. Loue sans pas-de-pte TTES SURFACES. TS QUART. 293-45-55 + 522-19-10.

A louer Neuilly, rue Perronet, bureaux 122 m². Téléphoner à Mme Mairet - 637-45-60.

ST-LAZARE/GARE DU NORD. Immeuble neuf de bureaux.

RESTE A LOUER
2.160 m2 à 550 F/m2
TIFFEN LIPTON 359-99-70

SAINT-AUGUSTIN
SAINT-LAZARE
A LOUER 220 m2 bureaux ds immeuble de luxe et stand., climatisation, serv. télex., téléph., salle de conférences, parking. Tél. : 293-42-82.

A LOUER libres immédiatement (400 F/m2), bureaux agencés 123 m2 [illegible] Dorées, [illegible] Périphérique [illegible] Parkgs [illegible] téléph. [illegible]

DIFF. IMMOB. MALESHERBES 66, bd Malesherbes, Paris (8e)

Cède ss Bureaux de Prestige, 127 m2. [illegible] cass. Bail [illegible] imports [illegible] 322-68-32.

7e - AV. RAPP
DANS IMMEUBLE STANDING
1.272 m2 à louer bureaux cloisonnés, s. de conférences. FONCIP - ANJ. 90-73

BUREAUX A LOUER
OUEST DE PARIS
CHATOU - VILLE NOUVELLE
Entièrement terminés.
260 F LE m2
Pour renseignem. et visites :
TÉL. : 754-15-45

constructions neuves

POURQUOI ACHETER dans la RESID. MIRABEAU
1) LA QUALITE DES APPTS. Reste quelques studios et 2 p. + un 3 pièces. Livraison 4e trimestre 1975.
2) DES PRIX INCHANGES DEPUIS UN AN.
3) UNE PLUS-VALUE RAPIDE à prévoir grâce à station métro toute proche inaugurée en 1976. S/pl., 117, rue P.-V.-Couturier, MALAKOFF. Samedi, dim., 10/12 h. Lundi, merc., sam., dim., 14 h. 30/18 h. ou téléph. 742-28-97.

LA VIE DE CHATOU A 15' DE L'ETOILE
C'est mieux - Moins cher
« LE BELVEDERE »
APPTS en direct sur la Seine 2 à 5 PIECES
3.300 F LE M² ET +
CHATOU VILLE NOUVELLE
2 à 7 PIECES
2.700 F LE M² ET +
RENSEIGNEMENTS :
R. LE CLAIR - ALM. 12-72

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Très b. jardin privatif ombragé, parkings, chambres de service. Prix ferme et définitif. Livraison fin 1975. Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30. Téléph. : 553-16-62.

ANNECY
Jardins du Lac
V. Appt au bord de l'EAU
Petits immeubles grand confort. Port privé. ARBRES. CALME. VERDURE. SOLEIL. De 35 à 130 m2. Jard. Terrasse. INFORMATION IMMOBILIERE [illegible]

fonds de commerce

NICE. A céder important fonds commerce [illegible]

[illegible]

locaux commerciaux

[illegible]

PL. FELIX-EBOUE
[illegible]

fermettes

[illegible]

chalets

04 - PRA-LOUP
[illegible]

locations non meublées Offre

Paris

ILE ST-LOUIS, impecc., remis à neuf, 160 m², 2e ét., asc., tél., récept. 75 m², 12 m. fac. s/quai, garage, loyer justifié. 523-13-90.

DAUPHINE, splend. 8 p., 4 bs, 2 serv. GAR. TELEPH. POSSIB. PROFES. 7.000 F. — 755-69-96.

PARIS 11e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
Studio 34 m², loyer 727 F, charges 113 F, parking 102 F. 51 bis à 61, aven. Parmentier. Téléph. 805-73-88.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue du Hanovre, Mo Opéra ; 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles ; 45, rue Héricart. — 577-70-98.

AV. NIEL, lux. 4 p. 110 m², pos. prof. libérale. 2.500. WAG. 19-41.

RUE PICCINI. Imm. de standg, très beaux appartem. de 2 p., 62 m² et 65 m², loyer mens. de 1.650 à 1.750 + charg. 824-61-20.

RUE MICHEL-ANGE
Appart. neuf, 2 p., tt cft, cuis. équip., balcon, téléph., mensuel 1.750 F + charges. — 824-61-20.

RUE SAINT-DOMINIQUE
Très beau studio, entrée, débarras, cuisine équipée. Mens. : 1.100 F + charges. — 824-61-20.

BOULEV. ROCHECHOUART
« La Bouglione », très beau studio env. 35 m², cuis. éq., gar., mens. : 1.100 + charg. 824-61-20.

PL. MARCHE STE-CATHERINE
dans très bel immeuble ancien, séjour, 2 chbres, bns, cuis., tout confort. 1.800 F mens. 522-62-14.

MONTMARTRE
Charme, 2 pces caractère, poutres, état neuf. — 522-62-14.

PARIS 20e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent tt confort 2 pièces 42 m2, loyer 806 F, charges 181 F, park. 106 F. S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 797-71-14
Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE

MONTPARNASSE
EXCEPTIONNEL - VRAIE
PET. MAISON 4 pièces, cuis., bains
Tél. Jardin. 3.200 F - 246-78-91.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble neuf, bon standing, Studio 38 m2, loyer 776 F, Charges 155 F, parking 121 F. S'adresser : 220, rue du Fg-Saint-Antoine - Téléph. 345-17-22.

PARIS (19e)
Mo Place des Fêtes
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort
— 3 pces 62 m2, loy. 1.000 F, charges 226 F, parkg 102 F,
— 5 pces 87 m2, loy. 1.300 F, charges 317 F, parkg 102 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris-19e.

Région parisienne

MONTMORENCY, TRES BELLE VILLA A LOUER, avec 1.800 m2 jard., gd séjour av. terrasse, 3 chbres, cuis., s. de bains, chbre serv. 2.300/m. VAL. 36-49.

PONT DE NEUILLY SOL. 39-10
Liv. dble + chbre, 70 m2, tt cft, standing, 9e ét., vue imprenable, imm. nf, tél., park. 1.800 F + ch.

ST-CLOUD Vue exceptionnelle 1er occup.
4 P. Tél. Terr. - 277-97-26.

BOULOGNE Refait neuf BEAU 3 P. tt cft
1.280 F ch. compr. - 222-07-62.

Province

65 KM Paris-Ouest, vall. de la Seine dans parc de 3.000 m2, Pavill. 3 pces, bains, ch. centr. Tr. calme. 700 F/mens. 479-70-48.

locations non meublées Demande

Paris

Part. de préf. cple ch. Paris 3-4 p. calme, sol., 1.400 env. 766-14-35.

Collaboratrice au « Monde » ch. Studio ou deux-pièces vide, tout confort, salle de bains, téléph. 1.000 F maxim. Préférence : 5e, 6e, Marais, 15e, 14e. Tél. av. 8 h 30 ou apr. 19 h : 325-06-09.

Ch. ss Agce 4 à 6 pièces Paris, ou Pavillon Banlieue - 742-53-24.

Collaborateur journal ch. 3 P. imm. neuf tt conft, Paris Sud, 13e si possible. Part. de préfér. Ecr. no 6.063, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RECHERCHONS URGENT
APPTS TTES SURF. EXCLUS.
QUARTIERS RESIDENTIELS
GILER S.A. 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-80

Région parisienne

INGEN. ch. 3 à 5 p. ou pavill. région Versailles - 950-36-70.

locations meublées Offre

Paris

GD STUDIO PASSY 2.000 F OPERA 1.600 F
Tél., lux. décor. - 704-21-28.

immeubles

PARIS - HALLES
Important immeub. commercial loué. Rapport 8,4 %.
Prix : 40.000.000 de F.
VION (fondé en 1900),
7, place Vendôme.
PARIS (1er). — 260-04-93.

ASSUREUR ch. plus. immeubles pier. de t. PARIS seulem. Fre off. STE ST-BRICE, 43, av. de Suffren, Paris (7e). 734-99-42.

GROUPE SUISSE
ach. compt. IMMEUB., terrains Paris et toutes banl. 522-20-74.

Disp. 5 millions comptant pour bloc ancien, loi 1948. ACHE, 12, rue Cambon (1er), 260-73-35.

villas — villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club house, tennis
• 11 villas de 5 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 235.000 à 285.000 francs.
• PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 104.500 à 169.000 francs.
LIVRAISON IMMEDIATE.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES.
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

CHATOU Calme Proiet
Construction villa Ile-de-France Gde réception, bureau, 4/5 ch., 2 bains, confort, garage 2 voitures, surface habitable 160 m2. Jardin 1.000 m2. Prix ferme et définitif 560.000 F T.T.C.
AGENCE DE LA TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-90

Dans Village unique de
MARNES-LA-COQUETTE
Ppté de caractère, grd standing, réception 120 m2, 5 ch., 3 bns. JARDIN 1.300 M2. Prix élevé. KATZ, gare Garches - 970-33-33.

MARNES-LA-COQUETTE
Sur 2.000 m2. Jardin. Villa neuve. IMPECCABLE. Réception dble. 5 ch. 2 bns. Gar. 2 voit.
Prix : 900.000 F
KATZ, gare Garches, 970-33-33.

terrains

VAR 50 km MER - Région SAINT-MAXIMIN
MAGNIF. TERRAIN A BATIR 18.000 m2. Eau, él. Oliviers, pins Vue impren. 30 km. Px 48.000 F, avec 15.000 F cpt. - 788-71-24.

Disposons d'un terrain en zone industrielle, de 4.000 m2, dont 1.200 couv. et imm. à usage de bureaux de 500 m2, région nord de Paris (Le Bourget).
Que nous proposez-vous ?
Ecr. no 26.102, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FEUCHEROLLES
10 km St-Germain, magnifique terrain 28.700 m2, situation except. Ag. Gare St-Germain, 963-00-40 - 963-48-55.

OFFRONS à personne désirant construire dans toute la beauté d'un site, calme, confort, avec viabil. « Terrains à Bâtir », Chartrette (77), 1.000 m2, faç. 30 m. - Téléph. : 438-43-67.

PONT-SUR-YONNE. Magnifique Terrain à Bâtir, toutes viabilités. Affaire à saisir. 1.300 m2 par 20 mètres de façade. Téléphone : 438-43-67.

TERRAIN CONSTRUCTIBLE
RUE RIQUET (18e)
20 m métro, surface : 300 m2. Rens. : TERI, 3, rue Vézelay, Paris (8e) - 522-92-10.

SEVRES RESIDENTIEL
600 m2, façade 20 m
KATZ - Gare Garches - 970-33-33

VALLEE DU CHER
MONTRICHARD
SPLENDIDE TERRAIN
DE 12 HECTARES
BORDURE FORET
TRES BIEN SITUE
Sur route d'AMBOISE
PRIX EXCEPTIONNEL
Pour tous renseignements téléph. : 531-94-50, M. BINOIS.

NORMANDIE
90 KM DE PARIS
FORET DE LYONS
Terrain à bâtir toute viabilité, 10 F le mètre carré. MAR. 91-41.

appartements occupés

CHAMPERRET sur verdure appts 2-3 et 5 p., loués verbal. de 70.000 à 265.000 F.
ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

PANTHEON
Propr. vendent dans immeuble tt confort appts occupés 4-5 p. et duplex - 723-38-58.

hôtels-partic.

BOUGIVAL Splendide H. Particulier
240 m2 habit. 1.200 m2 terrain aménagé + pavillon gardien. 970.000 F - 950-14-60

VILLA MONTMORENCY
Splendide hôtel particulier sur quatre niveaux jardin. Prix élevé justifié. 742-03-11 — 742-97-66.

propriétés

CANNES
Super propriété 1 hectare près centre, calme, vue mer, extra, immense séjour + 8 ch., piscine, logt. gardien. MAGNET, 33, bd Carnot. LE CANNET-06.

BEYNES Splend. PROPRIETE sur 5.000 m2 terrain, bord rivière, sous-bois, maison maître 10 p. princip. + pavillon gard. Prix iarg. justifié 780.000 F 950-14-60

CLAIREFONTAINE. Sur parc 3.000 m2, tr. belle maison maître + pavill. gard., lisière forêt, vue imprenable. Atelier artiste. Prix : 695.000 F - 950-14-60.

PRES SAINT-GERMAIN
dans site résid., raviss. maison style Ile-de-France. Récept. av. cheminée, bureau, 3 chbres, rez-de-jardin aménagé. 2 ch., salle de jeux, gar., jardin d'agrément 800 m2. Ag. Gare St-Germain, 963-00-40 - 963-52-99.

A vdre (84) anc. MOULIN à farine, maison attenante, 3.500 m2 terrain, canal privé, Jussian Lot. Fortore, 83000 DRAGUIGNAN.

Etang à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Téléph. : (58) CERDON-du-LOIRET par GIEN.

NORMANDIE
proximité
CONCHES-EN-OUCHE, BEAUMONT-LE-ROGER
site protégé.
MAISON STYLE PAYS, 140 m² habitable, 5 pces, dont séjour, salon et chambre, living de + 45 m². Tout confort. Chauf. cent. Garage deux voitures.
3.500 m² pelouse plantée.
320.000 F à débattre.
Ecr. No 6.069 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

77 - SEINE-ET-MARNE
CHAMPS-SUR-MARNE
part. vd belle ppté 540 m².
R.-de-C. : Bur., buanderie, cave, garage.
1er ét. : sél. + cuis., bur., wc.
2e ét. : 3 chbres, s. de bs., wc.
Proximité tout commerces.
JARDIN PLANTE.
957-80-08 à toute heure.

viagers

LIBRE SUITE Conflans-Sainte-Honorine (78), près gare, pavill. P. de T., sous-sol, 5 pces, 2 bs, cuis., jard., gar. Etat parfait. Cpt 220.000 + rente 1.390 mens., limitée à 8 ans - 742-20-06.

Ach. viagers ou nue-propriété
Discrétion VERNEL 526-01-50
4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e

Vendez aux meill. conditions
FONCIAL 36 ans de références Expertise gratuite
19, boul. Malesherbes - 266-32-35

JASMIN Bel imm. P. de T. Etage élevé. Ascens. Dble liv. 2 ch. + chbr. serv., tt cft. Occup. 1 tête. 70.000 + rte 1.800/m. Vernel, 526-01-50.

Belle propriété, 38 km Paris Forêt Isle-Adam. Parc 12.000 m2 Libre au décès - 79 et 69 ans 300.000 F + 4.825 F/mensuel.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

pavillons

ASNIERES GARE. Bel. Maison av. jardin, 12 p. + dépend. Poss. division. 650.000 F - 522-62-14.

ASNIERES - GARE
BEL PROPR. s/815 m2, JARD. COMPRENANT :
1o) Grand Pavill., récept. 100 m² + 4 chambres, tout confort + 2 chbres de serv., grd atel.
2o) Petit Pavill., sél. + 2 ch. tt confort. Nombrses dépendances, 2 garages. Téléph. Px 950.000 F.
KIJOXSON - LAB. 13-09.

domaines

Particulier vend DOMAINE AGRICOLE, 51 hectares, d'un seul tenant. Terre de très grande qualité située à 15 km au nord d'Aix-en-Provence
Maison de maître et autres constructions très importantes.
Prix : 2.500.000 F.
Ecrire HAVAS Marseille no 46.193.

pensions

Pension de 20,50 à 29 F pr jour. 22, rue Echiquier-10e. PRO. 68-90.

secrétaires

secrétaires de direction

Pont de Neuilly
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE FRANÇAISE
recherche pour
DIRECTION GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE
parfaitement BILINGUE ANGLAIS
La candidate devra :
- Justifier d'une expérience de Secrétariat de Direction ;
- Posséder de sérieuses qualités d'organisation et d'initiative ;
- Etre capable de s'intégrer à une équipe dynamique.

Restaurant entreprise - Horaire mobile

Ecrire avec C.V. sous no 25.863 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

[illegible] Agence de Publicité [illegible]lly, recherche pour son [illegible] achat d'espace : [illegible]T. D'ACHAT D'ESPACE Expérimentée. [illegible] réf. exigées, avan[illegible] sociaux, 5 X 8, cantine. : 758-12-40, poste 454.

Secrétaire-

Rech. secrétaire bilingue pour poste responsab. Sté SAVITEX, 14, rue Achille-Martinet, Paris-18e. T. : 255-73-47.

représent. offre

[illegible]

formation profession.

PROGRAMMEUR
[illegible]

FAX

enseignem.

[illegible]

cours et leçons

[illegible]
MATH. [illegible]
MATH-PHYS [illegible]

capitaux ou proposit. com.

[illegible]

occasions

[illegible] MER. 26-73

autos-vente

[illegible]

traductions

[illegible]

LES RÉGIONS

La Corse « colonisée » ?

LA Corse « dépossédée colonisée » ? Toutes les revendications posées par les autonomistes, tout le malaise ressenti par les insulaires, reposent sur l'image d'une région dont le développement échappe à ses habitants.

Sur le thème de la « corsisation des emplois », beaucoup de jeunes expriment le désir de bénéficier sur les continentaux d'une priorité à l'embauche et la volonté de tenir les leviers de commande de l'économie.

Les plasticages dont les banques sont l'objet traduisent le mécontentement de nombreux agriculteurs, artisans et commerçants, qui, ayant abondamment usé du crédit, se trouvent aujourd'hui dans une situation d'étroite dépendance vis-à-vis de leurs créanciers.

L'occupation de la cave d'Aléria avait pour but de dénoncer la mainmise des rapatriés sur les meilleures terres de l'île grâce à l'aide exceptionnelle que leur ont accordée les pouvoirs publics.

La Corse « dépossédée, colonisée » ? Vaine inquiétude ? Simple slogan ? Les choses sont moins simples qu'on ne le dit ou qu'on ne le crie.

EMPLOIS : les jeunes aux avant-postes

par JACQUES DE BARRIN

IL n'y a pas si longtemps encore, le départ portait en lui-même la promesse de la réussite. Outre-mer ou sur le continent, dans l'armée ou dans l'administration, les Corses trouvaient à s'employer sans la moindre difficulté. Les « *colonies* », c'est fini, l'expansion à tout va aussi. Par goût et par nécessité, « *la jeunesse découvre aujourd'hui l'île non plus comme un lieu de retraite, mais comme un cadre de vie* », souligne « *la charte du développement économique* ».

Tous — ceux qui veulent rester au pays et ceux qui veulent y revenir — défendent leur place au soleil sur le thème de « *la corsisation des emplois* », dont les autonomistes ont fait un cheval de bataille. Est-ce à dire que, sur le marché du travail, les *non-Corses* se taillent la part du lion ?

Selon les conclusions d'une étude faite par la Mission régionale — « Aspects de la population active en Corse en 1973 », — 62,6 % des effectifs du secteur privé non agricole sont d'origine insulaire. Dans certaines branches d'activité — énergie, transports, commerces et services, — ce pourcentage dépasse 70 %. Sont Corses, 85,7 % des apprentis, 67,8 % des chefs d'entreprise non salariés.

Dans la fonction publique, les insulaires occupent 78,4 % des emplois : 59,9 % dans le cadre A (agent d'autorité) et 87,4 % dans le cadre D (agent d'exécution). Pour ce qui concerne l'éducation nationale, par exemple, 84,5 % des instituteurs et des instructeurs, et 73,4 % du personnel des lycées sont Corses.

« *Globalement, dans chaque secteur d'activité, la population active d'origine corse est partout largement majoritaire* », concluent les auteurs de l'étude. La « *corsisation des emplois* » est-elle donc une revendication déjà *satisfaite* ? Dans certaines professions et à certains échelons, elle ne l'est pas encore. Ainsi, dans l'hôtellerie, 64,2 % du personnel est d'origine extérieure, dans le bâtiment et les travaux publics, 52,6 %, dans les banques et les compagnies d'assurances, 39,5 %. Autre déséquilibre : 49,9 % des cadres du « privé » et 65 % des salariés agricoles sont « étrangers ».

L'esprit pionnier

Le niveau médiocre des rémunérations et la pénibilité de certaines tâches manuelles expliquent que les Corses, à l'égal des continentaux, soient sous-représentés dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et le bâtiment, où l'on fait largement appel à des travailleurs immigrés, essentiellement maghrébins. En outre, une qualification insuffisante ou inadaptée interdit encore à beaucoup de jeunes insulaires l'accès à des postes qui requièrent une technicité ou confèrent une responsabilité. 80 % des actifs n'ont actuellement aucune formation professionnelle.

Les goûts et les aptitudes des insulaires ne facilitent pas toujours une adéquation parfaite entre offres et demandes d'emplois. Voici une réflexion que l'on entend couramment à Ajaccio : « *Le Corse n'aime pas dépendre d'un patron privé, souvent un compatriote. Il préfère se mettre au service de l'Etat, patron anonyme et complaisant dont il supporte plus facilement la tutelle.* »

Le désir des autochtones de s'enraciner dans leur île les oblige parfois à renoncer à tout avancement. Ainsi, « *dans le secteur public, le pourcentage du personnel d'origine insulaire est d'autant plus élevé que les postes sont de moins grande qualification et que, par conséquent, les cours de la carrière n'exigent pas de mutations* », constate la Mission régionale. En revanche, « *dans le secteur privé, la population active corse semble attirée vers la fonction de chef d'entreprise non salarié, c'est-à-dire par une responsabilité personnelle directe* ».

Les Corses sont-ils prêts pour le développement ? Certains insulaires en doutent : « *Nous n'avons pas l'esprit pionnier, nous avons été formés pour éviter les risques. Notre penchant naturel nous porte vers la fonction publique et les professions libérales. La Corse est encore une terre vierge. Il n'est pas sûr que les jeunes veuillent vraiment la défricher.* »

Encore faut-il s'entendre sur le « profil » de la Corse de demain. Beaucoup de jeunes sont partisans d'une « *forme originale de développement économique* » qui exclut tout recours au tourisme de masse, qui tiendrait l'île un peu à l'écart des grands remous du monde moderne. Sans contester le bien-fondé de cette approche, on doit admettre qu'elle aboutit à restreindre le nombre des débouchés offerts sur place. Ainsi, la construction et l'équipement d'un hôtel de cent lits entraînent la création de quarante emplois permanents; son exploitation, celle de ving[t] emplois supplémentaires.

Les auteurs de feu le sc[héma] d'aménagement avaient joué l[a] mesure. Les insulaires n'étaien[t] préparés à contrôler ce « boo[m] avant ». S'ils avaient cédé aux [pres]sions de Paris, les continentau[x au]raient « piloté » l'affaire. Il y [a en] Corse environ cent vingt mille [Cor]ses, soit à peine la moitié [de la] population totale. « *Aussi ho[spita]liers que l'on soit, on ne peut é[vi]ter de se retrouver minoritaire [dans] son propre sol* », note-t-on à [Ajac]cio. L'alerte avait été chaud[e. Le] thème de la « *corsisation de[s em]plois* », lancée par les autonon[mistes,] est né de cette grande peur.

Le marché du travail est si [...] qu'aux yeux des jeunes chô[meurs] il y aura toujours trop de co[ntinen]taux en poste dans l'île. Au [...] peut-on offrir à des Corses le[s em]plois vacants, voire renforce[r leur] *présence dans certains secte[urs et] à certains échelons*. Depuis le [drame] d'Aléria, l'administration s'e[fforce] d'augmenter sur place le nomb[re de] fonctionnaires insulaires de ca[...]

Cela dit, la « *corsisation [des] emplois* » a ses limites. Il est [...]tuel, par exemple, dans le s[...] financier, de donner des res[ponsa]bilités à des personnes extérie[ures à] la région. Ici, le « *pouvoir des [...]* » est si fort que beaucoup de C[orses] voient mal Paris confier à l'u[n des] leurs la direction des impôts.

Beaucoup d'insulaires adm[ettent] qu'il serait hasardeux de les l[aisser] régler entre eux leurs petites [affai]res : ils n'en sortiraient pas. [Beau]coup de continentaux convi[ennent] qu'il serait dangereux de re[cruter] systématiquement le personn[el en] fonction de critères géograph[iques.] « *Pourquoi ne prendrait-on pa[s un] jour, en considération les convi[ctions] religieuses ou politiques ? Nou[s re]fusons d'entrer dans ce jeu* », avertit le Syndicat national des [insti]tuteurs. Que deviendraient les C[orses] du continent si l'on appliquait tout en France, la politiqu[e du] « *chacun chez soi* » ?

Parmi ces Corses du cont[inent,] certains souhaitent revenir tra[vailler] au pays. Mais les places y [sont] « chères ». Sept cent cinq[uante] jeunes « naissent », chaque a[nnée,] à la vie active. Il faudrait créer [autant] que six cents emplois par an. [« *A*] *l'Etat de montrer l'exemple.* [*Nous*] *avons maintenant sur plac[e les] moyens de former des gens p[our] répondre à toutes les offres [d'em]plois* », précise le directeur [dépar]temental du travail et de la [main-]d'œuvre.

En attendant, on comptai[t, au] mois d'août dernier, trois mille [qua]tre cent trente-trois deman[des] d'emploi dont environ mille [...]cents jeunes de moins de ving[t] ans. Impossible, dans ces condi[tions,] de contenter tout le monde [...] empêcher les départs avant de [favo]riser les retours.

Souvent, ceux qui désirent r[entrer] au pays occupent des e[mplois] subalternes ; ils entendent le[s] trouver et concurrencent alor[s les] jeunes insulaires qui sorten[t de] l'école. En revanche, beaucou[p de] Corses de la diaspora qui on[t des] compétences refusent de les [mettre] au service de leur île. « *Ce[st] trop risqué ; on prendrait [des] coups...* »

CRÉDITS : à la merci des bailleurs de fonds

MANIFESTATIONS de rue ou opérations de commandos : les banques sont souvent des cibles recherchées. A tort ou à raison, elles représentent, pour l'opinion publique, le pouvoir anonyme de l'argent qui mène le monde. En Corse, cette méfiance et ce ressentiment s'affirment avec vigueur : peu d'établissements financiers ont échappé aux « rondes de nuit » des plastiqueurs.

Impossible d'ignorer les offres de services des banques. Il fallait recourir massivement au crédit pour sortir la Corse de son sous-développement. Autour des années 60, on partait de rien, un peu à l'aventure.

Sollicitées de toutes parts, les banques ont distribué des prêts à tiroirs ouverts. Une clientèle inexpérimentée, sous l'emprise de la nécessité, a fait confiance, les yeux fermés, à ces bailleurs de fonds. Agriculteurs, hôteliers, entrepreneurs de bâtiment et de travaux publics, se sont vu offrir des crédits de trésorerie. On les dissuadait alors de s'intéresser aux crédits d'investissements ; il fallait remplir des formulaires, suivre des procédures.

A court d'argent, les emprunteurs se rendaient aux raisons de leurs banquiers, qui débloquaient sans formalités et sans délais des sommes importantes à des taux d'intérêt... de 15 % à 19 %, taux qui paraissaient raisonnables en période inflationniste.

« *Au lieu de distribuer sans précautions des prêts, les banquiers auraient dû conseiller leurs clients, leur apprendre à se servir à bon escient du crédit* », remarque le directeur d'un établissement financier. De nombreux agriculteurs, artisans et commerçants, éprouvent maintenant un sentiment désagréable de dépendance à l'égard de bailleurs de fonds peu scrupuleux.

« *A valeur égale de production, l'endettement de l'agriculture de la Corse est de plus de quatre fois supérieur à celui de l'ensemble de l'agriculture française* », constatent les experts de la Banque de France. Les crédits utilisés par l'agriculture représentent 43 % de l'ensemble des concours bancaires distribués en Corse contre 8,1 % seulement pour la France entière.

Les insulaires reprochent aux établissements financiers leur complaisance excessive à l'égard des « pieds-noirs ». M. Henri Depeille, par exemple, dont la cave fut incendiée à Aléria, a reçu 7 millions de francs du Crédit agricole, pour mettre en valeur une propriété de plusieurs centaines d'hectares. « *En réalité, les petits viticulteurs ont été aussi favorisés que les gros, si l'on rapporte le montant de leur prêt à la superficie de leur exploitation; cette aide a parfois dépassé 20 000 francs l'hectare* », expliquent des banquiers.

Des négociants en vins se sont récemment trouvés en difficulté ; quelques-uns même ont dû déposer leur bilan. Les banques ont, notamment, voulu se retourner contre les viticulteurs qui avaient escompté les traites signées par ces négociants. Finalement, sur intervention des pouvoirs publics, elles y ont renoncé. Certains insulaires leur ont reproché de compromettre, par leurs exigences, l'expansion déjà si fragile de l'agriculture corse.

Cette fragilité frappe tous les secteurs de l'activité économique, le tourisme et les travaux publics aussi bien que la viticulture. En Corse, le taux des effets de commerce impayés est trois fois supérieur au taux national. « *La prépondérance des crédits à court terme, qui représentent, par exemple, 82 % du total des encours dans le bâtiment, est l'indice d'une inadaptation des moyens de financement des entreprises corses* », indique la mission régionale. Beaucoup d'insulaires font grief aux établissements bancaires de leurs « attaches » parisiennes qui les rendent imperméables aux réalités locales.

Il est, à cet égard, significatif de noter que la Banque populaire provençale et corse n'a jamais été plastiquée. « *Nous avons su adapter nos services aux besoins de nos clients*, note son directeur. *Nous avons ainsi créé, il y a deux ans et demi, avec les artisans, une société de caution mutuelle. Nous envisageons d'étendre prochainement ce système à l'hôtellerie et aux travaux publics. Malgré une conjoncture économique difficile, nous n'avons jamais pris de position de recul.* »

Les responsables locaux étudient la possibilité de créer, à partir de la Banque populaire provençale et corse, une Banque populaire corse dont les insulaires auraient la maîtrise totale. Certains experts jugent cette solution séduisante mais dangereuse. Aussi prônent-ils la mise en place d'une Société de développement régional (S.D.R.), indépendante de toutes pressions. Celle-ci collecterait l'épargne locale par le biais d'emprunts obligataires et la distribuerait dans l'île, sous forme de prêts bonifiés.

Les Corses parviendraient-ils à mieux contrôler l'activité des banques de dépôts, ce ne serait encore, aux yeux de certains, qu'une demi-victoire. Les banques d'investissements qui voient loin ont probablement en portefeuille, selon les experts, des milliers d'hectares de terrains principalement le long du littoral. On cite la Banque Rothschild, la Caisse des dépôts, des sociétés civiles agricoles derrière lesquelles se cachent des établissements financiers. Ces menées spéculatives exaspèrent le sentiment de dépossession de beaucoup d'insulaires, au point d'en conduire certains sur les chemins de la violence.

TERRES : la fin des mauvais partages

EN décidant d'occuper à Aléria la cave d'un viticulteur pied-noir, les autonomistes entendaient dénoncer, au-delà du « scandale des vins », la mainmise des rapatriés sur les meilleures terres de la Corse et s'attirer ainsi la sympathie d'une bonne partie de l'opinion publique insulaire.

Psychologiquement, les Corses supportent mal l'insistance avec laquelle des esprits continentaux malveillants ou peut-être mal informés vantent la réussite des pieds-noirs. Ils savent bien, en effet, les conclusions auxquelles cette démonstration conduit. « Trop paresseux pour en faire autant. »

La vérité est un peu différente. La « démaquisation » et l'irrigation de la plaine orientale nécessitaient des mises de fonds considérables. Il y a vingt ans, aucun insulaire n'était financièrement encouragé à se lancer dans pareille aventure. L'Afrique du Nord, alors sous la domination française, alimentait en vins et en agrumes le marché national. Paris ignorait la Corse, qui vivait son Moyen Age.

La création de la Société de mise en valeur de la Corse (Somivac) remonte au 18 décembre 1957. Elle avait notamment pour mission d'aménager la plaine orientale afin d'y favoriser la naissance d'une agriculture moderne au bénéfice des insulaires. Alors que la Somivac commençait d'intervenir sur le terrain, les pieds-noirs débarquèrent dans l'île. Tout fut, alors, fait pour faciliter leur installation. La société, en quelque sorte, se mit à leur service.

Deux agricultures

En guise d'indemnisations pour les pertes qu'ils avaient subies en Afrique du Nord, le gouvernement consentit aux agriculteurs pieds-noirs des prêts de faveur — 145 millions de francs, au total — et leur accorda, en 1969, un moratoire. Les Corses contestèrent d'autant plus violemment ce « régime d'exception » que la Somivac avait remis aux rapatriés des terre collectives, dites « terres du commun ».

« Le financement privilégié dont bénéficièrent les rapatriés fut une formule d'indemnisation maladroite, *reconnaît M. Jean Luisi, président de la caisse régionale du Crédit agricole.* Dans ces conditions, pour mettre tout le monde à égalité, il aurait fallu faire jouer, pour les Corses, une notion de réparation, eu égard à l'oubli dans lequel, pendant des décennies, Paris avait tenu l'île. »

Deux agricultures se développèrent côte à côte : l'une, moderne, aux mains des pieds-noirs, l'autre, traditionnelle, aux mains des autochtones. On compte actuellement cinq cent vingt-cinq rapatriés, chefs d'exploitation. Quelques-uns se sont fixés en Balagne et dans le sud-est de l'île. La plupart sont installés dans la plaine orientale. Ils exploitent la majorité des 32 000 hectares de vignobles. Or, la viticulture représente, aujourd'hui, 63 % du produit brut agricole de la Corse.

Pour améliorer leurs revenus, de gros viticulteurs pieds-noirs ont chaptalisé plus qu'il n'était légal de le faire, c'est-à-dire ont remonté trop fortement le degré du vin par addition de sucre. Certains ont, en outre, utilisé des colorants chimiques. Tous ces subterfuges ont nui à la réputation de la production locale et porté préjudice aux petits viticulteurs corses.

Ces viticulteurs-là, sans réelle formation technique, ont commis des « erreurs de jeunesse ». Ils ont multiplié les crédits de campagne, se sont suréquipés en tracteurs. Ils n'ont pas su s'affranchir des négociants en vins : en 1974, les coopératives ont traité 18 % seulement de la récolte, contre 41 % dans le midi de la France.

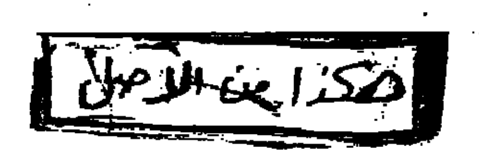
La lenteur avec laquelle la Somivac a procédé aux travaux d'irrigation de la plaine orientale obligeait à se rabattre sur la viticulture. On constate, aujourd'hui, les dangers de la spécialisation. Les agriculteurs corses ont finalement obtenu, au mois d'avril dernier, une consolidation de leurs dettes.

Au demeurant, beaucoup d'insulaires ont combattu cette politique de mise en valeur qui privilégie le littoral au détriment de la montagne, la « vraie Corse ». Cette réaction a été d'autant plus vive que ce développement semblait se faire au seul profit d'éléments extérieurs à l'île.

Si les pieds-noirs avaient été dispersés dans l'île, les Corses auraient mieux supporté leur présence. Ils se sont rassemblés là où il y avait des terres à défricher, sur un espace très limité. Ils y ont vécu un peu repliés sur eux-mêmes, cherchant à recréer l'ambiance de « là-bas ». Toute une partie de la plaine orientale paraît étrangère aux insulaires. « Ghisonaccia, ce n'est plus la Corse, *dit l'un d'eux ;* on se croirait dans la Mitidja. »

« Des terres vont devenir disponibles dans la plaine orientale », *affirme le directeur départemental de l'agriculture. Des négociants en vins, en état de cessation de paiement, seront bientôt obligés de vendre leur propriété. D'autre part, des rapatriés qui arrivent sans successeur à l'âge de la retraite s'apprêtent à abandonner leur domaine.*

Lorsque les pieds-noirs se sont installés dans la plaine orientale, l'hectare de terre valait en moyenne 2 000 francs ; l'hectare de vigne vaut maintenant entre 30 000 et 50 000 francs. Des prix prohibitifs. Les pouvoirs publics étudient donc une formule qui permettrait aux insulaires de récupérer quand même ces terres. Il s'agirait, par exemple, de les louer, le temps nécessaire, à une société d'Etat qui en serait propriétaire. Le leasing au service des agriculteurs corses.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LES RÉGIONS EUROPÉENNES A L'ÉPREUVE DE LA VIE COMMUNE

…es pays de la mer ne veulent pas devenir les nouveaux pauvres

…Les états généraux de l'Eu…pe maritime se réunissent …14 au 16 octobre, à Galway, …Irlande. Sous les auspices …Conseil de l'Europe, la pre…ère Convention des autorités …gionales de l'Europe périphé…que va, pendant trois jours, …mparer les situations des …ovinces excentrées du Vieux …nde, confronter les expé…nces de planification régio…le et tenter de mettre au …int, pour le présenter ensuite …la Commission de Bruxelles …aux gouvernements concer…s, un programme de déve…oppement pour ces régions …shéritées.

…st à Saint-Malo, le 23 juin … que fut porté sur les fonts …ismaux cette association de …ns dont la mer était la …ccupation commune. Le gou…ement français n'avait pas …cette initiative d'un bon œil, …gnant d'être « court-circuité » …ses rapports avec Bruxelles …des régions administrative…t et politiquement encore fra… Aujourd'hui, la communauté …régions périphériques revient …charge. Pour amorcer les …aux de Galway, un solide et …picace rapport de Georges …rret, secrétaire général de la …férence, ancien animateur du …IB breton. La composition de …opage présent à Galway, …ne s'il représente davantage …amicale qu'une fédération …structurée de régions, est de …re à faire réfléchir les Etats …a Commission de Bruxelles. La …férence groupe en effet vingt-… régions de neuf pays dont trois … Norvège, le Portugal et l'Es…ne) n'appartiennent pas au …ché commun.

…Les régions périphériques, en …ral sous-industrialisées, frap… par le chômage, concentrent …tiquement tous les critères …tuellement utilisés pour …urer le retard de développe…t du niveau régional », estime …Pierret. Sauf pour les pro…es italiennes, espagnoles et …ugaises, la densité de popula…n est inférieure aux moyennes …ionales. L'exode s'accélère. Le …orte » au Portugal a perdu, en … ans, 5,4 % de sa population, …encore, ce chiffre ne porte que …r l'émigration internationale …cielle, soit les deux tiers du …l.

…« polygone de la puissance », …ité par Liverpool, Le Havre, …eille, Gênes, Milan, Francfort et Amsterdam concentre plus des deux tiers des richesses sur un tiers de la surface de la C.E.E. Tandis que la concentration s'y renforce et que l'espace y est menacé d'asphyxie, l'Europe océane voit s'accentuer son éloignement et, paradoxalement, son « enclavement ». La mer, dont l'Histoire a pourtant toujours montré qu'elle n'était pas une barrière à la différence des montagnes, n'a pas encore, à l'intérieur de l'Europe, pu démontrer sa valeur de trait d'union. Peut-être le deviendra-t-elle si la politique de valorisation des façades maritimes voulue par M. Giscard d'Estaing s'élargit au niveau de la concertation européenne.

Au contraire, jusqu'à maintenant la politique des infrastructures et des transports a favorisé les régions centrales déjà riches. Ainsi les tarifs de la S.N.C.F. détaxent en général les lignes les plus rentables et surtaxent les lignes moins bien équipées ou moins fréquentées, aggravant les conséquences du retard de l'infrastructure. Sait-on que la même tonne de marchandise bénéficie d'un abattement de 166 kilomètres entre Paris et Marseille (l'équivalent de 19 %), alors qu'elle subit une augmentation de distance tarifaire de 18 % entre Rennes et Roscoff ? Autre exemple, concernant une tonne de marchandise en transit de l'Espagne vers la Grande-Bretagne, à travers la France : si la marchandise emprunte les lignes du cœur de l'Europe, via Paris et Dunkerque, la S.N.C.F. raccourcit sensiblement la distance tarifaire. Si par contre elle emprunte la voie ferrée qui longe la côte atlantique pour embarquer à Roscoff, en Bretagne, la S.N.C.F. allonge la distance, de telle sorte qu'elle crée une distorsion équivalente à 261 kilomètres.

C'est pourquoi, s'il est nécessaire de moderniser les liaisons radiales entre la périphérie et les noyaux de l'Europe, il apparaît non moins essentiel, pour briser le cercle fatidique de la concentration continentale, de renforcer par priorité les liens des régions périphériques entre elles.

Autre point sur lequel les provinces de la mer pourraient proposer une politique concertée : la défense et l'utilisation intelligente du littoral. D'une manière générale, plus on remonte du sud au nord, plus l'état naturel des côtes est préservé. Alors que 20 % seulement du littoral de la Galice occidentale demeure vierge, on atteint la proportion plus rassurante de 94 % pour l'Irlande. Mais les écologistes et les aménageurs ont de quoi frémir lorsqu'ils constatent que, d'ici à 1975, 10 % du territoire encore vierge de l'Europe maritime devrait, selon les prévisions, être livré à l'urbanisation et à l'industrie.

A cause des différences qui caractérisent encore les structures, les institutions et les planifications régionales en Europe, on ne peut que déplorer l'insuffisance des résultats obtenus sur la voie de la coopération. Au reste, les efforts de redressement déployés dans les régions périphériques vont à contre-courant des tendances fondamentales et naturelles de l'économie libérale.

Pourtant, les coûts d'une excessive concentration géographique sont beaucoup plus lourds, en réalité, que ses avantages strictement économiques. Lorsque la population des grandes régions industrielles a augmenté, explique M. Pierret, l'Etat a cherché à faire prendre en charge par les collectivités locales, puis régionales, une partie des coûts d'infrastructure. Il n'y a jamais réussi totalement. L'exemple de la région parisienne est, à cet égard, l'un des plus frappants puisque, jusqu'à une époque toute récente, le prix de l'eau à Paris était inférieur à celui payé dans les villes de province. De même, les impôts locaux payés par les entreprises industrielles et commerciales étaient inférieurs à ceux qui étaient acquittés en province. Et pour les transports de la région parisienne ! Malgré les augmentations récentes des tarifs, le coût des subventions de l'Etat à la R.A.T.P. est supérieur au coût total des subventions à la décentralisation industrielle pour l'ensemble du pays.

Il y a quelques années, la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) publiait un document qui donnait le frisson : « Le scénario de l'inacceptable. » Sans une action vigoureuse de l'Etat, la France riche s'enrichirait, la France peuplée et urbaine gonflerait jusqu'à l'apoplexie, tandis que la France pauvre, délaissée, tomberait d'inanition.

Pas plus que pour la France, cette vision ne serait acceptable pour l'Europe.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA LORRAINE S'ENTEND AVEC SES VOISINS

Réunis récemment à Luxembourg, les élus représentant la Lorraine, le Luxembourg, les Länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, et le Luxembourg belge ont pris la décision de faire l'effort nécessaire pour « programmer ensemble leurs projets, sans aucune rigidité ni formalisme… »

Au-delà des frontières, les représentants régionaux des quatre pays — qui ont déjà l'habitude de travailler ensemble au sein de l'Institut intracommunautaire pour la coopération des régions frontalières — ont estimé indispensable « le rapprochement des pouvoirs de décision ». *Il s'agit de* « concevoir et organiser le développement économique et social.

La résolution, présentée par M. J.-J. Servan-Schreiber, député de Meurthe-et-Moselle, et adoptée à l'unanimité, précise encore : « Attachant l'importance la plus urgente à l'accélération de la recherche scientifique et industrielle, et à ses applications pour l'emploi, les élus de la Grande-Région décident de promouvoir la coordination entre l'Université, l'industrie, et les pouvoirs publics. Ce plan, ayant pour horizon les dix années à venir, devrait être mis en l'état de première application au début de 1976. »

…plication du plan de relance

…DEFFERRE CRITIQUE LA …PARTITION DES CRÉDITS …FECTÉS A LA RÉGION PRO…NCE-COTE D'AZUR

(De notre correspondant.)

…rseille. — A l'issue d'une …ion du bureau du conseil …nal Provence-Côte d'Azur, …Gaston Defferre a fait une …ration à la presse, au cours …quelle il a critiqué la ma… dont avaient été répartis …crédits affectés à la région, …redi 10 octobre, dans le cadre …plan de relance. « *Les crédits …tés*, a-t-il dit, *permettent très …ent la poursuite d'opérations …le travaux déjà engagés et …tés faute d'argent, mais très … de créations favorisant l'em… et la lutte contre le chômage. …plan de soutien a été établi … aucune consultation des élus …naux, départementaux et …nunaux.* » Une résolution, … à l'unanimité moins 3 voix … les membres du bureau du …eil régional, estime de même *…admissible que, malgré les …tes déclarations du premier …stre concernant le développe… du rôle des assemblées …nales* », une telle procédure …té suivie.

Blocus britannique sur les eaux des Neuf

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres chargés de la politique de l'environnement dans les neuf pays de la C.E.E. se réunissent, le jeudi 16 octobre, à Luxembourg. Les résultats de cette rencontre risquent cependant d'être compromis en raison de l'attitude britannique : le gouvernement de Londres vient, en effet, d'adresser aux pays partenaires un aide-mémoire indiquant qu'il s'opposerait à l'adoption d'une importante directive antipollution proposée par la commission et appuyée par les autres Etats membres.

L'objectif de cette directive est de protéger le milieu aquatique de la Communauté : fleuves, lacs, rivières, eaux côtières. Elle prévoit, pour une « liste noire » de produits particulièrement dangereux, la définition de « normes d'émission », autrement dit la limitation autoritaire des rejets polluants pouvant être déversés par les entreprises. Cette liste est limitée à quelques produits très nocifs du fait de leur toxicité, de leur persistance et de leur capacité à s'accumuler dans les organismes vivants, donc dans les aliments. Il s'agit du mercure et du cadmium, de composés organo-halogénés, organo-phosphoriques, organo-stanniques, de substances ayant un pouvoir cancérigène et des huiles minérales persistantes.

Les Britanniques redoutent que les disciplines que l'on cherche ainsi à imposer à l'échelle de la Communauté, entraînent des charges difficiles à supporter pour leurs industries, dont la situation, comme chacun sait, est déjà loin d'être florissante. A l'appui de leur thèse, ils expliquent que, en raison de la diversité géographique, les exigences résultant de la défense de l'environnement ne se posent pas dans les mêmes termes d'un bout à l'autre de la Communauté. Cette dernière, selon eux, devrait se contenter de fixer des objectifs de qualité des eaux, chaque Etat membre restant libre de les atteindre, à son rythme et selon les méthodes qu'il juge les plus appropriées.

Les autres Etats membres contestent cette analyse. Ils constatent que, dans le cas des produits de la « liste noire », la capacité d'autodéfense du milieu est partout insuffisante, quelles que soient les données géographiques, climatiques et écologiques de la région, pour protéger la santé humaine et l'environnement.

On fait remarquer, dans les milieux de la commission, qu'une absence de décision du conseil, en raison du blocage anglais, risquerait de porter un coup très sévère à la mise en œuvre du programme d'action communautaire en matière d'environnement — programme adopté en juillet 1973 — dont la directive pour la protection du milieu aquatique est une des pièces maîtresses. En outre, elle réduira à néant les chances de voir aboutir à des résultats concrets la conférence ministérielle des Etats riverains du Rhin, qui doit se tenir bientôt à Paris. Il y a tout lieu de penser en effet que le gouvernement allemand, dont l'essentiel de l'industrie lourde est installé dans le bassin rhénan, refusera d'imposer à ses entreprises un programme antipollution coûteux, dès lors que les concurrents, notamment anglais, ne seront pas contraintes d'accomplir un effort analogue.

PHILIPPE LEMAITRE.

FAITS ET PROJETS

Aménagement du territoire

● UN PROGRAMME PLURIANNUEL POUR RHIN-RHONE. — Réunie en assemblée générale, lundi 13 octobre, à Mulhouse, la Société d'études mer du Nord-Méditerranée, présidée par M. Pierre Sudreau, a demandé que dès 1976 des travaux soient réalisés sur la portion Saint-Symphorien-Mulhouse, pour que, ainsi, « *l'Etat démontre sa volonté irréversible de mener à bien le canal à grand gabarit Rhin-Rhône* ». M. Sudreau a ajouté : « *Il est désormais impossible de parler de ce projet dans le cadre de l'annualité budgétaire. L'Etat doit prendre un engagement pluriannuel, régulier et progressif, et réaliser cet ouvrage en dehors des procédures administratives archaïques…* »

Paris

● TOUR APOGEE : LE PERMIS DE CONSTRUIRE EST REFUSE. — M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a refusé le permis de construire de la tour Apogée, dans le quartier Italie à Paris (13e). La hauteur de la tour et le nombre de mètres carrés prévus sont incompatibles avec la politique de « décongestion » actuellement menée. Le ministre a demandé aux auteurs du projet de présenter une nouvelle maquette. Rappelons que le 28 juillet dernier M. Giscard d'Estaing avait demandé que le permis de construire soit révisé.

SPORTS

Jeux panaméricains

PREMIÈRES DÉFAITES AMÉRICAINES A MEXICO

Au cours de la première journée des Jeux panaméricains qui ont commencé à Mexico, lundi 13 octoble, les Américains ont essuyé leurs premières défaites. C'est ainsi que leurs représentants des deux sexes ont été battus dans trois finales d'athlétisme. Le Mexicain Hernandez a remporté le 10 000 mètres (29 min. 19 sec. 28/100), la Cubaine Romero, le disque (60,16 m.), enfin le saut en longueur est revenu au Brésilien De Oliveira avec un bond de 8,19 m.

C'est à Mexico, au cours des Jeux olympiques de 1968, que l'Américain Bob Beamon avait réalisé l'étonnante performance de 8,90 m. encore inexpliquée aujourd'hui. Beaucoup y ont vu le renfort d'une puissante rafale de vent. Arnie Robinson, le meilleur sauteur en longueur américain actuel, s'est classé deuxième avec 7,94 m., loin de son record (8,30 m.).

FOOTBALL

PELÉ ENTRAINEUR DU BRÉSIL POUR LA PROCHAINE COUPE DU MONDE

Guadalajara (A. P.). — Le Brésilien Pelé a déclaré vendredi 10 octobre, à Guadalajara (Mexique), qu'il avait accepté d'entraîner l'équipe du Brésil pour la prochaine Coupe du monde, qui aura lieu en 1978 en Argentine.

LES RÉSULTATS

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (quatrième journée)

GROUPE I

POULE A	
Béziers b. *Tulle	17-9
*St. toulousain b. Montchanin	15-12
*Valence b. Pau	25-12
*Lavelanet b. Perpignan	7-3
POULE B	
*La Rochelle et Brive	3-3
*Montferrand b. Saint-Girons	52-6
*Aurillac b. Bègles	28-3
Mont-de-Mars. b. *Chambéry	9-3
POULE C	
*Narbonne b. Lyon	37-19
*Biarritz b. Avignon	15-11
*Oloron b. La Voulte	18-12
POULE D	
Bourg b. *Bourgoin	27-18
*Nice b. Marmande	14-0
*Dax b. Toulon	22-12
Romans b. *Racing	16-9
POULE E	
*Montauban b. Bagnères	12-9
*Lourdes b. Mérignac	22-16
*Périgueux b. Agen	18-14
Saint-Jean-de-Luz b. *Tarbes	10-8

GROUPE II

POULE F	
*Salles b. Bergerac	15-10
*Limoges et Graulhet	9-9
*Montélimar b. Quillan	19-0
*Nîmes b. Tyrosse	28-18
POULE G	
Cahors b. *St. bordelais U.C.	19-3
*Paris U.C. b. Pamiers	9-7
Albi b. *Oyonnax	13-12
*Castres b. Fleurance	47-10
POULE H	
*Montceau b. Saint-Médard	9-7
*Dijon b. Mazamet	13-0
*Auch et Le Creusot	16-16
*Mimizan b. Roanne	22-4
POULE J	
*Gaillac b. Saint-Claude	22-0
*Fumel b. Castelsarrasin	18-7
Beaumont b. *Coarraze-Nay.	18-3
*Châteaurenard b. Langon	20-4
POULE K	
*Carmaux b. Grenoble	26-6
Carcassonne b. *Cognac	14-9
*Le Boucau b. Angoulême	20-3
*Peyrehorade b. Millau	21-10

LA VIE DE L'INDUSTRIE

UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS SUR LES VILLES NOUVELLI

LES neuf villes nouvelles françaises — Cergy-Pontoise, Evry, Fos, L'Isle-d'Abeau, Lille-Est, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines, Le Vaudreuil — traversent une mauvaise passe.

Le gouvernement actuel croit moins que ses prédécesseurs à ces opérations d'urbanisme volontaire. Il a diminué le nombre d'habitants qu'elles accueilleront en l'an 2000. Il gêne la croissance de Marne-la-Vallée en instituant un péage sur l'autoroute de l'Est (A 4) entre Paris et Marne-la-Vallée ; en riposte, le syndicat communautaire de Marne bloque la construction des logements tant que le péage ne sera pas supprimé.

Certains élus locaux profitent de ces flottements pour remettre en cause le développement des villes nouvelles, auxquelles ils reprochent de bouleverser les petites communes rurales où elles sont construites. Ainsi, le syndicat communautaire de Cergy-Pontoise a-t-il refusé le début des travaux sur la zone d'aménagement concerté de L'Hautil (quatorze mille cinq cents logements).

Enfin, la crise économique dissuade les entreprises de déménager, par exemple à Evry, où il a été vendu 15 hectares de zones industrielles en 1973, 9 hectares en 1974 et 7 hectares cette année. A Marne-la-Vallée, la société du Printemps a renoncé à construire un magasin de 20 000 m2 dans le centre urbain et l'établissement public de la ville nouvelle lui réclame un dédit de 30 millions.

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Jea Eude Roullier, secrétaire général du groupe ce tral des villes nouvelles, reconnaît que le rythr des installations d'entreprises s'est ralenti. Cepe dant, il estime que la qualité des zones d'activit offertes par les agglomérations nouvelles aide à surmonter les difficultés actuelles. Créer auta d'emplois qu'il arrivera de nouveaux habitar en âge de travailler lui semble un object raisonnable.

La crise a découragé la décentralisation

nous déclare M. Jean-Eude Roullier

— La politique mise en œuvre pour attirer dans les villes nouvelles les industries, les bureaux et les artisans innove-t-elle par rapport à la promotion des zones d'activités traditionnelles ?

L'équilibre entre l'habitat et l'emploi est pour les villes nouvelles un objectif primordial et la condition du succès. Il s'agit, en moyenne, d'assurer l'implantation d'un emploi par personne active s'installant en ville nouvelle. Cet objectif — on ne le sait pas assez — est globalement atteint dès aujourd'hui. Au cours des cinq dernières années, les villes nouvelles ont accueilli un peu plus d'emplois que de personnes actives nouvellement installées. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que la situation soit bonne partout, que les retards antérieurs aient été rattrapés ou que l'avenir soit assuré, mais de premiers résultats sont là, qui montrent que la réussite est possible.

Il reste qu'elle ne va pas de soi, qu'elle ne peut être « naturelle » ou « spontanée » puisqu'il s'agit de lutter contre l'étalement en tache d'huile des grandes métropoles, de les « décongestionner » en implantant constructions et entreprises plus loin que ne les auraient conduites les tendances spontanées du marché. Il était inévitable que les entreprises soient réticentes devant ce qu'elles pouvaient considérer comme une aventure.

Il fallait répondre à ces inquiétudes. Dans chaque ville nouvelle, c'est la tâche de l'établissement public d'aménagement, responsable polyvalent des zones de logements et d'activités, en mesure de mener une politique de longue haleine sur de vastes surfaces, et travaillant en liaison étroite avec le District de la région parisienne ou la DATAR. Son action doit concilier en permanence la recherche d'un cadre de vie agréable et attractif et les besoins des entreprises.

Tout d'abord le choix, la nature et le dessin des zones d'activité se sont faits, non seulement en fonction des terrains disponibles, mais en fonction d'une vision d'ensemble du développement de l'agglomération. C'est ainsi qu'à Evry les zones industrielles permettent une liaison directe et rapide, souvent par des chemins piétons, avec les espaces verts, les quartiers d'habitation et le centre urbain.

En second lieu, les terrains offerts sont aussi diversifiés et spécialisés que possible : bureaux, laboratoires, entrepôts, industries propres, industries classées, matériaux de construction ont des besoins spécifiques et différents.

L'existence, au sein de l'établissement public, d'une équipe permanente d'architectes et de paysagistes permet d'assurer le plus souvent aux zones d'activité un environnement de qualité, qui justifie les expressions « parc industriel » ou « parc d'affaires ». Les villes nouvelles d'Evry et du Vaudreuil sont pilotes à cet égard. Dans les parcs industriels d'Evry, on a choisi, plutôt que le lotissement industriel classique, de regrouper les bâtiments et de créer des coupures vertes, des plans d'eau et des cheminements piétons gérés en commun.

Chaque établissement public offre, par ailleurs, aux entreprises la possibilité d'un contact permanent avec un interlocuteur unique qui suit leur dossier et les aide à résoudre les problèmes administratifs et techniques de leur installation.

Des contraintes et des avantages

— Quelles contraintes et quels avantages supplémentaires les villes nouvelles proposent-elles aux entreprises qui désirent s'y installer ?

Les avantages proposés aux entreprises découlent de la réponse à la question précédente. Plus qu'un terrain, les entreprises trouvent un milieu d'accueil.

Cela implique, c'est vrai, quelques contraintes nécessaires. C'est à Cergy-Pontoise, l'obligation de désigner un architecte responsable de la qualité des constructions qui devra travailler en collaboration avec le service architecture et aménagement de l'établissement public. C'est, de manière générale, le contrôle par l'établissement public, en liaison avec l'entreprise, de la qualité architecturale des constructions et de leur insertion dans le site. Ce sont des exigences en matière de plantations et d'espaces verts. C'est, à Cergy-Pontoise encore, l'obligation pour les acheteurs d'adhérer à l'Association interentreprises pour l'hygiène et la sécurité des chantiers. Ailleurs une association foncière urbaine assure l'entretien des espaces verts communs (Evry), une association interentreprises gère restaurants, locaux de services, terrains de sport (Cergy, Le Vaudreuil).

Sans doute le risque existe-t-il encore parfois que certaines contraintes aient un caractère bureaucratique ou tatillon. Il semble bien, dans l'ensemble, que les entreprises installées jugent le bilan très positif pour leur image de marque, leurs conditions de fonctionnement ou les relations interentreprises.

— Les zones d'activités des villes nouvelles de la région parisienne ne contredisent-elles pas la politique d'aménagement du territoire en retenant des entreprises qui pourraient déménager en province ?

Je ne le crois absolument pas. D'ailleurs, depuis le démarrage effectif des villes nouvelles, c'est-à-dire au cours des cinq dernières années, les chiffres montrent clairement que le courant de décentralisation s'est non seulement maintenu, mais renforcé. Je suis même convaincu que le développement des villes nouvelles de la région parisienne permet de mieux orienter la politique de décentralisation. Ceci mérite quelques explications.

Tout d'abord, il faut prendre la mesure du phénomène «villes nouvelles ». Il existe plus de 3 millions 500 000 emplois en région parisienne. Sur la base de l'objectif, jusqu'à présent globalement respecté, d'un emploi implanté pa. personne active installée en ville nouvelle, environ 15 000 emplois sont implantés chaque année dans les villes nouvelles. Ce chiffre doit passer, dans les années 80, à 30 000 emplois environ, lorsque sera atteint l'objectif de 22 000 logements par an qui a été retenu par le comité restreint du 3 avril 1975. Encore faut-il noter que, sur ce chiffre, 7 000 emplois environ correspondent à l'« accompagnement » spontané des programmes de construction (commerces, services, écoles, etc.). C'est donc environ 23 000 emplois par an, soit 0,6 % de l'emploi total en région parisienne, qui devront correspondre à des déplacements d'entreprises existantes. Celles-ci devront justifier de leur besoin de rester en région parisienne. Elles contribueront au rapprochement progressif de l'emploi et de l'habitat.

J'ajoute que le problème majeur d'une politique de décentralisation est de mordre sur l'énorme masse des entreprises ne bougeant pas, qui, par crainte d'un choix brutal entre Paris et la province, préfèrent se terrer dans des locaux inadaptés, offrant des conditions de travail peu satisfaisantes pour les salariés comme pour la marche de l'entreprise. A cet égard, la possibilité d'un desserrement en ville nouvelle permet désormais à de nombreuses entreprises d'envisager plus sereinement leur implantation future et une organisation facilitant la décentralisation partielle ou l'extension en province de leurs activités.

Aussi bien, toute la politique récente de la DATAR tend à mieux analyser les besoins des entreprises pour mettre sur pied, avec elles, des programmes pluri-annuels facilitant leur modernisation et pouvant comporter à la fois le maintien d'installations dans Paris ou la proche banlieue ou un desserrement en ville nouvelle en contrepartie d'une implantation en province.

Vaincre la concurrence

— En province, les zones d'activités des villes nouvelles sont concurrencées par celles des agglomérations existantes. Est-ce que cette rivalité ne menace pas le développement des villes nouvelles ?

On ne peut pas parler globalement des villes nouvelles de province, sinon pour dire qu'elles sont plus vulnérables que celles de la région parisienne dans la mesure où elles ne bénéficient pas, comme celles-ci, d'une contribution régionale importante et d'un ensemble de réglementations et de contraintes canalisant vers elles les programmes de construction et d'activités. Leur réussite est donc directement liée au maintien d'une volonté et d'une aide de l'Etat sans défaillance. Cela dit, chacune constitue un cas particulier.

La plus avancée est la ville nouvelle de Lille-Est. Bien intégrée dans la métropole du Nord, solidement prise en charge par la communauté urbaine de Lille, elle a atteint son rythme de croisière et ne devrait pas connaître de difficultés importantes. Dans le domaine de l'emploi, les résultats obtenus sont corrects.

La ville nouvelle des Rives-de-l'Etang-de-Berre s'appuie à l'ouest sur la zone industrielle portuaire de Fos, à l'est sur le développement naturel de l'agglomération marseillaise dans la région de Vitrolles. Le grand problème du V[e] Plan a été de faire face à une arrivée massive d'emplois. Il est aujourd'hui résolu. Il s'agit maintenant de diversifier les emplois et de créer des emplois féminins, qui font défaut dans toute la région. Le développement d'un centre d'emplois tertiaires à Vitrolles et l'implantation d'industries légères dans de nouvelles zones industrielles à l'ouest permettront d'y faire face.

La ville nouvelle du Vaudreuil doit vivre essentiellement d'emplois décentralisés de la région parisienne. Des résultats remarquables ont été obtenus avec l'implantation de trois mille emplois, souvent de haute qualification, mais un effort considérable reste à faire pour atteindre un rythme satisfaisant.

En revanche, votre observation s'applique directement dans le cas de L'Isle-d'Abeau. Malgré la situation géographique exceptionnellement favorable de la ville nouvelle et les chances qu'elle apporte à la région Rhône-Alpes tout entière, les résultats obtenus dans le domaine de l'emploi restent médiocres et préoccupants pour l'avenir. Cela s'explique en partie par le démarrage récent de la ville nouvelle, qui a subi de plein fouet les effets de la crise. Mais il est incontestable que L'Isle-d'Abeau est en concurrence directe avec les zones industrielles de l'est lyonnais, dans la région de Bron et de Saint-Priest, comme avec l'ouest lyonnais dans le domaine des bureaux. L'Isle-d'Abeau doit permettre de freiner l'étalement en tache d'huile et la congestion de l'agglomération lyonnaise. Sa réussite est au prix d'une discipline plus ferme au niveau de l'agglomération tout entière. L'évolution récente est encourageante à cet égard.

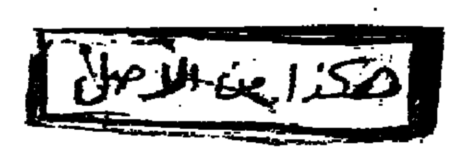
— La crise économique dissuade les entreprises de chercher de nouveaux locaux. Les villes nouvelles sont-elles touchées par le ralentissement de la demande ? Ce marasme ne risque-t-il pas de pert durablement l'équilibre l'habitat et l'emploi ?

Les villes nouvelles, comme les agglomérations françaises été touchées brutalement p ralentissement de la demande. ne citer qu'un exemple, la vill velle d'Evry, qui avait vendu 1 tares de zones industrielles en chiffre correspondant à son o moyen, n'en a vendu que 9 he en 1974 et, à ce jour, environ tares en 1975.

Cela n'a pas d'effet sensible lement au niveau de l'équilibre l'habitat et l'emploi dans les nouvelles qui avaient déjà un certain niveau de développ et de ventes en 1973, car les i tations se poursuivent à peu normalement sur les terrains vendus. En revanche, la situati préoccupante à L'Isle-d' Marne-la-Vallée et Melun-Sén dans une certaine mesur Vaudreuil.

Mais il faut dire qu'elle se redresser rapidement si la r économique devient, en 1976 réalité. Malgré certaines diffi la crédibilité des villes nou s'est affirmée et leur image de que s'est améliorée. Il est fr de constater que, malgré le ma actuel et le peu de ventes s en 1975, les contacts et négoci restent nombreux et ont parfoi dance à se multiplier.

Propos recueilli
ALAIN FAUJA



L'ÉVÉNEMENT

LE DIALOGUE NORD-SUD

Un nouvel ordre économique mondial

Depuis lundi 13 octobre, les représentants des Etats-Unis, du Japon et de la Communauté économique européenne d'une part, et ceux de sept pays en voie de développement — quatre producteurs de pétrole (Arabie Saoudite, Iran, Venezuela et Algérie) et trois qui n'en sont pas (Brésil, Zaïre et Inde) — ont repris le dialogue qu'ils avaient déjà amorcé en avril dernier sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing, sans pouvoir le mener à bonne fin. Le même dialogue entre le Nord et le Sud s'était déjà noué il y a un mois à New-York, au sein de la septième Assemblée spéciale des Nations unies sur le développement.

En 1972, les pays en voie de développement, qui représentent 70 % de la population mondiale, ne recevaient que 20 % de la production mondiale et n'assuraient que 7 % de la production industrielle du monde entier. En 1973, le revenu par habitant des pays développés était de 3 841 dollars en moyenne, alors que celui des habitants des pays en voie de développement était de 202 dollars : un véritable fossé, qui, loin de se combler, s'est considérablement élargi du fait d'une crise économique et monétaire qui n'épargne pas plus les pays pauvres que les pays riches.

Les pays décolonisés, qui forment aujourd'hui la grande majorité de l'ONU au sein de laquelle ils ont formé le « groupe des 77 », se sont aperçus très vite en effet que leur indépendance était dans une large mesure illusoire et leurs chances de développement dérisoires dès lors que leurs anciens maîtres européens, et plus encore les Etats-Unis, contrôlaient pratiquement le commerce et l'industrie dans le monde.

La conscience de leur dépendance et de l'inégalité des rapports économiques mondiaux, aboutissant à une répartition profondément injuste des richesses de la planète, s'est accrue au fil des années. Au cours de multiples conférences réunissant soit les pays non alignés, soit le « groupe des 77 », soit même tous les membres des Nations unies, comme le firent la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), etc., les pays du tiers-monde réclamèrent avec une insistance croissante une aide substantielle et la modification des règles de l'économie mondiale. En vain.

Cette situation aurait pu durer longtemps encore tant était grande l'impuissance des pays du tiers-monde et la bonne conscience des pays développés, bien résolus à défendre leurs privilèges, si le rapport des forces ne s'était brusquement modifié dans le monde à la suite d'événements dramatiques. La crise du pétrole d'abord, qui a mis en lumière corrélativement la fragilité de l'économie de bien des pays développés et la puissance des pays producteurs d'énergie dès lors qu'ils sont unis et solidaires. La victoire de Hanoï au Vietnam ensuite, révélant les limites de la puissance des Etats-Unis. La récession généralisée enfin dont souffre le monde entier, y compris les pays développés, incapables de maîtriser le chômage et l'inflation.

* * *

La confrontation entre pays riches et pauvres va prendre, en 1974, un caractère aigu. Devant l'escalade des prix du pétrole, M. Kissinger s'efforce d'organiser la riposte des grands consommateurs. Il ignore d'autre part la sixième Assemblée spéciale des Nations unies sur les matières premières, où les Américains ne présenteront en fin de session que des propositions dérisoires.

Assurés d'être mieux armés dans la compétition qui s'annonce, et confiants désormais dans l'avenir, les pays du tiers-monde n'en votent pas moins à une énorme majorité, lors de cette session, une déclaration et un programme d'action pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Quelques mois plus tard, lors de la vingt-neuvième Assemblée ordinaire des Nations unies, que préside pour la première fois l'un des leurs, M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères d'Algérie, ils voteront par cent vingt voix et dix abstentions, dont celle des Etats-Unis, la charte des droits économiques et des devoirs des Etats en trente-cinq articles, comportant notamment l'affirmation de la souveraineté de chaque Etat sur ses ressources et richesses naturelles et de son droit de regard sur les investissements étrangers.

On peut craindre alors qu'en 1975 la septième Assemblée spéciale sur le développement et la trentième Assemblée ordinaire ne deviennent le champ clos d'une véritable bataille rangée susceptible d'aboutir, avec l'expulsion d'Israël de l'ONU entraînant fatalement le départ des Etats-Unis, à la mort des Nations unies.

Mais, déjà, on mesure de part et d'autre les risques immenses d'un affrontement Nord-Sud au sein de l'ONU. Au cours de la conférence de Lima, les pays non alignés votent un texte modéré sur Israël et, le jour même de l'ouverture de l'Assemblée spéciale de l'ONU, sur le développement, le 1er septembre, le délégué des Etats-Unis lit un discours de M. Kissinger dont le ton est très conciliant, même si les multiples propositions qu'il contient ne sont en réalité pas audacieuses ni novatrices. Le soulagement est général. L'esprit de coopération va ainsi l'emporter au sein de la septième Assemblée et permettre un premier accord.

Pour tous les membres de l'ONU, l'heure d'un véritable dialogue entre les pays du Nord et ceux du Sud paraît avoir sonné, et ce dialogue doit se poursuivre d'une part dans le cadre des Nations unies et d'autre part dans le cadre de la conférence des « 27 » que la réunion préparatoire de Paris, qui siège actuellement avenue Kléber, doit mettre sur pied. Les deux voies sont différentes mais complémentaires : l'une, plus démocratique et idéologique, permet à tous les membres de l'ONU de participer aux débats et recommandations qui dessineront progressivement les contours d'un nouvel ordre économique mondial. L'autre, plus technique et plus pratique, offre à un nombre limité d'Etats, les plus grands producteurs et consommateurs d'énergie et de matières premières, la possibilité de faire progresser la coopération de façon plus rapide et concrète.

* * *

Personne toutefois ne se fait d'illusions sur les difficultés du dialogue historique qui vient de s'amorcer entre riches et pauvres. Ce ne sont pas seulement les intérêts, en effet, qui opposent les interlocuteurs, mais aussi les idées. Bien davantage qu'une aide plus substantielle, les pays du tiers-monde réclament une participation aux décisions et donc aux pouvoirs que détiennent les pays développés et qu'ils refusent de partager. Bref, le même débat acharné oppose, sur le plan international et le plan national, les tenants du libéralisme économique et ceux d'une planification socialiste susceptible de corriger les injustices du premier.

JEAN SCHWŒBEL.

LA VOIE DÉMOCRATIQUE : l'ONU

POUR que souffle enfin à New-York une brise de conciliation et que s'ouvre ce dialogue Nord-Sud appelé à devenir rapidement la première préoccupation des gouvernements, il aura fallu d'abord que les interlocuteurs en viennent aux menaces. Ainsi sont faits les hommes. A cet égard, MM. Bouteflika et Kissinger ont joué un grand rôle. Par ses imprécations, ses accusations et ses décisions spectaculaires, le président algérien de la vingt-neuvième Assemblée ordinaire, appuyé avec enthousiasme par la large majorité des pays du tiers-monde qu'il animait, a, en effet, suprêmement irrité les Américains au cours de l'année 1974. En revanche, il leur a fait prendre conscience de leur isolement dans le monde et de la nécessité de donner d'eux-mêmes une autre image que celle de suprêmes défenseurs d'un ordre économique international profondément injuste.

La vivacité des réactions américaines a, de son côté, impressionné les pays du tiers-monde. La menace répétée de M. Kissinger d'un retrait éventuel du soutien accordé par le peuple américain à l'ONU au cas où les « 77 » continueraient à abuser de la majorité numérique dont ils disposent au sein de cette organisation leur a donné à réfléchir. L'ONU leur offre une protection politique, des possibilités d'action, des moyens d'expression et des ressources financières dont dépendent littéralement leur indépendance et parfois leur survie. Ils savent fort bien que, sans la participation des Etats-Unis, pilier financier et principal exportateur mondial de produits alimentaires, les Nations unies sont pratiquement condamnées. Ils tenteront à tout prix d'éviter ce risque. A preuve, leur attitude face aux pays arabes réclamant l'expulsion d'Israël de l'ONU, qui eût fatalement entraîné le départ des Etats-Unis.

En proie aux pires difficultés du fait de la crise économique et monétaire qui les atteint, en même temps que celle de l'énergie, bien plus gravement encore que les pays développés, les pays du tiers-monde n'attendaient en fait qu'un signe de bonne volonté des pays riches pour s'engager dans la voie de négociations concrètes. Ce signe est d'abord venu d'Europe, et les négociations heureuses de Lomé ont montré la voie à suivre. Les contre-propositions présentées par M. Moinyhan au nom de M. Kissinger à l'ouverture de la septième Assemblée spéciale sur le développement et la coopération économique internationale ont enfin donné le feu vert aux conversations qui viennent d'aboutir à un premier résultat.

Ces propositions répondaient à celles que le groupe des « 77 » a présentées à la septième Assemblée spéciale sous la forme, pour la première fois, d'un texte clair et concis sans habillage idéologique ni caractère polémique, classant les questions à traiter en six groupes : commerce mondial, transfert des ressources réelles pour financer le développement et réformes monétaires internationales, science et technique, industrialisation, alimentation et agriculture, restructuration des secteurs économique et social du système des Nations unies.

Cinq demandes

Les deux premiers chapitres contiennent notamment les cinq demandes fondamentales des pays du tiers-monde :

- La réglementation du marché des matières premières et des produits de base *par une méthode intégrée*.
- L'indexation des prix des produits de base et des matières premières exportés par les pays en développement sur les prix de leurs importations en provenance des pays développés.
- Un système généralisé de préférences permettant le plein accès des matières premières, des produits de base et des articles manufacturés et semi-finis des pays en développement aux marchés des pays développés.
- Un transfert de ressources réelles pour financer *le développement* des pays du tiers-monde, notamment 1 % du P.N.B. des pays développés.
- Enfin, une réforme du système monétaire international, prévoyant notamment l'établissement d'un lien entre les droits de tirage spéciaux attribués par le Fonds monétaire international et l'aide au développement.

Jugeant inacceptables des demandes qui leur imposeraient des charges énormes et réduiraient leur pouvoir de décision et de contrôle dans la plupart des institutions financières et monétaires mondiales, les Etats-Unis ont proposé, pour leur part, un large assortiment de mesures et la création de divers organismes susceptibles d'améliorer rapidement la situation des pays du tiers-monde, et particulièrement des moins développés. Déçus par ces propositions, plusieurs membres du "groupe des « 77 » ont été tentés de rompre. La septième Assemblée dut prolonger ses travaux de quatre jours.

Chacun mesura à nouveau les risques d'une rupture : les Américains, notamment, qui ont, en outre, découvert — ce qui n'est pas pour leur déplaire — que l'ouverture du dialogue Nord-Sud neutralise l'U.R.S.S. et ses alliés socialistes, qui n'y participent pas. Ceux-ci ont bien tenté de lier ce dialogue aux questions de la détente et du désarmement, mais ils se sont heurtés au refus catégorique des pays du tiers-monde, soucieux de ne pas compliquer ni retarder le dialogue économique, qu'ils estiment fondamental. Faisant un nouveau pas en avant, les Américains *ont* donc accepté que des études soient entreprises, par la CNUCED, la Banque mondiale et *le Fonds monétaire international, sur* des demandes — telles que l'indexation du prix des matières premières et *le lien entre les D.T.S. et l'aide au* développement, — qu'ils avaient toujours rejetées jusqu'à présent.

Ainsi, l'accord s'est fait, en fin de compte, entre les pays du tiers-monde et les Etats-Unis, avec l'aide efficace des pays de la Communauté européenne, dont l'expérience en matière de coopération multilatérale avec le tiers-monde a permis à maintes reprises de dégager des formules de compromis. Surmontant leur impatience, les pays en développement ont renoncé à des décisions immédiates et accepté des délais qui ont incité à leur tour les pays développés, les Etats-Unis notamment, à faire des concessions qui les engagent, moralement et politiquement, dans la voie d'une réforme *progressive* du système économique international.

LA VOIE TECHNIQUE : la conférence de Paris

A l'origine de la « réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par le président de la République française », à Paris, on trouve la crise provoquée fin 1973, par les pays de l'O.P.E.P lorsqu'ils ont décidé, au lendemain de la guerre du Kippour, de s'unir et de se servir du pétrole comme d'une arme au service des pays arabes contre Israël.

A la hausse massive des prix du pétrole, à la réduction de la production pétrolière, aux embargos décrétés par l'OPEP, les Américains vont opposer des avertissements et de sérieuses *mises en garde* et essayer d'organiser un front solide des pays consommateurs d'énergie capable d'imposer aux pays producteurs une attitude plus « conciliante ».

Les producteurs, de leur côté, ne sont *nullement décidés* à céder aux pressions d'un club de puissants consommateurs. Ils n'envisagent une conférence sur l'énergie avec les pays développés que si ceux-ci acceptent d'ouvrir un dialogue avec tous les pays pauvres sur les problèmes des matières premières et du développement en général. Les plus « durs » d'entre eux, *notamment* l'Algérie, ne conçoivent d'ailleurs une telle conférence que si, auparavant, les pays en développement producteurs de matières premières s'organisent, à l'exemple des pétroliers.

Ces divergences exacerbées engendreront de graves tensions au sein des assemblées de l'ONU et des conférences internationales de 1974. Une occasion unique s'offre alors à la France de proposer une autre voie, celle de la coopération et de l'efficacité. Depuis le début de la crise, Paris s'est toujours refusé à participer à tout ce qui pourrait paraître un défi aux yeux des pays arabes producteurs de pétrole. Au contraire, on s'y est efforcé de rechercher avec eux les moyens d'une coopération accrue, qui lui permette à la fois d'assurer son ravitaillement énergétique, de développer ses liens économiques et politiques avec un tiers-monde dont on perçoit l'irrésistible ascension, et de défendre l'autonomie de l'Europe que M. Kissinger tente, à la faveur *des circonstances*, de ramener sous la coupe du leadership américain. Elle demandera donc successivement l'élaboration d'une politique européenne de l'énergie (27 novembre 1973), la réunion d'une conférence Europe-arabes (proposition Jobert décembre 1973), puis une conférence mondiale entre importateurs et *exportateurs d'énergie sous* le patronage de l'ONU. Cette idée de M. Jobert, reprise et élargie par le président Boumedienne, aboutira à la sixième Assemblée spéciale des Nations unies sur les matières premières. M. Jobert s'opposera d'autre part, lors de la conférence de Washington (février 1974), à la création d'un club des grands consommateurs de pétrole et refusera de participer par la suite à l'Agence internationale de l'énergie créée par les Etats-Unis.

* * *

Enfin, le 24 octobre 1974, M. Giscard d'Estaing propose une conférence tripartite « au sommet » entre quatre pays producteurs de pétrole et six pays consommateurs, trois riches et trois pauvres, dont *la* préparation pourrait avoir lieu à Paris. La proposition se heurte à de sérieuses réserves de la part des producteurs et consommateurs « durs », Algériens et Américains. Elle s'imposera finalement, car elle a le double mérite d'éviter une confrontation désastreuse et redoutée par la plupart des pays, *quelle que soit leur appartenance*, et de permettre des négociations efficaces entre un nombre limité de pays importants producteurs et consommateurs d'énergie et de matières premières.

M. Ford donnera son accord *lors de la rencontre avec M. Giscard* d'Estaing à la Martinique, en décembre 1974. Les Algériens seront les derniers à accepter. La « réunion préparatoire à la conférence internationale proposée par le président de la République française » s'ouvrira finalement à Paris le 7 avril 1975, sous la présidence technique de la France, assurée par M. de Guiringaud, représentant de la France aux Nations unies. Elle se mettra assez vite d'accord sur la composition de la future conférence, qui comprendra huit pays développés et dix-neuf pays en développement. Mais elle ne parviendra pas à établir son ordre du jour. Les Américains *exigent* en effet que la conférence ne porte que sur l'énergie. Les pays du tiers-monde, eux, qui pour la première fois détiennent un moyen de pression, le pétrole, ne sont prêts à répondre aux préoccupations des pays développés en matière de ravitaillement énergétique que si ceux-ci acceptent à leur tour de *satisfaire* les besoins des pays pauvres en matière de développement.

On ne s'entendra pas, mais à la dernière minute quelques concessions prometteuses auront été faites par la C.E.E. dans le groupe des pays développés et par les sept membres du groupe des pays en développement (les quatre pays de l'OPEP et les trois pays « pauvres » consommateurs de pétrole n'ont pas *admis, en effet*, de siéger séparément). En outre, l'échec de la réunion va ouvrir les yeux de tous les participants, qui commencent à comprendre qu'il n'y a pas d'autre moyen d'échapper à une véritable guerre économique entre pays riches et pays pauvres que la concertation. Les consultations activement menées par la France au *cours du printemps* et de l'été aboutiront donc à un « consensus », qui permet à M. Giscard d'Estaing de lancer, le 15 septembre, une invitation aux Dix pour une nouvelle réunion préparatoire. Selon ce « consensus », celle-ci doit déboucher sur une conférence ministérielle à vingt-sept pays fin 1975, suivie d'une deuxième conférence ministérielle à la fin de l'année 1976, après que quatre commissions auront débattu pendant douze mois les problèmes de l'énergie, des matières premières, du développement, et les *questions financières* s'y rattachant.

Pour bien marquer la *complémentarité des efforts de Paris et* de ceux de l'ONU — qui ont abouti, le 16 septembre dernier, à un premier compromis à l'issue de la septième Assemblée spéciale, — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a été invité *également à cette réunion. Les* pays du tiers-monde, absents des réunions de Paris, ne permettraient pas en effet que des décisions importantes puissent être prises définitivement sans qu'elles aient été soumises auparavant à *l'Assemblée des Nations* unies, qui doit être, selon eux, l'instance suprême de contrôle du dialogue Nord-Sud.

Les dix délégations

Voici la liste des chefs des dix délégations présentes avenue Kléber.

ALGERIE : M. Aït Challal, ambassadeur auprès de la C.E.E.

ARABIE SAOUDITE : M. Taher, gouverneur de Pétromnie.

BRESIL : M. Paulo Cabral de Mello, ambassadeur, chef du département économique du ministère brésilien des affaires étrangères.

C.E.E. : M. Cesidio Guazzaroni, directeur général des affaires économiques du ministère italien des affaires étrangères.

ETATS-UNIS : M. Charles W. Robinson, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques ; M. Thomas Enders, sous-secrétaire d'Etat *adjoint*.

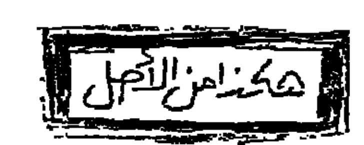
INDE : M. SANYAL, ambassadeur, directeur des affaires économiques *du ministère* indien des affaires étrangères.

IRAN : M. M. Yeganeh, gouverneur de la Banque centrale de l'Iran.

JAPON : M. Hiromichi Miyazaki, directeur général des affaires économiques au ministère des affaires étrangères du Japon.

VENEZUELA : M. M. Perez-Guerrero, ministre d'Etat.

ZAIRE : M. Idzumbuir, ambassadeur du Zaïre au Brésil.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Deux journées d'études du parti communiste sur l'agriculture

Travailler la campagne

« Améliorer le travail *[du parti communiste]* à la campagne, le rendre plus offensif, plus conquérant. » *Tel est le principal objectif fixé aux quelque quatre cents militants du P.C.F. qui ont participé, les 11 et 12 octobre à Montreuil, aux Journées nationales d'études paysannes.*

Pour cela « trois directions essentielles » *ont été proposées : prendre en main et soutenir les nombreuses revendications paysannes et rurales ; élargir la diffusion de la* Terre *— organe paysan du parti tirant actuellement à environ deux cent mille exemplaires — et multiplier les visites des dirigeants du parti dans les campagnes afin d'* « améliorer les explications » *; renforcer l'implantation du parti en faisant progresser le nombre actuel — cinq mille trois cent cinquante-huit — des cellules rurales.*

Pourquoi cette nouvelle offensive ?

« C'est que la crise agricole s'aggrave », *répond M. André Lajoinie, membre du comité central, dans le rapport présenté à Montreuil. Et de préciser : non que des experts se soient trompés comme le fait croire* « le pâle ministre de l'agriculture », *mais parce que la politique agricole du pouvoir n'a fait que favoriser l'élimination des petites exploitations* « qui fournit au monopole de la main-d'œuvre à bon marché tout en poussant à une productivité toujours accrue des exploitants restants afin de faire pression sur les prix agricoles ».

L'analyse n'est pas originale. Toutefois, elle met en lumière certains points parfois laissés dans l'ombre : l'endettement des paysans, qui représentait 50 % de la valeur de la production en 1965, en atteint désormais 70 % ; la négociation d'accords commerciaux avec les pays méditerranéens, l'offensive menée par la République fédérale allemande contre l'organisation communautaire de certains marchés agricoles, aggravent encore les menaces qui pèsent sur certains producteurs...

Conclusion : « Il faut montrer aux paysans les perspectives de changement grâce à l'alliance avec la classe ouvrière. » *Il s'agit, en fait, de constituer un front commun des villes et des campagnes* « pour faire reculer le pouvoir ». *Les paysans n'ont-ils pas* « intérêt au relèvement des salaires et d'abord les plus bas, condition numéro un de la relance de la consommation et donc de l'élargissement de leurs débouchés » *? C'est l'évidence pour le P.C.F., qui d'un autre côté a déposé seize propositions de lois pour* « assurer un revenu équitable à la paysannerie ». *La démonstration est-elle suffisante pour convaincre les agriculteurs ?*

Les communistes estiment que « leurs propositions d'avenir sont obscurcies et déformées par une campagne haineuse de l'adversaire de classe », *d'où l'effort qui vient d'être décidé...* « Car sans cela les paysans peuvent se laisser gagner par la résignation ou se laisser tromper par la démagogie droitière, voire même gauchiste. » — A. G.

L'EMPLOI PUNI

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'équité et de bon sens. Il ne s'agit pas de mettre fin à une situation illogique ou de conjurer un péril éloigné et incertain. L'ennemi n'est pas à nos portes, il est dans nos murs.

On a, très justement, décidé d'agir sur les recettes et les dépenses budgétaires pour faire face à la crise. Or le « budget social » met en jeu des moyens d'un ordre de grandeur comparable à ceux du budget proprement dit. Pourquoi ne pas l'utiliser dans le même sens ? Pourquoi lui faire exercer une insupportable pression dans le sens contraire ?

L'impôt sur l'emploi, que représentent les cotisations sociales assises sur les salaires, a atteint en 1974 173 milliards de francs, alors que le produit de la T.V.A. n'était que de 115 milliards de francs.

Nous ne dirons pas qu'il faut immédiatement et d'un seul coup supprimer toutes les cotisations et reporter cet énorme prélèvement sur une seule ressource — qui serait la T.V.A. On peut, d'une part, procéder par étapes, d'autre part, recourir à des moyens complémentaires et diversifiés. Mais il est nécessaire et il est possible d'engager dès maintenant un processus qui permette d'accomplir, par fractions, le transfert dans un délai qui ne devrait pas excéder cinq ans.

Il faut que la première application soit prévue dès l'année 1976. Elle constituera un premier soulagement. Elle donnera une sécurité morale à ceux qui s'efforcent de maintenir les emplois et aux héros qui se proposent d'en créer.

Ce sera aussi un geste d'une portée considérable, car il aura valeur d'engagement. Il fixera une orientation et désarmera le scepticisme. Il rendra concrète la volonté des pouvoirs publics d'assigner comme objectif à la croissance la sauvegarde du droit au travail et au métier.

Il était, bien sûr, nécessaire de parer au plus pressé et de fournir des moyens de vivre sans travailler à ceux auxquels on ne peut procurer les moyens de vivre en travaillant. Cependant le problème n'est pas d'indemniser le chômage, mais de l'éliminer. La politique indemnitaire de l'assistance n'est pas une fin en soi, ce n'est qu'un pis-aller dont la prolongation serait détestable et dont les inconvénients sont déjà sensibles.

Allons-nous accepter l'idée que les jeunes qui parviennent à l'âge actif ne trouvent devant eux que la carrière de l'inaction entretenue ? Nous consolerons-nous en pensant qu'ils s'en accommoderaient peut-être ? Alors, il faut souhaiter que ce misérable espoir ne soit jamais exaucé.

Il ne s'agit pas ici de prospérité, ni même de subsistance. Il s'agit de liberté. Le droit au travail, au métier, n'y voyons pas une utopie démodée ou une revendication futuriste. C'est le cœur du problème et c'est le « vivace aujourd'hui ». *La liberté fondamentale de ne pas être assisté.*

Sans doute, le transfert du financement des charges sociales n'apportera pas à lui seul le plein emploi et le droit au métier. Mais il y contribuera déjà dans une mesure non négligeable et sa signification ira au-delà de ses effets quantitatifs directs.

Il y a longtemps que l'on parle de cette réforme ; il faut maintenant la faire. Elle préparera et facilitera celle qui doit la suivre à brève échéance et que nous avons déjà évoquée sur le thème de l'activité initiale.

Nous avons avancé à dix-huit ans, pour les jeunes, le droit de voter qui est la liberté d'être un citoyen ; c'est fort bien. Mais jusqu'à quel âge allons-nous reculer, pour ces mêmes jeunes, le droit de travailler, qui est la liberté d'être une personne ?

EDGAR FAURE.

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

REPRISE DU TRAVAIL DANS PLUSIEURS ENTREPRISES

En grève depuis dix-neuf jours, les salariés du complexe pétrochimique Ato-Chimie, au Havre, ont décidé de reprendre le travail, lundi soir 13 octobre, par 221 voix contre 121 ; d'autres formes d'action seraient envisagées. Une reprise du travail sans résultat a été décidée d'autre part dans les garages de Lorient après une grève de douze jours.

En revanche, d'autres conflits viennent de se terminer avec un relatif succès : versement d'une prime de transport aux manufactures de tabacs de Riom après onze jours de grève ; augmentation des salaires de 50 F par mois et prime de 100 F à la coopérative laitière Riches Monts, à Brioude (Haute-Loire), après douze jours d'arrêt de travail ; congés supplémentaires à Touring-Secours, après trois jours de grève.

CONJONCTURE

Le rapport sur le VIIe Plan (1976-1980) ne sera voté par le Parlement qu'en juin 1976

La deuxième phase de la préparation du VIIe Plan est maintenant commencée avec la mise en place de treize commissions et de six comités qui réunissent les partenaires économiques et sociaux habituels : patronat, syndicats, agriculteurs.

Les dix-neuf groupes dont nous donnons ci-dessous les présidents travailleront jusqu'en février prochain sur les sujets qui leur ont été proposés. Chacun d'entre eux devra remettre son rapport le 1er mars à M. Jean Ripert, le commissaire au Plan. Celui-ci rédigera alors le rapport du VIIe Plan qui sera remis à la fin mars au gouvernement. A la fin avril, ce texte revu et corrigé par MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade sera soumis à l'examen du Conseil économique et social. En juin enfin, le texte du VIIe Plan sera voté par le Parlement.

« *Un ralentissement voulu de la croissance ne serait pas une solution* », a déclaré lundi 13 octobre, M. Jean Ripert au cours d'une conférence de presse. « *Mais les temps difficiles vont nous forcer à faire des choix. Il est très possible de retrouver une croissance soutenue. Le problème est de ne pas relancer une forte inflation.* »

M. Ripert présidera lui-même la commission du développement

M. Ripert, a précisé lundi, qu'il présiderait lui-même la commission du développement (pour laquelle le nom du P.-D.G. sortant de Renault, M. Dreyfus, avait été avancé).

Voici les responsables des autres commissions et comités :

Travail-emploi : M. Pierre Delmon, président des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais ;

Financement : M. Daniel Deguen, directeur national de la Caisse nationale des marchés de l'Etat ;

Revenus et transferts : M. Roland Lebel, vice-président de l'Union nationale des associations familiales ;

Consommation : M. Guy Verdeil, directeur général du Groupe des assurances nationales ;

Relations économiques et financières avec l'extérieur : M. Robert Marjolin, ancien vice-président de la Communauté économique européenne ;

Aménagement du territoire et cadre de vie : M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat.

Education-formation : M. Jean-Claude Groshens, recteur de l'académie de Lille ;

Santé, assurance-maladie : M. le professeur Etienne, doyen de la faculté de médecine de Bicêtre ;

Vie sociale : Mme Marguerite Puhl-Demange, directrice du *Républicain-Lorrain* ;

Recherche : M. Jean-François Denisse, directeur de l'observatoire de Meudon ;

Agriculture et alimentation : M. Jacques Lallement, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole :

Bâtiment et travaux publics : M. Adrien Spinetta, président du Centre scientifique et technique du bâtiment ;

Transports et communications : M. Antoine Veil, directeur général de l'Union des transports aériens ;

Commerce, services et artisanat : M. Jean Merigot, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Bordeaux, président du Centre de recherche et de prospective commerciale ;

Départements d'outre-mer : M. Raphaël Petit, inspecteur général de l'administration ;

Energie : M. Grégory, directeur général au C.N.R.S.

Les présidents des commissions de l'habitat et de l'industrie ne sont pas encore désignés.

BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE DE JUILLET-AOUT (—14,7 % en un an)

L'indice de la production industrielle des mois de juillet-août, sans le bâtiment, et corrigé des variations saisonnières, s'est incrit à 110 (sur la base 100 en 1970) contre 112 pour le mois de juin, soit une baisse de 1,8 % en un mois. En mai, l'indice n'avait pas dépassé la cote 108. Par rapport à juillet-août 1974, la baisse de la production industrielle est de 14,7 %.

Le résultat de juillet-août confirme deux choses :

● La production industrielle a cessé de se dégrader depuis quatre mois, puisque l'indice de juillet-août est exactement égal à celui de la moyenne de mai-juin ;

● Mais on ne peut pas non plus déceler (au moins pendant l'été) de signes de reprise. Le bon résultat enregistré en juin (+ 3,7 % par rapport à mai) est en partie annulé par la baisse de juillet-août. L'indice demeure au-dessous de son niveau de mars-avril (112).

De plus, l'enquête de septembre auprès des chefs d'entreprise ne permet d'espérer aucune progression de la production.

Dans ces conditions, le recul de la production intérieure brute en 1975, que les services officiels chiffrent maintenant à 2,5 % par rapport à la moyenne de 1974, pourrait atteindre 3 % pour l'ensemble de l'année.

La reprise de l'économi américaine, qui se confirme, entraînera-t-elle assez vite une reprise plus générale de l'activité dans les pays industrialisés ? C'est une question que les chefs d'entreprise se posent avec une certaine inquiétude, car les carnets de commandes des industriels français sont maintenant dangereusement dégarnis.

● EN ITALIE, LA PRODUCTION INDUSTRIELLE a baissé de 10,7 % en juillet par rapport à juillet 1974. Pour les sept premiers mois de 1974, le fléchissement s'est élevé à 12,1 % par rapport à la même période de 1974. — *(A.F.P.)*

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Un rapport de Mme Sullerot souligne l'« évolution irréversil[ble] » du travail féminin

Le Conseil économique et social doit se prononcer le mercredi 15 octobre sur le projet d'avis demandé le 7 avril dernier par M. Jacques Chirac, premier ministre, concernant « les problèmes posés par le travail et l'emploi des femmes ». Ce texte a été établi d'après une enquête que Mme Evelyne Sullerot, rappor[teur] présentée à la presse, mardi, au palais d'I[éna].

Pour Mme Sullerot, la formulation m[ême de] la saisine est apparue comme un commen[cement] de victoire pour les femmes. C'est la p[remière] fois, a-t-elle souligné, que le Conseil écon[omique] et social traitait de la condition féminine

« *Travailler, pour de très nombreuses femmes,* note le rapport, *c'est, consciemment ou inconsciemment, atténuer leur marginalité par rapport à la société dominante en réduisant leur vulnérabilité économique et en se donnant une identité dans une société où tout être est défini par la réponse à la question : « Que fait-il ? » et non à la question : « Qui est-il ? » C'est aussi établir de nouveaux rapports avec les hommes fondés sur un partage repensé des rôles et des tâches.* »

Cette évolution « *irréversible* » conduit à repenser aussi le partage des tâches non encore affectées d'une valeur économique franche, comme l'entretien d'une maison et l'éducation des enfants : à ce point de l'évolution, le débat ne se circonscrit plus seulement aux hommes et aux femmes dans leur vie privée, aux pères et aux mères. Quelle part la société peut-elle prendre pour soulager les familles d'une partie de ces tâches et les relayer dans leur rôle ? Qui en profitera ? Qui paiera ? Le rapport de Mme Sullerot propose quelques solutions précises mais affirme que dès l'instant où la société prend en charge tout ou partie de ces tâches, jusque-là sans définition économique, « *elle les traduit en termes économiques, et donc en termes de choix politique.* »

Etudiant l'évolution de l'emploi féminin, le rapport cite le chiffre « *d'un peu plus de huit millions de femmes actives en France en 1974* », soit un taux global d'activité féminine de 30,77 % contre 27,9 % en 1964, 30,1 % en 1954 et 36 % en 1906. Si le nombre des femmes qui travaillent augmente, suivant d'ailleurs la courbe démographique, en revanche, le taux global d'activité des femmes, même s'il s'est accru légèrement depuis une douzaine d'années, n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant guerre.

Cette participation des femmes a beaucoup varié selon les secteurs d'activité depuis le [début] du siècle. Elle a diminu[é dans] l'agriculture : en 1972, les femmes de ce secteur ne re[présen]taient plus que 34 % de la [main-]d'œuvre agricole totale, [contre] 38 % en 1906. Elle a légè[rement] diminué aussi dans l'indu[strie :] 2 250 000 en 1904, 2 033 [000 en] 1974. Elles y représentent 2[...] la main-d'œuvre totale, m[...] lement 7 % des contre[maîtres] (16 % des ouvriers qualifi[és,] des O.S., 30 % des manœ[uvres).] En revanche, l'emploi fém[inin n'a] cessé de progresser dans [le ter]tiaire, surtout dans les [...] de service (978 000 femm[es en] 1968, 1 382 000 en 1973). [Dans le] secteur public, la propor[tion de] femmes est passée de 34,[...] 1954 à 37,3 % en 1962 et [...] en 1968.

La grande caractéristi[que de] l'emploi féminin est l'imp[ortance] jouée par la structure p[...] de la population féminin[e ...] maximum de jeunes femm[es ...] au travail vers vingt ans, [...] taux d'activité des femme[s ...] vers vingt-cinq ans (na[issance] des enfants) jusqu'à tren[te ans] environ. Il reste assez fai[ble jus]qu'à trente-cinq ans (éd[ucation] des enfants), puis s'élève [...] maximum à cinquante a[ns ...] moins en moins de femm[es ces]sent de travailler à l'â[ge des] maternités.

Le chômage et l'inflation

Cette première partie du rapport de Mme Sullerot s'achève sur l'étude de l'évolution récente du chômage féminin. « *Les femmes,* est-il précisé, *sont les plus grandes victimes de la dépression...* » (384 000 demandes d'emploi non satisfaites en janvier 1975). Le rapport réfute le préjugé selon lequel les femmes se retireraient d'elles-mêmes du marché de l'emploi quand il y a une baisse de l'activité économique. Au contraire, précise le rapport, les périodes de crise accentuent les demandes, d'abord parce que les femmes sont alors les premières touchées. Le taux de chômage des femmes s'est brutalement aggravé pour atteindre aujourd'hui le double de celui des hommes (8,4 % contre 4,1 %) avec des disparités criantes [...] les régions (dans le Va[...] femme sur quatre est à [la re]cherche d'un emploi). L[a crise] suscite même de nouvell[es de]mandes d'emploi, notam[ment] parmi les épouses des ch[ômeurs] ou des hommes menacés d[e chô]mage. Enfin, l'inflation [n'est] pas à diminuer les ressour[ces du] foyer, dont le salaire de la [femme] constitue en moyenne 40 [...]

Ce « *catastrophique ch[ômage] féminin* » affecte tout part[iculiè]rement les jeunes : « *Les [efforts] accomplis pour l'élévation d[u] niveau d'éducation risquent [d'être] perdus ou, plus probablem[ent, de] servir à alimenter une [...] légitime des jeunes femme[s tou]jours plus radicale.* »

Réduire les disparités

Dans sa deuxième partie, le rapport examine les aspects spécifiques de l'emploi féminin et leurs répercussions sur la vie des femmes, des familles, de la communauté : horaires trop rigides (une femme sur trois seulement a des journée de travail de moins de huit heures), faibles salaires du temps partiel (872 000 femmes sur 1 046 000 travailleurs à temps partiel). D'une façon générale, « *les femmes gagnent moins que les hommes dans chaque catégorie socio-professionnelle* ».

Le rapport envisage « *trois types d'action* » pour réduire les disparités :

1) Disposer de bons instruments législatifs visant à faire respecter l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale et en faire une application large ;

2) Relever les bas salaires ;

3) Modifier les conditions sociales pour parvenir à une égalité de traitement entre les travailleurs masculins et féminins sur tous les plans : accès à la formation, recrutement, perfectionnement professionnel, promotion et conditions de travail dans l'emploi et hors emploi (équipements sociaux).

Mais il faut aussi repenser les villes pour l'enfant et non l'enfant pour les villes ; mettre fin à la pénurie d'équipements sociaux, surtout pour la petite enfance, après un recensement des besoins (moins de 60 000 places de crèche pour les 800 000 travailleuses mères d'enfants de moins de trois ans, dix départements ne disposant d'aucune crèche, douze d'une seule).

En conclusion, le rapport souligne que « *le niveau de l'emploi féminin est un indicateur de dynamisme, et l'emploi féminin un indicateur de développement. Si le surcroît de productivité et les recettes supplémentaires procurés à l'Etat par le travail de plus de huit millions de femmes est ainsi bien géré et bien réparti, [si la] maternité est reconnue [comme] fonction sociale et n'entraî[ne pas] automatiquement une pénal[ité] indirecte dans leur vie prof[ession]nelle, les Françaises po[urront] concilier leur désir d'avo[ir des] enfants et de continuer [à tra]vailler.* »

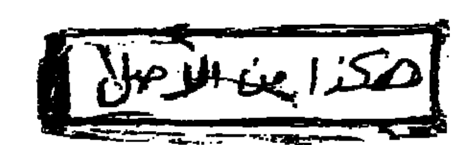
TRAVAILLEUR[S] INDÉPENDAN[TS]

LE CID-UNATI VEUT TENTER DE « B[LOQUER] » LA MACHINE FISCALE

Réélu secrétaire géné[ral du] CID-UNATI avec 97,90 % d[es suf]frages du congrès national [réuni] à Brest depuis quarant[e-huit] heures, M. Gérard Nicoud [a an]noncé que ses militants [tente]raient de bloquer la machi[ne fis]cale. Dans le but de bien af[firmer] l'opposition du CID-UNAT[I à la] taxe professionnelle (le [nouvel] impôt qui doit remplacer [la pa]tente dès l'année prochaine) [cha]cun de ses adhérents sera [invité] à payer son percepteur en [...] chèques échelonnés dans le [...] Cette proposition a été a[doptée] à l'unanimité.

Les congressistes ont égal[ement] décidé d'engager une actio[n au]près de la Caisse nationale d['assu]rance-maladie pour faire a[ppliquer] rapidement le projet de ré[forme] des structures de cet orga[nisme] et de quitter les caisses de re[traite] en organisant l'oppositio[n de] l'extérieur.

● LE PROTOCOLE D'AC[CORD] CHEZ GRANDIN ga[rantit] cent cinquante-six em[plois] dans la nouvelle société c[onsti]tuée avec ARTELEC (*le M[onde]* du 14 octobre), la p[riorité] étant donnée aux pers[onnes] qui avaient participé à l['occu]pation de la Société fra[nçaise] de radio-télévision ; e[t] aux personnes qui n'on[t pas] retrouvé d'emploi depu[is le] licenciement du 7 févrie[r der]nier. Le salaire maxi[mum] sera de 1 829 F pour qua[rante] heures de travail. L'a[ccord] prévoit aussi une demi-[heure] mensuelle d'information [syndi]cale au personnel, prise [sur le] temps de travail.



VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

RÉUNIS A LUXEMBOURG

ministres de l'agriculture des Neuf approuvent l'idée d'un accord agricole avec l'Égypte

De notre correspondant

Communautés européennes (Luxembourg). — Les ministres agriculture des Neuf, réunis à Luxembourg, délibèrent, ce mardi ctobre, de la manière dont il convient d'organiser désormais le hé commun du vin. La veille, la Commission européenne avait en demeure la France de supprimer la taxe sur les achats de italien. En fait, chacun espère que le redressement des prix du permettra de résoudre ce conflit juridique.

lundi 13 octobre, les ministres ont montrés favorables à la sition de la Commission de cier un accord de fournitures agricoles avec l'Egypte. Cet accord porterait sur la livraison d'une série de produits dont la Communauté est normalement excédentaire (céréales, sucre, poudre de lait, viande bovine) et indiquerait une fourchette de prix — révisable chaque année qui servirait de référence aux négociants au moment d'effectuer leurs livraisons.

Cependant, les ministres et secrétaires d'Etat des Neuf chargés de la politique de développement, également réunis lundi à Luxembourg, ont étudié, sans fournir de réponse, les opérations de l'augmentation de l'aide au tiers-monde.

La Commission, pour donner un tour concret au débat, a proposé que la Communauté s'engage à participer en tant que telle au Fonds international de développement agricole (FIDA), dont la création devrait intervenir le 27 octobre prochain à Rome. Sept pays membres ont donné un accord de principe. La France et la R.F.A. ont refusé. Les Français observent qu'au moment de la reprise à Paris du dialogue Nord-Sud, la communauté internationale se trouve confrontée à une série de propositions visant à contribuer au développement du tiers-monde. Il convient donc de réfléchir utilement sur les meilleures orientations à retenir, plutôt que de prendre à la hâte des décisions partielles, telle par exemple la participation communautaire au FIDA.

Les Français ajoutent qu'une telle décision n'aurait de sens à leurs yeux que si elle impliquait une augmentation de l'aide publique consentie par les pays de la C.E.E., qui est encore loin d'atteindre les 0,7 % du produit national brut retenu comme objectif. Ces commentaires étant faits, ils soulignent qu'ils ne sont *a priori* hostiles ni au FIDA ni à une participation communautaire.

Dans ces conditions, il n'est pas impossible d'envisager que Paris modifie sa position d'ici la réunion de Rome. La position de l'Allemagne semble encore plus négative. Le gouvernement du chancelier Schmidt est apparemment résolument opposé à tout effort budgétaire supplémentaire de la Communauté en faveur du tiers-monde.

PHILIPPE LEMAITRE.

IMMOBILIER

LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE S'INTÉRESSE AU GROUPE PRÉSIDÉ PAR M. ALPHANDERY

e groupe de l'Immobilière struction de Paris (I.C.P.), gé par M. Claude Alphandery, une nouvelle fois, l'objet de eurs boursières. L'entrée, à teur de 34 %, de la Banque Union européenne (du groupe neider) dans son capital est enté comme imminent.

u côté de la Banque de ion européenne, on qualifie informations de « *prématu-* », tout en reconnaissant que *es conversations sont effecti- ent en cours* », qui pourraient oucher, d'une manière ou e autre, sur une prise de par- pation dans le groupe I.C.P. précise que « *tout est loin re réglé et que la B.U.E. n'est leurs pas seule sur les rangs* ». *Nous avons des contacts is avec la B.U.E.* », déclare de côté M. Alphandery, qui pré- aussitôt : « *Des contacts r essayer de mettre sur pied concertation au niveau des rations immobilières des deux upes. Nous pourrions même r jusqu'à élaborer des clauses non-concurrence* ». Mais « *il a rien de fait* », poursuit Alphandery, qui ajoute qu' « *il signera jamais rien qui mette péril la structure actuelle des étés du groupe* ». Ce qui de exclure l'entrée de la E dans le capital de l'I.C.P. nu à hauteur de 90 % par familles et de 10 % par le nnel).

.C.P. possède diverses partiions (33 % dans la Banque construction et des travaux cs) et anime les sociétés bilières d'investissements neg, Sofimeg et Ufimeg, ainsi a Silic. C'est « *le seul groupe ette taille qui soit encore pendant* », précise M. Alphandery.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT BANCAIRE DE 400 MILLIONS DE DOLLARS A L'ALGÉRIE

Un consortium bancaire international dirigé par Amex International Limited, First Chicago Limited, Bank of America N. T. & S.A., la Banque *Nationale de Paris* et la Banque Arabe et Internationale d'Investissement, vient d'accorder un crédit de 400 millions de dollars à la Banque Nationale d'Algérie et la Banque Extérieure d'Algérie.

Ont co-dirigé cette opération : Chase Manhattan Bank, Citicorp International Bank, Centrale Rabobank, Manufacturers Hanover et Toronto Dominion Bank.

Ce prêt est appelé à concourir au financement en devises de divers projets industriels inscrits à l'actuel plan de développement quadriennal (1974-1977) :

— réalisation d'usines de verrerie, de tréfilerie, d'équipements lourds ;
— construction d'un gazoduc et d'une raffinerie ;
— organisation de programmes de formation, etc.

Les emprunteurs, qui sont les plus importantes banques commerciales algériennes, ont également pour mission de pourvoir au financement des projets gouvernementaux pour le développement de l'industrie nationale.

Ce crédit dont la signature a eu lieu le 9 octobre 1975 à Alger, en présence du ministre algérien des finances, constitue de la part des banques signataires une manifestation de leur volonté de contribuer à l'effort de l'Algérie pour réaliser une industrialisation intégrée de son économie.

Quarante-neuf banques ont participé à cette opération, parmi lesquelles des établissements du monde arabe, de l'Europe occidentale, du Canada, des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTANEA	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Valeurs de croissance	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Situation au 30-9-1975					
Nombre d'actions émises	233 799	278 637	587 872	533 690	1.384 435
Actif net total (en millions de F)	23,91	38,60	80,86	76,70	151,95
réparti comme suit:					
a) France :					
oblig. classiques	7,2 %	86,8 %	16,1 %	19 %	18,4 %
oblig. convertibles	21,7 %	5,8 %	12,8 %	12,2 %	11,6 %
actions	28,3 %	néant	41,8 %	47,2 %	22,1 %
b) Etranger : actions et oblig.	31,9 %	néant	20,6 %	12,9 %	46,2 %
c) Disponibilités	10,9 %	7,4 %	8,7 %	8,7 %	1,7 %
Valeur liquid action	F 102,29	F 138,53	F 137,55	F 143,73	F 109,76

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE. 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris CEDEX 01. Tél. : 261-53-44, TOUR ASSUR. Quartier Louis-Blanc. CEDEX 14 92083 Paris La Défense. Tél. : 766-16-10, et dans ses agences de province.

— CREDIT UNIVERSEL : 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-36-56, 10, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil Tél. : 961-93-32. 140, route de la Reine, 92100 Boulogne. Tél. : 603-06-30, et dans ses agences de province.

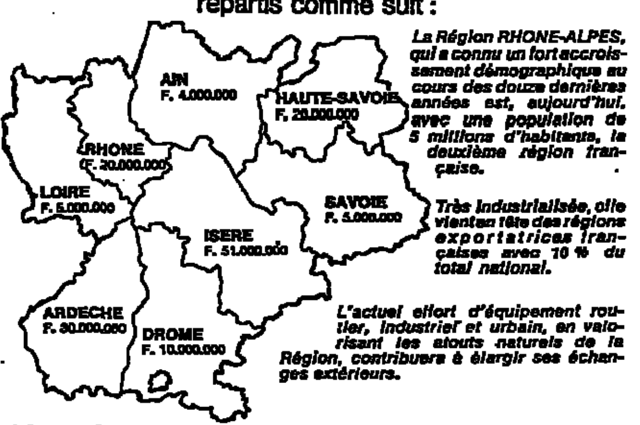
EMPRUNT groupé 10,20 % 1975

des départements de la Région

rhône-alpes

de F. 145.000.000

répartis comme suit :



La Région RHONE-ALPES, qui a connu un fort accroissement démographique au cours des douze dernières années est, aujourd'hui, avec une population de 5 millions d'habitants, la deuxième région française.

Très industrialisée, elle vient en tête des régions exportatrices françaises avec 10 % du total national.

L'actuel effort d'équipement routier, industriel et urbain, en valorisant les atouts naturels de la Région, contribuera à élargir ses échanges extérieurs.

Intérêt annuel : F 102 par obligation

Prix d'émission : F 1 000 par obligation

Jouissance : 13 octobre 1975

Durée : 20 ans

Amortissement : en 15 ans à partir du 13 octobre 1980 par annuités constantes, soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.

Les départements s'interdisent tout amortissement anticipé de cet emprunt par remboursement.

Taux de rendement actuariel brut : 10,20 %

Date d'émission : 13 octobre 1975

Cotation : Bourse de Lyon

Omnium de Publicité Prodi

SICOPAL

a pris en location-gérance « LES INVENTIONS NOUVELLES »

Dans le cadre de sa politique de développement et de diversification, SICOPAL (Société industrielle et commerciale de transformation des plastiques) du groupe des Charbonnages de France (groupe CdF) a pris en location-gérance la société LES INVENTIONS NOUVELLES qui fabrique des jouets, notamment des carabines et des pistolets, sous la marque « Eureka ». Ces articles viendront compléter la gamme de jouets en matière plastique fabriqués par SICOPAL.

Rappelons qu'en plus des jouets, la société SICOPAL commercialise auprès du grand public des meubles d'intérieur et de jardin et des articles ménagers sous la marque « Soupledur ». En ajoutant son activité d'emballages et de pièces industrielles, SICOPAL doit faire au total, en 1975, un chiffre d'affaires de 160 millions de francs.

SLIVAFRANCE

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs Françaises

Société d'Investissement à capital variable — Ordonnance du 2 novembre 1945
Décret des 28 décembre 1957 et 20 septembre 1963

Siège social : 49, Avenue de l'Opéra — 75002 PARIS

R.C. Paris 64 B 1947



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 29 septembre 1975

	CAPITAL		ACTIF NET	
(en millions de Francs)	au 30.6.74	au 30.6.75	au 30.6.74	au 30.6.75
	167,26	154,79	231,77	246,—

REPARTITION DES ACTIFS au 30 juin 1975	
39,15 %	Obligations françaises
49,40 %	Actions françaises
11,45 %	Liquidités

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 septembre 1975 sous la présidence de M. Maurice GENIN a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1975. Les produits distribuables de l'exercice 1974/1975 s'élèvent à F. 13.737.897,36 contre F. 12.134.509,22 pour l'exercice précédent. L'Assemblée a décidé d'attribuer à chaque action un revenu global de F. 10,15 (contre F. 8,26 l'année précédente) composé d'un dividente net de F. 8,33 et d'un impôt déjà payé au Trésor de F. 1,82.

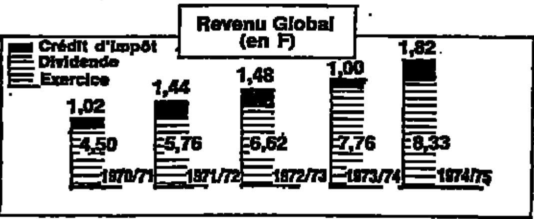
Ce dividende, mis en paiement à compter du 30 septembre 1975 aux guichets du Crédit Lyonnais, est matérialisé par le paiement :

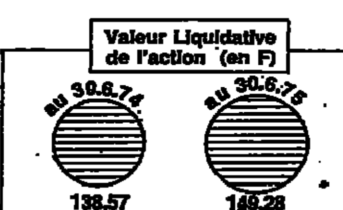
- du coupon n° 20 de F. 3,34 net, représentant le produit d'obligations françaises non indexées,
- du coupon n° 21 de F. 4,99 net, correspondant aux autres revenus encaissés par la société.

Ces coupons donnent droit à des crédits d'impôt respectivement de F. 0,36 et F. 1,46.

Le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la société en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en distribution.

L'accroissement du dividende global unitaire, en partie exceptionnel puisqu'il résulte notamment du décalage dans les dates d'encaissement de certains coupons, s'ajoute à plusieurs majorations substantielles consécutives qui ont permis de porter le dividende de F. 5,56 en 1970 à son niveau actuel. Sur la base de sa valeur liquidative au 30 juin 1975 diminuée du coupon couru, l'action SLIVAFRANCE offrait un rendement brut de 7,5 %.





Au cours de son allocution, le Président a souligné la bonne tenue de l'action SLIVAFRANCE dont la valeur liquidative, depuis l'Assemblée Générale du 27 septembre 1974, a progressé de 33,15 % (y compris le coupon brut mis en paiement le 1er octobre 1974).

Le Président a poursuivi en soulignant que, malgré des données plus encourageantes liées aux mesures de soutien à l'économie prises par la plupart des grands pays occidentaux, la Société a maintenu une politique d'investissement prudente. Il a également précisé que, sur une période de 5 ans, la valeur liquidative de SLIVAFRANCE s'est avancée de F 131,91 à F 156,58 (soit + 18,7 %) alors que l'indice des valeurs françaises à revenu variable de la Compagnie des Agents de Change enregistrait une baisse de 8,89 %. Compte tenu des dividendes bruts mis en distribution dans l'intervalle, le capital placé il y a 5 ans s'est apprécié de 44,69 %.

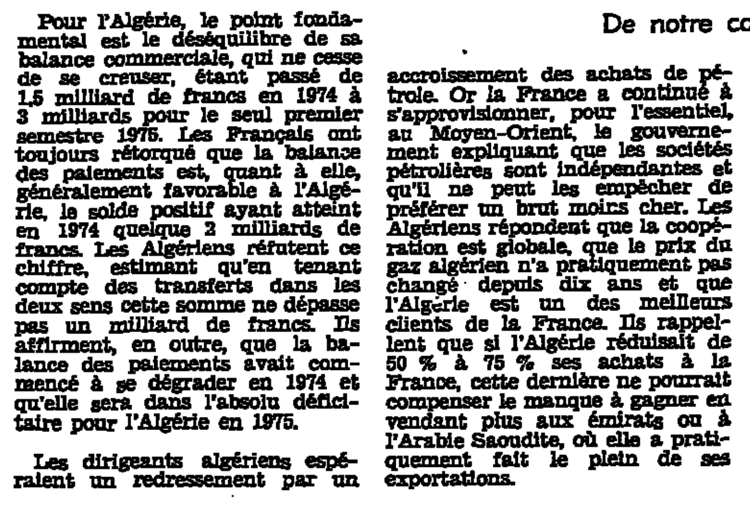
OMNIUM DE PUBLICITE PRODIL

LA VIE ÉCONOMIQUE

COOPÉRATION

EN RAISON DE L'AGGRAVATION DE SON DÉFICIT COMMERCIAL

L'Algérie remet en cause plusieurs projets industriels concernant la France



Alger. — « On a l'impression que certains ministres français viennent à Alger pour manger un méchoui et faire des déclarations optimistes sur l'avenir de la coopération bilatérale. Une fois rentrés à Paris, il ne se passe plus rien. » « Décidément, les Français n'ont rien compris depuis la crise de 1971. » Quoique un peu dures, ces réflexions irritées ou désabusées de hauts fonctionnaires traduisent l'état d'esprit des Algériens à l'égard de Paris.

La déception éprouvée ici est à la mesure des espoirs soulevés par la visite du président Giscard d'Estaing en avril dernier. Six mois après, il faut bien l'admettre, les relations économiques sont à « la minute de vérité » : ou bien des mesures concrètes seront prises pour redresser la situation, ou bien il risque de se produire une crise qui, selon certains, pourrait avoir une ampleur comparable à celle de 1971.

Toutefois, alors que la nationalisation à 51 % des sociétés pétrolières françaises avait supprimé des avantages acquis pendant la colonisation, la tension actuelle affecterait l'avenir de la coopération en laminant les possibilités d'exportation escomptées tant par les autorités que par les industriels français. Une telle conjoncture ne manquerait pas de se répercuter sur les relations politiques entre Paris et Alger, qui, actuellement, sont bonnes, si l'on excepte un ou deux nuages, le plus gros ayant été l'exploitation cet été des problèmes des harkis par des nostalgiques de l'Algérie française.

De notre correspondant

Pour l'Algérie, le point fondamental est le déséquilibre de sa balance commerciale, qui ne cesse de se creuser, étant passé de 1,5 milliard de francs en 1974 à 3 milliards pour le seul premier semestre 1975. Les Français ont toujours rétorqué que la balance des paiements est, quant à elle, généralement favorable à l'Algérie, le solde positif ayant atteint en 1974 quelque 2 milliards de francs. Les Algériens réfutent ce chiffre, estimant qu'en tenant compte des transferts dans les deux sens cette somme ne dépasse pas un milliard de francs. Ils affirment, en outre, que la balance des paiements avait commencé à se dégrader en 1974 et qu'elle sera dans l'absolu déficitaire pour l'Algérie en 1975.

Les dirigeants algériens espéraient un redressement par un accroissement des achats de pétrole. Or la France a continué à s'approvisionner, pour l'essentiel, au Moyen-Orient, le gouvernement expliquant que les sociétés pétrolières sont indépendantes et qu'il ne peut les empêcher de préférer un brut moins cher. Les Algériens répondent que la coopération est globale, que le prix du gaz algérien n'a pratiquement pas changé depuis dix ans et que l'Algérie est un des meilleurs clients de la France. Ils rappellent que si l'Algérie réduisait de 50 % à 75 % ses achats à la France, cette dernière ne pourrait compenser le manque à gagner en vendant plus aux émirats ou à l'Arabie Saoudite, où elle a pratiquement fait le plein de ses exportations.

Des coups de semonce

Pour souligner que la situation devait être prise au sérieux, Alger a tiré plusieurs coups de semonce au fil des mois. Ainsi a été annulée, le 29 mai, la partie optionnelle du contrat sur Renault-Saviem portant sur la livraison de cinq mille cinq cents camions d'une valeur de 42 millions de dollars, en échange de quatre cent soixante mille tonnes de pétrole brut à 11,75 dollars le baril. A l'époque, on avait laissé entendre, du côté français, qu'environ un tiers du contrat pourrait être réanimé. Trois mois après l'Algérie traitait avec Volvo pour l'acquisition aux mêmes conditions d'un matériel suédois du même type. Quelques semaines plus tôt, il avait commandé mille deux cents cars et autobus au constructeur ouest-allemand Man.

A-t-on sous-estimé, du côté français, les capacités de résistance de l'Algérie en raison des difficultés de trésorerie éprouvées à la suite d'une réduction de la production pétrolière (celle-ci serait de 42 à 43 millions de tonnes en 1975) et de la baisse du dollar ? Les Algériens ont tendance à le penser et ils estiment que les autorités françaises, qui multiplient les déclarations généreuses sur le tiers-monde, n'ont pas joué le jeu. Elles ont, selon eux, fait un mauvais calcul, alors que les difficultés ont commencé à s'estomper et que la situation sera tout à fait redressée en janvier-février 1976.

Constatant que la France s'est récusée au moment où leur brut se vendait moins facilement, les Algériens précisent enfin que tout leur pétrole a été placé pour cette année. On peut en déduire que des commandes françaises plus importantes pour 1976 contribueraient à détendre l'atmosphère. En attendant les Algériens estiment que le rétablissement de la situation dépend d'un effort de Paris pour consentir des arrangements financiers, tels que la diminution des acomptes (ils ont doublé depuis l'an dernier) exigés sur les ventes de biens d'équipement, l'élargissement de l'assiette des dépenses financées en Algérie, l'adaptation du différé de remboursement et de la durée des crédits aux conditions de réalisation des projets.

« *Nous ne demandons rien que nous n'ayons obtenu ailleurs* », disent les Algériens. Pour le prouver, ils ont écarté CIT-Alcatel, qui semblait avoir leur préférence, pour la construction d'une usine « *produits en main* » de matériel téléphonique à Tlemcen et en ont confié la réalisation à une firme espagnole, Standard Electrica, filiale d'I.T.T. qui a consenti des conditions avantageuses sur 90 % de la part de devises de l'investissement.

C'est dans ce contexte que l'attribution à une société française — en l'occurrence Renault — de la construction de l'importante usine de voitures d'Oran, projet évalué, avec ses retombées, à 8 à 10 milliards de francs, risque d'être remise en cause. L'affaire qui traîne depuis des années semblait devoir se conclure rapidement après la visite de M. d'Ornano.

En réalité, le débat est ouvert dans les cercles dirigeants entre adversaires et partisans du projet. Les premiers considèrent qu'il est très onéreux et que l'Algérie socialiste devrait s'en passer et investir dans d'autres secteurs. Les seconds soutiennent que le socialisme n'est pas synonyme d'austérité, que les voitures ne seront produites qu'à partir de la prochaine décennie, que d'ici là le pays se sera considérablement développé, que l'usine aura fourni du travail à un grand nombre d'ouvriers et contribué au transfert de technologie. Il est évident que des conditions financières avantageuses représenteraient un argument supplémentaire de poids.

Cela dit, partisans et adversaires semblaient d'accord sur un point : si le projet devait voir le jour, il vaudrait mieux le confier à des Français à la fois pour des questions de formation de personnel et pour tenir compte des habitudes de la population. Or, actuellement, les discussions avec les firmes étrangères ont été réactivées, depuis que le déficit de la balance commerciale franco-algérienne s'est aggravé.

Dans certains milieux français on table sur les divergences qui existeraient entre quelques ministres algériens. Il serait cependant fallacieux de penser que des différences d'analyse sur des points particuliers concernant le développement de l'Algérie apporteront une solution aux problèmes commerciaux qui se posent avec la France. Les responsables algériens sont, au contraire, d'accord pour estimer que, si Paris ne réagit pas, il se produira un « *équilibre par le bas* » des échanges et que les importations de produits français seront plafonnées à 3 ou 4 milliards de francs. Si, en revanche, la France accepte de jouer le jeu, il y aura un « *équilibre par le haut* », aucune fourchette n'étant alors fixée au volume des achats.

PAUL BALTA.

ÉNERGIE

Le prix du pétrole algérien et les décisions de l'OPEP

L'A.P.S. a diffusé le communiqué suivant de la SONATRACH. Nous le publions à titre d'information.

A la suite des mesures prises par l'OPEP, le 27 septembre 1975, à Vienne, l'Algérie a relevé de 11,75 à 12,75 dollars le prix de vente de son pétrole. Ce prix est applicable aux clients de la SONATRACH à partir du 1er octobre 1975 et s'entend pour un délai de paiement de trente jours fin de chargement.

Il convient de préciser que l'augmentation de 10 % décidée par l'OPEP s'applique au pétrole de référence (en anglais : *marker crude*) qui est l'Arabian Light et dont le prix a été augmenté de 1,05 dollar, passant ainsi de 10,46 à 11,51 dollars (f.o.b. Ras Tanura ; paiement à soixante jours fin du mois de chargement).

Certains organes de presse ont contribué à créer une certaine confusion quant à la signification de cette décision, à sa portée exacte et à la manière dont les pays de l'OPEP l'ont appliquée.

Dans ce but, ils n'ont pas hésité à faire largement appel à la technique de l'insinuation, de l'omission et de l'amalgame.

Laisser entendre, par exemple, que le taux d'augmentation de 10 % devait s'appliquer systématiquement à tous les pétroles est une interprétation qui s'écarte délibérément de la réalité et qui a pour effet, sinon pour objet, de dénaturer la décision des pays membres de l'OPEP.

Pour s'en tenir aux faits principaux, il n'est pas inutile de rappeler :

1) Que le taux de 10 % décidé par l'OPEP à Vienne ne concerne que le pétrole de référence, c'est-à-dire l'Arabian Light, et non point tous les pétroles des pays membres ;

2) Que le prix des pétroles des pays membres s'obtient à partir du prix du pétrole de référence, en ajoutant à ce prix des différentiels qui sont propres à chacun de ces pétroles, et qui sont fonction de leur qualité, de leur situation géographique et des délais de paiements. Ces différentiels ne sont nullement concernés par l'augmentation de 10 %. On verrait difficilement l'OPEP décider de la valeur de paramètres tels que les taux de fret ou les différentes primes accordées par les consommateurs aux qualités spécifiques à chaque pétrole.

Ce qui en résulte immédiatement, c'est que, le taux d'augmentation du prix du pétrole de référence étant de 10 %, celui qui lui correspond pour les autres pétroles sera forcément supérieur ou inférieur à 10 %, selon que le prix de ces pétroles est, compte tenu de leur situation géographique, de leur qualité et des délais de paiement, inférieur ou supérieur au prix du pétrole de référence.

Pour les pétroles autres que le pétrole de référence, les prix s'obtiennent, en effet, non point en appliquant un taux d'augmentation de 10 % — ce dont il n'a jamais été question dans les décisions de l'OPEP, — mais en majorant les prix précédemment appliqués du produit de l'augmentation de 10 % décidée par l'OPEP pour le pétrole de référence, c'est-à-dire 1,05 dollar.

Les différentiels entre tous les pétroles des pays membres ont d'ailleurs fait l'objet d'examens détaillés par la dernière conférence de l'OPEP. La question de leur harmonisation est pratiquement réglée pour les pétroles exportés à partir du Golfe ; compte tenu des ajustements qui ont été décidés, l'augmentation, dans cette région, sera de l'ordre de 1 à 1,05 dollar.

Pour ce qui est du pétrole indonésien qui était surcoté, l'aug-
mentation sera vraisemblabl
inférieure à 1 dollar afin q
prix de ce pétrole soit align
celui du pétrole de réfé

Estimant également que
tains prix pratiqués par d'
pays membres étaient asse
tement sous-cotés, la de
conférence de l'OPEP a trè
mement invité ces pays à
tuer un redressement en h
de leur prix. En conséquen
cette intervention, il y a to
de s'attendre à ce que, dar
pays, l'augmentation sera
rieure à 1,05 dollar. Cette
sion donne du poids à des
mations très récentes indi
les taux d'augmentation rel
certains pétroles méditerran
bien qu'ils soient supérie
celui du pétrole de référenc
prix de ces pétroles ont été
mentés de 10 % en valeur
nale et, de surcroît, les dél
paiement ont été réduits
d'autres termes, ces pétrole
en réalité, renchéri de pl
10 %. Cette anomalie n'est
parente et s'explique tout si
ment par le fait que ces r
pétroles étaient, récem
encore, sous-cotés.

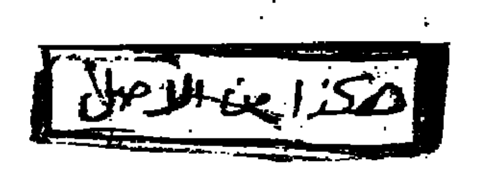
Il reste à souligner que
lyse des différentiels appli
à chaque brut n'est pas un
ration aisée. Elle fait inter
en plus des écarts introduit
les conditions de paiement
identiques, trois caractéris
principales propres à c
pétrole : la densité, la tene
soufre et la position géograp
par rapport aux marché
consommation. L'impact d
éléments sur le prix dépend
multitude de facteurs tels
structure de la demande er
duits pétroliers — elle-
fonction des pays et des s
— la réglementation en m
de lutte contre la pollutic
enfin le marché des frets
times.

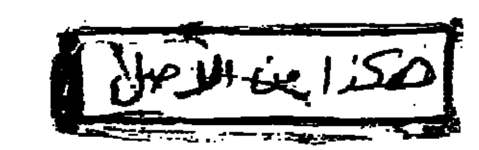
Les primes de densité, de t
en soufre ou de position gé
phiques sont, de ce fait, vari
complexes et difficiles à
C'est pourquoi on admet a
de l'OPEP une certaine flex
qui se situe entre 0,10 et 0,1
lar dans l'appréciation g
de tous différentiels. Cette
bilité se retrouve dans l'un
variantes du nouveau systèn
prix que la Sonatrach se pr
d'appliquer à ses clients à
de l'année prochaine.

C'est en fonction de l'ense
des éléments qui précèdent
l'Algérie a été amenée à fi
12,75 dollars le prix de
pétrole à compter du 1er oc
dernier. Ce dernier chiffre
titue pratiquement la conf
tion du niveau de 11,75 dolla
était en vigueur précédem

**[« Le Monde », quant à l
jamais prétendu que « le
d'augmentation de 10 % deval
pliquer systématiquement à to
pétroles ». Au contraire, dès l
demain de la réunion de l'
nous avons fait remarquer
Monde » du 30 septembre) qu
le jeu du réajustement des
de qualité et de fret, la «
effective » pourrait être « infé
à 10 % ». Tel a été le c
l'Indonésie et sans doute au
Qatar. Tel est celui de l'A
dont le pétrole passe de 11,75
dollars par baril, soit une au
tation de 8,5 %. Ce pourc
n'est pas cité dans la lettre
SONATRACH.**

**Pour reprendre une express
« Moudjahid » daté 12-13 o
« nous n'avons pas craint d
mer » ce chiffre dans « le M
du 10 octobre. Parce que
avons écrit que cette hausse
que de 8,5 %, nous sommes
accusés par le journal d'Al
« dénaturer délibérément la
sion algérienne... dans un co
taire d'apparence sibylline où
nuation, omission et amalgam
notamment intégrés ». — Ph**





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 OCTOBRE

Net tassement

...mat s'est un peu rafraî- ...la Bourse de Paris.

...valeurs françaises, qui ven- ...vaient encore marqué quel- ...égers progrès, après leur ...galop, ont rebroussé che- ...s mouvement de baisse n'a ...ns l'ensemble revêtu une ...ande ampleur. A 13 h. 15, ...Chainet n'accusait qu'un ...e 0,64 % à 129,6. Une cin- ...ine de titres n'en ont pas ...subi des pertes assez sen- ...au nombre desquels figu- ...presque toutes les grandes ...s de la cote (Rhône-Pou- ...U.K., Roussel-Uclaf, Mi- ...Kléber, Peugeot, Citroën, ...es, Moulinex, Radiotech- ...C.S.F., Carrefour, Casino, ...Usinor, Creusot - Loire, ...ise des Pétroles).

...Saint-Gobain ne s'est pas ...al comporté. Des bruits, il ...ont circulé autour de la ...e faisant état de résultats ...riels moins décevants que ...et d'un maintien possible ...dende pour 1975. Le maté- ...ectrique, les magasins, le ...nt, les grandes surfaces et ...obile ont été assez éprou-

...l'ouverture, les profes- ...ls ne se berçaient déjà ...d'illusions. ...apport sur la taxation des ...values, rendu public dans ...-midi de vendredi, conte- ...iffisamment d'éléments pro- ...indisposer le marché. De ...a fait la grimace. Reste à ...si sa mauvaise humeur sera ...gue durée. Pour l'instant, ...simplement que le recul ...urs s'est fait avec un volu- ...échanges assez réduit.

...fléchissement du dollar a ...qué un effritement de l'or. ...got a perdu 75 F à 20 980 F ...21 000 F), le kilo en barre ...à 20 900 F, et le napoléon ...à 240,10 F. Le volume des ...ctions a encore augmenté : ...millions de francs contre ...illions. ...exception des mines, toutes ...ent plus fermes, les valeurs ...ères se sont alourdies.

LONDRES

En attendant de connaître les résultats du commerce extérieur en septembre, le marché marque le pas mardi à l'ouverture. Les industrielles sont soutenues et les pétroles étroitement irrégulières. Aux mines, alternance de hausses et de baisses. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 142 50 contre 142 ..

VALEURS	CLOTURE 13/10	COURS 14/10
War Loan 3 ½ %	25 1/2	25 1/8
Beechams	306 ...	306 1/2
British Petroleum	575 ...	574 1/2
Shell	358 ...	358 1/2
Vickers	129 ..	130 ...
Imperial Chemical	226 ...	228 ...
Courtaulds	132 ..	133 ...
De Beers	302	304 ...
*Western Holdings	27 1/4	27 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	166 ..	170 ...
*West Driefontein	36 1/4	36 7/8
(*) En livres.		

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	10 oct.	13 oct.
Valeurs françaises ..	129,2	127,6
Valeurs étrangères ..	122	121,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	73,5

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

THOMSON-C.S.F. — Bénéfice avant impôts au 30 juin : 46,8 millions de francs contre 48,3 millions. Le chiffre d'affaires consolidé à la même date atteint 2,54 milliards de francs (+ 18 %). Pour l'exercice entier, les dirigeants de la société comptent sur un résultat net consolidé en diminution modérée sur celui de 1974, qui s'était élevé à 165 millions de francs.

ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE. — Bénéfice de l'exercice clos le 30 juin : 2,07 millions de francs contre 3,54 millions. Dividende global de 6 F contre 5,70 F.

Le nouvel emprunt du GIS

Il se confirme que le Groupement de l'industrie sidérurgique (GIS) lancera — sans doute le 27 octobre — son nouvel emprunt, d'un montant de 1 milliard de francs, destiné à permettre à la sidérurgie de poursuivre son programme d'amortissement, soutenu, on le sait, par un prêt du Fonds de développement économique et social. Le GIS a déjà effectué, en juin dernier, un emprunt de 800 millions de francs et, depuis 1971, a lancé deux emprunts par an.

NEW YORK

Forte reprise

La séance de lundi a été marquée à Wall Street par une assez forte reprise des cours. En hausse dès l'ouverture, l'indice des industrielles a progressé régulièrement par la suite et, en clôture, il s'établissait à 837,77, soit à 13,86 points au-dessus de son niveau de lundi.

La prise de position du vice-président Rockefeller en faveur d'une aide fédérale à la ville de New-York a fait bonne impression, d'autant que la grande métropole, dont on connaît la situation financière désastreuse, vient de bénéficier d'un répit en recevant de la justice l'autorisation de tirer sur les caisses des fonctionnaires pour boucher les trous de sa comptabilité. Il n'en a pas fallu plus pour inciter les opérateurs à sortir de leur réserve. Leurs initiatives, toutefois, sont restées assez limitées, à en juger par la faible activité qui a régné : 12,02 millions de titres seulement ont changé de mains contre 14,88 millions précédemment. Il est vrai qu'en raison du « Colombus Day » les banques étaient fermées.

Sur 1 720 titres traités, 921 ont monté, 378 ont baissé et 421 n'ont pas varié. Les « blue chips » et les valeurs de croissance se sont particulièrement distinguées.

Indices Dow Jones : transports, 165,15 (+ 2,09) ; services publics, 81,19 (+ 0,80).

VALEURS	COURS 10/10	COURS 13/10
Alcoa	39 ...	38 3/4
A.T.T.	45 7/8	47 5/8
Boeing	28 1/2	29 ..
Chase Manhattan Bank	26 3/4	28 3/8
Du Pont de Nemours	117 ...	119 1/4
Eastman Kodak	99 1/4	102 1/8
Exxon	91 1/8	92 3/8
Ford	38 ..	38 7/8
General Electric	47 1/2	48 1/4
General Foods	24 7/8	25 5/8
General Motors	53 7/8	54 3/8
Goodyear	20 ..	20 5/8
I.B.M.	206 ..	210 1/2
I.T.T.	19 3/4	20 ...
Kennecott	31 1/4	31 3/8
Mobil Oil	47 1/4	47 1/2
Pfizer	27 1/4	27 5/8
Schlumberger	73 5/8	74 5/8
Texaco	23 1/2	23 3/4
U.A.L. Inc.	24 1/4	25 1/2
Union Carbide	55 5/8	57 ...
U.S. Steel	62 ..	63 1/2
Westinghouse	12 ...	12 1/2
Xerox	59 1/4	63 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/10	14/10
1 dollar (en yens)	303 ..	302 50

Taux du marché monétaire

Effets privés	7 .. %

BOURSE DE PARIS — 13 OCTOBRE — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

En raison de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 412	4 385	4 37
Canada ($ can. 1)	4 305	4 250	4 22
Allemagne (100 DM)	171 475	170 720	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 345	11 340	10 90
Danemark (100 krd.)	73 520	73 370	72 50
Espagne (100 pes.)	7 472	7 431	7 18
Grande-Bretagne (£ 1)	9 088	9 031	9 ..
Italie (1 000 lires)	6 525	6 491	5 97
Norvège (100 krn.)	80 120	80 120	80 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 625	166 280	165 25
Portugal (100 esc.)	16 600	16 495	12 50
Suède (100 krs.)	100 620	100 520	99 80
Suisse (100 fr.)	165 400	166 125	164 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/10
Or fin (kilo en barre)	21000 .	20900 .
Or fin (kilo en lingot)	21055 ..	20920 .
Pièce française (20 fr.)	240 90	240 10
Pièce française (10 fr.)	168 50	169 50
Pièce suisse (20 fr.)	213	208 10
Union latine (20 fr.)	198 40	196 50
Souverain	200 20	199 70
Pièce de 20 dollars	1020	1019 60
Pièce de 10 dollars	508	500 ..
Pièce de 5 dollars	320 20	... ..
Pièce de 50 pesos	830	820 ..
Pièce de 10 florins	192 70	190 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1975 a été tiré à 573 752 exemplaires.



A C D E F G H

Accord des Dix à la réunion de l'avenue Kléber

La « conférence pour la coopération internationale » réunira à Paris les représentants de vingt-sept pays

Le projet de conférence Nord-Sud, lancé par M. Giscard d'Estaing, a maintenant une appellation officielle : « Conférence pour la coopération internationale ». Sa première session débutera le 16 décembre à Paris. Elle devra durer deux à trois jours. Elle réunira les délégations ministérielles de vingt-sept pays : dix-neuf pays en voie de développement et huit pays industrialisés. Le secrétaire général des Nations unies participera en « observateur » à la conférence, laquelle sera présidée alternativement, et « selon un rythme qu'ils décideront eux-mêmes », *par un représentant des pays industrialisés et un représentant des pays en voie de développement. Les langues officielles et les langues de travail de la conférence seront le français, l'anglais, l'arabe et l'espagnol. Telles sont les principales décisions qui ont été prises lundi, lors de la première journée de la « réunion préparatoire », qui se passait lundi à Paris, avenue Kléber.*

Les dix délégations (Etats-Unis, Japon, C.E.E., Arabie Saoudite, Iran, Algérie, Venezuela, Inde, Brésil, Zaïre) doivent mardi mettre au point les propositions relatives aux quatre commissions de la conférence ministérielle, qui devront traiter respectivement des problèmes d'énergie, de matières premières, de développement, ainsi que des questions financières qui leur sont liées. Les Dix doivent enfin adopter une « déclaration finale » reprenant les décisions et recommandations de la réunion préparatoire.

Les Dix ont travaillé jusqu'à maintenant à un rythme rapide, contraste saisissant avec les pénibles piétinements que l'on avait observés en avril lors de leur première tentative de dialogue.

Même sur le chiffre de 27, l'accrochage que l'on aurait pu attendre de la part du délégué de la Communauté européenne ne s'est pas produit. M. Guazzaroni, le représentant de la C.E.E., a admis sans réticence le chiffre de 27 et sa décomposition en 8 et 19 pour chacun des deux camps. C'est donc à l'intérieur de ce schéma que le « *problème anglais* » devra être résolu. La Grande-Bretagne, on le sait, veut être représentée en tant qu'elle-même à la conférence ministérielle. Si elle s'entêtait, d'autres pays de la C.E.E. voudraient en faire autant, et le chiffre de 8, qui comprend en principe des pays extérieurs à la Communauté, serait impossible à respecter.

Au micro de France-Inter, M. Sauvagnargues a répété, lundi, qu'il lui semblait « *inconcevable* » qu'« *un seul pays, si important fût-il, puisse songer à bloquer un processus qui est une novation fondamentale dans les relations internationales et auquel toute la communauté internationale attache visiblement le plus grand prix* ». Le ministre des affaires étrangères a rappelé l'affirmation selon laquelle « *la Grande-Bretagne avait maintenant sa place dans la Communauté* [européenne] *et qu'elle entendait y jouer sa partie avec la même détermination que ses partenaires. Ceci nous a été dit de la manière la plus claire par M. Wilson. Nous rappellerons M. Wilson au respect de cette promesse* ».

Apparemment, le problème anglais ne sera pas posé à la réunion de l'avenue Kléber. La sélection des 27 se fera plus tard, et « *chacun en fera son affaire* », a précisé M. de Guéringaud, le président technique de la réunion. Mais une fois le processus enclenché, il sera encore beaucoup plus difficile à la Grande-Bretagne de faire valoir son point de vue.

PHILIPPE SIMONNOT.

En septembre

REPRISE DES IMPORTATIONS FRANÇAISES

Pour la première fois depuis janvier, le commerce extérieur a été déficitaire en septembre. Le déséquilibre s'est élevé — en chiffres bruts — à 358 millions de francs, à comparer à l'excédent de 277 millions de francs d'août (et au déficit de 1 479 millions de francs de septembre 1974). Ce renversement de tendance, qui peut être interprété comme traduisant un comportement industriel de reprise (s'il ne reflète pas simplement une reconstitution des stocks : en juillet-août aussi, les achats paraissaient avoir repris), est lié à la forte hausse (36 % en un mois) des importations traditionnelles à cette époque. Les achats à l'étranger sont cependant restés inférieurs de 8,6 % à ceux de l'an dernier. Les exportations françaises ont suivi le même mouvement, mais en plus atténué : augmentation de 30,5 % en un mois, mais diminution de 3,1 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi de la sorte à 98 % contre 102,1 % en août et 92,4 % en septembre 1974. Pour les neuf premiers mois de l'année, le solde demeure toutefois positif : 6 588 millions de francs ; il avait été négatif de 15 262 millions pour la même période de l'an dernier.

En chiffres corrigés des variations saisonnières — qui facilitent la comparaison par rapport à août, — la balance commerciale est restée excédentaires de 92 millions de francs (1 232 millions de francs en août, mais — 1 446 millions de francs en septembre 1974). Les exportations ont atteint 18 511 millions de francs, en baisse de 2 % en un mois et de 5,1 % en un an. En revanche, les importations se sont élevées à 18 419 millions de francs, en augmentation de 4,3 % sur août, mais en diminution cependant de 12,1 % par rapport à septembre 1974. Le taux de couverture (toujours en chiffres « désaisonnalisés ») s'établit ainsi à 100,5 %, contre respectivement 107 % et 93,1 %.

VIF REDRESSEMENT DU DOLLAR : 4,41 FRANCS

Le dollar, qui avait fortement fléchi ces derniers jours sur les marchés des changes, s'est vigoureusement redressé mardi matin, la devise américaine s'échangeant à 4,4125 F à Paris (contre 4,385 F la veille) et à 2,5810 DM à Francfort (contre 2,56 DM). Cette reprise revêt un caractère essentiellement technique, estiment les spécialistes. Il n'est pas douteux cependant que l'intervention des banques centrales, qui ont acheté des dollars, et l'évolution de ce qui est devenu l'« affaire de la ville de New-York » — le vice-président des Etats-Unis, M. Nelson Rockefeller, s'est déclaré partisan d'une aide du gouvernement fédéral — ont accentué le mouvement.

LE PRIX NOBEL DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ATTRIBUÉ A UN RUSSE ET A UN AMÉRICAIN

Le prix Nobel des sciences économiques a été attribué, mardi 14 octobre, au professeur américain Tjalling Charles Koopmans, de l'université de Yale, et au Soviétique Léonide Kantorovitch, professeur à la Sibirskoje Otdelenie Akademii Nauk de Novosibirsk. Tous les deux sont ainsi récompensés « pour leurs contributions à la théorie de l'allocation optimum des ressources ».

L'Américain C. Koopmans, né en 1910 aux Pays-Bas, a renouvelé l'analyse classique de l'utilisation optimale de ressources limitées. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Analysis of production as an efficient combination of activities », qui éclaire d'une manière nouvelle les relations entre la théorie normative de la répartition et la théorie générale de l'équilibre, qui analyse les interactions entre l'offre, la demande et les prix. Sa contribution aux méthodes économétriques est importante.

L'académicien soviétique Léonide Vitalevitch Kantorovitch, né en 1912, a entrepris des recherches qui lui ont valu le prix Staline dès 1949. Mais la condamnation sous Staline de l'emploi des mathématiques l'a contraint à ne publier qu'en 1959 son ouvrage fondamental : « Calcul économique et utilisation des ressources ». Mathématicien d'origine, il est devenu le symbole de la réforme économique en U.R.S.S.

● *Démocratie et Université*, mouvement associé au P.S., organise mercredi 15 octobre, à 20 heures, 44, rue de Rennes, un débat sur le thème : « Le Portugal, l'Italie, la stratégie de la gauche », avec la participation de MM. Claude Estier, Jean Poperen et Hugues Portelli.

Deux disparitions

Notre collaborateur Paul Gillet

Nous apprenons la mort, survenue subitement lundi soir, à son domicile, de notre collaborateur Paul Gillet. Il était âgé de quarante-neuf ans.

Paul Gillet était né à Oran le 25 décembre 1926. Ayant participé très jeune à la Résistance à la fin de l'occupation, il s'engageait politiquement au parti communiste comme une suite logique à ses yeux du combat clandestin. Il reprenait ses études, obtenait le diplôme de Sciences politiques, tout en militant au sein de l'Union des jeunesses républicaines de France (U.J.R.F.), organisation communiste, puis devenait rédacteur à la revue de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, organe international du mouvement. Membre du bureau national des Jeunesses communistes, il occupait le poste de rédacteur en chef de leur journal, l'Avant-Garde, *et était ensuite rédacteur à* l'Humanité, *puis à* l'Humanité-Dimanche.

Il quittait bientôt la presse communiste et s'éloignait ensuite du parti lui-même à la suite des événements de 1968. Paul Gillet prenait alors des fonctions dans l'édition. Il menait avec Claude Angeli deux grandes enquêtes publiées respectivement sous le titre la Police dans la politique *(Grasset, 1967) et* Debout, partisans *(Fayard, 1970) et qui connaissaient le succès. Il participait d'autre part à un ouvrage collectif,* les Héritiers du général *(Denoël, 1970), où il traçait le portrait de Jacques Foccart. Il avait publié également un conte pour enfants,* Dominique ailleurs *(Odège, 1970).*

C'est à partir de 1970 qu'il commençait sa collaboration au Monde, *où il devait être ensuite chargé, au* Monde des livres, *de la coordination du domaine de l'histoire. Signant lui-même de nombreuses critiques, assurant pour notre journal le compte rendu de colloques et manifestations d'ordre historique, suivant attentivement les travaux et recherches menés çà et là, c'était un collaborateur précieux, d'une honnêteté scrupuleuse, d'une très grande gentillesse, toujours disponible et toujours de bonne volonté, ne ménageant pas sa peine, malgré la très grave maladie cardiaque dont il souffrait, et qui devait l'emporter.*

Son attrait pour l'histoire, sa connaissance de la vie politique contemporaine, s'humanisaient d'une vraie sensibilité et d'un goût délicat pour la littérature, ce qui l'a parfois conduit à rendre compte dans nos colonnes d'œuvres romanesques, assez éloignées du domaine historique, mais qu'il avait profondément ressenties, et dont il avait voulu parler.

A sa femme, à sa fille, à tous les siens, le Monde *présente ici ses condoléances affligées et émues.*

P. V.-P.

Samuel Sylvestre de Sacy

Samuel Silvestre de Sacy — mort à Paris, le 11 octobre, à l'âge de soixante-dix ans, — nous a quittés avec la même discrétion qu'il a mise dans sa vie. Une discrétion où se retirait la fierté tout intérieure, et avec laquelle il portait, comme au-dedans de lui, refusant de s'en parer, un nom illustre.

Tout comme « son » Descartes, il avait été nourri aux lettres dès l'enfance, au point d'être, à sept ans, fasciné par le Mercure de France *et par ses auteurs. Rêvant déjà d'être l'un d'eux, le petit garçon était allé, seul, rue de Condé acheter* le Livre de la jungle. *Quarante-sept années plus tard, il écrivait la préface d'une nouvelle édition du chef-d'œuvre de Kipling, dans ce même* Mercure *dont il était devenu le directeur.*

Bien longtemps avant, il y avait eu la rencontre décisive avec Alain, qui fut son maître en khâgne, puis son ami, un modèle de vertu et de rigueur dans la pensée, le style, le caractère. Mais le caractère, le style, la pensée de Samuel de Sacy n'étaient qu'à lui.

Au lendemain de la guerre, il rendit tout son lustre à la vénérable revue mauve qui connut avec lui un moment de vitalité rafeunie et d'équilibre heureux, entre les traditions symbolistes et la nouvelle littérature. Il sut appeler à lui, comme un peu plus tard dans la maison d'édition qu'il prenait à son tour en charge, les écrivains, les critiques, les poètes de la génération montante, tels Yves Bonnefoy, Gaëtan Picon, Hubert Juin, Nicole Védrès ; cependant qu'il contribuait à obtenir de Claudel la publication de Partage de Midi, *rééditait l'œuvre de Pierre-Jean Jouve, s'attachait à celles de Raymond Schwab et de Segalen. Parallèlement au Club du meilleur livre, puis au Club français du livre dont il fut le directeur littéraire, il donne alors l'impulsion à des éditions de classiques qui font date, celles, notamment, de Molière et de Baudelaire.*

S'il fut un éditeur hors du commun, jusque dans la rare vertu d'amitié, c'est qu'il était d'abord éditeur au sens noble : ses propres éditions de grands textes restent des exemples. On lui doit celles des Essais, *du* Journal de voyage *de Montaigne, de Descartes. Il reste, auprès des générations nouvelles, l'introducteur décisif d'Alain : avec son volume de la Pléiade, la masse, jusque-là flottante des* Propos, *trouvait le môle où le lecteur pouvait s'attacher.*

Ces études, celles dont il a accompagné ses éditions de Balzac, de Stendhal, de Flaubert, devront être réunies : elles occupent une place à part dans la critique contemporaine. Et d'abord, parce que le critique est un écrivain, ce qui ne va nullement de soi. Samuel de Sacy écrit la langue la plus ferme et la plus forte. Enfin, son Descartes *est un petit livre classique.*

Y. F.

Quand des bouchers font la grève de la faim.

La grève de la faim ? Elle était réservée aux expulsés, aux immigrés, croyait-on. Mais non. Ils sont bien là en ce matin gris du 14 octobre, au 48, de l'avenue de Villiers — un immeuble cossu, *« pas fait du tout pour ça »*, — les cinq bouchers, responsables professionnels, qui, depuis lundi, tentent par ce moyen d'obtenir l'ouverture de discussions avec le ministère de l'économie. En pull-over, la quarantaine, pâles et un peu étonnés de ce qui leur arrive, ils sont assis devant leur bouteille d'eau, autour d'un tapis vert, dans la salle de réunions du Comité parisien de l'alimentation. Des bouchers qui jeûnent, cela fait sourire...

« *Oui*, admet Jean Perrodeau, leur porte-parole. *Mais ne vous y trompez pas, notre détermination est grave. Allez donc demander à nos femmes ce qu'elles en pensent. Elles ont dû se lever à 3 heures pour ouvrir seules le magasin. On a tout essayé avant d'en arriver là. Il n'était pas possible, en ce moment, de déclencher une grève nationale des bouchers. Tous nos collègues sont en difficultés financières. C'était à nous, les responsables professionnels, de prendre nos res[...]sabilités.* »

Le désaccord avec la Ru[...] Rivoli porte sur le systèm[...] taxation du bœuf ; un sys[...] inappliqué d'ailleurs, car [...] plicable si l'on en croit [...] grévistes, qui usent d'im[...] simples pour tenter d'en pr[...] la stupidité. « *Imaginez un [...]chand de chaussures qui, [...]tant cinq paires de soulie[...] des prix différents, devrai[...] faire la moyenne pour reve[...] les cinq paires au même [...] bien qu'elles soient de va[...] fort inégales. C'est ce [...] voudrait que nous fassion[...] faudrait vendre au même [...] la bonne et la mauvaise vi[...]. Comme nous nous refuso[...] voler le client, on nous tr[...] en justice.* »

En ce moment, quatre [...] quarante et un bouchers [...] région parisienne sont pour[...] en correctionnelle pour [...] respect de la réglementati[...] passibles, à ce titre, globale[...] d'une amende de 60 mi[...] de francs anciens. « *Pou[...] eux ? Nous sommes tous [...] fraudeurs. Nous arrêterons [...] grève contre la promesse [...] levée des poursuites et de [...]verture de négociations su[...] autre système de prix.* »

DEUX PEINES DE MORT SONT REQUISES A LA COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Deux peines de mort ont été requises à la cour d'assises du Pas-de-Calais, ce mardi matin 14 octobre, par M. Tabuteau, procureur de la République, contre Daniel Thouillez, vingt-neuf ans, et Louis Goussandier, quarante-huit ans, accusés du meurtre, en août 1974, d'un ressortissant portugais âgé de quatre-vingts ans, M. Joaquim Ferreira Morango.

Contre le troisième inculpé dans cette affaire, Etienne Bavière, vingt-six ans, M. Tabuteau a requis la réclusion criminelle à perpétuité.

En Belgique

DEUX IMPORTANTS DÉPOTS D'ARMES SONT DÉCOUVERTS A LIÈGE ET BASTOGNE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — De nombreux fusils de guerre, des dizaines de mitraillettes, des explosifs, des centaines de grenades et des milliers de cartouches ont été découverts, le lundi 13 octobre, à Liège et à Bastogne. Selon la police belge, les armes étaient destinées « *à des mouvements étrangers de guérilla* ». Les enquêteurs ont la certitude d'avoir frappé une importante organisation de trafiquants d'armes recherchés depuis longtemps.

C'est un accident qui a permis la découverte d'un véritable arsenal à Bastogne. En démontant un obus, M. Duterme, cinquante et un ans, brasseur, a été tué par l'explosion.

A qui ces armes étaient-elles destinées ? A Liège, ce mardi matin, on laissait entendre qu'il pourrait s'agir d'un lot destiné aux rebelles du Tchad et acheté par des émissaires de M. Claustre.

P. de V.

Tentative d'attent[...] de la « bande à Baa[...]

DEUX BOMBES SONT DÉCOUVERT[...] A L'INSTITUT GŒTHE D[...]

Deux engins à retarder[...] forte puissance ont été déc[...] à la fin de la semaine d[...] dans les locaux du centr[...] rel allemand Gœthe, 17, [...] d'Iéna, à Paris-16e, a-t-on [...] ce mardi 14 octobre, à la [...]tion de la police judicia[...] deux bombes, dont l'e[...] aurait, selon les spécialiste[...] des dégâts considérables, [...] repérées à temps grâce à [...]lance d'une femme de mé[...]

Cette personne a tro[...] premier engin le 10 octob[...] 21 heures, dans une pou[...] l'entrée d'un vestiaire d[...] du bâtiment longeant [...] d'Iéna. Une fouille comp[...] l'ensemble de l'édifice f[...] décidée, et elle devait [...]tre la découverte d'une [...] bombe dans une salle d[...] de l'autre aile du bâtim[...] rue de Lübeck.

Vers 23 heures, alors [...] deux charges avaient [...] neutralisées, un appel [...]nique parvenait à la [...]gerie de l'institut : « *Des [...] vont sauter*, affirma u[...] d'homme. *C'est de la par[...] bande à Baader.* » Les [...]gins étaient composés de [...] d'explosif — dynamite ou [...] — et munis d'un système [...] à feu à retardement. La p[...] devait exploser vers 22 h[...] la seconde une heure pl[...]

